Université des Sciences et Techniques

UER de 1982 t d'aména 201

1982

Activités des femmes en milieu urbain Le Cas de Brazzaville



Thèse de Doctorat de 3e cycle soutenue par Emilienne RAOUL-MATINGOU

Directeur de Thèse: Régine VAN CHI

Jury: Mrs. J. LOMBARD M. ADAM



1982

Université des Sciences et Techniques de Lille

50377 UE 1982 d'a 201

hie et spatial

50377 1982 201

Activités des femmes en milieu urbain Le Cas de Brazzaville

Thèse de Doctorat de 3º cycle soutenue par Emilienne RAOUL-MATINGOU



Directeur de Thèse: Régine VAN CHI

Jury: Mrs. J. LOMBARD M. ADAM

<u>/</u>/ O M M A I R E

LA POPULATION FEMININE DE BRAZZAVILLE

CHAPITRE I : Croissance Urbaine

CHAPITRE II : Les femmes et le phénomène migratoire

CHAPITRE III : Représentation numérique des femmes dans la structure par

sexe et par âge.

CHAPITRE IV : Comportement socio-démographique des fémmes.

CHAPITRE V : Autres caractéristiques de la population féminine.

ASPECTS DES ACTIVITES DES FEMMES DANS L'ECONOMIE URBAINE

CHAPITRE I : Pourquoi certaines femmes de la ville travaillent-elles ?

CHAPITRE II : Bref aperçu de l'économie urbaine.

CHAPITRE III : Les activités des femmes salariées.

CHAPITRE IV : Les femmes non salariées et leurs activités.

CHAPITRE V : Organisation des circuits de commercialisation.

CHAPITRE VI : Les caractéristiques du commerce de détail et micro- détail

exercé par les femmes.

CHAPITRE VII : Les autres catégories de commerçantes.

CHAPITRE VIII: Les revenus.

CHAPITRE IX : Utilisation des revenus et comportement économique.

ROISIEME // ARTIE

PROBLEMES LIES AUX ACTIVITES DES FEMMES EN MILIEU URBAIN.

CHAPITRE	I	: Les différentes attitudes face aux femmes dans le monde
	,	du travail.
CHAPITRE	II	: Les problèmes évoqués par les femmes.
CHAPITRE	III	: Essai d'analyse des problèmes.

CHAPITRE IV : Il est nécessaire de créer un Institut de la Femme.

Nous remercions Madame Régine VAN-CHI, Professeur de Géographie Tropicale, qui a dirigé notre étude et nous a aidée par ses conseils et ses critiques; Monsieur J. LOMBARD, Professeur de Sociologie et Monsieur A. ADAM, Chargé de cours à l'U.E.R. de Sciences Economiques (Lille I), qui ont bien voulu accepter de participer au jury.

Nous remercions aussi pour leur disponibilité et leur collaboration, les responsables des services administratifs, agricoles, santé, écoles, entreprises industrielles et commerciales de l'Etat et du Privé ainsi que les Comités de Marché.

La réalisation de notre travail sur le terrain doit beaucoup aux travailleuses sociales de la Commune de Brazzaville, qu'elles en soient vivement remerciées, ainsi que Madame Hectorinne KINIONGONO, alors Directrice Générale des Affaires Sociales par intérim.

Enfin, nous exprimons notre profonde gratitude à toutes les femmes rencontrées dans la rue, à domicile, aux marchés, dans les centres maraîchers, les entreprises, les bureaux, les centres médicaux ..., leur sympathie et leur complicité nous ont été d'un grand réconfort.

Le travail que nous présentons, est le résultat d'une enquête conduite à Brazzaville, d'Octobre 1979 à Mars 1980. Le but était d'étudier la place et le rôle des activités féminines dans l'économie urbaine. C'est le thème choisi en vue de la préparation de notre thèse de 3è cycle en géographie urbaine.

Du rôle des femmes, nous voulions en faire un rappel historique, suivre les étapes de son évolution, et pour y parvenir il était nécessaire que nous nous référions à des documents historiques. Des activités, nous tenions à cerner l'aspect quantitatif pour en mesurer l'impact dans les différents secteurs de l'économie, cela nous aurait conduit à confirmer ou infirmer l'idée généralement admise, selon laquelle, les femmes ne participent pas à la vie économique, puis, terminer par les facteurs qui expliqueraient cette situation. Au préalable, il fallait mettre en évidence les caractéristiques de la population féminine de Brazzaville.

De la tâche initiale, nous nous sommes acquittée que partiellement, les raisons en sont multiples. En effet, les femmes urbaines sont un domaine récent de la recherche, leur passage au cours des différentes étapes de l'urbanisation est rarement soulignée dans les documents disponibles. En Afrique, depuis peu, quelques études sur la femme-agent économique ont été entreprises, mais presque toutes émanent des pays anglophones. Nous savions que l'étude quantitative rencontrerait des difficultés, en raison de l'absence de statistiques, nous nous sommes organisée en conséquence pour que dans certains domaines, on puisse au moins saisir la quantité produite ou commercialisée par les hommes d'une part, et les femmes d'autre part.

La signification que nous souhaitions donner à notre étude n'était pas souvent perçue de la même manière par nos interlocuteurs, qui voyaient dans les activités de la femme qu'une occupation très vague, relevant du domaine domestique, à laquelle il n'y avait pas lieu d'accorder un intérêt particulier. Ainsi, les quelques données qui étayent notre exposé, proviennent du dépouillement de fiches et rapports, effectué: par nous.

L'essentiel des résultats viennent de l'enquête qui nous a mis en contact avec les femmes. Au départ nous pensions constituer un échantillon de 1997 femmes rigoureusement choisies selon les critères qu'un statisticien (1) avait contribué à déterminer : un échantillon représentatif de la population féminine de Brazzaville. Mais l'équipe d'enquêtrices pressenties pour ce travail, n'a pu se joindre à nous au dernier moment, il a fallu précipitamment en trouver d'autres et nous étions déjà à la mi-Décembre. Une fois de plus, nos collègues des Affaires Sociales nous ont apporté une aide précieuse en nous affectant une équipe de travailleuses sociales pour une période de trois semaines. Dès lors, nous n'avions plus tenu compte de nos premières dispositions, il s'agissait maintenant d'interroger des femmes qui visiblement exerçaient une activité.

Nous avions mis au point un questionnaire (voir en annexe) qui comportait trois parties. La première devait nous fournir des renseignements démographiques : âge, origine, situation matrimoniale, scola-risation, maternités, arrivée en ville...; la deuxième partie, des renseignements sur l'activité : nature, conditions d'exercice, formation, gains, ...

⁽¹⁾ Nous remercions Monsieur MOUYELO-KATOULA, Ingénieur-Statisticien, Directeur des synthèses et études économiques, pour sa collaboration.

et enfin la troisième partie concernait les problèmes des femmes en tant qu'agents économiques. Hormis la première et la deuxième parties, les questions de la troisième partie variaient selon qu'on s'adressait à une commerçante, une artisane, une salariée. Afin de faciliter la tâche des enquêtrices et favoriser le maximum de réponses, nous leurs proposions le plus souvent des questions à éventail, toutefois, nous avons introduit dans le questionnaire quelques questions fermées et ouvertes. Ainsi, s'est pu former un échantillon de 655 femmes dont 529 non salariées, interrogées à leur domicile et 126 salariées sur leur lieu de travail. Selon les quartiers, les femmes non salariées se répartissent de la manière suivante : Moungali 28,25 % - Bacongo 23,25 % - Talangaī 15 % - Poto-Poto 13,75 % - Ouenzé 13,50 % Makélékélé 6,25 %

Parallèlement à ces contacts, nous avons essayé de recueillir quelques propos d'hommes et de jeunes sur l'opinion qu'ils se font de la femme dans le monde du travail.

Dans l'ensemble, les femmes non salariées ont réservé un bon accueil aux enquêtrices, mais le questionnaire leur paraissait interminable, à la cinquantième question elles étaient lasses ... Il en restait encore une quarantaine! Nous avons dû enfreindre les horaires normales de travail pour entretenir les femmes l'après-midi, à un moment où elles étaient moins accaparées par leurs multiples occupations. En dehors de ces rencontres à domicile, quelques réunions de groupe ont été organisées sur les lieux de travail des femmes : marchés, gare, entreprises ... L'entretien, moins directif, était plus libre et plein d'enseignements. Quant aux salariées, quelques unes ont accueilli avec sympathie notre démarche, mais un grand nombre trouvait trop indiscrètes les questions au xquelles il fallait répondre par écrit, donc de nombreu x questionnaires partiellement remplis nous ont été

remis. Pourtant le pourcentage le plus élevé de réponses, nous est parvenu des établissements dirigés par les femmes.

C'est à partir de toutes ces observations que nous avons tenté de décrire et parfois d'expliquer la situation de la femme dans l'économie de Brazzaville, d'une manière sans doute incomplète. Certains points n'ont pas été traités, d'autres à peine effleurés, il fallait faire un choix des questions à présenter. Les femmes nous ont soutenu moralement par l'intérêt qu'elles ont manifesté à notre démarche, et ont exprimé le désir que ce genre de recherche ne reste pas lettre morte mais aboutisse à la mise en oeuvre de programme d'action. Nous partageons leur voeu, tout en souhaitant que d'autres études viennent compléter la nôtre, et que les résultats servent à développer la tactique qui renforcera la participation de la femme dans l'économie Congolaise.

X X

77 NTRODUCTION

Brazzaville est une ville dont la croissance est des plus accélérées d'Afrique Noire, on comptait 300.000 habitants en 1974, ce chiffre est largement dépassé de nos jours. L'urbanisation y est récente, en 1980, Brazzaville fêtait son premier centenaire. Dans cette agglomération, un des phénomènes les plus constants mais rarement relevé, est la présence des femmes. Une enquête limitée aux Brazzavilloises, tente de cerner la place qu'occupent leurs activités dans l'économie urbaine.

Dans la population de la ville, le nombre des femmes est en nette progression. Certaines sont nées à Brazzaville, d'autres sont arrivées des régions mais avec une inégale intensité dans le flux. C'est une population jeune dont les motifs d'émigration sont différents de ceux des hommes. Bien que les éléments masculins dominent en nombre, la structure de la population présente des déséquilibres dans certaines tranches d'âges en faveur des femmes. Face à la natalité, l'attitude des femmes urbaines est peu différente des femmes rurales, mais en ville, elles essaient de vivre autrement la polygamie. La population féminine adulte est dans sa grande majorité analphabète, moins du quart des actives selon les statistiques officielles, participent à la vie économique de la ville.

Brazzaville est un centre qui groupe des entreprises industrielles, commerciales et les administrations. Les activités d'importation sont la branche la plus dynamique de son économie. Le ravitaillement vivrier a créé d'intenses flux commerciaux entre la ville et la campagne

Cette activité a comme support les transports ferroviaires, fluviaux et routiers. Dans cette économie monétaire, les femmes sont constamment en quête de solutions qui leur permettraient, ainsi qu'à leur famille, de survivre. Les plus favorisées, grâce à leur instruction, ont pu accéder à des emplois salariés. Les autres se débrouillent. Quelques unes ont conservé leurs anciennes occupations rurales, cultures, pêche, fabrication du manioc, mais pour la grande majorité c'est dans le petit commerce qu'elle trouve les ressources pour la subsistance de la famille. Cette activité les met en contact avec la campagne, les pays frontaliers, mais aussi des contrées plus lointaines. De ces relations à longue distance est née une nouvelle génération de commerçantes. Ce qui caractérise les revenus des femmes, c'est leur grande disparité, toutefois, elles ont en commun une disposition naturelle à l'éparque.

L'image des femmes dans le monde du travail, n'est pas différente de celle que l'on a d'elles dans la vie de tous les jours.

Les problèmes auxquels elles doivent faire face sont de nature diverse : des problèmes socio-culturels dont les conséquences sur la vie professionnelle des femmes se ressentent particulièrement en milieu urbain; des problèmes économiques liés à l'exercice de leur activité et au contexte matériel dans lequel elle se réalise; des problèmes de relations avec les administrations et les pouvoirs publics. L'U.R.F.C. (1), l'unique organisation des femmes, a pour tâche d'amener les masses féminines a prendre une part plus réelle dans l'oeuvre d'édification nationale.

⁽¹⁾ L'U.R.F.C. : l'Union Révolutionnaire des Femmes du Congo.

⁻ Dans cette étude, la monnaie est exprimée en Francs CFA: 1 F CFA = 0,02 FF.

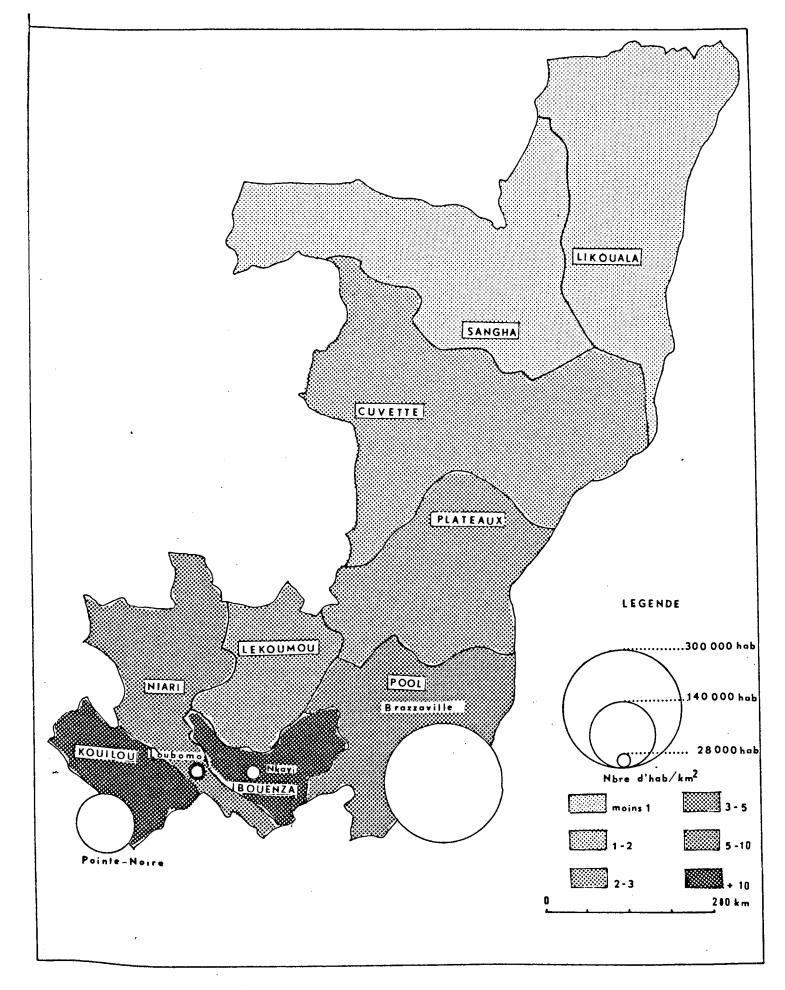


Fig. 1- LES VILLES CONGOLAISES ET LES DENSITES REGIONALES.

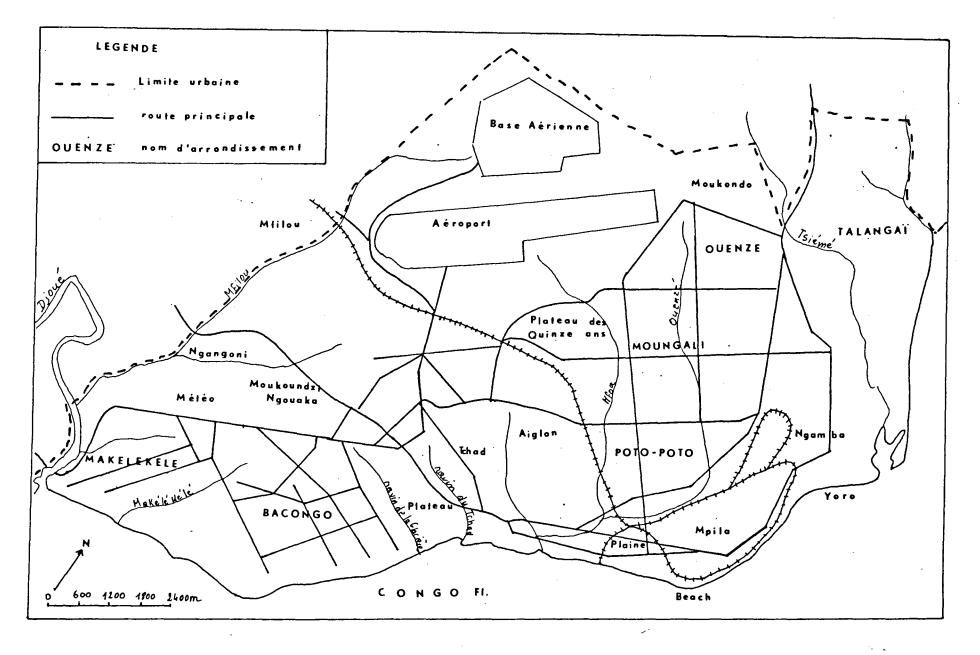


Fig. 2- LES QUARTIERS DE BRAZZAVILLE.

 REMIERE	 ARTIE

LA POPULATION FEMININE DE BRAZZAVILLE

Brazzaville connaît un rythme de croissance urbaine parmi les plus élevés d'Afrique Noire. Sa démographie se caractérise par une forte proportion de jeunes. Les femmes moins nombreuses que les hommes présentent des signes distinctifs dans le phénomène migratoire et le comportement socio-démographique. Analphabètes pour près de la moitié, elles ont une définition de la femme active différente de celle généralement admise.

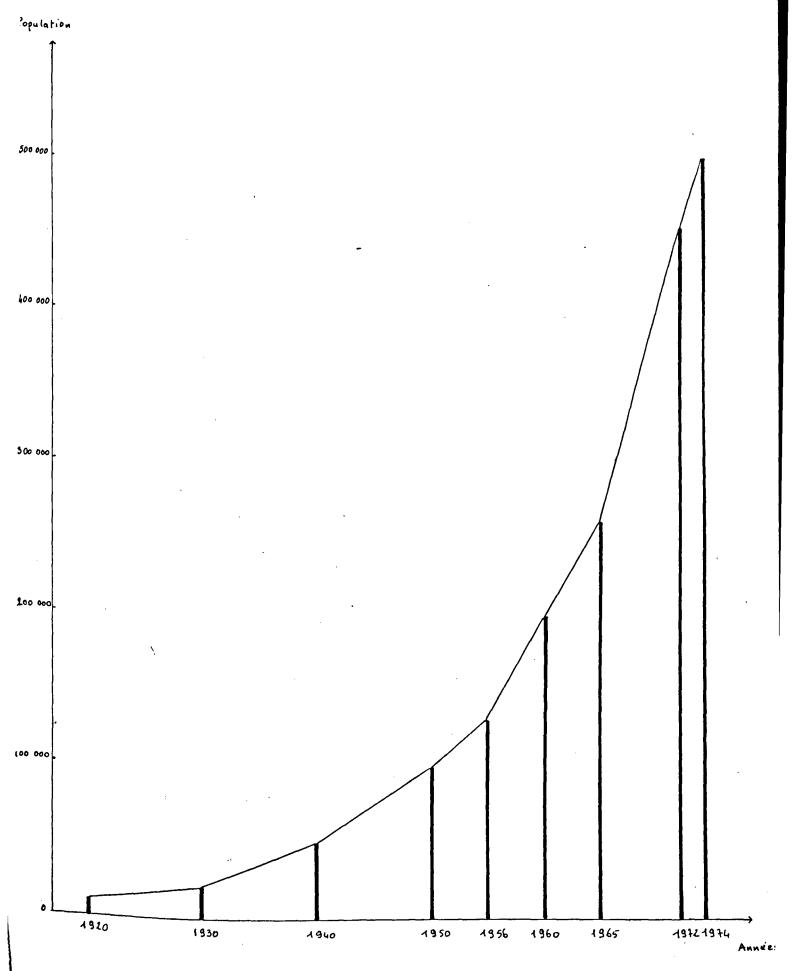


Fig. 3- EVOLUTION DE LA POPULATION URBAINE AU CONGO.

/ HAPITRE I

CROISSANCE URBAINE

Pour entreprendre l'étude de la population de Brazzaville nous avons utilisé les statistiques de 1955-56 et 1961 du Service de la Coopération de l'INSEE, l'enquête par sondage au 1/50è de 1972 réalisée par la Direction de la Statistique et les résultats du recensement général de 1974 également effectué par la Direction de la Statistique du Congo. Pour l'époque antérieure à 1955, on dispose de données sur les recensements administratifs consignées dans l'annuaire statistique de l'Afrique Equatoriale Française.

Les statistiques disponibles n'offrent pas de très longues séries, ce qui limite toute tentative d'étude évolutive de la population, en outre elles présentent dans leur structure de nombreuses lacunes. Nous relèverons quelques unes de ces insuffisances au cours de notre analyse. Toutefois dans les statistiques les plus récentes on note un début d'amélioration dans la précision des données.

A./- BRAZZAVILLE ET LES VILLES CONGOLAISES.

En un siècle la population du Congo de totalement rurale et dispersée est devenue urbanisée à près de 40 %. Cette population s'est concentrée principalement dans la capitale politique, Brazzaville, mais également à Pointe-Noire, capitale économique et dans deux autres petites villes, Loubomo et Nkayi (Fig. 3).

En 1920, Pointe-Noire n'était qu'un petit village de

pêcheurs. La construction par l'administration coloniale d'une voie ferrée et d'un port qui en est le terminus, a provoqué un afflux de population avec les possibilités qui lui étaient offertes. De 5.000 habitants en 1931, la ville passe à 10.000 en 1938, à 20.000 en 1946, à 40.000 en 1955. En 1962, la population se chiffre à 80.000 habitants et à environ 140.000 en 1974.

Nkayi (1), petite ville agro-industrielle née de la conjonction d'une gare et de l'industrie agricole, n'était qu'un petit village en 1954, dix ans plus tard comptait 11.674 habitants, 18.082 en 1966, 20.000 habitants en 1968 et au dernier recensement de 1974, 28.900 habitants.

Quant à Loubomo pour laquelle nous possédons peu de statistiques, le chiffre de sa population s'élève à 28.500 habitants en 1974.

Lorsqu'on prend en compte l'ensemble de la population urbaine du Congo, le taux d'urbanisation est passé de 2 % en 1920 à 38 % en 1974. Le Congo bat ainsi le record de l'Afrique Noire : en 1970 ces taux étaient pour le Gabon 23 %, la République Centrafricaine 20 %, le Cameroun 19 % et le Tchad 10 % (2).

Ce phénomène brutal qu'est l'urbanisation au Congo,revient essentiellement au développement hypertrophique d'une seule ville, Brazzaville.

⁽¹⁾ M.L. VILLIEN-ROSSI : le développement du commerce à Æcob(République Populaire du Congo) In croissance urbaine en Afrique Noire et Madagascar C.N.R.S. - 1972 - Tome II p. 1057.

⁽²⁾ P. VENNETIER : la poussée urbaine en Afrique Noire et à Madagascar - Tome I de l'ouvrage précédent p. 59.

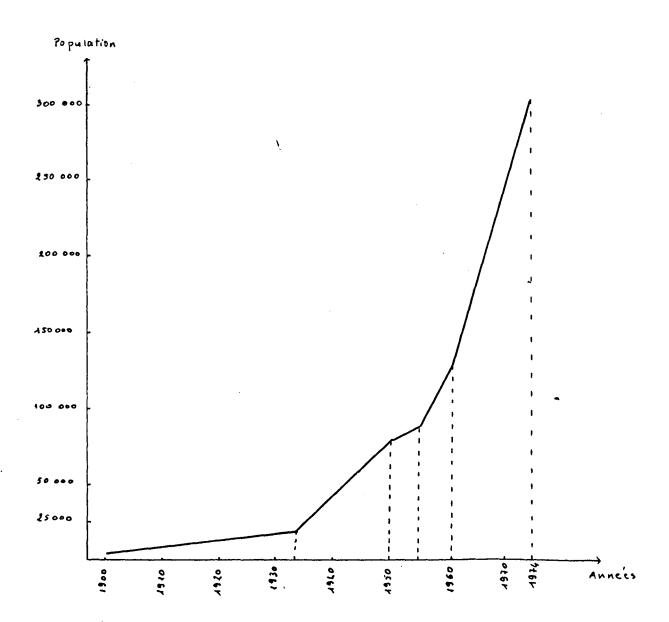


Fig. 4- CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE DE BRAZZAVILLE.

Comme en témoigne le graphique (Fig. 4), la croissance démographique de Brazzaville a connu trois stades successifs. On peut distinguer une première période d'évolution lent e entre 1900 et 1940, elle correspond à l'installation de la fonction administrative de la ville coloniale. Ensuite de 1940 à 1960 le rythme de croissance s'amplifie, cette période coîncide avec d'une part le développement des activités induits par la deuxième guerre mondiale et d'autre part, la mise en route du premier plan quadriennal (1948-1951) avec la construction des équipements urbains et l'installation de quelques industries de transformation. Enfin, depuis l'indépendance, le rythme de croissance n'a cessé de s'accélérer, favorisé par divers évènements tant d'ordre politique que socio-économique.

S'il avait fallu plus d"un demi-siècle à Brazzaville pour atteindre 50.000 habitants, 13 ans lui suffirent pour doubler ses effectifs en 1958, soit 100.000 habitants. Seize ans plus tard, en 1974, la population de Brazzaville triplait et passait à près de 300.000 habitants.

En 1950, Brazzaville renfermait deux fois plus de population que les autres villes. En 1960, le développement de Pointe-Noire, Loubomo et Nkayi équilibrait la répartition à peu près à parts égales entre ces villes et la capitale. Mais avec l'explosion démographique que Brazzaville a connu ces dernières années, on peut dire que la moitié de la population urbaine congolaise et près du 1/4 de la population totale vit dans la capitale.

B./- LES COMPOSANTES DE LA CROISSANCE URBAINE.

1°) L'accroissement naturel.

Il n'est pas aisé de faire une analyse sur l'accroissement naturel de la population car les chiffres en présence sont peu concordants. En effet, dans la brochure publiée en 1975 sur "Le mouvement naturel de la population à Brazzaville de 1960 à 1974", on donne le chiffre de 16.483 naissances en 1974. Il n'est pas précisé si ce sont des naissances vivantes mais supposons qu'elles le soient, le taux de natalité est donc pour cette année de 55 % en prenant 298.967 comme population de référence. Dans une autre brochure publiée également en 1975 et portant le titre "Commune de Brazzaville - Résultats définitifs, lère publication ", on donne le chiffre de 12.634 naissances vivantes en 1974 soit un taux de natalité de 42 % , la population de référence étant identique au premier taux.

Quant aux taux de mortalité nous constatons la même disparité dans les données mais toutefois moins marquée. Nous avons deux taux de mortalité pour la même année, 10,62 % avec 3165 décès et 9,43 % avec 2821 décès. Le taux d'accroissement naturel serait donc compris entre 44 % et 32 %. Nous retiendrons ce dernier qui est celui repris dans plusieurs études.

2°) Les migrations.

Dans cette croissance de Brazzaville, la part qui revient aux mouvements migratoires n'est pas précisée d'une manière absolue. Les chiffres sont les suivants : 18.000 immigrants entre 1955-1961, 10.700 entre 1960-1966, 14.400 entre 1967-1971 et enfin en 1973, la ville a reçu 15.250 immigrants.

Brazzaville a une croissance annuelle de 65 ‰ dont 32 ‰ environ seraitwdûş à l'accroissement naturel et 33 ‰ à l'imm igration, on constate donc que le bilan migratoire et le bilan du mouvement naturel s'équilibrent.

Groupes d'âges	: % Femmes nées à Brazza ville	: % Femmes nées hors de Brazzaville
- 15 ans	39,36	9,54
15 - 19	5,48	6,17
20 - 24	3,30	6,35
25 - 29	1,82 ⁻	5,56
30 - 34	1,21	4,39
35 - 39	1,01	4,19
40 - 44	0,66	3,04
45 - 49	0,45	2,21
50 - 54	0,30	1,70
55 - 59	0,20	1,16
60 - 64		
65 et plus	0,20	1,70
TOTAL	53,99 %	46,01 %

Tableau 1 - : Population féminine de Brazzaville, native et immigrée.

Source : calcul effectuédaprès les données du recensement de 1974. VOL. 1/1 P.48

/ HAPITRE II

LES FEMMES ET LE PHENOMENE MIGRATOIRE

La proportion des natives au sein de la population féminine urbaine croît sans cesse mais les immigrées constituent encore la majeure partie des femmes de plus de 20 ans. (Tableau 1)

A./- ASPECTS DE L'IMMIGRATION FEMININE.

1°) Evolution du phénomène.

En 1961 on comptait à Brazzaville 26 % de femmes de tous âges qui y étaient nées, et 74 % provenant des régions contre 23 % et 77 % chez les hommes. Le recensement ne distingue pas les sexes dans la répartition sommaire par âge qui en est faite : 80 % de 0 à 14 ans et 25 % de plus de 15 ans de la population urbaine constituaient en 1961 les natifs. On constate d'une part que les immigrées sont plus nombreuses que les natives, d'autre part la période demobilité la plus marquée correspond à l'âge actif. En comparant avec le sexe masculin on remarque que la proportion d'immigrés de ce sexe est légèrement plus élevée que celle des femmes.

En 1974, 54 % de femmes formaient la population native de Brazzaville et 40 % provenaient des régions, contre 51 % et 49 % chez les hommes. Le taux d'accroissement de l'immigration dans l'intervalle des deux recensements a été plus élevé chez les femmes soit 287 % tandis que le taux des hommes atteignait 256 %. Mais en diffre absolu le nombre des hommes

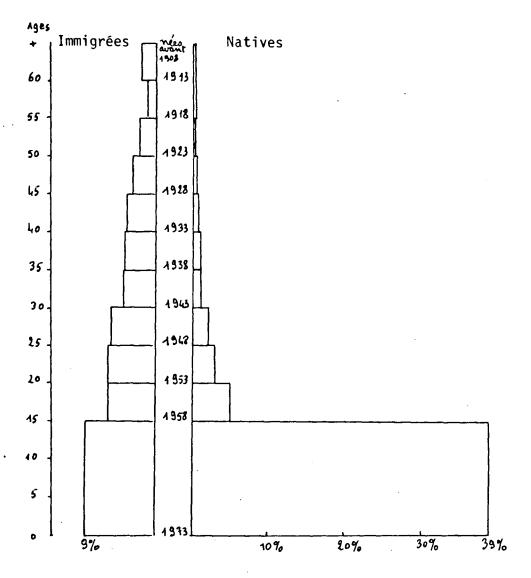


Fig. 5- STRUCTURE DE LA POPULATION FEMININE DE BRAZZAVILLE

Source : Le pourcentage des natives a été calculé d'après : les données du recensement de 1974.

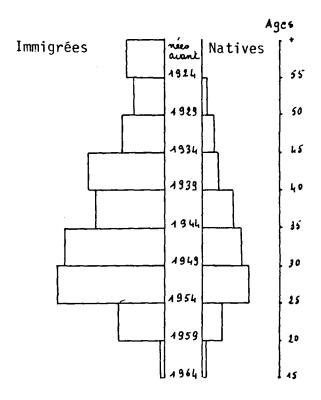


Fig. 6- STRUCTURE DES FEMMES DE L'ECHANTILLON SELON L'AGE.

Source : Enquêtes personnelles.

immigrant vers la ville reste toujours plus élevé que celui des femmes, cela signifie que le nombre d'immigrantes a crû durant cet invervalle plus rapidement que celui des hommes.

2°) L'âge des immigrées.

La pyramide des âges de la population féminine (Fig. 5) construite à partir des données de 1974, nous montre une proportion écrasante de jeunes soit 60,55 % de moins de 20 ans dont les 2/3 sont nées à Brazzaville. Au-dessus de 20 ans c'estl'inverse il y a plus d'immigrées, 30 %, que de natives, 9 %. Lorsqu'on examine la répartition des femmes immigrées dans les différentes classes d'âges, on constate que malgré une légère supériorité des moins de 20 ans, la distribution est plus équilibrée.

Notre enquête a touché 655 femmes de plus de 20 ans et la pyramide construite d'après nos résultats (Fig. 6) a une allure semblable à la première : les femmes immigrées sont plus nombreuses en ville que les natives et sont essentiellement représentées dans les classes de jeunes adultes entre 25 et 35 ans.

3°) L'âge des immigrées à l'arrivée.

Sur cette question un peu plus de la moitié des femmes interrogées ont répondu, situant très vaguement les faits dans le temps. De ces résultats il ressort que la moitié des femmes sont arrivées à Brazzaville lorsqu'elles avaient entre 15 et 24 ans, donc de jeunes adultes. 32 % n'avaient pas 15 ans à leur arrivée et 14 % entre 25 et 40 ans. Peu de femmes ont émigré à plus de 45 ans d'âge.

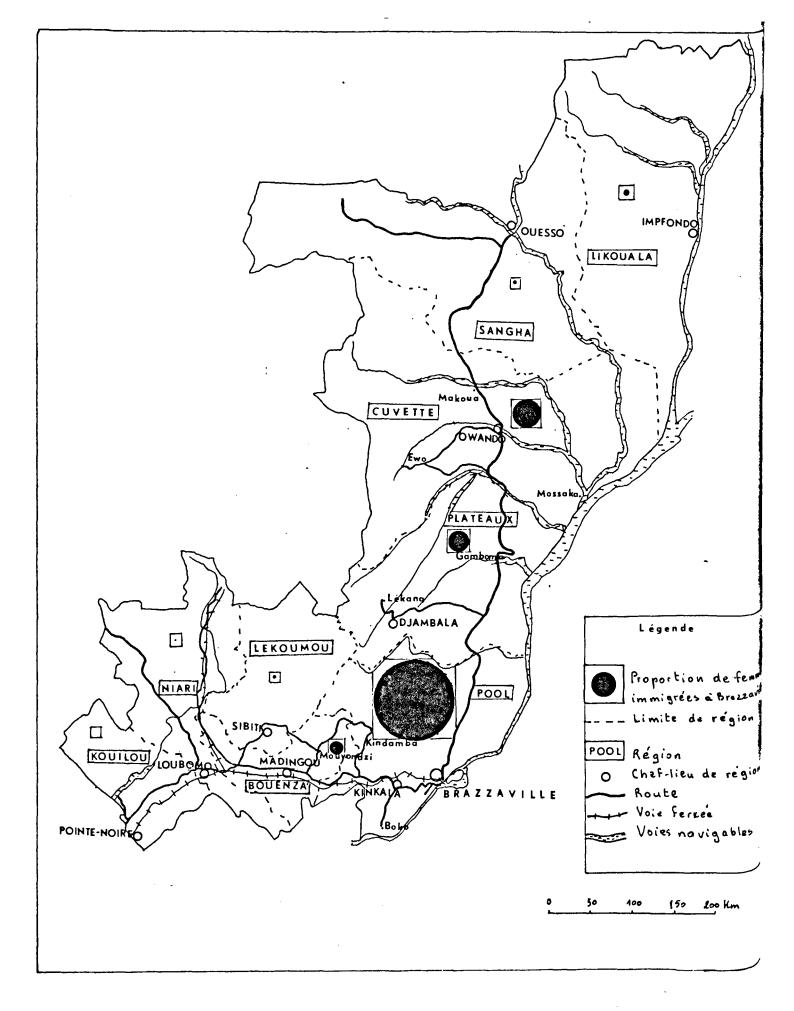


Fig. 7- ORIGINE GEOGRAPHIQUE DES FEMMES DE L'ECHANTILLON.

Les femmes arrivées très jeunes, c'est-à-dire à moins de 15 ans, se sont installées définitivement à Brazzaville dès le premier séjour. Pour les jeunes adultes, l'établissement définitif en ville a souvent été précédé d'un ou plusieurs séjours antérieurs.

B./- ORIGINE GEOGRAPHIQUE.

Pour cette étude, les données du recensement de 1974, n'ont pas été d'une grande utilité, par exemple le tableau de la page 41 du Volume I ne distingue pas le lieu de naissance des résidents selon le sexe. Le tableau de la page 53 du même volume donne le lieu de naissance selon le sexe mais pour les quatre villles réunies. Cette carence des données sur l'origine géographique des femmes nous a amenée à utiliser celles obtenues au cours de notre enquête. Elles ne reflètent sans doute pas la réalité avec précision, nous la livrons à titre indicatif. Rappelons que notre enquête a porté sur les femmes de plus de 20 ans.

Par ailleurs nous avons voulu inclure dans l'étude sur l'immigration féminine quelques aspects physiques et humains des régions concernées (Fig. 7 et fig. 1).

1°) Originaires du Pool.

54 % des femmes enquêtées viennent de cette région, tandis que dans la population totale de Brazzaville 16,80 % des sexes réunis sont originaires du Pool. C'est la proportion la plus importante d'immigrées de la capitale.

Les femmes proviennent essentiellement de deux districts du Pool, celui de Kinkala avec 29 % et celui de Boko 25 %. Ces femmes sont de tous âges mais avec une légère prédominance de jeunes adultes. Du disctrict de Ngamaba nous avons compté 17 % dont l'installation en ville remonte à une date relativement lointaine car ce disctrict très proche de la capitale vit en symbiose avec celle-ci. Plus de la moitié de femmes originaires du Pool vient donc de Kinkala et Boko, les autres districts c'est-à-dire Kindamba, Mayama, Mindouli, Ngabé ne regroupent que 29 % des ressortissantes.

Le Pool est la région la plus peuplée du pays, elle compte 188.637 habitants dont 53,1 % sont des femmes. Cet excédent féminin apparaît dans toutes les régions rurales du pays. La majorité de la population du Pool vit dans de petits villages de 100 à 500 habitants, mais on compte aussi quelques gros villages de 1.000 à 3.000 habitants. Le densité moyenne est de 5,5 hab/km², Kinkala et Boko s'en détachent avec une densité de 10 à 15 hab./km². Bien que le Pool soit la région la plus peuplée, on n'a pas encore atteint le seuil de la pression démographique qui engendrerait un flux migratoire aussi important. L'explication vient de la localisation géographique de la région.

En effet, la région du Pool jouit d'une situation priviligiée car l'espace de la ville de Brazzaville s'imbrique dans les limites géographiques de cette région. La facilité de communications est aussi un atout dans les relations qu'entretient Brazzaville avec la partie méridionale de la région : la voie ferrée relie directement la ville à une dizaine de gares rurales, une route bitumée assure la liaison entre Boko-Kinkala-Brazzaville, une autre route bitumée traverse le district de Ngabé en direction du Nord.

2°) Originaires des Plateaux.

Les Plateaux forment avec le Pool, les zones géographiques les plus proches de la ville. La région compte 53,70 % de femmes dans sa population rurale, la densité y est de 2,5 hab/km², elle correspond à la moyenne nationale. Dans notre enquête 11,50 % de femmes sont originaires des Plateaux et les statistiques de 1974 donnent la proportion de 7,65 % pour les deux sexes.

C'est le district de Gamboma qui prend la tête avec 42 %. Cette localité est reliée à Brazzaville par la route goudronnée aux 2/3 et par voie d'eau, donc relations aisée avec la capitale. Il se révèle dans notre enquête que les femmes provenant de ce district sont anciennement installées à Brazzaville. Les femmes de Lékana représentent 25 %, cette localité située sur le Plateau Koukouya de forte densité, est mal desservie, une route peu praticable la relie à Djambala d'où l'on prend l'avion ou la route pour se rendre à Brazzaville. Les districts d'Abala et de Djambala sont respectivement représentés par 23 % et 10 % de femmes.

3°) Originaires de la Cuvette.

Les femmes nées dans la région de la Cuvette représentent 16,75 % de notre échantillon mais dans l'ensemble de la population urbaine, les originaires de la Cuvette ne représentent que 6,31 % après ceux des Plateaux. C'est la région la plus vaste du Congo mais faiblement peuplée, 1,5 hab/km². La proportion des femmes est l'une des plus élevées du pays, soit 54,1 %.

Dans notre échantillon on compte 24 % qui sont nées dans le district de Mossaka, 16 % d'Owando, 12 % de Makoua et 10,5 % d'Okoyo. Ces quatre districts regroupent plus de la moitié et les autres districts, de Boundji, Ewo, Loukoléla, Kellé et Mbomo se partagent 37,5 % des femmes.

La prédominance des femmes de Mossaka ne peut être vérifiée car les statistiques officielles donnent peu de détails à ce sujet.

Néanmoins nous avons remarqué en choisissant un indicateur telle la situation professionnelle, les salariées originaires de Mossaka sont presqu'aussi nombreuses que celles du Pool.

A propos de l'âge, les femmes de Mossaka sont de jeunes adultes tandis que celles de Boundji par exemple ont pour la grande majorité dépassé la quarantaine.

Plus on s'éloigne de la capitale, plus les voies de liaison avec Brazzaville sont défectueuses. Dans la Cuvette l'utilisation d'un réseau hydrographique navigable est le premier moyen de communication entre les différents points de la région et entre celle-ci et la ville. Mossaka par exemple est dans une zone marécageuse qu'on ne peut joindre que par voie d'eau. Un autre moyen de communication est la route partiellement asphaltée qui joint Brazzaville aux diverses localités de la région. La voie la plus rapide mais aussi la plus coûteuse, est la ligne aérienne hebdommadaire qui relie Brazzaville à Owando, Makoua, Ewo et Boundji.

Malgré les difficultés de communication, on observe au sein de la population urbaine une augmentation des originaires de la Cuvette, cela prouve d'une part que l'action attractive de la ville s'exerce de plus en plus sur de très longues distances, mais aussi, que le phénomène politique joue un rôle important dans l'émigration des habitants de cette région.

4°) Les originaires d'autres régions.

Dans notre échantillon elles constituent 17,75 %. La Bouenza en compte près de la moitié, c'est la région qui renferme le plus de femmes au Congo, soit 59,1 %. C'est aussi la région la plus densément peuplée, 10,7 hab/km², caractérisée par une intense activité agricole. Plus de la moitié des femmes de la Bouenza viennent de Mouyondzi, un quart de Madingou.

Ces deux districts sont d'accès facile. On peut joindre Madingou par la voie ferrée et Mouyondzi par une bretelle carrossable reliée à la gare Moukoukoulou (ex. Le Briz).

Les femmes originaires du Kouilou sont les moins nombreuses dans la capitale, en effet elles ne représentent que 0,75 % de notre échantillon. Ceci se comprend aisément car la région a sa métropole, Pointe-Noire. Il en est de même pour les immigrants du Niari dont le flux s'oriente vers Pointe-Noire et Loubomo. Restent les régions les plus éloignées de la capitale, la Likouala et la Sangha pour lesquelles on compte respectivement 3,25 % et 1,75 % de femmes à Brazzaville. Les ressortissants de la Lékoumou sont peu représentés au sein de la population urbaine. C'est une région mal reliée aux autres contrées, seule une bretelle joint le principal centre Sibiti à la voie ferrée, l'arrière du pays reste inaccessible.

En conclusion, la proximité, l'existence ou non des moyens de communication expliquent l'inégale intensité des zones de départ.

5°) Composition ethnique de la population féminine et mobilité intra-urbaine.

On classe les ethnies du Congo en 9 grands groupes qui se subdivisent en plusieurs autres ayant chacune sa langue proche de celle des

ethnies du groupe. Le recensement de 1974 fournit des détails intéressants sur les éthnies de la population urbaine qui se confondent souvent avec l'origine géographique des zones de départ des immigrants.

L'ethnie dominante est celle des Kongo, elle compte 57,95 % d'hommes et femmes en nombre égal. Elle groupe les originaires du Pool, de la Bouenza et du Kouilou. Si les Kongo ont toujours été majoritaires au sein de la population urbaine, néanmoins on note depuis peu un fléchissement en valeur proportionnelle. En effet, en 1961, 63,52 % de la population étaient des Kongo en 1974 ils ne sont plus que 57,95 %. Aujourd'hui les Kongo augmentent plus par croît naturel que par immigration : 59,48 % sont nés à Brazzaville et 32,33 % dans les régions.

L'ethnie Téké, la deuxième par son importance groupe 18,36 % de la population urbaine et couvre les territoires du Pool et des Plateaux, les femmes représentent un peu moins de la moitié soit 48,6 %. L'ethnie en netuprogression en ville est celle des Mbochi , le chiffre a plus que doublé dans l'intervalle des deux recensements : en 1961 ils étaient 11.637 et en 1974, 31.033 soit 14,36 % de la population urbaine. Dans cette ethnie qui couvre les régions des Plateaux et de la Cuvette, les femmes représentent 49,8 % de l'ensemble.

Il reste 2,69 % de la population urbaine que se partagent les autres ethnies du Congo, se sont par ordre, les Sangha de la Likouala, la Sangha et la Cuvette; les Mbéti de la Cuvette et la Lékoumou; les Makaa de la Sangha; et enfin les Echira , les Kota , les Babinga ou pygmées. Entre les deux recensements la part des Mbéti , Echira et Kota a diminué dans la population urbaine.

On constate que seule l'ethnie Kongo présente un équilibre entre les deux sexes, ailleurs c'est l'élément masculin qui domine.

La répartition de la population féminine dans les quartiers suit un modèle devenu classique à Brazzaville: les ethnies du Nord s'installeraient surtout à Poto-Poto et ses enxtensions, les ethnies du sud à Bacongo et ses prolongements.

Il faut toutefois nuancer ces affirmations ainsi que nous le révèle notre enquête. En effet les femmes Mbochi habitent par ordre à Poto-Poto, Talangaï, Ouenzé enfin Moungali. Les femmes Téké choississent d'abord Talangaï puis Ouenzé. Mais les femmes Kongo sont présentes dans tous les quartiers et en nombre équivalent aussi bien à Bacongo, Makélékélé ou Moungali.

Il nous a paru intéressant au cours de l'enquête de rechercher les changements de domicile des femmes pour en étudier la mobilité
intra-urbaine. Ce sont les femmes de Talangaï et Makélékélé qui ont le plus
déménagé, les premières venant d'Ouenzé essentiellement et les deuxièmes de
Bacongo. On voitici un exemple de transfert de population entre des quartiers
anciens et leurs extensions. Les femmes qui ont le moins déménagé sont celles
habitant le quartier de Bacongo, les deux tiers y ont toujours vécu. Celles
qui habitent Poto-Poto, pour un quart viennent de Moungali.

La mobilité intra-urbaine, il faut le signaler, n'est pas le fait même de la femme. D'abord enfant elle a suivi les déplacements successifs de ses parents, puis adulte ceux de son mari. Cette mobilité tra-duit également les différents statuts par lesquels passe la population, locataire dans les quartiers anciens et de position centrale comme Bacongo,

Poto-Poto, à propriétaire dans les quartiers récents et périphériques comme Makélékélé, Talangaï.

C./- SPECIFICITE DE L'IMMIGRATION FEMININE.

1°) Les motifs.

a) Le mariage.

C'est la principale raison qui incite les femmes à quitter leur village, 51,50 % d'entre elles l'ont évoquée. Dans la plupart des cas, après un séjour plus ou moins long en ville, l'homme revient chercher épouse dans son village natal. Celles qui se sont mariées et ont quitté le village en même temps que leur époux ne représentent que 7 %. Parmi ces femmes une faible proportion a un niveau d'étude fin primaire début secondaire et c'est précisément ces femmes là qui ont épousé des agents de l'administration en service dans les localités rurales.

b) L'immigration des parents.

C'est le cas de 30,75 % de jeunes enfants qui ont accompagné leurs parents venus s'installer à Brazzaville. Mais parfois il arrive que des membres de la famille déjà installés en ville, font appel aux enfants restés au village pour vivre auprès d'eux et les aider dans les travaux ménagers. La caractéristique principale de toutes ces femmes immigrées très jeunes est qu'elles ne fréquentent pas l'école.

c) L'immigration scolaire.

Les femmes qui ont répondu avoir quitté leur village pour poursuivre les études à Brazzaville représentent 8,5 % de l'échantillon.

A l'intérieur du pays on trouve des écoles primaires dans la moindre petite localité mais l'enseignement secondaire n'est dispensé que dans les centres relativement importants. Cette situation nécessite donc un déplacement des élèves, or tous les centres ne sont pas dotés d'internats, d'où le départ de ces jeunes vers Brazzaville. La plupart des filles arrivées à Brazzaville au niveau du secondaire, ont poursuivi leur scolarité, tandis que, celles n'ayant que le niveau primaire ont abandonné la poursuite des études.

d) Autres motifs.

Il y a bien d'autres motifs qui ont incités les femmes à venir s'installer à Brazzaville, les voici cités dans l'ordre de leurs réponses. C'est tout d'abord le rapatriement des ressortissants congolais après les incidents qui ont opposé le Congo et le Zaire en 1965. Ces femmes habitaient la capitale za roise et pour quelques unes y sont nées. Le motif suivant concerne les femmes évacuées pour raisons de santé sur Brazzaville, après leur traitement n'ont plus regagné le village. Il y a aussi le cas des veuves appelées par leurs enfants ou de jeunes orphelines recueillies par une tante ou une soeur en tout cas généralement un membre de la famille de sexe féminin. Un autre motif c'est le choix d'enfants de parents divorcés qui ont préféré vivre avec le parent qui avait quitté le village. Enfin, quelques unes en nombre insignifiant, 0,75 %, ont choisi de vivre en ville pour le plaisir, ce sont des jeunes et des femmes célibataires.

Il est généralement démontré dans les études sur l'exode rural, que les hommes émigrent pour fuir le milieu répulsif de la campagne qui ne leur offre aucun avenir et vont en ville chercher du travail. Notre

analyse prouve que l'émigration féminine n'est pas le fait même des femmes, elle est liée à celle des hommes. Il n'y aurait pas tant de femmes à Brazzaville si les hommes s'étaient maintenus dans les régions rurales. A ce sujet, les résultats du recensement de 1974 concordent avec ceux obtenus à partir de notre échantillon. En effet, en 1974, 80,1 % de femmes ont répondu s'être déplacées pour un motif familial (mariage, appelée ou rejoindre un parent...). D'après notre enquête le chiffre s'élève à 82,25 %. A propos de l'immigration scolaire les résultats sont à peine différents 6,6 % et 8,5 %. Mais en ce qui concerne les femmes venues habiter la ville pour le plaisir, les statistiques donnent un chiffre plus élevé soit 3 %. Alors qu'à Brazzaville on observe une immigration "passive" des femmes, dans d'autres villes africaines on peut parler d'immigration dynamique : les femmes quittent seules le village pour la ville. C'est le cas de celles qui vont à Dakar chercher un emploi de domestique ou à Dar-es-Salam pour se faire embaucher comme ouvrière.

2°) Les activités des femmes antérieures à leur migration.

a) Culture des champs.

La culture des produits vivriers tel le manioc et sa transformation, était l'activité principale de 44 % de femmes interrogées.

Dans la deuxième partie nous verrons combien d'entre elles ont conservé cette activité en milieu urbain. Les enfants aussi étaient associés aux travaux agricoles, un petit nombre en pratiquait avant de quitter le village.

Les femmes de la région du Nord en plus des travaux des champs, certaines avaient comme activité principale la pêche.

b) La fréquentation scolaire.

Concerne surtout les femmes qui, aujourd'hui sont salariées. Moins du quart d'entre elles étaient des élèves au moment du départ pour la ville. On verra sans doute dans les années à venir de plus en plus

Pythme de fréquen- tation Durée en Ville	Une fois par mois	Une fois par an	Une fois tous les 5 ans	Jamais	TOTAL
- 5 ans	0	50 %	22,25 %	27,75 %	100 %
5 à 9 ans	10, 25 %	43,5 %	31 %	15,25 %	100 %
10 à 14 ans	11 %	32,5 %	34,5 %	22 %	100 %
15 à 19 ans	7 %	41,5 %	24,5 %	27 %	100 %
20 ans et plus	7,75 %	28,5 %	36 %	27,75 %	100 %

Tableau 2 - Rythme de fréquentation du milieu rural par les générations de Citadines.

Source : Enquêtes personnelles.

de lettrées parmi les immigrées car la quasi totalité de jeunes enfants sont scolarisés.

Toutes les femmes n'avaient pas d'activité avant d'émigrer en ville, c'est le cas de très jeunes enfants et de femmes au foyer. Nous avons découvert que les femmes de cette dernière catégorie habitaient essentiellement les chefs-lieux de région.

D./- LES GENERATIONS DE NOUVELLES CITADINES ET LEUR LIEN AVEC LE MILIEU RURAL

La question était posée de la manière suivante aux femmes : "depuis votre installation à Brazzaville, retournez-vous dans votre village une fois: par mois, par an, tous les cinq ans, jamais ?". Cette question portait donc sur la fréquence de liaisons entre la ville et la campagne, mais les mobiles des déplacements n'ont pas été évoqués. Les femmes salariées y ont apporté peu de réponses et n'ont été retenues que les 437 fournies par les femmes non salariées.

Le tableau (2) nous fait découvrir un rythme régulier de fréquentation d'une fois par mois à une fois par an pour un peu moins de la moitié des femmes. Un tiers y retourne rarement c'est-à-dire tous les cinq ans et le quart des femmes arrépondu jamais reparties au village depuis qu'elles l'ont quitté. Les chiffres nous montrent par ailleurs que la coupure

avec la région d'origine est fonction de la durée de l'installation en ville : les nouvelles générations de citadines sont moins nombreuses à avoir interrompu la fréquentation tandis que le chiffre s'élève avec celles qui totalisent plus de 20 ans de vie urbaine. En faisant intervenir d'autres paramètres il s'avère que parmi les femmes qui ne fréquentent plus le milieu rural, on trouve celles arrivées très jeunes ou en bas âge à Brazzaville. La situation géographique, la présence de moyens de communications privilégient sans contexte les femmes du Pool. C'est parmi elles qu'on trouve la fréquence cadencée à un déplacement par mois, elles sont aussi nombreuses à retourner une fois par an surtout dans la génération de femmes ayant plus de 15 ans de vie citadine. Les femmes de la Bouenza quelle que soit la génération à laquelle elles appartiennent, la quasi-totalité effectue un déplacement par an. Quant aux femmes de la Cuvette, la Likouala, la Sangha, témoignent d'une particularité en ce sens que dans les premières années de leur vie en ville, elles retournent régulièrement dans leur village, environ tous les deux ans. Mais dépassé sept à huit ans de vie citadine on observe un relachement puis une coupure.

Lorsque cette même question sur les relations villecampagne a été posée aux femmes natives de Brazzaville, les réponses les ont départies en deux moitiés : l'une n'ayant jamais pris contact avec le village de leurs parents, l'autre allant régulièrement soit une fois par an, soit une fois tous les cinq ans.

Les raisons qui sont à l'origine du relâchement des liens avec le milieu originel sont multiples et diverses, mais l'éloignement et l'insuffisance de moyens de communication en constituent sans doute les principales causes. Il en existe bien d'autres qui relèvent plutôt de la sociologie. Toutefois de la vie pratique nous retiendrons quelques observations.

Il y a 15 - 20 ans, lors des congés annuels c'était l'occasion pour les familles urbaines de renouer avec les parents restés au village. On y allait mari, femme et enfants, en train, par bateau ou en camion. De nos jours il n'en est plus de même, on y retourne de moins en moins en famille. Les vacances se passent soit à Brazzaville ou dans une autre ville du pays, soit en Europe pour les plus fortunés.

Le relâchement peut être dû aussi à l'inconfort des lieux d'accueil qu'offre la famille restée à la campagne. Les néo-citadins ayant adopté un nouveau genre de vie, des habitudes alimentaires qu'ils ne retrouvent pas en milieu rural. Il y a aussi de ceux qui n'y vont plus parcequ'une fréquentation régulière entraînerait l'exploitation abusive du milieu traditionnel sur eux. Les voyages au village, engendrent souvent des dépenses tel l'achat de pagnes, matchettes, lampes, etc... qu'on doit rapporter à certains membres de la famille. Mais beaucoup de citadins ne consentent plus à effectuer ces dépenses.

Cependant, si quelques liens subsistent encore entre la ville et la campagne, c'est grâce aux femmes. Les hommes justifient leur attitude par un manque de temps dû à leurs occupations professionnelles. Les femmes, plus disponibles, sont par conséquent contraintes à y aller à l'occasion d'évènements familiaux tels les décès, même lorqu'ils se produisent dans la famille du mari. Ce sont aussi les femmes qui sont les plus aptes à supporter l'incommodité des voyages, par exemple plusieurs journées sur les ponts des bateaux, balayées par le vent et la pluie, piquées par les moustiques; les secousses et les cahots des voyages en automobile sur les pistes en fôrets ou en savan e, enfin les longues marches à pied pour atteindre les villages éloignés qu' aucun autre moyen de locomotion ne dessert.

La fréquentation régulière du milieu d'origine contribue à la maintenance des coutumes en milieu urbain. Les femmes du Pool fournissent l'exemple : dans le quartier Bacongo où elles sont majoritaires, on observe une survivance très intenædes traditions ("matanga, malaki, Kitemo " ...) . Fait unique dans la ville, ce quartier a adopté le Lari comme langue véhiculaire parlée même par les groupes dont la langue maternelle est différente, tandis que dans le reste de la ville, les populations communiquent entre elles par l'intermédiaire de deux langues vernaculaires, le "lingala" et le "munu kutuba".

Enfin, la spécialisation dans certaines activités exercées par les femmes en milieu urbain, s'explique par leur attache avec le milieu d'origine.

Chorman 415 and	190	61	TOTAL	19	TOTAL			
Groupes d'âges	Sexe M.	Sexe F.		Sexe M.	Sexe F.			
Moins de 15 ans	22 %	23 %	45 %	23,5 %	24,2 %	47,7 %		
15 à 59 ans	29 %	25 %	54 %	25,8 % /	24,5 %	50,3 %		
60 ans et plus	0,5 %	0,5%	1%	1,0 %	1,0 %	2,0 %		
TOTAL	51,5 %	48,5 %	100 %	50, 3 %	49,7 %	100 %		

Tableau 3 - Evolution de la structure par grands groupes d'âges (recensements 1961 et 1974)

HAPITRE III

REPRESENTATION NUMERIQUE DES FEMMES DANS LA STRUCTURE PAR SEXE ET PAR AGE

A./- UN LEGER DESEQUILIBRE EN FAVEUR DES HOMMES.

En effet, les chiffres de 1974 témoignent d'une légère prédominance des éléments de sexe masculin. Les effectifs de la population urbaine s'élèvent à 150.471 éléments de sexe masculin et 148.496 éléments de sexe féminin soit 50,3 % d'hommes pour 49,7 % de femmes. Cependant cet avantage peu important se répartit avec quelques nuances à l'intérieur des arrondissements. Excepté le centre-ville qui, par la nature de sa population résidente présente une démographie particulière, deux arrondissements se distinguent par une relative faiblesse de la représentativité féminine, ce sont Moungali et Ouenzé. Par contre vient en tête Poto-Poto avec le plus fort pourcentage de femmes, puis suivent Makélékélé et Talangaï. Bacongo dénote d'un équilibre dans la répartition par sexe, on y trouve autant d'hommes que de femmes.

Le recensement de 1961 avait déjà révélé cette prédominance du sexe masculin mais fait remarquable c'est, qu'entre les deux recensements, la population féminine s'est crue de 1,2 % tandis que la population masculine en a perdu autant de sa valeur. En effet, en 1961 il y avait 51,5 % d'hommes et 48,5 % de femmes à Brazzaville. La comparaison avec les chiffres cités plus haut témoigne de cette augmentation.

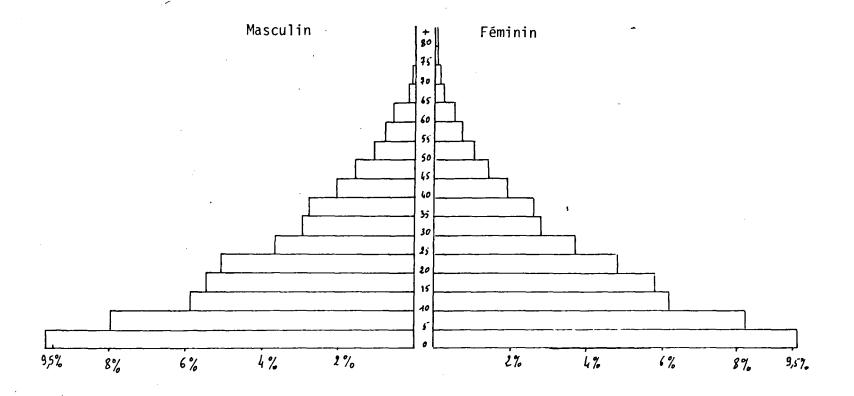


Fig. 8- PYRAMIDE DES AGES DE LA POPULATION URBAINE.

Source: Recensement 1974.

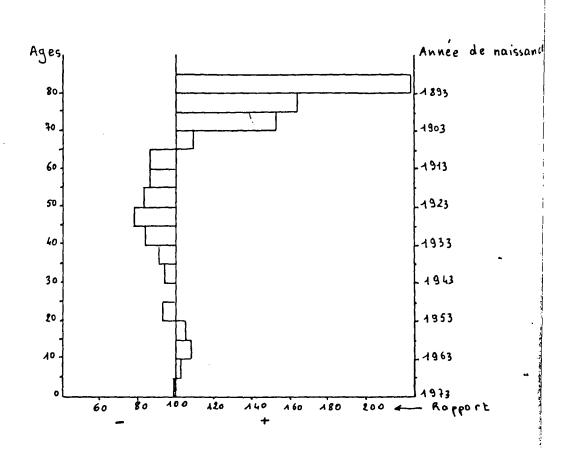


Fig. 9- RAPPORT DE FEMINITE SELON L'AGE (nombre de femmes pour 100 hommes).

B./_ PLUS DE FEMMES QUE D'HOMMES DANS CERTAINES CLASSES D'AGES.

Dans son ensemble la pyramide présente une forme régulière (Fig. 8) presque symétrique, avec une base élargie, effilée vers le sommet : c'est le schéma démographique de beaucoup de villes tropicales. Cependant dans les détails, cette pyramide laisse apparaître quelques irrégularités.

Aux âges élevés de la pyramide la forme est dissymétrique, due sans doute à la surmortalité masculine qui ampute plus sévèrement les générations de ce sexe. Quant au sexe féminin on remarque une légère échancrure dans les générations de 1908 à 1943, c'est la conséquence d'une faible immigration des femmes de cet âge à une période antérieure.

Nous avons calculé le rapport de féminité dans les diverses tranches d'âges, les valeurs obtenues nous ont permis de construire la figure 9, elle met en évidence la prédominance des femmes dans certaines classes d'âges. Signalons que le rapport de féminité est de 99,6 % à Brazzaville en 1974. Mais ce rapports'élève entre 109,9 et 224 pour les plus de 65 ans d'âge. On le retrouve encore relativement élevé dans les tranches de jeunes de 5 à 20 ans avec une valeur de 103,3 à 105,6.

C./- UNE POPULATION URBAINE JEUNE.

La figure D et le tableau 3 mettent en évidence un phénomène, celui de l'augmentation de jeunes éléments au sein de la population urbaine. Cela témoigne d'un dynamisme dans la natalité et l'attrait

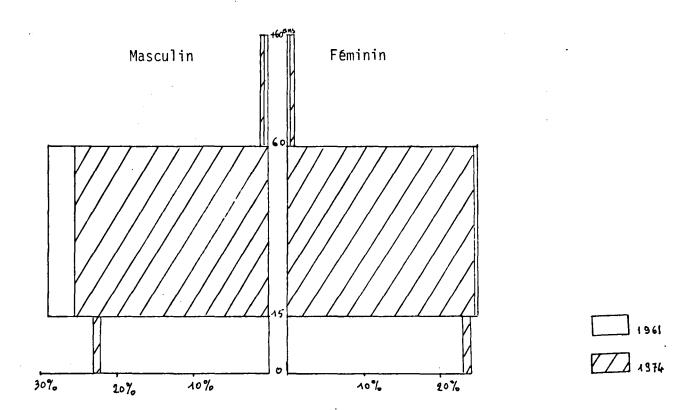


Fig. 10- EVOLUTION DE LA STRUCTURE PAR SEXE SELON LES GRANDS GROUPES D'AGES (1961-1974).

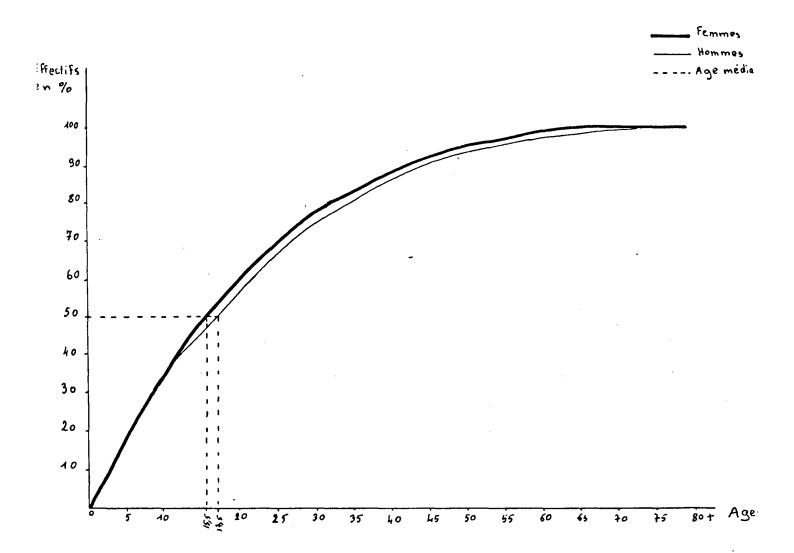


Fig. 11- COURBE CUMULATIVE DES STRUCTURES PAR AGE ET PAR SEXE.

Source : Recensement 1974.

que continue à exercer la ville sur la campagne.

Brazzaville est une ville de jeunes dans laquelle les classes d'âges de 0 à 19 ans sont en très forte proportion, elles représentent 58,8 % de la population urbaine, tandis que la moyenne congolaise pour cette même tranche d'âge est de 54,7 %. Brazzaville est à l'image même du règime démographique du pays.

Dans les statistiques du recensement de 1974, l'âge moyen de la population urbaine se situe à 19,5 ans. Quant à nous, nous avons calculé l'âge médian (Fig.11), il se situe à 15,5 ans pour les femmes et 17,5 ans pour les hommes. Il y a donc à Brazzaville 50 % de femmes qui ont moins de 15,5 ans et 50 % au-dessus de cet âge. Ceci nous donne une image plus précise du caractère jeune de la population urbaine.

Si l'on retient la classification des statistiques qui regroupe les individus de 15 à 59 ans dans les actifs, ceux-ci formeraient 50,2 % de la population urbaine, mais l'on sait que les jeunes poursuivent leurs études bien au-delà de 15 ans. En considérant la classe active à partir de 20 ans, il en résulte une faible proportion d'actifs soit 38,9 %. Si l'on compare Brazzaville et Dakar (1) de population plus ancienne, on compte dans cette ville 43 % de moins de 20 ans, 53 % de 20 à 59 ans et 4 % de plus de 60 ans.

Les données sur la structure par âge de la population urbaine sont inquiétantes. Elles laissent deviner les problèmes relatifs à la pression scolaire, à la formation, à l'emploi. Les femmes aussi sont

⁽¹⁾ M. SANTOS: Les villes du Tiers-Monde - éditions M. TH. GENIN PARIS 1972 - p. 69.

de plus en plus confrontées à ces problèmes, car le déficit du sexe féminin en milieu urbain tend à se résorber grâce à un équilibre dans le flux migratoire. Enfin, le gonflement de la population aux premiers âges de la pyramide montre la part de plus en plus importante de la natalité dans la formation de la population urbaine. C'est là un aspect du comportement démographique des habitants de Brazzaville.

/ HAPITRE IV

COMPORTEMENT SOCIO-DEMOGRAPHIQUE DES FEMMES

Sur les fiches d'enquête on n'avait pas demandé aux femmes de préciser le statut juridique sous lequel elles avaient contracté mariage : état civil ou coutumier. Nous pensons que pour les femmes interrogées à domicile les réponses transcrites par les enquêtrices ont considéré ces deux formes tandis que les femmes sabriées qui ont rempli ellesmêmes le questionnaire ont répondu sans doute, mariées à l'état civil. Par ailleurs il n'a pas été demandé aux femmes de nous dire si elles vivaient dans un ménage monogame ou polygame. Nous avons abandonné l'étude plus détaillée sur la natalité, car toutes les femmes n'ont pu nous donner d'une manière précise la date de naissance de leurs enfants.

A./- SITUATION FAMILIALE.

1°) Etat matrimonial des femmes.

Dans la population de femmes adultes enquêtées, il semble que le mariage soit de règle, car 18 % seulement y échappent. On trouve plus de célibataires chez les salariées soit 34 % contre 14 % chez les non-salariées. Les femmes célibataires sont jeunes, elles ont moins de 30 ans.

Les statistiques fournies par le recensement de 1974 affirment qu'il y aurait à Brazzaville quatre fois plus de femmes divorcées

que d'hommes divorcés. Ceci peut se comprendre par le fait que le remariage des hommes survient plus rapidement que celui des femmes. Les divorcées dans notre échantillon représentent 10,25 %.

Concernant les veuves, les chiffres de recensement indiquent qu'il y a dix fois plus de veuves que de veufs, quant à nous, avons relevé au cours de l'enquête 8 % de femmes dans cette situation. Elles ont la quarantaine et plus mais l'on a rencontré aussi quelques unes dans les tranches d'âges jeunes.

Les femmes veuves, divorcées ou célibataires constituent 36,25 % de notre échantillon, deux tiers d'entre elles ont une charge familiale et par conséquent sont chefs de famille. Concernant ces catégories de femmes, les statistiques de 1974 donnent des chiffres dans le même ordre : 40,16 % pour Brazzaville et 32,39 % pour le Congo.

Les femmes mariées, plus nombreuses, constituent 63,75 % des enquêtées. Les statistiques de 1974 fixent l'âge moyen des femmes au mariage à 20,4 ans et celui des hommes à 30,8 ans. Il y a à Brazzaville plus de femmes mariées que d'hommes mariés car l'homme peut se représenter 2, 3 fois devant l'officier d'Etat Civil sans répudier les précédentes épouses.

2°) Vivre la polygamie en ville.

Nous n'avons pas eu connaissance des études récentes sur la polygamie en ville mais elle révèlerait sans doute trois facteurs qui prédisposent l'homme à la polygamie en l'occurence, l'âge, le niveau des revenus, l'origine ethnique.

En effet, il y a des régions où la polygamie est plus fréquente que dans d'autres, l'homme qui émigre porte en lui tout un contenu socio-culturel qu'il essaie de reproduire dans le nouveau milieu où il se trouve transplanté. Certes il existe des polygames de tous âges, mais il semble qu'ils seraitarplus nombreux après la quarantaine, c'est ce que confirme d'ailleurs les résultats du recensement de 1974 qui donnent par exemple pour la tranche 45-49,15 % de polygames tandis que dans la tranche 25-29 ans ne compte que 3,7 %.

En milieu urbain il semble qu'on observe un déclin de la polygamie parmi les personnes à revenus modestes, tandis que paral-lèlement, elle augmenterait chez les personnes à revenus relativement élevés, tels que certains fonctionnaires ou indépendants. Pour l'homme qui vit en milieu rural avoir plusieurs épouses est une source de revenus, un signe de richesse. La femme représente une force de travail dont le partage du fruit s'effectue suivant les règles établies par la communauté. En ville il n'en est pas de même, le travail s'inscrit dans un nouveau contexte socio-économique qui change le sens du labeur de la femme et en modifie le rapport. Ainsi, avoir plusieurs épouses représente pour l'homme une charge très lourde que seuls des moyens substantiels peuvent permettre de loger, nourrir, soigner et éduquer une famille aux dimensions quelque peu élargies. Les conditions de vie que crée l'environnement urbain, implique de nouvelles relations, un nouveau style à pratiquer la polygamie.

Dans beaucoup de ménages on vit aujourd'hui la polygamie d'une manière différente. Pour l'homme, malgré les signes extérieurs qui garantissent son aisance economique, craint de supporter la lourde charge qu'implique l'entretien de plusieurs femmes et de leurs enfants. C'est ainsi que dans son choix il recherchera les femmes qui assurent elles-mêmes leur existence par un emploi salarié ou une quelconque activité. Si ce n'est pas le cas, il s'efforcera de lui trouver une place dans le secteur public généralement, ou lui affectera un petit capital pour lui permettre de se lancer dans le commerce. Avec ses revenus, la femme doit subvenir en partie ou totalement à ses besoins et à ceux de ses enfants.

Pour la femme, la manière de vivre la polygamie se rapproche de la conception occidentale, elle préfère être maîtresse qu'épouse, refuse de vivre sous le même toit que ses partenaires. C'est sang doute de cette dissociation de domicile qu'est né le nom de "bureaux". L'homme peut avoir un "2è bureau", "3è bureau" ... L'un d'eux en plaisantant a dit qu'il songerait bientôt à un ordinateur pour régler les passages chez chacune d'elles.

3°) L'emploi des maris.

Les résultats de nos enquêtes revèlent que près de la moitié des femmes salariées sont mariées à des fonctionnaires, soit48,5 %. Ils sont tout d'abord enseignants, puis assistants sanitaires, inspecteurs, médecins, ingénieurs, etc... En regroupant les agents des entreprises d'Etat, ceux des entreprises privées et les militaires, 95,50 % de femmes salariées ont épousé des hommes salariées contre 61,25 % chez les femmes non salariées.

Les femmes interrogées à domicile ne connaissent pas toujours l'emploi de leur mari, néanmoins pour celles qui ont su le dire, la profession d'enseignant a été la plus citéepuis infirmier, douanier, dactylo, mécanicien, chauffeur, planton, plombier ... Ceux qui travaillent dans les entreprises privées ou les entreprises d'État sont pour la plupart

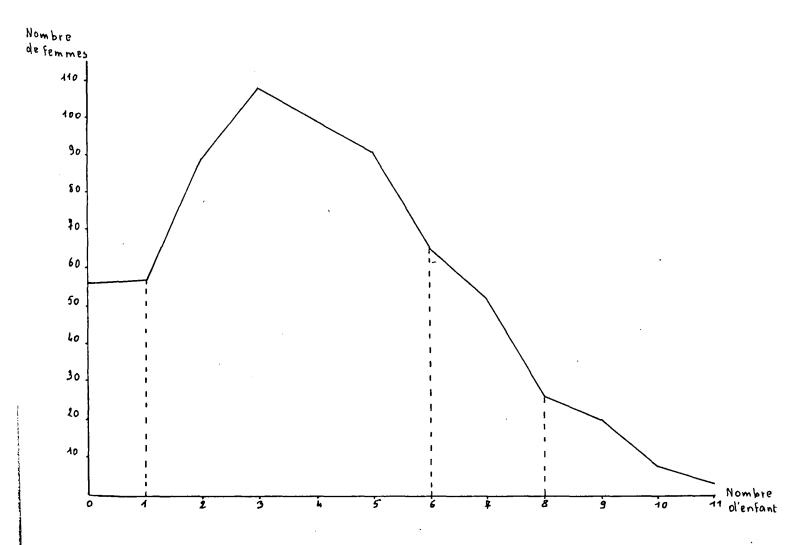


Fig. 12- COURBE DE FREQUENCE DU NOMBRE D'ENFANTS PAR FEMME.

Source : Enquêtes personnelles.

	- 20 ans	77 -07	25-29	30-34	35.38	77-07	67-57	50 - 54	55 amort	TOTAL
Pas d'enfant							1			8,50%
1 à 3 enfants		2.			and of the same					37,75%
4 à Fenfants					1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1		- - 5100 11-400	20. 00		44,50%
8 à 11 enfants					eg one of a	16 J. 18 16 16 16 16 16 16 16 16 16 16 16 16 16				9, 25%
	1,25%	10,50	23,50	18,50	13,75	13,75	8	6,50	4,25	100%

Fig. 13- PROPORTION DES FEMMES SELON LES CLASSES D'AGES ET LE NOMBRE D'ENFANTS VIVANTS.

Source : Enquêtes personnelles.

des ouvriers qualifiés et quelques manoeuvres. Seules les femmes non salariées ont épousé des artisans tels que tailleur, réparateur, menuisier maçon ...

La faible proportion de femmes mariées à des cadres d'entreprises privées, s'explique par le fait que ces entreprises appartiennent à des expatriés, les cadres congolais y sont en nombre restreint.

B/- LES FEMMES FACE A LA NATALITE.

1°) Nombre d'enfants par femme.

Nous avons établi une courbe de fréquence du nombre d'enfants par femme enquêtée, afin de définir les limites des classes (Fig. 12). Les coupures obtenues sont les suivantes, 0, 1 à 5, 6 à 7, 8 à 11. Délibérément nous avons renoncé à cette méthode plus rationnelle pour préférer des classes choisies d'une manière peu rigoureuse mais qui à notre avis reflètent les différentes attitudes d'hommes et femmes par rapport au nombre d'enfants. (Fig. 13)

Ne pas avoir d'enfants est une calamité, une infirmité qui marginalisent certaines femmes. L'affirmation de leur existence est liée à leur capacité de produire des enfants. Dans notre échantillon les femmes sans enfants représentent 8,5 %. Dans la catégorie des mères de 1 à 3 enfants, soit 37,5 %, le sentiment qui s'en dégage est celui de l'insuffisance. D'ailleurs on le remarque dans leur réponse verbale "j'ai,1, 2, 3 enfants seulement". Si au cours d'une conversation elles omettent de ponctuer la réponse par ce dernier mot, l'interlocuteur s'en chargera. L'adverbe "seulement" témoigne de l'inachèvement d'une oeuvre en cours. A partir de 4 enfants, on pose sur la femme un regard différent qui pourrait être traduit par "c'est déjà pas mal" et lorsqu'elle a 6, 7 enfants, sa réputation n'est plus à en douter, elle a fait preuve de ses capacités de reproductrice. Dans notre échantillon c'est la catégorie la plus représentée soit 44,50 %, enfin la dernière classe des mères de 8 à 11 enfants, celles qui ont "travaillé" pour le mari et la famille, méritent de tous l'admiration, c'est la vraie "mama ya bana", entendez "mère des enfants". Signalons que jusqu'à présent toutes les femmes ou presque, qui ont obtenu des décorations, sont des mères de 10 enfants et plus. Dans notre échantillon 9,5 % sont des mères de 8 à 11 enfants.

A propos des classes d'âges, la tranche 25-29 ans regroupe l'effectif le plus élevé de mères d'enfants soit 23,50 %,principalement des mères de 1 à 3 enfants et de 4 à 7 enfants. Le recensement de 1974 attribue aux femmes de cet âge le taux de fécondité le plus élevé soit 268,9 %, alors que la moyenne est de 196 %.

Les femmes de 30-34 ans sont les plus nombreuses à avoir 4 à 7 enfants, tandis que les mères de 8 à 11 enfants ont entre 35 et 49 ans. L'exploitation des fiches revèle également que Ouenzé compte le plus grand nombre de femmes ayant une famille nombreuse.

Quelques chiffres fournis par le recensement de 1974, nous permettent de faire des comparaisons : le nombre moyen d'enfants par femme est de 4,98 à Brazzaville, 3,2 dans la région du Pool, 2,76 pour l'ensemble du pays. On constate que la natalité est plus élevée en ville qu'à la campagne.

Nore d'enft	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
maternites					<u>-</u>	ļ	<u> </u>		3	
٨										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10								and the second		
11										
12		:								
13				 						
14										
15										
TOTAL	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

= 10°/o

Fig. 14- NOMBRE D'ENFANTS VIVANTS ET NOMBRE DE MATERNITES.

Source : Enquêtes personnelles.

2°) Nombre de grossesses et nombre d'enfants restés vivants.

Nous n'avons pas demandé aux femmes des détails sur les accidents de grossesse, ni sur la mortalité qui a frappé leur descendance, c'est une lacune. La question a porté simplement sur la fréquence de maternités des femmes de Brazzaville.

Sur l'ensemble des femmes enquêtées nous avons obtenu la proportion de 43 % d'entre elles ayant un nombre d'enfants inférieur au nombre de grossesses. Nous ne savons pas ce que cela représente, par défaut de comparaison. Mais nous savons que la mortalité infantile reste encore élevée, 60,4 % à Brazzaville. Les taux sont analogues dans d'autres villes africaines telles Dakar 62,7 % en 1972, Lagos 58 % en 1969 (1).

Lorsqu'on examine le graphique (14) sur le nombre d'enfants et le nombre de grossesses contractées, on constate que l'écart des deux nombres se situe entre 1 et 4. Cela signifie qu'une mère par exemple a pu porter 7 à 10 grossesses pour avoir 6 enfants. Le graphique nous montre également que les accidents de grossesse ou la mortalité infantile augmentent avec le nombre de grossesses. En effet, chez les primipares la proportion de femmes ayant un nombre égal aux grossesses est de 70 %, tandis que chez les multipares, elle tombe à 46 % pour les mères de 8 enfants, 37 % pour les mères de 10 enfants.

Nous avons recherché quelques facteurs pour expliquer ce phénomène mais les variables en présence ne sont pas suffisamment discriminatoires. En retenant toutefois le lieu de naissance de la mère, 60 %

⁽¹⁾ Annuaire démographique ONU 1973.

de femmes natives contre 54 % de femmes immigrées ont un nombre d'enfants égal au nombre de grossesses. Notons aussi que c'est parmi les immigrées qu'on rencontre le nombre de grossesses le plus élevé entre 12 et 15 soit des écarts de 4 à 6.

3°) Nombre d'enfants vivants et nombre d'enfants souhaités.

Exceptées les mères de 7 à 9 enfants où la proportion de satisfaites atteint 42 à 50 %, la majorité des femmes désire avoir plus d'enfants qu'elles n'en ont. Les femmes qui ont 1 ou 2 enfants et dépassé l'âge de procréer, constituent la majeure partie de celles qui auraient souhaité en avoir 10. Le chiffre le plus fréquemment cité par les mères de 3 à 4 enfants est 6. Ensuite c'est le chiffre 10 par les mères de 8 à 9 enfants, celles qui ont 5 à 6 enfants souhaiteraient en avoir 8. Les jeunes de 25-30 ans sont les plus nombreuses à n'en désirer que 5. On constate par ailleurs quele nombre d'enfants désirés porte souvent sur des chiffres paires, 6, 8, 10.

Cependant quelques femmes en nombre insignifiant bien sûr, 1 %, auraitmsouhaité avoir moins d'enfants. C'est le cas de l'une d'elles, salariée de 37 ans mère de 10 enfants avec un revenu de 15.000 F.CFA par mois, aurait désiré n'avoir que 4 enfants. Une autre, non salariée de 30 ans a eu 7 enfants selon le voeu de son mari alors que 4 lui auraient suffi.

Sur beaucoup de fiches on a remarqué que le nombre d'enfants désirés n'était pas le fait du hasard mais exprime souvent le

souhait des femmes de reconstituer l'effectif de leur progéniture. Ainsi cette mère de 12 enfants dont 5 décédés souhaiteraile avoir 5 autres pour rétablir le nombre initial.

A propos du nombre d'enfants désirés nous n'avons remarqué aucune différence entre les réponses de femmes mariées ou célibataires, des femmes salariées ou non. Il semble que le désir des femmes de mettre au monde beaucoup d'enfants soit motivé par 3 raisons. Tout d'abord en s'assurant une descendance nombreuse, la femme garantit ses vieux jours, c'est en sorte une assurance-vieillesse qu'elle espère voir fonctionner dans les années à venir. Avoir beaucoup d'enfants c'est aussi pour la femme un moyen de nouer de solides liens avec un homme, en prenant ainsi racine elle espère être à l'abri d'une répudiation éventuelle. Enfin aux yeux de la société, la femme existe pour sa capacité d'enfanter, elle veut assumer au mieux cette fonction.

En conclusion les femmes de Brazzaville sont pour des familles nombreuses quelles que soient leurs conditions socio-économiques. Mais pour les femmes salariées le problème de la garde des enfants commence à se poser avec acuité.

/ HAPITRE V

AUTRES CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION FEMININE.

A./- NIVEAU D'INSTRUCTION.

1°) Les analphabètes.

Elles représentent près de la moitié de l'ensemble des femmes enquêtées, soit 49,50 %. Mais on ne les rencontre que dans la catégorie des non salariées ou elles forment 61 % de ce sous ensemble. C'est parmi les immigrées qu'on compte le plus d'anaphabètes 70 % contre 39,5 % chez les natives.

L'analphabétisme est un effet d'âge, plus on monte vers les âges avancés de la pyramic'e plus il y a de femmes analphabètes.

Dans la répartition spatiale de ce fléau on constate que c'est dans les quartiers anciens, Poto-Poto en tête puis Bacongo où l'on rencontre le plus de femmes analphabètes. Le quartier où l'on en compte le moins est un quartier relativement récent, Makélékélé. Les autres quartiers ont une position intermédiaire.

2°) Les scolarisées.

a) Niveau primaire.

On compte 29,5 % de femmes ayant ce niveau, surtout des salariées. Les classes fréquentées vont du cours élémentaire au cours

moyen et pour les femmes non salariées du cours préparatoire au cours moyen. Les femmes de ce niveau se répartissent dans toutes les classes d'âge.

b) Niveau secondaire.

La proportion diminue par rapport au primaire, 20 % seulement de femmes enquêtées ont le niveau du secondaire. L'essentiel est constitué par les femmes salariées soit les deux-tiers. Les niveaux des cours qui regroupent le maximum de femmes salariées sont d'abord 4è - 3è, puis 6è-5è et enfin lère. Les non salariées se sont arrêtées en 3è. L'âge limite de toutes ces femmes est la quarantaine.

c) Niveau supérieur.

Un nombre insignifiant de femmes présente ce niveau, pour la plupart n'ont pas terminé leur cycle universitaire et ont été versées dans la production après un ou deux ans d'études supérieures. Ces femmes sont jeunes, elles ont moins de 35 ans.

3°) Comparaison de la population féminine et la population masculine.

Nous avons établi cette comparaison à partir des chiffres disponibles dans les recensements de 1961 et 1974.

Dans la population de Brazzaville âgée de 15 ans et .plus, les hommes analphabètes représentent 17,5 %, les alphabétisés .82,5 % tandis que chez les femmes, les chiffres sont de 41,1 % et 58,9 %. L'analphabétisme frappe donc d'abord les femmes.

En 1961, ces proportions étaient plus élevées, on comptait 51,3 % d'analphabètes de sexe masculin et 89,3 % de sexe féminin. Cette diminution de l'analphabétisme serait plutôt un effet de génération que l'action du service d'alphabétisation auprès des adultes. En effet, les jeunes de moins de 15 ans ont été progressivement scolarisés depuis l'Indépendance et surtout depuis la nationalisation de l'enseignement en 1965. Le Congo atteint actuellement le taux de scolarisation le plus élevé d'Afrique soit près de 100 %.

La population de Brazzaville âgée de 15 ans et plus, tous sexes réunis, et ayant le niveau du secondaire, représente 30 %. Seul pour le sexe masculin la proportion de 2 % a été donnée dans le niveau supérieur, celle des femmes étant négligeable.

B./- POPULATION ACTIVE FEMININE.

Elle a connu une augmentation entre 1961-1974 de 10,5 %, tandis que les hommes ont perdu dans le même temps 19,8 %. La population active féminine comportait en 1961, 1,2 % de salariées contre 10 % d'indépendantes essentiellement dans le commerce, ces chiffres passaient en 1972 à 4,2 % et 12,2 % (1). La comparaison n'a pu être faite avec l'année 1974 car les statistiques ne différencient pas ces deux catégories.

Il en est de même pour les inactives, le recensement de 1974 n'en donne pas la composition telle qu'elle apparaît dans les recensements de 1961 et 1972. En effet en 1961, les femmes au foyer ou "ménagères"

⁽¹⁾ H. BERTRAND : Le Congo - Formation sociale et mode de développement économique - Maspéro - 1975

terme utilisé dans les manuels, représentaient 86,8 % et en 1972, 55 %. Parallèlement la part des élèves et étudiantes est passée de 2 % à 11 %.

Le concept de la population active tel qu'il est défini pour les populations des pays développés et qui tient compte de la nature, du rendement, de la finalité de l'activité, est difficilement applicable aux femmes africaines en général, et à celles de Brazzaville en particulier, car elles ne répondent pas aux normes internationales des personnes actives au travail.

Ce sont précisément les femmes non actives classées dans la catégorie "ménagères" mais qui visiblement mènent une activité non recensée comme telle, qui forment l'essentiel de notre échantillon. Nous leur avons posé la question de savoir si elles se considéraient comme femmes actives au travail.

Les 508 femmes qui ont répondu à cette question se départagent de la manière suivante: 74 % définissent leur activité comme étant professionnelle parce que les revenus qui en découlent leur permettent de vivre, tandis que 26 % ne se considèrent pas comme femmes exerçant une activité professionnelle parce que les gains obtenus sont insuffisants. Dans le premier groupe on rencontre principalement les femmes chefs de famille, c'est-à-dirè les veuves, divorcées, célibataires, celles qui ont un mari retraité ou chômeur, bref, celles de qui dépend la survie du ménage grâce aux revenus que procure l'activité exercée. Dans le deuxième groupe dominent les femmes sans enfants, quelques femmes mariées, celles qui considèrent leur revenu marginal parce qu'il ne sert pas pour l'essentiel à l'entretien du ménage et des enfants. Entre ces deux groupes de femmes apparaît

la notion de la motivation au travail. La définition qu'elles donnent de la femme active n'est pas liée à la nature de l'activité mais à la masse de revenus que cette activité procure ou non.

A propos de la population active féminine, on lit ce commentaire dans les brochures du recensement de 1974, "la contribution des femmes à l'activité économique de Brazzaville est encore faible ... 21,9 % seulement sont disponibles pour l'activité productrice contre 74 % chez les hommes ...".

L'étude menée auprès des femmes qui exercent une activité à Brazzaville fournira peu de chiffres précis, mais nous permettra d'évaluer dans l'essentiel le niveau de participation des femmes à l'économie urbaine.

 EUXIEME) ARTIE

ASPECTS DES ACTIVITES DES FEMMES DANS L'ECONOMIE URBAINE

Brazzaville est une ville qui produit peu. Son économie est axée sur l'approvisionnement de sa population grâce aux courants d'échanges qu'elle entretient avec l'arrière-pays pour la production vivrière, et l'Europe pour les biens manufacturés. La majorité des femmes actives exercent dans le commerce de détail, une minorité depuis peu est apparue dans le commerce d'importation. Les salariées représentent une faible proportion de la population féminine et occupent des emplois non directement productifs. Les revenus provenant des activités des femmes, permettent à une frange de la population de survivre en milieu urbain.

. 7																													
Motifs en % Situa- cion matri- coniale	å ses besoins e à ceux des en- fants.					ider s		pa-		npléte re du			pen	oir sondanco	son in ce fin	nan-	Assurité divor veuv	S'é	épano	ouir		C'est la mode				TOTAL			
	Sal	lariées	S Con	mmer.	. Sal	ar.	Com	Commerç.		ar.	Com	Commerç		lar.	Comm	aerç	. Sal	lar.	Com	merç.	Sal	ar.	Comme	erç.	Sala	ir.	Commerç		ŀ
	N.	. I.	N.	I.	. N.	I.	. N.	Ι.	N.	I.	N.	I.	N.	I.	. N.	I.	N.	I.	N.	I.	N.	I.	. N.	[I.	. N.	I.	N.	I.	
Mariée	*	3,5	5,5	17	4,5	4,5	2,5	3,5	10	13,5	6,5	23	3,5	0	1,5	4	2	9	1,5	3,5	2	2	0	*	0	0	0	0	
Divorcée	3,5	5 6	2	5	0	0	0	1,5	0	0	*	0	0	0	0	0	0	0	*	0	*	0	*	0	0	0	0	0	
Veuve	3	0	2	6,5	5 0	0	0	*	0	0	0	0	0	0	*	0	0	0 ,	, 0	*	0	0	0	1	0	0	0	0	,
Célibataire	9	12	3,5	9	3,5	4,5	*	*	0	*	*	0	0	0	0	0	0	*	0	0	2	2	*	1	0	0	0	0	
TOTAL SALARIEES	· _	37 %			1	17 %			23	3,5 %		<u></u>	3	3,5 %			1!	1 %		:	8	3 %			(0 %			100 %
TOTAL COMMERCANTES			50,	,5 %		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	7	7,5 %			29	,5 %			5,5	5 %		<u>-</u>	5	5 %			2	%			0	0 %	100 %

N : Natives I : Immigrées ★ : Pourcentage insignifiant

// HAPITRE I

POURQUOI CERTAINES FEMMES DE LA VILLE TRAVAILLENT-ELLES ?

A cette question, la totalité de notre échantillon a répondu, soit 655 femmes. La question à éventail que nous leur proposions comprenait 6 réponses parmi lesquelles elles devaient en choisir une.

Pourquoi certaines femmes travaillent-elles ? La majorité des réponses, soit 95 % des femmes, indiquent comme raison principale une nécessité économique. Nous distinguerons, tout d'abord, celles qui travaillent pour entretenir leur foyer, soit en apportant un complément de revenus au ménage, soit parce qu'elles sont seules à nourrir leurs enfants et, ensuite, par ordre de fréquence, les autres raisons. (Tableau 4)

Dans ce premier groupe cité, on trouve 37 % de salariées et 50,5 % de non-salariées. Ce dernier chiffre nous a paru excessif à la première lecture et nous avons douté un moment de sa véracité. Ce n'est qu'en réunissant les éléments explicatifs que cette proportion nous a paru peu à peu refléter la réalité. Le premier élément pourrait être la polygamie, même si nous avons dit précédemment qu'elle semblait régresser dans les couches sociales les moins favorisées, elle est cependant toujours présente. Dans un ménage polygame, chaque co-épouse est tenue de nourrir et vêtir ses enfants, non pas seulement parce que ce rôle lui incombe tra ditionnellement mais surtout parce que le salaire du mari n'est plus en mesure de supporter une telle charge. La femme se trouve alors dans l'obligation d'exercer quelqu'activité qui lui permettrait de pallier ce manque. En outre, on assiste à une démission de plus en plus fréquente des pères devant leurs responsabilités., laissant ainsi aux mères seules l'entretien de leurs enfants. Une autre explication est apportée par la comparaison de la proportion 50,5 % avec celle obtenue dans

l'étude des emplois des maris en première partie. En effet, nous avons relevé que 17,5% de femmes non salariées étaient mariées à des hommes retraités, chômeurs ou artisans, catégories sociales dont les revenus ne sont pas assurés ou insuffisants. Par ailleurs, parmi les femmes non salariées, il y a des célibataires, des divorcées et des veuves qui, pour la plupart, ont une charge familiale; elles représentent 32%. En faisant la somme de ces derniers chiffres, nous obtenons exactement 50,5%, soit la proportion de femmes qui ont répondu détenir seules la responsabilité de la subsistance de la famille.

L'origine géographique des femmes non salariées apporte un élément de différenciation assez significatif . En effet, les femmes mariées nées dans les régions forment le groupe le plus important de celles qui nourrissent elles-mêmes leurs enfants, elles sont 17%.

Quant aux femmes qui contribuent avec le mari aux dépenses familiales, elles sont toujours plus nombreuses parmi les non salariées et, encore une fois, les femmes nées dans les régions et habitant la ville forment l'essentiel de cette catégorie.

Pour conclure sur ces premières réponses données par les femmes, nous pouvons dire que les non salariées sont plus nombreuses à assumer seules l'existence matérielle de leur progéniture. Il est regrettable que l'enquête dont le Service de la Statistique se propose de réaliser, n'ait pas encore eu lieu; cette étude nous aurait permis, sans doute, d'apprécier la part apportée au budget familial respectivement, par les salariées et non salariées, proportionnellement à leurs revenus.

Une troisième préoccupation des femmes, toujours pour des raisons économiques, c'est l'aide qu'elles apportent à leurs parents.

Il faut l'entendre dans le sens élargi de la famille africaine. C'est le cas de 17% de femmes salariées et 7,5% de femmes non salariées. Ici, l'écart est remarquable et cela pourrait s'expliquer par le fait que la rémunération régulière des salariées leur impose plus d'obligations vis-à-vis de leur famille. Dans l'ensemble, toutes les femmes qui ont donné cette raison ont peu d'enfants. On remarque, en outre, que les divorcées et les veuves, quelle que soit leur catégorie, ne sont pas soumises à cette obligation.

Ces mobiles que nous venons d'évoquer font l'unanimité des femmes, mais sur ceux qui vont suivre l'ordre d'importance sera légèrement différent selon qu'il s'agira d'une femme salariée ou non.

Voici comment les salariées classent leurs autres préoccupations : elles travaillent pour se prémunir contre les risques du divorce
ou les incertitudes d'une vie de veuve; ensuite, elles recherchent dans le
travail salarié un épanouissement de leur personnalité et, enfin, une indépendance financière vis-à-vis du mari. Dans un ordre différent, les femmes
non salariées ont classé d'abord l'indépendance financière ainsi que la
sécurité en cas de divorce ou de veuvage et, enfin, l'épanouissement dans
le travail.

En ce qui concerne l'épanouissement des femmes dans le travail, la majorité de celles qui y ont répondu n'ont pas d'enfants.

Signalons que le terme "s'épanouir" a valu bien des difficultés aux enquêtrices pour la traduction en "lingala" et "munukutuba".

La faible proportion de femmes qui ont répondu travailler

pour acquérir une indépendance financière est surprenante; nous pensions que c'était là une des motivations principales, or, il n'en est rien. En effet, les femmes salariées, par leur statut, acquièrent automatiquement une indépendance financière qu'elles n'ont plus à rechercher. Pour les non salariées, la question ne se pose pas car l'on sait qu'en milieu traditionnel les femmes ont toujours disposé du fruit de leur travail. Ce qui serait intéressant de connaître c'est la somme d'argent qui leur revient en propre après avoir effectué toutes les dépenses familiales.

A propos du divorce et du veuvage, l'exploitation des fiches révèle que les femmes non salariées ont fait cocher à la fois les cases indépendance financière et sécurité. On peut interpréter que, pour ces femmes, l'indépendance n'est pas une fin en soi mais un moyen pour atteindre un but, celui de se prémunir contre les aléas du divorce ou du veuvage. Car la mort d'un époux signifie souvent pour beaucoup de veuves et d'orphelins la dépossession des biens; quant au divorce, il se déroule généralement dans des structures qui ne sont pas disposées à défendre les droits de la femme.

Enfin, la dernière réponse que nous proposions n'a obtenu aucun suffrage : les femmes ne travaillent pas pour suivre un courant de mode.

Cette étude qui n'a concerné que les femmes, dénote l'indigence des opinions masculines. Nous avons néanmoins rencontré quelques
hommes qui nous ont donné leur avis sur les activités de femmes non salariées.
Voici, regroupées en quatre idées maîtresses, leurs réactions :
- "Toutes les femmes n'ont pas besoin de travailler, surtout lorsqu'elles
sont mariées. Si elles font du commerce, par exemple, ce n'est pas par nécessité mais pour l'activité même du négoce".

- "Les femmes qui pratiquent le commerce le font simplement pour s'occuper. Leur chiffre d'affaires est si dérisoire qu'on ne peut pas les prendre au sérieux".
- "Bien des femmes se mettent à faire du commerce après "un coup dur" tel que décès du mari ou répudiation; avant cela, elles n'y songeaient pas.

 Mais ces femmes, après leur choc émotionnel, réussissent mieux que d'autres parce qu'elles sont motivées".
- "Le petit commerce de nos femmes est indispensable. Par exemple, pendant la période où nos salaires subissaient des abattements, sans leurs petits gains, bien des familles n'auraient pas tenu longtemps".

Ces opinions ne peuvent être généralisées; elles n'ont qu'une valeur indicative.

Rechercher avec les femmes non salariées leurs différentes motivations sur le travail a été un exercice auquel elles se sont prêtées avec beaucoup d'attention. Ce qui nous a paru très significatif de l'intérêt qu'elles portaient à cette étude est que, spontanément, à la fin de l'interview, un grand nombre d'entre elles sont revenues à la charge. Elles ont voulu livrer le fond de leur pensée avec leurs propres mots, comme si les réponses à éventail que nous leur proposions n'exprimaient pas fidèlement ce qu'elles ressentaient. Chaque femme a donné deux, trois raisons et plus, cela aussi semble important car, différent de notre méthode. Voici ce qu'elles nous ont dit, traduit littéralement :

Pourquoi la femme travaille-t-elle ?

- "La femme ne doit pas rester là à attendre l'argent du mari".

- "Et puis, il faut toujours avoir quelque chose à tenir dans la main. Avoir les mains vides, c'est triste".
- -" Ici en ville, il faut sortir de l'argent chaque jour pour manger, boire, s'habiller, se loger. Que faut-il faire sinon travailler".
- "La vie a trop augmenté; alors il faut se débrouiller pour vivre sinon qui s'occuperait de nos enfants ?".
- "La femme ? Elle a toujours travaillé; elle ne peut rester sans rien faire ...".

C'est parce que le sujet a été repris avec insistance par les femmes et surtout fascinée par leur spontanéité, que nous avons voulu reprendre l'analyse à partir de leur réflexion. Cela ne modifie en rien celle que nous avons faite précédemment mais plutôt la complête.

"La femme a toujours travaillé". C'est vrai qu'en milieu rural l'agriculture vivrière est entre les mains des femmes. Dans le cadre traditionnel, la femme est au sein de la famille, productrice et consommatrice. Elle possède des champs dans lesquels elle cultive tout ce dont la famille a besoin pour se nourrir. Elle vend le surplus de sa production d'où elle tire quelques bénéfices. Ce petit pécule qu'elle constitue, elle en dispose librement. Le mari ne lui en demande aucun compte : elle peut donner à ses parents, faire de petits achats pour ses enfants, rétribuer le mari pour sa participation à l'abattage de gros arbres dans son champ ou le garder pour elle-même, c'est son droit.

"... Avoir les mains vides, c'est triste" disent les femmes. C'est vrai lorsque le couple s'installe en ville, la possibilité d'un travail agricole disparaît pour la plupart des femmes et elles perdent par là même, leur autonomie financière. En milieu urbain, la femme au sein de la

famille devient essentiellement une unité de consommation. L'homme est tenu de la nourrir, de la vêtir; elle est prise totalement en charge par lui et cela constitue souvent un frein à l'élévation du niveau de vie de la famille. Lorsque la femme ne travaille pas, le maintien du pouvoir d'achat pour l'essentiel de la vie quotidienne est compromis. Les premières victimes de cette situation socio-économique sont les enfants. La femme en est consciente, alors ... "elle se débrouille" ...

Pour mieux apprécier la place et le rôle des activités dans lesquelles les femmes se débrouillent, pour cerner les secteurs où sont employées les femmes salariées, il nous a paru utile de donner brièvement quelques caractéristiques du milieu dans lequel tout ceci se réalise, c'est-à-dire l'économie urbaine.

CHAPITRE II

BREF APERCU DE L'ECONOMIE URBAINE

A./- BRAZZAVILLE, UN GRAND MARCHE DE PRODUITS VIVRIERS

La présence de cultures vivrières est, à Brazzaville, un aspect très courant du paysage urbain. Des parcelles éparses de maïs, d'arachides, d'oseille, de gombos ... apparaissent çà et là à l'intérieur des concessions, sur les bas-côtés des établissements administratifs, sur des terrains vagues et inoccupés. A la périphérie de la ville, on trouve des blocs plus compacts formés par les cultures maraîchères. Bien que la population urbaine maintienne encore l'activité agricole, les "espaces ruraux" en ville sont en nette régression.

En effet, en 1957, les cultures en zones intramuros occupaient 70 ha (1); malgré l'absence de chiffres pour la période actuelle, on constate que les constructions nouvelles envahissent l'aire occupée autrefois par les cultures. A Talangaï, pour permettre l'implantation d'une usine et la réalisation d'autres projets économiques, les terres de maraîchage ont été réquisitionnées. Le centre maraîcher de M'Pila, le ravin de la Glacière, le ravin du Tchad sont occupés par des habitations. Après les travaux d'assainissement sur la M'Foa, les berges autrefois inondables sont aujourd'hui loties. De ce fait, l'activité agricole urbaine se trouve ainsi refoulée hors des limites urbaines, ce qui oblige la population qui s'y consacre de parcourir de longues distances pour travailler.

⁽¹⁾ P. VENNETIER cité par A. AUGER in Kinkala, étude d'un centre urbain secondaire au Congo-Brazzaville - ORSTOY, 1973 - p 96

Les statistiques sur la population agricole en milieu urbain sont quelque peu surprenantes : en 1961 (1), la population masculine de plus de 15 ans occupée à cette activité était de 4,9%; en 1972 de 2,6%, en 1974 de 4,9%. Quant à la population féminine, les chiffres de 1961 ne sont pas connus mais, en 1972, on estimait à 4,2% et en 1972 à 2,1% la proportion d'agricultrices au sein de la population urbaine. Dans l'ensemble, ce sont des proportions relativement faibles; à titre de comparaison, on comptait en 1961 (2), parmi les hommes à Dakar 14,7% d'agriculteurs urbains et 12% à N'Djame na.

Il existe peu de statistiques sur la consommation urbaine en produits vivriers, toutefois, connaissant la consommation de manioc par adulte, 428 Kg/an (3), il est possible d'évaluer les besoins annuels de l'ensemble de la population à 100.000 t.(4). Une enquête de l'INSEE en 1959 concluait que le brazzavillois ne consommait que 18 Kg/an de légumes; en se référant à cet indice, les besoins annuels de la population pourraient être de 4.000 tonnes. Or, la production des centres maraîchers, y compris celui de Kombé situé à 16 km de la ville, est de 625 à 700 t/an (5), soit environ 1/6 de la consommation urbaine.

La croissance rapide de Brazzaville, la faible production vivrière urbaine et, surtout, l'augmentation de consommateurs non producteurs ont suscité un développement d'activités liées au ravitaillement vivrier de

la capitale.

⁽¹⁾ Recensement général de la population en 1974.

⁽²⁾ P. VENNETIER: les villes tropicales, MASSON 1976 - p 123

⁽³⁾ Chiffre retenu par le Ministère du Travail pour l'établissement du salaire minimum interprofessionnel garanti, à partir du budget type minimum. Cité par A. AUGER: Kinkala, un centre urbain secondaire ORSTOM, 1973 p 96

 ⁽⁴⁾ Calculé sur 227 010 unités de consommation, puis arrondi; + 15 ans = 1 u.c.,
 - 15 ans = 1/2 u.c.

⁽⁵⁾ Source : service agronomique (DAE) 1978.

Ce ravitaillement a été rendu possible grâce à l'existence d'un réseau de voies de communication rayonnant de Brazzaville vers les régions de l'intérieur du pays, créant ainsi un courant d'échanges réguliers entre les producteurs ruraux et les citadins chargés de la commercialisation au sein d'un secteur non structuré.

C'est par la voie d'eau qu'on atteint les régions les plus éloignées au nord du pays, acheminant vers la ville toute la production de poisson fumé qui y est consommée. Le poisson frais du fleuve est pêché dans les eaux proches de la ville. De la façade maritime arrive, en wagons frigorifiques, le poisson de mer. Consommé frais, fumé, séché, salé, le poisson est un aliment essentiel dans le régime alimentaire du citadin car il en constitue la source principale de protéines. A Brazzaville, la consommation de poisson est de 50 Kg/an/personne, à Pointe-Noire de 65 Kg/an tandis que la moyenne nationale est de 39,4 Kg/an (1)

Les régions du sud jouent un rôle appréciable dans l'approvisionnement de la ville; parcourues par la voie ferrée et la route, relativement proches de la capitale, elles y acheminent un grand volume de vivres frais : agrumes, mangues, sa fous, annanas, bananes, légumes ...

L'apport des régions du sud en manioc roui, en pain, en tubercules, en farine est encore important mais n'est plus exclusif. Les régions du nord sont, elles aussi, de plus en plus sollicitées. Le manioc, aliment de base du congolais, est la denrée qui emprunte tous les moyens de communication.

Les consommateurs trouvent sur les marchés urbains une grande quantité de légumes et de fruits locaux, mais il y a aussi une variété

⁽¹⁾ P. VENNETIER: Les villes tropicales, op. cité - p 129

de produits alimentaires consommés par la population qui ne sont pas produits au Congo mais importés de l'étranger.

B./- UNE ECONOMIE TOURNEE VERS L'EXTERIEUR

1° LE COMMERCE D'IMPORT-EXPORT

L'activité commerciale de la ville marque de sa vitalité le paysage urbain, et tient une place de choix dans l'économie de Brazzaville. Dans le pays, cette activité a connu plusieurs phases liées les unes aux autres et que nous rappellerons brièvement.

L'économie de traite (1) instaurée pendant la période de domination étrangère fut l'une des formes de commerce que pratiquaient les grandes maisons coloniales en drainant vers l'Europe les produits de traite : arachides, palmistes, cacao ... et en répartissant sur tout le territoire les marchandises importées, constituées essentiellement de tissus, alcools, quincailleries, conserves. L'argent que les factories versaient pour l'achat des produits leur revenait presque aussitôt par le biais du commerce de distribution. A la veille de l'Indépendance, les grandes maisons coloniales, pour des raisons que nous ne pourrons expliciter, renoncent à toute activité de traite et viennent attendre les hommes en ville (2) Elles se spécialisent dans la distribution et, principalement, dans la vente en gros et demi-gros, approvisionnant ainsi les magasins, boutiques, des vendeurs Ouest-africains, Libánais, Congolais. Ces maisons, au nombre de trois, assurent à elles seules plus de la moitié des ventes des produits importés. Ce sont la SCKN (Société

⁽¹⁾ S. AMIN et C. COQUERY-VIDROVITCH: Histoire économique du Congo 1880 - 1968 - Ed. Anthropos 1969

⁽²⁾ H. BERTRAND: Le Congo; op cité, p 235

Commerciale du Kouilon-Niari), la CCSO (Compagnie Commerciale de la Sangha et de l'Oubangui), la CFAO (Compagnie française pour l'Afrique occidentale), des filiales de grandes firmes internationales.

Pour combler le vide occasionné par le départ des grandes maisons commerciales au niveau régional, l'Etat crée, en 1965, l'OFNACOM (Office National de Commerce) dans le but de pourvoir la population en produits de première nécessité. En même temps, le monopole d'importation lui est octroyé afin de concurrencer les grandes maisons commerciales par une politique d'abaissement des prix. L'OFNACOM a le monopole d'importation de certains produits de consommation courante tels sel, riz, tomate concentrée, poisson salé, sucre et des produits non alimentaires tels couvertures, ustensiles en émaillé, seaux galvanisés, ciment. Quiconque peut s'approvisionner à l'OFNACOM, et les grandes maisons deviennent ainsi, les premières clientes de cet office, tout en étant importatrices de produits de grande diffusion : lait concentré ou en poudre, sardines en conserve, huile, allumettes, pagnes, tôles ondulées ... Ces maisons ont également développé des secteurs spécialisés comme ceux de l'électro-ménager et du froid ou de l'automobile. A côté de ces grandes sociétés commerciales, il existe de plus en plus des entreprises de taille plus modeste et autochtones qui se consacrent également à l'importation de biens de consommation.

L'infrastructure commerciale à Brazzaville s'est modernisée avec l'ouverture de super marchés au centre-ville, qui vendent, non seulement des produits manufacturés, mais aussi de vivres frais. La viande, autrefois importée pour 90% du Tchad, provient à présent d'Argentine et des pays du Marché Commun. Les légumes vendus dans les super marchés sont également importés. Les petites fermes avicoles de la périphérie urbaine élèvent de

la volaille à partir de poussins importés; leur production approvisionne aussi bien les marchés que les grandes surfaces.

Parmi les pays fournisseurs (1) du Congo, on trouve la République Fédérale d'Allemagne, les Etats-Unis, le Japon, les Pays-Bas, la Chine Populaire ... mais le partenaire privilégié reste la France. A elle seule, elle fournit la moitié de la valeur totale des marchandises importées. Les produits alimentaires en constituent 15% tandis que les biens d'équipement, les produits pétroliers, les produits chimiques, le fer, la fonte, l'acier, etc représentent l'essentiel des importations.

Si les activités importatrices sont une branche dynamique de l'économie urbaine, c'est grâce à la présence d'un grand nombre de consommateurs. Il n'en est pas de même pour les activités exportatrices urbaines, Brazzaville est une ville qui produit peu. Mais, néanmoins, elle joue un rôle dominant au niveau des exportations du pays, parce qu'elle est non seulement la ville dirigeante qui possède toutes les fonctions de décisions nationales, mais surtout, parce qu'elle est le relai vital dans la voie de communication terre-eau : elle se trouve au point de rupture de charge entre la voie d'eau et la voie ferrée. Brazzaville est un port fluvial où transite toute la production de bois qui arrive par flottage ou sur barges, du nord du pays, empruntant ensuite la voie ferrée à destination du port maritime de Pointe-Noire. C'est aussi la voie d'ouverture vers la mer pour les pays enclavés comme le Tchad ou la République Centrafricaine; son rôle de transitaire lui rapporte quelques ressources substantielles. Le bois a constitué pendant longtemps, la moitié de la valeur totale des produits exportés, mais

⁽¹⁾ Le Congo, un partenaire commercial - Centre Congolais du Commerce Extérieur - 1979 - p 42

se trouve depuis peu supplanté par les exportations de pétrole brut.

Ce dernier produit a représenté, en 1977 (1) 53,5% contre 16,5% pour le bois. Les produits agricoles, noix et amandes de palmiers, café, cacao, sucre, n'ont représenté que 16,4% de la valeur totale. Le reste des exportations est constitué par une production insignifiante de minerais. En 1977, les exportations de produits de base ont été destinées avant tout à l'Italie pour 37% de la valeur totale, puis à la France 13,9%, l'Espagne, les Etats-Unis ...

Brazzaville produit peu pour pouvoir exporter mais, néanmoins, au sein de l'UDEAC (Union Douanière des Etats d'Afrique Centrale), elle écoule quelques produits industriels tels cigarettes, bières, savons, vivement concurrencés par l'implantation dans les pays de l'Union, des mêmes industries.

2° L'INDUSTRIE DE TRANSFORMATION

Elle fabrique pour les ménages des produits alimentaires et des biens de consommation courante : bière, limonades, pain, cigarettes, objets en plastique, cahiers, savons, textiles ...; on trouve également des fabriques de peinture, construction métallique et de bois, construction navale, imprimeries, bâtiment ... L'implantation de ces industries a débuté au lendemain de la deuxième guerre mondiale, la plus ancienne d'entre elles étant la manufacture de cigarettes. L'installation industrielle s'est poursuivie progressivement pour ralentir à la veille de l'Indépendance. Depuis 1965, les principales industries implantées en milieu urbain sont l'oeuvre de l'Etat. Sauf pour quelques rares exceptions, les industries sont groupées

⁽¹⁾ Le Congo - Un partenaire commercial, op cité

sur l'espace géographique du centre ville, l'ancienne ville européenne, particulièrement dans le quartier M'Pila.

La production industrielle urbaine n'est pas intégrée dans l'économie nationale. Il existe peu d'entreprises qui soient liées en amont aux activités agricoles. On citerait la fabrique de cigarettes qui utilise le tabac congolais, mélangé au tabac du Zimbabwé et du Brésil. La savonnerie employait jadis l'huile de palme du nord, mais la baisse de production lui a fait préférer l'huile du Zaïre. Dans le bâtiment, le ciment produit à Loutété (120 Km à l'ouest de Brazzaville) fournit à la ville une partie de ses besoins. Seules, les scieries se trouvent entièrement en aval de la production forestière congolaise.

Toutes les matières premières ou intermédiaires qui entrent dans la production industrielle sont importées : malt, maīs, houblon pour la bière, granulés plastiques pour les ustensiles de ménage, aluminium, fer, tôle, coton, etc ... Les usines de la ville n'ont entre elles aucune complémentarité; elles sont isolées les unes des autres; leur seul lien c'est celui qui les rattache, pour le secteur privé, aux grandes firmes internationales. Celles-ci assurent depuis l'étranger l'approvisionnement en matières premières. Les entreprises de taille plus modeste : boulangeries, fabriques de glaces ou de yaourt ... appartiennent soit à des expatriés soit à des Congolais. Ces derniers, peu nombreux pour l'instant, sont représentés essentiellement dans le bâtiment ou la menuiserie. Dans le secteur de l'Etat figurent une usine textile partiellement intégrée, une usine de cahiers, une société de bâtiment et construction navale. Dans le secteur mixte, l'Etat détient 30% des actions de l'usine d'impression textile.

3° LE POIDS DE L'ADMINISTRATION DANS L'ECONOMIE URBAINE

L'administration est la plaque tournante de l'économie urbaine, car elle emploie plus de la moitié des salariés de la ville et distribue également plus de la moitié des revenus de l'ensemble urbain.

Salariés ou non salariés, Congolais ou non Congolais, un grand nombre de citadins est concerné directement ou indirectement par le budget de l'administration.

L'administration (Ministère, Armée, Municipalité ...) est l'employeur préféré et privilégié de la population congolaise en général et urbaine en particulier; ses effectifs, aujourd'hui pléthoriques, sont liés à une histoire dont nous rappellerons en quelques lignes les aspects politiques, économiques et sociaux.

En effet, le partage géo-économique de l'AEF (Afrique Equatoriale Française) (1) sous la colonisation avait fait de Brazzaville la capitale de la Fédération, tandis qu'il était assigné aux autres colonies, de fournir les produits d'agriculture, forestiers et miniers. Brazzaville était devenue à la fois, chef-lieu administratif de cette vaste Fédération, et pourvoyeuse de personnel administratif pour le fonctionnement des autres colonies. Avec l'Indépendance en 1960, la Fédération éclatait et tous les agents du secteur public réintégrèrent leur pays d'origine. Brazzaville reçut ainsi la plus grosse part.

⁽¹⁾ La Fédération de l'Afrique Equatoriale Française regroupait les territoires du Tchad, de l'Oubangui, Gabon, Cameroun et Moyen-Congo

1960	1963	1972	1979	: 1980
3279	6983	20.972	33.460	39.486 ^Ж

* enquêtes personnelles

Tableau 5 - Evolution des effectifs de la Fonction Publique

Salariés	57,3 %
Travailleurs indépendants	38,9 %
Autres (apprentis, aides fami- liaux)	2,6 %
Employeurs-patrons	0,7 %
Non déclarés	0;5 %
TOTAL	.100 %

Source : Recensement général 1974 Volume I/4

Tableau 6 - La population de Brazzaville selon
l'activité.

Le pays connaîtra plus tard plusieurs autres conjonctures politico-économiques l'obligeant à faire des intégrations massives dans l'administration. Par exemple, en 1963, le Congo fait sa Révolution, la nouvelle option effraie certains expatriés qui ferment les portes de leurs entreprises. Pour éviter des licenciements, l'Etat intègre ces travailleurs. En 1965, pour résorber le chômage urbain, l'Etat crée l'Action de Rénovation Rurale. Cette opération échoue et les jeunes intègrent l'administration agricole. Il en est de même pour les jeunes de la Défense Civile qui, quelques années après sa création, ont intégré l'Armée. Enfin, une dernière raison qui tient autant à la démographie qu'au système scolaire, est le des milliers de jeunes chaque année, après une formation plus ou moins longue, postulent à un emploi dans l'administration. En 1979, on comptait 33.460 salariés de la fonction publique; en janvier 1981, 39.486 et on prévoyait pour la fin 81,5.000 nouvelles intégrations. (Tableau 5)

A propos de la création d'emplois Ph. Hugon écrit : "... l'indice de l'emploi salarié a faiblement augmenté depuis 1950 avec cependant des différences selon les villes. Ainsi, en Afrique francophone, les seules villes ayant vu croître de manière forte l'emploi salarié sont Abidjan, Brazzaville, Pointe-Noire, Nouakchott et Libreville"(1). Malgré l'effort que déploie l'Etat pour créer des emplois, le chômage persiste et de plus en plus dans les tranches jeunes de la population. Samir Amin écrit : "... encore qu'il soit (le chômage) ici ressenti beaucoup plus intensément dans la conscience des hommes. C'est ce qui explique qu'au Congo, plus qu'ailleurs, l'Etat se trouve obligé de créer des emplois, ce qu'il a fait : le chômage potentiel ayant surtout été absorbé par l'administration et les entreprises publiques dont certaines sont tout à fait surchargées" (2)

Ph. HUGON: Le secteur "non structuré" ou "informel" des économies du Tiers Monde in Problèmes Economiques n° 1703, 1980 - p 3
 Samir AMIN: Histoire économique du Congo - op. cité p 129

1					
ZONES	1963		1972		
	Effectifs %		Effectifs	8	
Brazzaville	3178	49	13.555	53	
Pointe-Noire	839	13	3.237	13	
Dolisie	297	4,5	 - 	34	
Autres	2163	33,5	8.654		
		 - 	! !	 	
TOTAL	6499 X	100%	25.446米	100%	

* Militaire exclus

Tableau 7 - Répartition des fonctionnaires par zone

Source : H. Bertrand op cité p.256

Brazzaville a de tous temps abrité un grand nombre de fonctionnaires. En 1963, 49 % d'entre eux travaillaient dans la capitale (tableau 7), en 1972, 53 %. Le recensement de 1974 ne donne pas la proportion de fonctionnaires mais, à cette date, d'après les résultats, le volume d'emplois y était de 52.801 dont 30.255 salariés. Parmi ces emplois salariés, il faut estimer aux deux tiers, et peut-être plus, les emplois publics à Brazzaville.

La part des charges salariales est importante dans le budget de l'Etat. Il n'y a pas de chiffres sur Brazzaville mais, en 1972, elle en représentait la moitié de l'ensemble du pays et si l'on réunit le secteur del'Etat à la fonction publique, cela représente les trois quarts de la masse salariale, le dernier quart restant pour le secteur privé. L'Etat, pour constituer sa trésorerie est entièrement dépendant de l'extérieur. En effet, le secteur productif du pays en général et de la ville en particulier est trop faible pour fournir des revenus importants à l'Etat alors, celui-ci frappe le commerce d'importation. Or, le commerce est encore en majeure partie aux mains des grandes maisons commerciales. Cette situation renforce davantage la dépendance de l'Etat vi-sà-vis de l'étranger. Les taxes à l'importation sont donc la principale source de revenus de l'Etat à laquelle il faut ajouter d'autres taxes, en particulier les droits de sortie des produits à l'exportation. Ceux-ci ont pris une place appréciable ces dernières années dans les recettes budgétaires de l'Etat grâce aux royalties que rapporte l'exportation du pétrole brut. Les revenus de l'Etat reposent donc essentiellement sur le commerce extérieur. En 1970, 1971 et 1978, les recettes fiscales et douanières ont constitué 87 %, 88% et 68 % du budget de l'Etat. (1).

⁽¹⁾ Annuaire statistique, 1980 - Brazzaville p. 410.

Les salariés ne sont pas les seuls concernés par le budget de l'Etat, il y a des entreprises, les maisons de commerce et, à une moindre échelle, les vendeurs aux marchés. Ces derniers sont liés directement au niveau du pouvoir d'achat des salariés.

A Brazzaville, l'activité salariée est une des principales forme d'activité urbaine. Qu'en est-il des femmes salariées ?

CHAPITRE III

LES ACTIVITES DES FEMMES SALARIEES

A./- PEU DE FEMMES SALARIEES

1° LES SOURCES

Il n'existe aucune statistique sur les femmes salariées, car les renseignements disponibles concernent les deux sexes réunis. Les données produites dans notre étude ont été élaborées à partir des enquêtes menées auprès des administrations, entreprises ... au cours de notre travail sur le terrain.

Pour obtenir les statistiques des femmes salariées de l'Etat, nous avons dépouillé (1) manuellement toutes les fiches des agents de la fonction publique, en essayant de les classer par sexe, catégorie et corps d'origine. Mais ce travail n'a pu être mené avec autant de concision que nous le souhaitions car le fichier n'était pas rigoureusement tenu à jour. On note, par exemple, l'absence des Ministères de la Justice, de l'Intérieur, du Commerce, de l'Industrie, etc ... A ce propos, aucune explication n'a été donnée. Ainsi avons-nous décidé de faire des démarches personnelles auprès de quelques ministères mais cette approche n'a pu être étendue à l'ensemble des administrations. Une mention spéciale, néanmoins, pour le Ministère de l'Education Nationale qui publie périodiquement les statistiques sur l'enseignement d'une manière détaillée.

⁽¹⁾ Nous remercions Monsieur ILOUANGA, chef de service du fichier de la fonction publique et ses collaborateurs d'avoir accepté d'effectuer ce travail.

Malgré ces imprécisions, nous pensons que le chiffre global approche la réalité. Signalons enfin que les effectifs sur les fonctionnaires de Brazzaville n'ont pu être séparés de l'ensemble national.

Quant aux données sur les entreprises d'Etat installées à Brazzaville, elles nous ont été fournies par le CENAGES (1) (Centre National de Gestion) et complétées par nos enquêtes personnelles. Le recensement réalisé par le CENAGES ne prévoyait pas la distinction par sexe, expressément il l'a incluse; toutefois, les résultats sont incomplets car quelques entreprises n'ont pas encore répondu au questionnaire jusqu'à ce jour.

Enfin, pour le secteur privé, l'Inspection du Travail commençaitégalement un recensement des entreprises de Brazzaville lorsque nous y étions; cela nous a permis d'insérer à nouveau la répartition par sexe qui n'avait pas été prévue.

Compte tenu de toutes ces remarques, nous ne pouvions donner que des ordres de grandeur. Le calcul en pourcentage que nous proposons tout au long de notre exposé permet seulement d'apprécier d'une manière approximative les données. Néanmoins, nous tenterons d'avancer çà et là quelques chiffres afin de guider et approfondir notre réflexion.

2° LES PREMIERS EMPLOIS FEMININS

L'historique du salariat féminin, dont nous nous proposions de faire, n'a pu être réalisé par manque d'archives.

⁽¹⁾ Nous remercions Monsieur SOUMBOU, Statisticien au CENAGES, de sa collaboration.

Des témoignages recueillis auprès des intéressées nous auraient fourni des renseignements pour étayer notre exposé, mais nous étions tenue par le temps. Cependant, tentons un survol rapide de cette partie avec les quelques données mises à notre disposition.

Le salariat féminin est apparu avec la colonisation, le premier emploi offert aux femmes à cette époque fut celui de domestique "bonne" ou "boyesse" (féminin de boy). Leurs attributions consistaient uniquement dans la garde des enfants et les femmes avaient comme employeurs exclusifs des Européens.

Il semble que les domestiques femmes de nos jours, sont d'un âge mûr. Celles qui témoignent d'une longue expérience dans le métier, sont employées par les Européens et déclarées à la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale. Elles perçoivent, en conséquence, un salaire supérieur à celui des domestiques employées par les autochtones et qui sont relativement plus jeunes. Ces dernières, n'ont pas seulement pour tâche la garde des enfants, mais détiennent des responsabilités plus étendues dans l'entretien de la maison.

Les statistiques que l'on donne accusent une tendance à la diminution de l'emploi domestique à Brazzaville (1). Cela ne reflète pas tout à fait la réalité, car si le nombre des domestiques diminue, c'est que le nombre d'Européens également diminue; or, ce sont eux qui déclaraient plus fréquemment leur personnel domestique. Aujourd'hui, la majeure partie des employés de maison travaillent chez les Congolais qui ne versent pas de cotisations et donc ne peuvent apparaître dans les statistiques officielles.

Ĺ

^[1] H. BERTRAND: Le Congo op cité, p 166 2.667 en 1961, 2.000 en 1972

A partir du fichier de la fonction publique, nous avons remonté le temps pour mettre en évidence les premiers emplois publics occupés par des femmes. Nous avons dénombré 57 femmes retraitées, 42 d'entre elles, analphabètes, travaillaient dans les services de santé. D'après les archives, la première femme à prendre sa retraite fut une matrone en 1959. On peut situer ainsi entre 1929-34, l'entrée des femmes dans le salariat public. Matrones, aides hospitalières sont les premiers emplois publics attribués aux femmes sous la colonisation mais celles-ci n'étaient pas employées en ville. On les retrouve dans les zones rurales du Moyen-Congo ou des autres colonies de la Fédération Française. Moins nombreuses, mais en deuxième position par l'ancienneté, sont les renseignantes. Intégrées dans la fonction publique après l'Indépendance, ces femmes étaient auparavant des salariées de l'enseignement libre notamment catholique. Les foyers sociaux installés en ville ont employé quelques femmes en qualité de lingères pour aider les Européennes à enseigner la couture, le tricot aux Africaines. Matrones, monitrices et lingères furent les premiers emplois Occupés par les femmes dans la fonction publique.

Dans le secteur privé, nous n'avons pas la date exacte mais on peut situer entre 1954-56 lorsqu'on a vu la première femme africaine, vendeuse dans un monoprix.

A travers cette brève rétrospective de l'entrée des femmes dans le salàriat, il se révèle que celui-ci est un phénomène récent et peu étendu. Aujourd'hui, l'importance du salariat féminin est une conséquence de l'accès des femmes à l'instruction et à la formation professionnelle. Mais, malgré cette entrée massive dans le salariat, leur nombre reste encore relativement faible.

3° ASPECTS QUANTITATIFS

En 1961, il y avait 400 femmes salariées à Brazzaville, soit 1,2% de la population active féminine contre 19.746 hommes salariés, soit 52,6% de la population active masculine. A titre de comparaison, en 1962, il y avait 112 salariées à Pointe-Noire. En 1972, on comptait 2.600 salariées soit six fois plus qu'en 1961 et représentaient 4,2% de la population active féminine; dans le même temps, les effectifs des salariés de sexe masculin n'ont pas connu le même essorils se situaientà 27.800, et ne représentaient plus que 43,5% de la population active masculine.

Le recensement de 1974 présente les résultats suivants pour Brazzaville :

- La population en âge de travailler (15 ans et plus) s'élève à 77.194 hommes et 73.052 femmes, soit 25,9% et 24,5% de la population totale. La population effectivement occupée met en évidence un grand fossé entre les hommes et les femmes, soit 74% et 21,9%. En chiffre absolu, cela indiquerait que 57.123 hommes et 16.000 femmes ont un emploi à Brazzaville. Nous avons calculé, à partir de ces deux chiffres, quel serait le nombre de salariés en 1974, étant donné que le recensement fournit la proportion de travailleurs indépendants, employeurs et patrons; il y aurait donc 39.700 hommes salariés et 4.304 femmes salariées.

B./- LES CARACTERISTIQUES DU SALARIAT FEMININ

1° L'AGE DES FEMMES A L'ENTREE DANS LE SALARIAT ET LEUR FORMATION

Une enquête à très petite échelle, menée auprès de 126 femmes,

 			
MINISTERES-ADMINIS- TRATIONS et CORPS DF: METIERS	% FEMMES FONCTIONNAI— RES	FEMMES CONTRAC- TUELLES	&. TAUX de FEMINISATION
SAF(Services Adm. et Financiers)	18	. 34	26
TRAVAIL	6	-	6
TRESOR	9		9
P. T. T.	1	-	1
GREFFE	3	_	3
DOUANE	3	27	15
ACRICULTURE	6	5	5,50
ELEVAGE	1	_	1
EAUX et FORETS	1	-	:1
MINES	1	-	1
STATISTIQUE	5	4	4,50
ENSEIGNEMENT	19	19	19
SANTE	. 38	54	46
AFFAIRES SOCIALES	94	69	81,50
INFORMATION	11	-	11
METEO	0	-	0
AVIATION CIVILE	0		0
IMPOT	14	-	14
IMPRIMERIE	12	8	10
JEUNESSE et SPORTS	5	7	6
TRAVAUX PUBLICS	0	-	0
CADASTRE	0	Ö	0
OUVRIERS	0	1	1
CHAUFFEURS	0	0	0
PLANIONS	0	0	0

⁻ Les chiffres manquent pour les deux sexes

Source : dépouillement du fichier de la Fonction Publique Tableau 8 - Taux de féminisation dans l'Administration. révèle que les femmes commencent à travailler relativement jeunes.

70 % d'entre elles ont débuté avant l'âge de 25 ans et 30 % entre l'âge de 25 et 35 ans. Cela correspond sensiblement à la fin de la scolarité des jeunes filles, qui se situe entre 18 et 22 ans en troisième ou en terminale; plus 2 à 4 années de formation. Lorsqu'elles entrent dans la vie active, elles ont donc environ 25 ans.

Toutes n'ont pas accédé à la formation professionnelle : on compte 47 % de jeunes femmes qui en ont une tandis que plus de la moitié n'a subi aucune formation avant de débuter, elles ont appris leur métier sur le tas. Néanmoins, 10 % d'entre elles, après quelques années d'activité, ont repris leurs études dans une école technique ou professionnelle. Parmi ces dernières, on en trouve de tous les âges, certaines avaient plus de 30 ans lorsqu'elles sont entrées en formation.

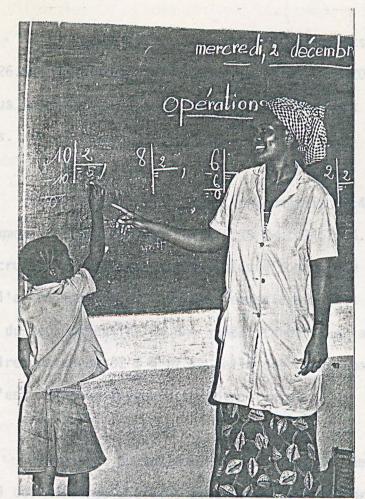
2° TAUX DE FEMINISATION

a) Dans la fonction publique.

Rappelons que les statistiques de la fonction publique ont été obtenues à partir du dépouillement manuel des fiches individuelles des fonctionnaires et contractuels. Sur ce fichier, l'itinéraire professionnel de beaucoup d'agents n'est pas mentionné; en outre, la classification par Ministère qui nous est proposée est fragmentaire et confuse. On y trouve les ministères proprement dits, les directions des services centraux, des catégories socio-profesionnelles. Nous avons reproduit les données telles quelles, avec leurs insuffisances. (Tableau 8)

Le chiffre global obtenu concerne l'ensemble des agents de la République; il n'a pas été possible d'en soustraire celui concernant la

que les deux tiers travaillent dans la capitale.



eleve, ce qui mon-

 On trouve dans l'enseignement le nombre absolu le plus élevé de femmes salariées.

eent avec 19 % seulement, les fonctionnaires et les contractuelles se troi L'égalité. Les services qui emploient pou de femmes sont nombreux : mines, flavage, statistique, jeunesse, sport, etc...

b) Dans les entreprises d'Etat.

social) dont Zi ont pu fournir des statistiques sur leur personnel. Ces chi mis à notre disposition ont la qualité d'être fiables. Un compte parmi ces ville de Brazzaville. Toutefois, on peut avancer, sans risque de se tromper, que les deux tiers travaillent dans la capitale.

A la fin de 1979, il y avait 33.460 agents de la fonction publique dont 26.626 hommes et 6.834 femmes, soit 80 % et 20 %. Les fonctionnaires sont plus nombreux que les contractuels, autant chez les femmes que chez les hommes.

A la fin de l'année 1980, on comptait 39.486 agents de l'Etat dont 29.913 hommes et 9.573 femmes, soit 75,75 % et 24,25 %. Entre les deux dates, on a recruté, en chiffres absolus, plus d'hommes que de femmes, mais en proportion l'accroissement du taux des femmes a été plus élevé, ce qui montre une baisse du taux masculin. En une année, tandis que la proportion d'hommes fonctionnaires passe de 61 % à 62 %, celle des femmes passe de 61 % à 60 %. Cette baisse s'est faite en faveur des contractuels.

Il ressort du tableau 8 que le taux de féminisation le plus élevé est celui des Affaires Sociales avec 81,50 %, en majorité fonctionnaires; ensuite, la Santé avec 46 %, essentiellement des contractuelles, puis les Services Administratifs et Financiers avec 26 %. Arrive loin derrière, l'Enseignement avec 19 % seulement, les fonctionnaires et les contractuelles se trouvent à égalité. Les services qui emploient peu de femmes sont nombreux : mines, élevage, statistique, jeunesse, sport, etc...

b) Dans les entreprises d'Etat.

Il existe à Brazzaville 38 entreprises d'Etat (ou leur siège social) dont 21 ont pu fournir des statistiques sur leur personnel. Ces chiffre mis à notre disposition, ont la qualité d'être fiables. On compte parmi ces

Entreprises	Nombre d'hommes	Nombre de femmes	TOTAL	Taux de fé- minisation
SNE (Société Nationale d'Energie)	396	37	433	8,50 %
SNDE (Société Nationale de Distribu- tion d'Eau)	347	29	376	8 %
HYDRO-CONGO	600	88	688	13 %
HOTEL COSMOS	140	14	154	9 %
SIAP-CONGO (Société Industrielle d'Ar- ticles en Papiers)	61	8	69	11,50 %
SOTEXCO (Usine Textile)	195	8	203	4 %
OCC (Office du Café et du Cacao)	100	12	112	11 %
SOCOME (Société Congolaise de Meubles)	96	3	99	3 %
OCT (Office Commerciale du Tabac)	34 -	1	35	3 %
OFNACOM (Office National du Commerce)	184	54	238	23 %
LAPCO (Laboratoire des Produits Phar- maceutiques)	21	8	29	27 %
ONACE (Office Nationale du Cinéma)	106	6	112	5 %
ONTP (Office Nationale de Postes et Télécommunications)	728	172	900	19 %
CNE (Caisse Nationale d'Epargne)	27	14	41	34 %
CNPS (Caisse Nationale de Prévoyance Sociale)	260	102	362	28 %
UCB (Union Congolaise de Banques)	250	33	283	11,50 %
BCC (Banque Commerciale Congolaise)	219	44	263	17 %
ARC (Assurances et Réassurances du Conç	p) 115	37	152	24 %
ATC/CFCO (Chemins de Fer)	520	0	520	0
ATC /Voies navigables	1247	19	1266	1,50 %
RNPC (Régie Nationale des Palmeraies)	294	7	301	2 %
TOTAL	5940 soit 89,50 %	696 soit 10,50 %	6636 soit 100 %	

ABLEAU 9: TAUX DE FEMINISATION DANS LES ENTREPRISES D'ETAT DE BRAZZAVILLE (1979-1981)

entreprises, trois exerçant des activités industrielles, le reste, par ordre d'importance numérique, sont des sociétés ou offices de commercialisation, des entreprises de services à la collectivité, des sociétés d'exploitation d'eau, d'électricité, de transport. (Tableau 9).

Pour les entreprises enquêtées, on compte 6.636 agents dont 5.940 hommes et 696 femmes, soit 89,50 % et 10,50 %. Le taux de féminisation le plus élevé est celui d'une entreprise à faible effectif, la Caisse Nationale d'Epargne, où l'on compte 14 femmes sur un total de 27 agents, soit 34 %. Ensuite, la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, une entreprise relativement importante qui emploie 102 femmes, soit 28 % du personnel. En chiffre absolu, l'entreprise qui regroupe le plus grand nombre de femmes est l'ONPT (Office National des Postes et Télécommunications), 172, soit seulement 19 % du total. Les entreprises de type industriel emploient peu de femmes : la société congolaise de meubles 3 %, l'usine textile Sotexco 4 %, l'usine de Cahiers SIAP-Congo 11,5 %, l'ATC (Agence Transcongolaise de Communications) dans la section chemins de fer n'a aucune femme et dans la section voies navigables seulement 1,50 %.

c) Dans les entreprises privées.

L'Inspection du Travail (1) a enquêté auprès de 160 entreprises sur 226 qu'elle se proposait de contacter. Cependant, elle a touché le maximum de travailleurs, car toutes les entreprises industrielles, l'essentiel des commerces, s'y trouvent. Les entreprises non enquêtées concernent la plupart des établissements récréatifs du genre buvette qui utilisent peu de personnel. 70 % des entreprises sont du secteur tertiaire et 30 % du secteur secondaire.

⁽¹⁾ Nous remercions Monsieur NKAYA de sa collaboration.

Tableau 10 - Les Entreprises selon la taille

90,75

9,25

100 ક્ર

91

9

100 %

SEXE MASCULIN

SEXE FEMININ

TOTAL

90,75

9,25

100 %

96

4

100 %

Tableau 10 - Les Entreprises selon la taille										
TAILLE DES ENTREPRISES	: 1 à 9	: 10 à 19	20 à 29	30 à 39	40 à 49	50 à 99	: 100 à 199	200 à 299:	300 Salariés et plus	TOTAL
POURCENTAGE DE SALARIES	: 28,25%	23 %	17,5%	7 %	5 %	10,75%	4,25 %	3 %	1,25 %	100 %
Tableau 11 - Pourcentage de Salariés par sexe et selon la taille de l'Entreprise										
TAILLE DES ENTREPRISES 1 à 9 10 à 19 20 à 29 30 à 39 40 à 49 50 à 99 100 à 199 200 à 299 300 et plus POURCENTAGE DE SALARIES PAR SEXE										

88,5

11,5

100 %

98

2

100 %

96

4

008

98

20

100 %

94,50

5,50

100 %

De ce recensement, il résulte que les entreprises privées emploient à Brazzaville 5.865 salariés congolais et 290 expatriés, sexes réunis. Parmi les Congolais, 5.568 sont des hommes, soit 95% et 297 sont des femmes, soit 5%. La proportion des femmes est beaucoup plus élevée chez les expatriés, soit 21,75%.

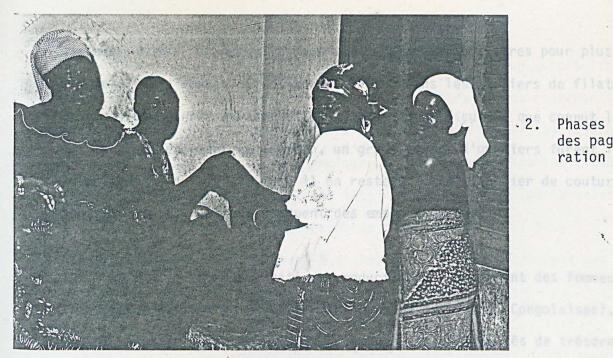
Une répartition par taille montre que les entreprises employant 1 à 9 salariés sont les plus nombreuses mais ne regroupent que 4% du total des effectifs. Ce sont des agences de compagnies aériennes, librairies, restaurants, salons de coiffure, boucheries ... Les entreprises de taille moyenne, c'est-à-dire, de 50 à 99 salariés, regroupent le plus grand nombre de travailleurs du secteur privé. Ce sont des boulangeries surtout, des compagnies de transit, des industries de transformation .. Celles qui emploient le plus de femmes sont aussi de taille moyenne, 40 à 49 salariés. Ce sont les maisons de commerce, les hôtels. Mais, en chiffre absolu, ce sont les entreprises de 20 à 29 salariés qui emploient le plus grand nombre de femmes, 56 salariées au total : pharmacies, commerces spécialisés. Les grandes entreprises emploient peu de femmes. (Tableaux 10 et 11)

Parmi les entreprises autochtones, c'est-à-dire appartenant aux Congolais, l'une d'elles dépasse 150 salariés, les autres en-dessous de 50. Elles emploient 94% d'hommes et 6% de femmes.

3° LES EMPLOIS OCCUPES PAR LES FEMMES

a) Les emplois productifs

Le complexe textile de Kinsoundi, la SOTEXCO, était la seule entreprise à offrir des emplois de type industriel aux femmes. Il y a



Phases de la teintu: des pagnes : la mac ration

.3. le défroissage.



4. Les femmes ont intr duit d'autres coule que l'indigo.

quelques années, on comptait dans cette usine 105 ouvrières pour plus d'un millier d'hommes. Elles travaillaient dans les ateliers de filature, tissage, bonneterie et confection. Suite aux difficultés que connut l'usine sur le plan rendement et gestion, un grand nombre d'ouvriers furent licenciés. Actuellement, sur 105 femmes, il en reste 8 : 2 à l'atelier de couture, 3 au bobinage et les 3 autres occupent des emplois de bureau.

L'autre unité de production qui emploient des femmes, est la teinturerie de l'URFC (Union Révolutionnaire des Femmes Congolaises), créée en 1971 sous forme de coopérative. Suite à des difficultés de trésorerie, les teinturières ont été intégrées dans la fonction publique comme ouvrières contractuelles. Elles sont au nombre de 46. Leur activité consiste à teindre les tissus de façon artisanale. Elles ont appris cette technique en Guinée dans le cadre des échanges entre les deux organisations de femmes.

La technique traditionnelle , telle qu'elle est pratiquée en Guinée, a pour principe la macération du tissu dans l'eau contenant des feuilles de plantes indégofères, préalablement pilées et séchées, mélangées à de la cendre de bois brûlé, pour faire tenir le bain. Il apparaît une gradation de teintes bleues allant du plus clair au plus foncé, presque noir. Les tissus teints à l'indigo sont rarement unis; ils sont décorés de motifs que l'on obtient en préservant de la teinture, certaines parties du tissu. Pour parvenir à ce résultat, plusieurs méthodes sont utilisées; la plus courante est la couture à la main ou les ligatures à l'aide de fil ou de raphia. Après des bains successifs, le tissu est rincé, les points défaits, à nouveau rincé puis, après avoir séché, on bat le tissu pour le défroisser, il ne se repasse pas. L'opération la plus longue est la couture.

41) in BAKENTO MKONGO nº 8 Auril 1980 - p 19 - 19 [2] La senue vessimentaire de la femme congolaise se compose généralement Les tissus teints à l'indigo ont connu un succès limité auprès des femmes congolaises, seuls, les touristes et les coopérants étrangers en formaient la principale clientèle. A présent, les teinturières ont développé et amélioré la technique, d'abord en teignant les tissus de manière qu'ils ne déteignent pas à la lessive puis, surtout, en teignant moins à l'indigo et plus dans les dégradés de vert, jaune, rose, brun ...

Quelques Congolaises commencent à s'intéresser à ces tissus, non pas pour les porter mais pour les revendre dans les pays limitrophes.

En 1976-77 (1), la teinturerie a produit 3.538 pagnes (2).

Lors de notre passage, la moyenne par femme était de deux pagnes par semaine.

La teinturerie n'est pas la seule unité de production mise en place par l'organisation des femmes; il existe également un atelier de confection pour enfants : robes fillettes, ensembles garçonnets, layettes, uniformes scolaires. Y travaillent 64 ouvrières; comme les précédentes, elles sont salariées.

b) Les emplois non directement productifs

Sont ceux qui occupent le plus grand nombre de femmes. En effet, les professions d'enseignante et de soignante regroupent, à elles seules, 60% du total des salariées.

Une étude sur le cas particulier des enseignantes est reprise à la fin de ce chapitre. Quant aux femmes qui travaillent dans la

⁽¹⁾ in BAKENTO. LKONGO n°8 Auril 1980 - p 19

⁽²⁾ La tenue vestimentaire de la femme congolaise se compose généralement de deux pagnes.

	Médecins	Assistants Sanitaires	Sages - Femmes Principa- les	Pharmaciens
SEXE FEMININ	8	20	25	4
SEXE MASCULIN	144	107	_	23 .

Tableau 12 - Répartition des Cadres de la Santé selon la qualification

Source : Service du Personnel du Ministère de la Santé

(non daté)

Santé, il n'existe pas de recensement exhausif les concernant; outre les centres hospitaliers, les femmes sont disséminées dans plusieurs entreprises, par exemple, à la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, les trois quarts des femmes sont du corps médical ainsi qu'à l'ATC. Cependant, un document obtenu en 1979 auprès du bureau du personnel de la Santé, fournit les statistiques sur les cadres. Il y a donc, d'après ce document, 8 femmes médecins, 20 assistantes sanitaires, 25 sages-femmes principales, 4 pharmaciennes. Il faut ajouter, par ailleurs, 5 nouvelles femmes médecins sorties en 1980 de la première promotion de l'Ecole de Médecine de Brazzaville. Signalons qu'il n'y a pas de femmes dentistes. (Tableau 12)

c) Les emplois du tertiaire

Il n'existe pas de données concernant les qualifications des femmes.

On peut dire néanmoins, que dans les entreprises privées, la profession la plus courante est celle de vendeuse. Contrairement aux entreprises publiques, les employeurs privés préfèrent confier aux hommes les travaux de bureau telle, dactylographie ou comptabilité.

Voici quelques qualifications de femmes dans les entreprises d'Etat que nous avons visitées. A la SNE (Société Nationale d'Electricité), elles sont 36 femmes, par ordre d'importance numérique, on trouve des dactylos, des comptables, des caissières. A Hydro-Congo, parmi les 88 femmes qui y travaillent, il y a une économiste, une documentaliste bilingue, une secrétaire de direction; les autres sont comptables, secrétaires, facturières, pompistes.

•	
_	
Ó	
4	

CATEGORIES INDICIAIRES SEXE	ΑÏ	AII	ві	ви	CI	C II	DΙ	D II	TOTAL
HOMMES	9,75	10	31	3,5	32,25	5,50	3,50	5	100 %
FEMMES	2	5	30	0,5	52	7	2	1,5	100 %

Tableau 13 - Répartition par catégorie indiciaire

A l'ONPT, sur 172 femmes, il y a 2 inspectrices principales, 5 inspectrices, 36 contrôleurs, 72 agents d'exploitation, 56 commis, 1 aide postale. Sous l'appellation d'agents d'exploitation, on trouve des opératrices, caissières, agents de guichet, aide-comptables mais, surtout, des secrétaires-dactylos.

4° Les catégories indiciaires

Elles sont en étroite corrélation avec la qualification. Nous avons calculé pour les fonctionnaires, que plus de la moitié des femmes sont dans la catégorie CI (tableau 13). Dans cette catégorie, on trouve, par ordre d'importance relative, le personnel des Affaires Sociales, de la Santé et de l'Enseignement. Si la représentation des femmes est pour ainsi dire nulle dans la catégorie BII, c'est en raison de la suppression de ladite catégorie aux Affaires Sociales, à la Santé et, partiellement dns l'Enseignement. Dans la catégorie BI, elles figurent en nombre relativement important, 30%. Les catégories qui renferment le moins de femmes sont les plus élevées, AI avec seulement 2% et AII 5%. Dans les catégories inférieures, les femmes apparaissent à peine, 2% en DI et 1,5% en DII; cela s'explique par le fait que n'y sont employés généralement que des plantons, des chauffeurs, des ouvriers. (Tableau 13).

5° Niveau de responsabilité

Pour occuper un haut poste à responsabilités dans la fonction publique, il faut, en principe, être classé dans les catégories les plus élevées. Or, il y a peu de femmes dans celles-ci, donc la quasi totalité se retrouvent à des niveaux subalternes. Ce n'est pas le cas de la fonction de Directrice générale des Affaires Sociales qui a été souvent confiée aux femmes des catégories AII ou BI. Mais, dans la plupart des cas,

Niveaux d'Enseignement	Sexe Masculin	: Sexe Féminin	Taux de Feminisa- tion
PRIMAIRE	5124	1551	23 %
SECONDAIRE ler CYCLE	2051	123	6,5 %
SECONDAIRE 2e CYCLE	440	7	1,7 %
TECHNIQUE ELEMENTAIRE	151 _	33	18 %
TECHNIQUE 1er CYCLE	133	. 1 57	23 %
TECHNIQUE 2e CYCLE	56	? .	
ECOLE NORMALE	58	3	5 %
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	?	?	
TOTAL	8073 82 %	1774 18 %	-

^{1 -} Femmes de l'Assistance Technique incluses

Tableau 14 - Répartition du personnel Congolais selon les niveaux d'Enseignement Source : Service de la Planification scolaire 1977-78.

pour une même qualification, on préfèrera les hommes; c'est ainsi que, par exemple, parmi les agents formés à l'ENA, nombreux assument de hautes charges tels directeur de cabinet, directeur d'entreprise ... mais les femmes sont restées au niveau d'exécutantes. Dans la Santé, elles occupent des responsabilités au niveau de leur service, par exemple, les femmes médecins. Il en est de même pour les assistantes sanitaires, les sages-femmes principales qui sont responsables dans différentes formations sanitaires.

Dans l'Enseignement, plusieurs femmes occupent le poste de directrice d'école primaire mais il n'y a qu'une directrice de CEG à Brazzaville et aucune femme proviseur.

Il en est de même dans le privé, les Congolaises accèdent difficilement aux postes de responsabilité. Les fonctions les plus élevées dans les super marchés, par exemple, sont occupées par les femmes européennes.

6° Le cas des enseignantes

En 1960 (1) à l'Indépendance, on comptait dans l'enseignement primaire 967 hommes et femmes; en 1964, un an avant la nationalisation de l'Enseignement, ils étaient 1.325 et, un an plus tard, leur effectif passait à 2.911. En 1975, dix ans après la nationalisation, on comptait 5.053 enseignants.

Malgré le faible taux de féminisation, 19% seulement, c'est le Ministère de l'Education Nationale qui renferme le nombre absolu le plus élevé de femmes salariées. A la fin de 1979 (2), elles étaient 2.485 fonctionnaires et contractuelles sur l'ensemble du territoire.

⁽¹⁾ Statistiques - Service de la Planification Scolaire et Universitaire

⁽²⁾ D'après les résultats du dépouillement du fichier de la fonction publique

Fffectifs par	Hommes		. Femmes	5
Srades State	Nombre absolu	ફ	Nombre absolu	ક્ર
Professeurs de Lycée	8	*	3	*
Professeurs de CEG	315	4,25%	30	1,75 %
Instituteurs	2067	28,75%	342	20,50 %
Instituteurs Adjoints	· 2 395	33,50%	513	30,75 %
Moniteurs Supérieurs	73	1 %	31	2 %
Moniteurs	. 633	9 %	172	10,25 %
Volontaires Institu- teurs de l'Alpha.et Etu- diants volontaires	1465	20,50%	<u>5</u> 71	34 %
Maîtres et Professseurs d'Educ.Physique) et Sportive	217	3 %	8	0,50 %
Autres	2	*	4	0,25 %
TOTAL	7175	100 %	1674	100 %

* insignifiant

Tableau 15 - Répartition par grade et par sexe dans l'enseignement primaire et le premier cycle du secondaire.

Source : Service de la planification scolaire et Universitaire 1977-78.

Une répartition des effectifs (1) selon les niveaux d'enseignement (tableau 14) montre que, dans les écoles primaires et techniques du premier cycle, la proportion de femmes y est la plus élevée. Elles sont relativement bien représentées dans le technique élémentaire, le taux élevé de filles dans les écoles de métiers préparant aux professions spécifiquement féminines explique cela. Par contre, on trouve peu de femmes dans le premier et second cycle du secondaire.

Une répartition par grade nous montre que les femmes sont plus nombreuses dans les grades inférieurs tel celui des volontaires instituteurs de l'alphabétisation. Ils sont, comme leur nom l'indique, été des bénévoles pour enseigner dans les centres d'alphabétisation. Ils étaient recrutés essentiellement parmi les élèves et étudiants. En échange de leur service, la direction leur octroyait les produits alimentaires du PAM (Programme Alimentaire Mondial). Au bout de cinq ans, ils ont demandé à être rémunérés comme tout travailleur et c'est en 1975 qu'ils ont été intégrés dans la fonction publique. La Direction de l'Alphabétisation garda l'espoir de les voir continuer à animer les centres pour adultes mais, étant mis à la disposition de l'enseignement pour jeunes, des classes régulières leur furent affectées. On les retrouve en grand nombre dans le primaire. Les femmes, dans ce grade représentent plus du tiers de l'effectif féminin (tableau 15). Les grades suivants sont : institutrices adjointes 30,75%, institutrices 20,50%, monitrices 10,25%. On retrouve peu de femmes dans les grades supérieurs comme professeurs de CEG ou de lycée.

⁽¹⁾ Service de la Planification Scolaire et Universitaire 1977-78

Les enseignantes travaillent plutôt en ville qu'en milieu rural. En effet, dans l'enseignement primaire 42 % de femmes exercent à Brazzaville contre 14 % d'hommes. Dans le secondaire, le pourcentage est encore plus élévé, 60 % contre 27 % d'hommes.

Ce n'est sans doute pas un phénomène particulier aux enseignantes. Aux Affaires Sociales par exemple, on a développé l'action sociale en milieu urbain, les travailleuses sociales s'y trouvent concentrées; les conductrices agricoles, malgré le caractère de leur profession, exercent dans les bureaux du ministère à Brazzaville et non sur les lieux où l'on pratique l'activité agricole; les vendeuses sont plus nombreuses en ville qu'ailleurs, parce que l'infrastructure commerciale y est plus importante. Bref, la répartition des structures socio-économiques est telle que, Brazzaville se trouvant privilégiée, rassemble l'essentiel de la population salariée.

On retiendra donc qu'à Brazzaville le salariat féminin est d'abord le fait de l'Etat. Sous la colonisation l'instruction des filles n'étant ni obligatoire, ni encouragée, les femmes par conséquent ne pouvaient prétendre à un emploi salarié outre que celui de domestique. Après l'indépendance la scolarisation des filles et l'entrée dans les écoles de formation leur ont ouvert les portes de la fonction publique. Bien que le nombre de femmes salariées ait crû relativement vite ces dernières années, dans l'ensemble il reste très inférieur à celui des hommes.

Les salariées ne sont pas les seules à exercer des activités en milieu urbain, il y a un nombre considérable de femmes qui ne sont pas connues des statistiques officielles, mais animent une part importante de l'économie urbaine.

// HAPITRE IV

LES FEMMES NON SALARIEES ET LEURS ACTIVITES

L'enquête n'a pu répertorier toutes les activités des femmes, n'ont été retenues que celles dont les effets dans l'économie urbaine sont des plus significatibe, ainsi que les activités qui nous ont paru d'une approche relativement aisée sur le terrain.

A./- LA PRODUCTION ALIMENTAIRE.

La production alimentaire en milieu urbain est une activité qui reste encore très proche de celle réservée aux femmes en milieu rural. A Brazzaville les femmes produisent une partie des aliments consommés par les autochtones.

1°) Le maraîchage.

Le maraîchage à Brazzaville est relativement ancien, il a accompagné l'installation des premiers colons et missionnaires à une époque où l'importation des vivres frais d'Europe était inimaginable. Il a donc fallu développer sur place la culture de légumes spécialement destinés à la consommation européenne.

Depuis, le maraîchage s'est maintenu à Brazzaville, il contribue à satisfaire en partie la demande croissante des consommateurs urbains. Rappelons que le site des jardins maraîchers est généralement les rives d'un cours d'eau : le centre maraîcher de Yala-Yala sur la Tsiémé à Moukondo, celui de Talangaï sur le fleuve Congo au nord du quartier M'Pila, celui de la M'Foa sur le cours d'eau du même nom, le centre maraîcher de M'Filou

	Hommes	Fenmes	
CENTRE MARAICHER	Nombre absolu et %	Nombre absolu et %	TOTAL
YALA-YALA	30	200	230
	13 %	87 %	100 %
TALANGAI	.100	187	287
	35 %	- 65 %	100 %
MFOA	15	71	86
	17,5 %	82,5 %	100 %
VALLEE DE L'ORSTOM	11	56	67
	16,5 %	83,5 %	100 %
MFILOU		-	49 100 %
DJOUE	- -	-	28 100 %
комве	65	51	116
	56 %	44 %	100 %
TOTAL	221	565	786
	28 %	72 %	100 %

Source : Service d'Agriculture en 1979

: on ne dispose pas de chiffres

Tableau 16 - Effectifs des Maraîchers

de la vallée de l'Orstom, du Djoué. Dans tous les centres, les maraîchers sont indépendants mais bénéficient de l'encadrement des techniciens agricoles. Il y a aussi la ferme d'Etat de Kombé, située à quelques kilomètres de Brazzaville surla route du sud.

Il existe par ailleurs en dehors de ces centres, d'autre: petits jardins disséminés le long des cours d'eau, cultivés par des maraî-chers qui ne profitent pas de l'assistance technique agricole.

On appelle cet ensemble de jardins, la ceinture maraîchère, parce qu'elle se trouvait à l'origine sur la périphérie de la ville.

La superficie des terres cultivées est très faible. Yala-Yala par exemple a une superficie de 9 ha pour 230 maraîchers, la terre cultivable de chacun d'eux s'étend sur 50 m de long et 8 m de large, quelquefois moins, soit une superficie de 4 ares. A cause de l'urbanisation de Brazzaville l'aire exploitable diminue sans cesse et pourtant le nombre de maraîchers augmente.

a) Plus de maraîchères que de maraîchers.

Les chiffres dont nous disposons montrent une nette prédominance de l'élément féminin au sein de l'activité maraîchère (tableau 16). En effet, les femmes représentent 72 % de l'effectif total, c'est dans le centre de Yala-Yala qu'on compte la plus forte proportion, 87 % contre 13 % d'hommes. Paradoxalement c'est la ferme d'Etat de Kombé qui renferme le moins de femmes. Ce centre a été créé pour recevoir en 1965 les rapatriés du Zaïre comme celui de Yala-Yala en 1969. A Talangaï également on trouve

quelques rapatriés et en dix ans ses effectifs ont augmenté en faveur des femmes passant de 57 % à 65 %. E_n 1970 (1) on comptait à M'Filou 61 % de femmes pour 39 % d'hommes. Dans le même temps on relevait dans la population résidente de Makélékélé (2) 101 maraîchères et 12 maraîchers.

Les maraîchers de Brazzaville présentent quelques particularités. Ils appartiennent tous ou presque à l'ethnie Bakongo, la grande majorité d'entre eux vient du District de Boko. Peu de jeunes femmes, elles présentent toutes la quarantaine et même plus, certaines viennent au jardin accompagnées de leurs petits enfants.

Les maraîchères travaillent seules, Colette Le Cour Grandmaison a étudié le cas des maraîchères de l'ethnie Lebou (3), celleci ont recours pour leurs travaux, aux ouvriers agricoles, non pas à cause de l'étendue de la surface à cultiver mais parce qu'étant propriétaire de leur terre, elles cumulent souvent plusieurs activités : maraîchage, vente de poisson et travail salarié. Les maraîchers de Brazzaville ne sont pas propriétaires, ils reçoivent gratuitement le lopin de terre de la municilité ou travaillent sur les terres coutumières moyennant une indemnisation. Si l'on voit dans les jardins des maraîchères aidées par leurs jeunes enfants, cela se passe souvent pendant la saison sèche, avant la rentrée scolaire. Ils travaillent ainsi quelques planches dont la vente leur rapporterait de quoi acheter livres et cahiers.

⁽¹⁾ H. BEAUD : Une vallée maraîchère à Brazzaville : la M'Filou - Ter. Géo. Bordeaux 1970.

⁽²⁾ M. JEANNIN: les activités agricoles des femmes de Brazzaville, l'exemple de Makélékélé et de la Terre Kimpouomo in Recherches sur l'approvisionnement des villes - Mémoires CEGET - Bordeaux 1970.

⁽³⁾ Colette Le Cour Grandmaison : Femmes Dakaroises - Rôles traditionnels Féminins et urbanisation. Annales de l'Université d'Abidjan 1972 -Série tome 4.

En discutant avec les femmes, elles nous ont fait savoir que la maraîchage n'est pas une activité nouvelle pour elles, toutes avant d'émigrer effectuaient les travaux agricoles dans leur village. En milieu rural c'est une activité essentiellement féminine. Mais alors comment en milieu urbain les hommes ont-ils accepté de travailler aux côtés des femmes ? C'est tout d'abord parce que le maraîchage en ville est une activité lucrative, tandis qu'en milieu rural elle entre dans le cadre des cultures de subsistance, ensuite parce qu'en ville cette activité s'est développée à partir d'une technique en grande partie apprise auprès des Européens. Ces deux raisons suffisent aux hommes pour avoir l'impression d'exercer une activité différente de celle attribuée traditionnellement aux femmes.

Sur le plan structurel il existe dans chaque groupe de jardins, un centre d'appui technique (C.A.T.) apparu sur le terrain en 1970. Il a pour rôle l'encadrement agricole par la vulgarisation de nouvelles techniques culturales. Parallèlement il a pour mission de transformer ces centres maraîchers en coopérative agricole. L'encadrement politique est assuré par un comité de quelques membres dont le président jusqu'à présent, a toujours été un homme.

b) Des techniques et une production différentes de celle des hommes.

On constate cette opposition tout d'abord dans la préparation de la terre. Les hommes retournent la terre en profondeur avec une
bêche, étalent le compost avec le rateau sur une épaisseur suffisante, puis
recouvrent de terreau. Le sol ainsi enrichi servira pour 6 mois de culture.
Certains emploient l'engrais chimique, ce qui est considéré par les maraîchères comme un investissement perdu. Quant aux femmes, elles retournent la
terre avec une houe "nsengo", mettent une faible épaisseur de compost qu'ell

QUELQUES LEGUMES CULTIVES PAR LES HOMMES

<u>NOM</u>	CYCLE VEGETATIF
Concombres	28 jours
Laitue	1 à 1 1/2 mois
Choux blancs	3 mois
Haricots verts	3 mois
Oignons verts	3 mois
Carottes	3 à 4 mois
Tomates	- 4 mois
Aubergines	4 mois
Poireaux	6 mois

OUELOUES LEGUMES CULTIVES PAR LES FEMMES

Oseille de Guinée	28 j
"Loundif.e"	20 j à 1 mois
"Badi"	. 1 mois
"Moussosso"	2 à 3 mois
"Mantsa"	-

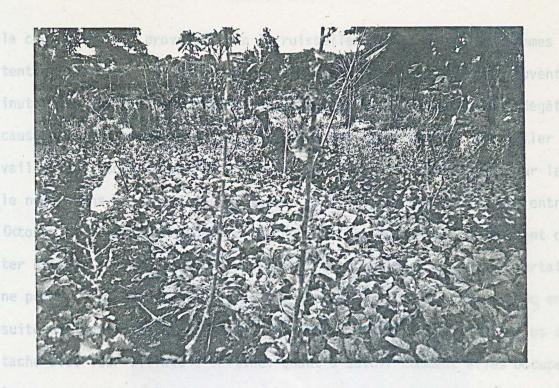
Tableau 17 - Légumes cultivés par les Maraîchers des deux sexes.

répartissent toujours avec la houe puis recouvrent de terreau. La terre ainsi préparée devra être enrichie toutes les deux récoltes c'est-à-dire tous les 3 mois.

Après la fertilisation, les maraîchers forment ensuite les planches dont la longueur dépend de la configuration du terrain. Elles sont toutes disposées perpendiculairement au cours d'eau, sauf un maraîcher de la vallée de l'Orstom respectant la dénivellation, a constitué les planches en terrasses ce qui limite les dégâts causés par la pluie.

Pour les semences, le service de l'agriculture effectue des commandes globales en France, parfois les maraîchers s'approvisionnent individuellement auprès des maisons de commerce de la ville. Les femmes pour la plupart, préparent elles-mêmes leurs semences. Dans cette opération la démarcation est très nette entre les hommes et les femmes. En effet, les hommes portent leur choix sur les légumes de consommation européenne à cycle végétatif long (tableau 17) : choux, carottes, poireaux, navets, haricots verts, etc...). Les femmes quant à elles, cultivent les légumes destinés à la consommation africaine, des variétés locales à cycle végétatif court : "loundife", "badi", oseille de Guinée A la différence des hommes, elles consacrent un coin de jardin pour la culture des légumes réservés à la consommation familiale, qu'elles cueillent chaque soir avant de regagner le domicile : gombos, aubergines locales, feuilles de manioc, graines de courges, piments, etc...

Les saisons à Brazzaville se répartissent de la manière suivante : une saison de pluies de septembre à mai et une saison seche de mai à septembre, une petite saison sèche s'intercale entre janvier et février. Pendant la période des pluies, malgré l'érosion et le lessivage de



 Les jardins pendant la saison sèche : des planches de "loundife".



pour cultiver des plantes peu exigeantes en sol tels l'arachide et le mais.

6. Pendant la saison des pluies on cultive surtout le maīs et l'arachide, peu exigeants en sol.

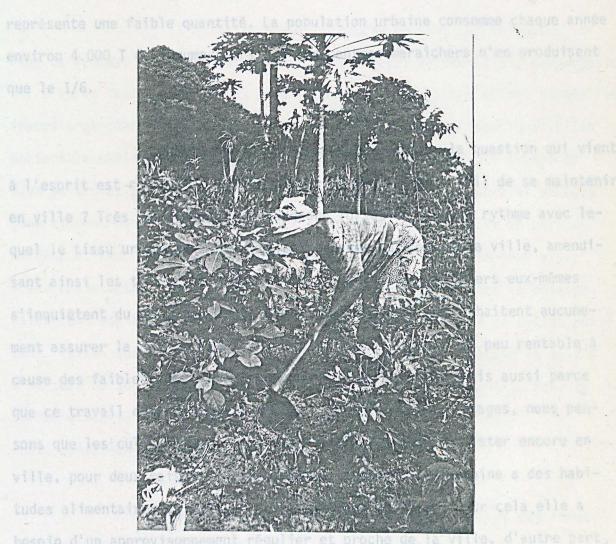
la couche fertile provoquég par le ruissellement des eaux, les hommes tentent d'occuper le sol d'une manière permanente. Les femmes trouvent inutile de déployer des efforts supplémentaires pour juguler les dégâts causés par les averses. Elles quittent alors leurs jardins pour aller travailler sur leurs champs de manioc au village. C'est la raison pour laquelle nous avons rencontré peu de femmes dans les centres maraîchers entre Octobre et décembre. Pendant cette saison, les femmes qui ne peuvent quitter Brazzaville ont deux raisons : tout d'abord l'âge avancé de certaines, ne permet plus de grands efforts que nécessite la culture de manioc ensuite quelques femmes, notamment les rapatriées du Zaïre, n'ont plus d'attache avec leur village d'origine. Quant à savoir comment elles occupent leur temps pendant la saison des pluies, trois types de réponses se sont dégagées. Il y a celles qui préfèrent rester chez elles parce qu'à la maison le travail ne manque pas. Certaines continuent à se rendre au jardin pour cultiver des plantes peu exigeantes en sol, tels l'arachide et le maïs. D'autres, moins nombreuses se débrouillent, c'est-à-dire qu'elles sont inscrites sous de faux-noms dans des centres mieux protégés des crues,comme celui de Talangaï au bord du fleuve ou au "sans-fil".

Elles reviennent toutes à la petite saison sèche cultiver quelques planches de "loundife", légume le plus consommé. Elles peuvent durant cette courte période en faire deux récoltes. Quant aux hommes restés en ville, ils ont bien du mal à obtenir des légumes d'aspect convenable. Les conducteurs agricoles n'approuvent aucunement les absences des femmes, mais ils reconaissent que celles-ci, peut-être à cause de ce système ou pour d'autres raisons, ont des revenus plus élevés que les hommes.

En effet, la production des variétés locales cultivées par les femmes, dépasse de loin celle des légumes européens cultivés par les

nommes. Par exemple en 1979, les remmes ont produit 43 ; de l'obliente 31 T de "badt", chez les hommes le tonnage le plus élevé est celui des

Cependant, la production maraichere de Brazzaville



7. Un petit coin de jardin pour la culture des population légumes réservés à la consommation familiale.

de Yoro, nous avons vu peu de femmes qui exercent cette activité. Le chef

hommes. Par exemple en 1979, les femmes ont produit 43 T de "loundife", 31 T de "badi", chez les hommes le tonnage le plus élevé est celui des poireaux avec 6 T.

Cependant, la production maraîchère de Brazzaville représente une faible quantité. La population urbaine consomme chaque année environ 4.000 T de légume₅ alors que les centres maraîchers n'en produisent que le 1/6.

Au terme de cette petite enquête, la question qui vient à l'esprit est celle-ci : quelle chance le maraîchage a-t-il de se maintenir en ville ? Très peu pourrait-on répondre lorsqu'on voit le rythme avec lequel le tissu urbain empiète sur les "espaces ruraux" de la ville, amenuisant ainsi les terres de culture; par ailleurs, les maraîchers eux-mêmes s'inquiètent du fait que leurs enfants nés en ville ne souhaitent aucunement assurer la relève dans cette activité qu'ils trouvent peu rentable à cause des faibles superficies mises à leur disposition, mais aussi parce que ce travail demande trop d'efforts. Malgré ces désavantages, nous pensons que les cultures maraîchères ont des chances de subsister encore en ville, pour deux raisons : tout d'abord, la population urbaine a des habitudes alimentaires qu'elle n'est pas prête à modifier, pour cela elle a besoin d'un approvisonnement régulier et proche de la ville, d'autre part, la population agricole urbaine n'aura aucune difficulté à se renouveler car le flux migratoire renferme souvent d'éléments disponibles à ce type d'activité.

2°) La pêche.

Malgré les longues heures de guet au port traditionnel de Yoro, nous avons vu peu de femmes qui exercent cette activité. Le chef

des pecheurs n'a pu nous fournir des renseignements sur les effectifs, car il ne leur est pas délivré de carte professionnelle comme aux hommes, par ailleurs elles ne sont pas admises à la réunion du dimanche qui rassemble les membres de cette corporation.

L'activité de pêche touche en tout cas un nombre infime de femmes, toutes originaires du nord : Moye, Batéké-Alima, Bangangoulou ... D'après les renseignements obtenus auprès de 3 d'entre elles, toutes les femmes organisent leur activité d'une manière à peu près identique. Elles partent le matin vers 9H en pirogue de location, toujours par groupe de deux ou trois. Les femmes ne s'éloignent pas très loin du port, et pêchent généralement dans les eaux enserrées entre les bancs de sable en période de décrue. Leurs outils de travail sont la cuvette émaillée pour vider l'eau prise entre les bancs de sable et la nasse pour prendre le poisson. Elles rentrent au port vers 18H. avec leur capture composée de petits poissons. Celles que nous avons vues avaient à peine rempli chacune la moitié d'un seau de 10 litres. Après avoir retiré une certaine quantité pour la consommation familiale, elles vendent le reste par petits tas. Cette opération ne dure pas plus de dix minutes.

Faible effectif, capture inconsistante, l'apport des femmes pêcheurs est minime dans la production de poisson d'eau douce. On risque de les voir disparaître dans les années à venir, car la corporation se renforçant dans son organisation, imposera sa loi : l'homme pêche, la femme vend. D'autre part, les jeunesimmigrées venant des régions du nord où l'on pratique la pêche, arrivées dans la capitale, sont plutôt séduites par les activités tertiaires que leur offre la ville.

3°) La fabrication du manioc.

Il sera question dans ce développement de la transformation

du manioc en produit prêt à être consommé, nous n'aborderons pas la culture du manioc.

a) Les fabricantes de "chikouangue" ou pain de manioc.

Leur nombre n'est pas connu. Au cours de l'enquête nous avons rencontré 77, les réponses obtenues auprès d'elles nous ont permis de faire une esquisse de cette catégorie de femmes.

A Brazzaville peu de jeunes femmes se consacrent à cette activité, 13 % seulement ont moins de 30 ans., 41,50 % ont entre 30-40 ans et 45,50 % ont plus de 40 ans. Les citadines de naissance représentent un nombre infime, 92 % des femmes enquêtées viennent des régions rurales. C'est une activité qu'exercaient beaucoup d'entre elles avant d'émigrer en ville, soit 74 %. Les autres, arrivées très jeunes à Brazzaville, ont d'abord débuté dans le petit commerce.

La production de pains de manioc par femme et par semaine se situe entre 40 et 60, en général chaque femme consacre deux jours
par semaine à cette activité. Certaines, moins nombreuses, fabriquent 80 à
100 maniocs par semaine en 3 fois. Les femmes travaillent le plus souvent
seules, mais quelquefois sont aidées par les autres femmes de la famille et
la production dans ce cas varie entre 100 et 300 maniocs par semaine. L'une
de nos enquêtrices nous a signalé le cas de femmes réunies en un petit groupe d'entraide et qui travaillent ensemble successivement chez l'une des membres du groupe, la production alors peut atteindre 500 maniocs dans la journée.

Nous avons constaté que l'âge est un facteur déterminant de la production. En effet, les jeunes femmes de moins de 30 ans produisent peu, sans doute sont-elles plus occupées par les tâches maternelles car toutes ont des enfants en bas âge. C'est entre 40 et 50 ans
qu'elles atteignent le maximum de la production : 60 à 80 maniocs peuvent
être fabriqués par une seule femme et dans la journée. Après l'âge de 50
ans la production décline fortement, elle se situe entre 10 et 15 "chikouangue" par semaine.

Pour la vente, les femmes se rendent au marché, les plus âgées vendent leur produit à domicile. Quelques unes confient le vente à un membre de la famille, souvent des enfants qui se placent dans les coins de rue. Le soir c'est devant les cinémas, dans les carrefours éclairés que certaines écoulent la production de la journée.

La "chikouangue" est l'aliment de base de la majorité des congolais. Les consommateurs urbains aiment manger les pains de manioc dont la préparation ne remonte pas à plus de deux jours. C'est pour cette raison que les femmes de Brazzaville prennent une part importante dans la préparation de cet aliment. Pourtant une fraction de la population, notamment les Bakongo-Lari, préfèrent les "chikouangue" fabriqués dans leur région et qui arrivent en ville plusieurs jours après la date de leur préparation. Cet attachement est à l'origine des échanges qu'entretient Brazzaville etcla région du Pool dans l'approvisionnement en pain de manioc.

b) La préparation de la "chikouangue".

Plusieurs auteurs ont décrit les différentes phases de fabrication du pain de manioc, M. JEANNIN (1) a fait une étude sur les femme

⁽¹⁾ M. JEANNIN : Les activités agricoles des femmes de Brazzaville, op. cité p. 225.

de Makélékélé et de la Terre de Kimpouomo, M. ADAM (1) a observé les femmes de Moutampa, un village situé à une cinquantaine de kilomètres de Brazzaville, J. NKOUNKOU (2) a rassemnlé dans sa thèse des indications sur les différentes méthodes employées par les diverses éthnies du pays. Nous empruntons à ces auteurs l'essentiel de leurs données pour étayer notre court exposé.

1) Le rouissage.

Cette étape importante s'effectue uniquement en milieu rural, elle a pour but d'éliminer par trempage, l'acide cyanhydrique contenu dans les tubercules de manioc récemment récolté. Le rouissage ou "Yinika" (3) dont la durée varie entre trois et sept jours suivant l'amertume des tubercules et la température de l'eau, se fait le plus souvent dans une mared'eau. Sur une litière de feuillage séché on dépose les tubercules "nkaba", lorsqu'ils commencent à se décomposer, on procède à l'écorçage. Puis à nouveau un trempage d'une journée permet d'éliminer ce qui reste d'acide cyanhydrique.

Après les avoir retirés de la mare, on extrait des tubercules rouis, "bikéri", le coeur et les grosses fibres. C'est souvent à ce stade de transformation que le manioc parvient à Brazzaville.

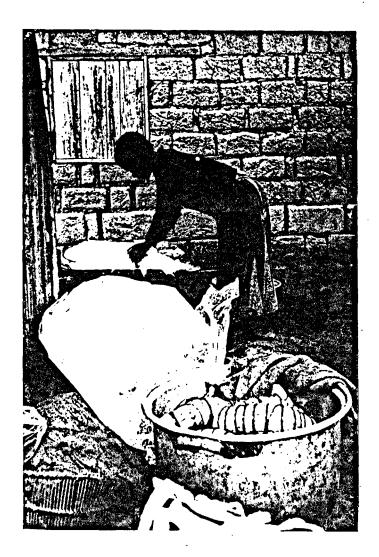
2) Le pétrissage et la cuisson.

C'est dans un pétrin rectangulaire "Kipaki", aux parois légèrement remontantes et à l'aide d'un rouleau de bois "nsindu", que

⁽¹⁾ M. ADAM: Manioc, rente foncière et situation des femmes dans les environs de Brazzaville - UER de Sciences Economiques et sociologie - Lille I - 1977

⁽²⁾ J. NKOUNKOU: Le manioc au Congo Brazzaville, culture, consommation et commercialisation - thèse 3è cycle de géographie Université de Lille et de Picardie 1978.

⁽³⁾ Les termes en guillemets sont de langue lari : la méthode décrite est



8. Phase de pétrissage du manioc roui dans un "Kipaki". La femme tient dans sa main le "nsindu".

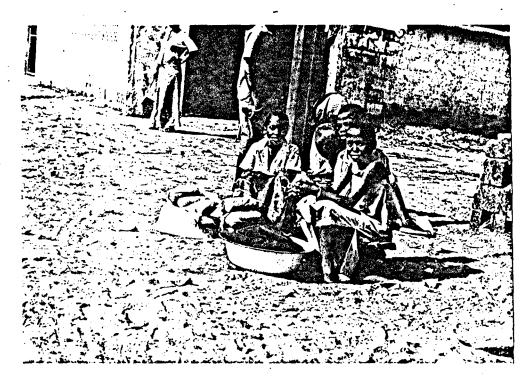


Les "chikouangue" sont enveloppés de "matetete" Puis ficelés, avant de subir la dernière cuisson. Il s'agit ici de "Kimpiala". la femme travaille la pâte de manioc. Pour effectuer cette tâche, la femme s'installe dans sa cuisine. Celle-ci est située dans la cour, elle est faite généralement de matériaux de récupération.

Le pétrissage, une opération longue et épuisante consiste à étaler la pâte de l'arrière vers l'avant tout en enlevant les toutes petites fibres et autres impuretés avec l'index ou le majeur et le pouce. La même pâte sera travaillée plusieurs fois jusqu'à ce qu'elle soit débarrassée au maximum des fibres. Au village comme en ville, cette méthode est peu à peu supplantée par une technique récente est expéditive de défibrage que décrit J. NKOUNKOU: le manioc roui, grossièrement écrasé, est déposé dans un panier à moitié plongé dans une bassine remplie d'eau. La pâte malaxée à la main dans le panier, traverse lentement celui-ci et se dépose au fond de la bassine, les fibres sont retenues dans le panier. Le contenu de la cuvette est ensuite versé dans un sac fixé au -dessus du sol, il fait office de second tamis et ne laisse filtrer que l'eau en retenant la pâte. Celle-ci est ensuite pétrie dans le "kipaki" avec en moins, la corvée de défibrage à la main.

D'après M. ADAM ce procédé est économique, il réduit de 1/6 à 1/7 le temps de travail total. Mais il n'est pas sûr, dit-il, que cette sorte de lessivage n'entraîne pas, avec l'élimination complète des alcaloïdes, celle d'une fraction supplémentaire de nutriments. D'autre part, ajoute-t-il, les consommateurs reprochent à cette variété de "chikouangue" dont la fermentation est moindre, de manquer de saveur.

Après le pétrissage, la pâte subit une première cuisson rapide d'une demi-heure. Elle ne doit pas cuire entièrement, juste le pourtour. Remise sur le "kipaki" elle est à nouveau malaxée afin d'obtenir une



 On confie aux enfants la vente des pains de manioc. Ici, le "mingwélé".

// LANCHE VI

pâte homogène qui facilitera la deuxième cuisson. Les cuissons successives de la pâte s'effectuent dans un chaudron de fer dont les pareis sont
recouvertes de feuilles de bananier, en ville on utilise la toile de jute
Bans le fond du chaudron on place des brindilles de bois et du feuillage,
ceci empêche la pâte de baigner dans l'eau de cuisson, car le manioc doit
cuire à l'étuvée.

Lorsque la pâte est pétrie pour la deuxième fois on prépare alors les pains de manioc. M. JEANNIN les docrit de taille très variable, 400g. à plus du 10m., Leus enveloppes individuellement de fe les fitates de la light de



10. On confie aux enfants la vente des pains de manioc. Ici, le "mingwélé".

tormes de pain de manioc sont couramment modelées: le "fabrique", une imitation de "kimpiala"; il pese entre 800 et 100); en forme de gros saucisson, effilé aux extrêmités et le "mingwele" 400 g environ, préparé surtout par les femmes Batêkê et les ethnies du nord, tandis que le "fabrique" est une préparation desoriginaires du Pool.

pâte homogène qui facilitera la deuxième cuisson. Les cuissons successives de la pâte s'effectuent dans un chaudron de fer dont les parois sont recouvertes de feuilles de bananier, en ville on utilise la toile de jute. Dans le fond du chaudron on place des brindilles de bois et du feuillage, ceci empêche la pâte de baigner dans l'eau de cuisson, car le manioc doit cuire à l'étuvée.

Lorsque la pâte est pétrie pour la deuxième fois on prépare alors les pains de manioc. M. JEANNIN les décrit de taille très variable, 400g. à plus de 10kg., tous enveloppés individuellement de feuilles 'matetete' ou "biloria", puis ficelés avec une liane cordée que l'on récupère après chaque cuisson. Les "chikouangue" sont ensuite placés dans le chaudron, recouverts de feuillage ou de toile de jute afin de permettre une répartition plus égale de chaleur.

Après 3 heures de cuisson les pains de manioc sont retirés du chaudron et débarrassés des ficelles, selon leur forme et leur poids ils portent différents noms : le "kimpiala" 3 à 5 kg., le "nguri yaka" 5 à 10 kg pour la consommation familiale et le "nzakala" 15 à 20 kg, destiné aux regroupements familiaux lors des mariages, décès ou retraits de deuil.

qu'intervient la participation des hommes dans ce processus de transforma-

En milieu urbain et particulièrement à Brazzaville, deux formes de pain de manioc sont couramment modeléss: le "fabriqué", une imitation de "kimpiala", il pèse entre 800 et 1000g, en forme de gros saucisson, effilé aux extrêmités et le "mingwele" 400 g environ, préparé surtout par les femmes Batéké et les ethnies du nord, tandis que le "fabriqué" est une préparation desoriginaires du PooL.

c) Le "fufu"

C'est la farine de manioc. J. NKOUNKOU expose plusieurs méthodes pour obtenir le "fufu", nous en retiendrons deux. Dans le pays Kongo, le manioc roui est directement mis à sécher alors qu'en pays Batéké il est préalablement pétri puis façonné en petites boules. Les cossettes séchées sont ensuite pilées, dans un mortier puis tamisées. C'est une préparation qui demande en milieu rural de longues heures de travail et une dépense d'énergie. Il faut signaler que les consommateurs urbains apprécient particulièrement le "fufu" séché en pays Batéké.

Le "fufu" arrive en général à Brazzaville sous forme de cossettes. Les citadines qui commercialisent cette denrée n'ont plus la corvée du pilage au mortier, elles se rendent au moulin à "fufu" qui broie en quelques minutes le contenu de plusieurs sacs de cossettes. C'est à ce stade qu'intervient la participation des hommes dans ce processus de transformation alimentaire en tant que propriétaires de moulins.

Nous n'avons pas fait d'enquête sur cette mécanisation apparue à une date relativement récente dans la fabrication du "fufu", il semble d'après quelques indications données par les femmes, que ces moulins appartiennent en majorité aux ouest-africains. J. NKOUNKOU signale qu'en 1977, dans le seul quartier de Moungali on en comptait une quinzaine, d'après A. AUGER (1) 24 à Poto-Poto et 10 à Bacongo.

⁽¹⁾ A. AUGER: Le ravitaillement vivrier traditionnel de la population africaine de Brazzaville - in Croissance urbaine Tome I C.N.R.S. - 1972.

____)) LANCHE VII

formation de produits alimentaires. L'une des plus courantes est la préparation de beignets à partir de la farine de blé. Les beignets sont très



11. La préparation des beignets.

elles rivalisent avec les hommes: La liste des préparations n'est pas limitative, nous en avons donné quelques exemples.

tes femmes Congolaises sont apparues dans cette activité à une date relativement récente et se sont vite adaptées aux exigences d'une population, en mutation. À l'époque où Brazzaville était encore
une capitale fédérale, le brassage de peuples d'origines diverses a favorisé la diffusion de techniques méconnues dans la colonie. G'est ainsi que
les femmes de l'ouest, notamment les "Popos" (Togolaises et Béninoises) ont
introduit quelques procédés de transformation alimentaire tels le mais reduit en semoule ou farine, les harisots seus en farine, pour la préparation

4°) Autres préparations alimentaires.

Il existe une multitude d'autres activités de transformation de produits alimentaires. L'une des plus courantes est la préparation de beignets à partir de la farine de blé. Les beignets sont très
appréciés des jeunes enfants, aussi les femmes les confectionnent-elles aux
endroits fréquentés par les écoliers. La bouillie de maîs consommée souvent
au petit déjeûner, est également destinée aux jeunes enfants, mais quelquefois
elle remplace le repas du soir pour tous les membres de la famille.

La fabrication de "letoko", alcool à base de farine de maïs et de manioc, n'est plus une activité exclusive des femmes Centrafricaines, de nombreuses Congolaises s'y sont mises. La consommation de cette boisson est officiellement prohibée, mais les fabricantes n'en sont nullement menacées.

Quelques femmes se sont lancées dans la fabrication de glaces à partir du lait, sucre et parfums importés, dans cette activité elles rivalisent avec les hommes. La liste des préparations n'est pas limitative, nous en avons donné quelques exemples.

Les femmes Congolaises sont apparues dans cette activité à une date relativement récente et se sont vite adaptées aux exigences d'une population en mutation. A l'époque où Brazzaville était encore une capitale fédérale, le brassage de peuples d'origines diverses a favorisé la diffusion de techniques méconnues dans la colonie. C'est ainsi que les femmes de l'ouest, notamment les "Popos" (Togolaises et Béninoises) ont introduit quelques procédés de transformation alimentaire tels le maïs réduit en semoule ou farine, les haricots secs en farine, pour la préparation

des beignets, de la bouillie, de petits pains... Avec la farine de blé elles confectionnaient les "gratania" dont les jeunes raffolaient. Contrairement aux femmes congolaises qui, aujourd'hui ont pris la relève et exercent devant les écoles, les cinémas, les bars, les femmes "Popos" vendaient uniquement dans les marchés ou à leur domicile, parfois confiaient la vente à une jeune fille qui sillonnait les rues avec, sur la tête, une cuvette chargée de mets.

C'est au début des années 60 que les Congolaises ont manifesté de l'intérêt à ce type d'activité. Elles ont commencé avec les "Kangela ngai", poisson de mer ou poisson salé frit à l'huile de palme, vendus essentiellement le soir. Puis au fil des années elles ont ajouté des légumes cuits comme les safous, le maïs, des rougailles de mangues...

Au début des années 70, apparaissent vraiment les plats cuisinés, "saka-saka" (feuilles de manioc), poisson au "koko", "maboke (autre préparation de poisson), ragoût de viande, que les clients pour la plupart des travailleurs, consommaient dans des petites barraques en planches aux alentours des marchés. Beaucoup de femmes ont dû abandonner ces préparations car, face à la diversité des plats, le calcul du prix de revient devenait de plus en plus compliqué.

En 1979, le Gouvernement met en place un nouvel horaire de travail soit de 6H2O à 13h, interrompu d'une pause de 10h à 10h3O, que les fonctionnaires ont transformé en "pause bouillon". Avec ce nouveau changement les femmes s'organisent en conséquence : tous les jours à cette heure, de centaines de fonctionnaires, les hommes en particulier, quittent leur bureau pour âler consommer des bouillons de gibier, poisson et autres plats, accompagnés de manioc... dans un cadre tout à fait familial, car les femmes reçoivent à leur domicile. Après ce "gros petit déjeuner", repue

la majorité des fonctionnaires ne peut regagner son lieu de travail. Il est inutile de démontrer que cette attitude négative du travailleur a provoqué une baisse de rendement (1).

B./ - L'ARTISANAT.

C'est un aspect qui n'a pu être abordé lors de nos enquêtes sur le terrain, bien que nous nous proposions au départ d'étudier certains types d'activités telle la coiffure qui a subi ces dernières années de profondes mutations.

1°) L'ARTISANAT UTILITAIRE TRADITIONNEL.

En ville, cette forme d'artisanat pratiquée par les femmes n'a pas survécu à l'envahissement sur le marché des produits d'importation. Certes il existait dans le quartier de M'Pila des potières Batéké qui fabriquaient des jarres, marmites, gargoulettes, braséros, mais au cours des dernières années de la domination coloniale, tous ces ustensiles passèrent du rôle utilitaire qui leur était attribué, à une fonction d'objets d'art. Elles survécurent encore deux ou trois ans après l'indépendance mais le congolais n'étant pas un consommateur d'objets d'art, les potières disparurent. Dans les marchés urbains on trouve encore quelques unes de ces poteries, fabriquées sans doute en milieu rural. Leur utilisation est réservée à une catégorie de personnes tels les guérisseurs, pour la préparation de leur potion.

A Brazzaville, la vannerie et la sculpture de bois sont pratiquées par les hommes. Ils produisent des objets qu'emploient encore les femmes, comme les mortiers et les pilons, les pétrins à manioc, les spatules qui servent à malaxer le "fufu" dans l'eau bouillante et les paniers en osier qui sont vivement concurrencés par ceux en plastique.

Il n'est pas étonnant que la fabrication des objets d'artisanat traditionnel soit réservée aux hommes, c'est encore là une image

⁽¹⁾ Aux dernières nouvelles, le Comité Central du Parti Congolais du Travail réuni en session ordinaire en août 1982, a décidé de reprendre les anciens horaires, c.à.d. qu'on travaillera le matin et l'après-midi.

de la division du travail en milieu rural qui est transposée en ville : lorsque la femme est au champ, l'homme emploie son temps à fabriquer des ustensiles et objets courants de la vie quotidienne à partir de matériaux naturels : bois, liane, argile, feuillages... C'est dans l'artisanat moderne que la présence des femmes est plus remarquée.

2°) L'ARTISANAT UTILITAIRE MODERNE.

Les couturières sont sans doute les plus nombreuses à pratiquer cette forme d'artisanat. Elle ne sont pas regroupées en coopérative comme certains tailleurs et sont spécialisées dans la confection pour dames et enfants, sur commande individuelle. Cependant quelques unes font du "prêt à porter", les vêtements sont alors suspendus ou étalés devant l'atelier.

Pour avoir une idée de ce que représente ce métier, nous avons enquêté auprès de 28 d'entre elles. Il semble que c'est une activité pratiquée en général par les citadines de naissance : 21 sont nées à Brazzaville, à Pointe-Noire ou dans d'autres villes du pays. C'est en ville qu'elles ont appris ce métier, auprès d'une parente mais aussi des tailleurs Sénégalais et Maliens ou chez les religieuses. La majorité n'a pas eu d'activité précédente, mais deux d'entre elles récemment entrées dans la profession, étaient autrefois vendeuses au marché. Dix femmes travaillent seules, mais toutes les autres emploient des apprenties de sexe féminin, l'une d'entre elles en a 8 dans son atelier. Du nombre d'apprenties dépend la production journalière qui comprend les camisoles (1), robes pour dames, robes pour fillettes, brassières et autres vêtements pour enfants. Les couturières travaillent en général à leur domicile. Si elles n'habittent pas une avenue très

⁽¹⁾ La camisole est le corsage porté avec le pagne.

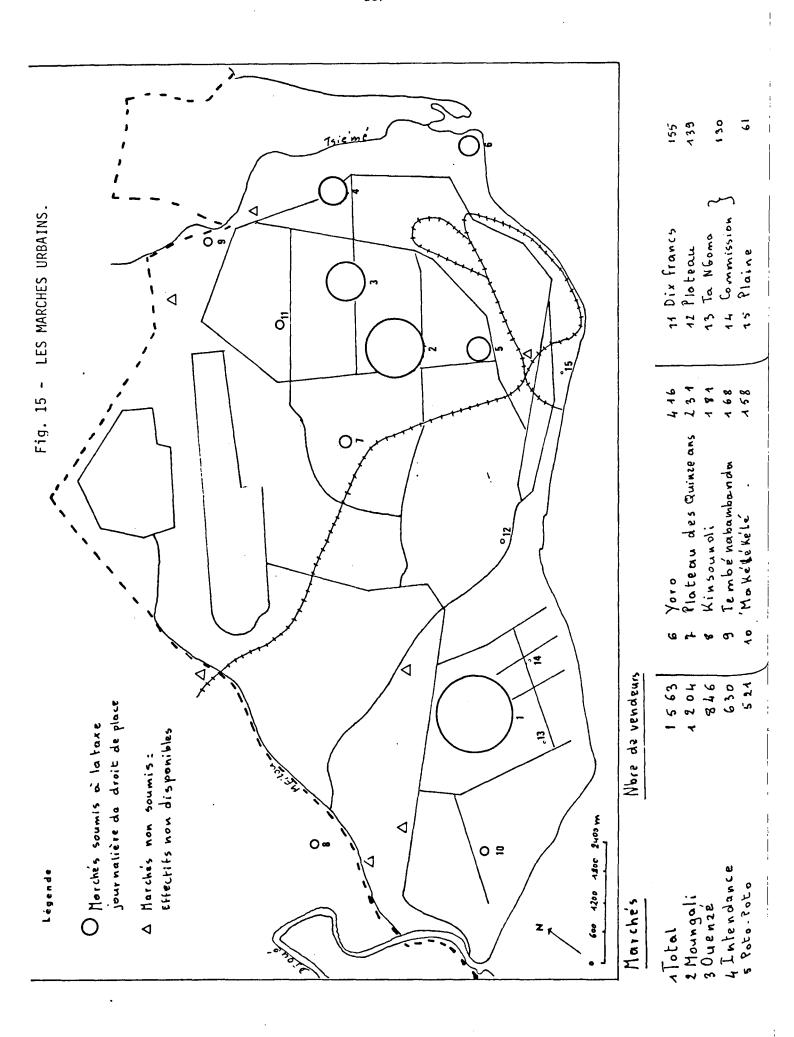
animée comme c'est le cas pour 7 couturières, elles louent un emplacement bien en vue chez des particuliers. La machine à coudre leur appartient, sauf pour deux qui les ont prises en location, et deux autres les ont empruntées à leur mari. La couture est un métier qui oblige certaines à veiller tard, un tiers des femmes travaille la nuit afin de satisfaire au plus vite la clientèle.

La couture n'est pas le seul domaine dans lequel elles exercent, on voit par exemple des femmes qui, avec du mortier, modèlent des pots de fleurs et les garnissent de coquillages; avec les drains en plastique récupérés sur les sachets de perfusion à l'hôpital elles tressent des sacs à main. Quelques femmes tricotent des vêtements en laine, mais compte tenu du climat, leur clientèle se limite à la petite enfance.

En général on constate, pour les quelques exemples cités, que la production est irrégulière et que la vente se fait de bouche à oreille.

C./ - L'ACTIVITE DE REVENTE.

A l'époque coloniale, le marché était l'unique lieu où les africains pouvaient exercer l'activité commerciale. Il avait une position centrale et desservait des quartiers peu étendus. Au cours des années, l'extension du tissu urbain a provoqué l'éclatement des lieux de vente, après le marché central sont apparus des marchés secondaires puis de multiples points de vente le long des parcelles, dans les avenues, les places publiques. Cette activité commerciale a de tout temps été l'affaire des femmes, malgré l'insuffisance des statistiques, le commerce de détail est l'activité dominante exercée par les urbaines.



1°) LA VENTE DANS LES MARCHES.

a) Les marchés urbains et les marchands.

Bien qu'ayant chacun un cachet particulier, les marchés urbains sont construits dans le même style : un hangar central en matériaux durables qui abrite quelques trétaux et tout autour de cette construction une multitude de petits toits de tôle ondulée soutenus par des piquets en bois, protégeant les étals du soleil et de la pluie.

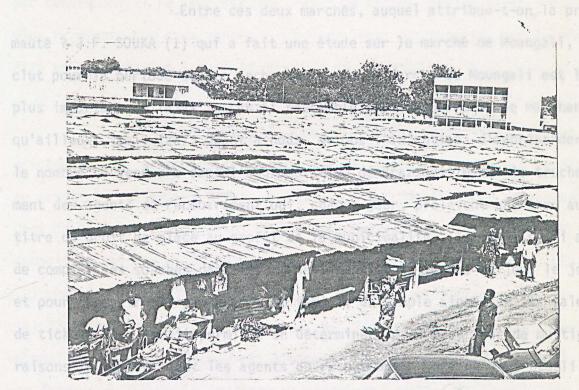
On compte environ une vingtaine de marchés à Brazzaville (Fig. 15), ils se répartissent à l'est et à l'ouest de la ville,
d'une manière sensiblement égale. Mais, tandis que dans la partie de la ville située entre la ligne de chemin de fer et la Tsiémé, plusieurs marchés
s'équilibrent par leur taille, on constate que dans la partie comprise entre la ligne de chemin de fer et le Djoué, l'attraction d'un seul marché
éclipse celle des autres lieux de vente.

La localisation géographique des marchés concorde avec la densité de la population, c'est ainsi que le centre ville et ses quartiers Tchad, Aiglon, Plateau, Plaine, faiblement peuplés n'en ont que deux.

Les plus anciens marchés de la ville sont celui de Poto-Poto et celui de Ta Ngoma à Bacongo. Ils ont perdu de leur dynamisme
- au fil des années, non seulement parce que leur extension spatiale était
compromise dès leur création, mais aussi parce que se sont développés à proximité deux marchés dont le rôle a dépassé la simple satisfaction des besoins élémentaires des habitants du quartier. Il s'agit du marché Total de

LANCHE VIII.

Bacongo qui depuis quelques années est devenu un grand centre d'approvisionnement pour les revendeurs, et le marché de Moungali transformé en un véritable bazar offrant une variété de produits dans l'alimentation. l'habillement et le petit équipement de maison.



nous avon 12. Le marché : une multitude de ptits toits en tôle ondulée couvre l'aire de vente.

à partir de ce document que nous exons estimé la nombre journalier de vendeurs pour l'année 1979. De ce calcul il résults que l'effectif des vendeur s'éléverait à 6601, dont 1563 pour le Marché Total de Bacongo, l'effectif le plus important.

Les domnées sur le chiffre total des vendeurs nous semblent bien en dessous de la réalité pour plusieurs raisons. Tout d'abord, co me indiqué sur la figure 13, tous les marches ne relevent pas du contrôle

⁽¹⁾ J:F: SGUKA : Le marqué de Moungali - Elude géographique d'un marché tribain - Mémoine de maltrise - Université Marien Ngouahi, Brazzaville 1978-1970

Bacongo qui depuis quelques années est devenu un grand centre d'approvisionnement pour les revendeurs, et le marché de Moungali transformé en un véritable bazar, offrant une variété de produits dans l'alimentation, l'habillement et le petit équipement de maison.

Entre ces deux marchés, auquel attribue-t-on la primauté ? J.F. SOUKA (1) qui a fait une étude sur le marché de Moungali, conclut pour la période de ses recherches, que le marché de Moungali est le plus important de la ville car il rassemble chaque jour plus de marchands qu'ailleurs, soit 1287. Quant à nous, avions l'intention d'appréhender le nombre de vendeurs dans l'agglomération de Brazzaville par le truchement des agents de recouvrement qui, chaque jour, prélèvent une taxe au titre du droit de place au profit de la municipalité. Il aurait suffi alors de compter les souches dans les carnets de tickets vendus au jour le jour, et pour connaître la proportion de femmes, un simple signe sur les talons de tickets nous aurait permis d'en déterminer le nombre. Pour de multiples raisons le contact avec les agents de recouvrement n'a pu être établi, nous avons néanmoins obtenu du service des finances municipales, l'état récapitulatif des recettes réalisées en 1979 sur l'ensemble des marchés. C'est à partir de ce document que nous avons estimé le nombre journalier de vendeurs pour l'année 1979. De ce calcul il résulte que l'effectif des vendeurs s'élèverait à 6601, dont 1563 pour le Marché Total de Bacongo, l'effectif le plus important.

Les données sur le chiffre total des vendeurs nous semblent bien en dessous de la réalité pour plusieurs raisons. Tout d'abord, comme indiqué sur la figure 13, tous les marchés ne relèvent pas du contrôle

⁽¹⁾ J.F. SOUKA: Le marché de Moungali - Etude géographique d'un marché urbain - Mémoire de maîtrise - Université Marien Ngouabi, Brazzaville 1978-1979.

municipal. La taxe journalière est imposée généralement aux vendeurs qui s'installent sur l'aire de vente autorisée et ses abords immédiats, échappent alors tous ceux qui exercent sur les voies secondaires du marché. Ensuite certains vendeurs se soustraient sciemment à cette obligation, il arrive même parfois que les vendeurs paient en partie le montant de la taxe, par conséquent, il ne leur est pas remis de ticket. Enfin, il se produit plus rarement, que deux vendeurs exposent leurs marchandises sur le même étal et se partagent les frais du droit de place.

En outre, si l'on examine les chiffres des années précédentes par rapport à celui de 1979, le volume des marchands semble en nette régression. En effet, en 1961 (1) on comptait 3.638 commerçants dans la ville de Brazzaville; dans sa communication de 1972, A. AUGER (2) donnait le chiffre de 6.150 vendeurs pour 13 marchés urbains et R. DEVAUGES (3) pour la période 72-74 avait compté 7.788, enfin le recensement de 1974 (4) 12.254. Bien que les statistiques de 1974 ne distinguent pas le personnel commercial des vendeurs, l'effectif de ces derniers ne saurait être en dessous de 8.000. La tendance au contraire serait à l'augmentation.

Un comptage n'est pas nécessaire pour s'apercevoir que les femmes sont plus nombreuses que les hommes dans les marchés, mais il aurait été intéressant de savoir dans quelle proportion trouve-t-on les vendeuses. J.F.S. SOUKA toujours dans son étude sur le marché de Moungali donne le taux de 66,57 %, nous pensons que ce pourcentage serait légèrement plus élevé dans les marchés de moindre importance. Dans l'étude de R. DEVAUGES, le pourcentage est de 73,5 % pour l'ensemble des marchés urbains.

⁽¹⁾ H. BERTRAND : Le Congo op. cité p. 164

⁽²⁾ A. AUGER : Le ravitaillement vivrier op. cité p. 294

⁽³⁾ A. DEVAUGES : Les marchés de l'agglomération de Brazzaville (1972-1974)
Brazzaville ORSTOM 1975

⁽⁴⁾ Recensement 1974 vol. 1/4 p. 43

Si l'on revoit les statistiques des années précédentes on note qu'en 1961 il y avait 64 %, en 1972, 63% de vendeuses. Les exemples d'autres villes africaines confirment que les femmes sont plus nombreuses que les hommes dans les marchés : Dakar 60 %, Accra 93,3 % (1).

b) Les femmes dominent dans la redistribution de produits alimentaires.

Les femmes se réservent l'exclusivité de la vente de certains produits : manioc, légumes et fruits, poisson d'eau douce, la plupart des produits alimentaires manufacturés vendus au détail et micro-détail.

Rappelons que le manioc est l'aliment de base des populations congolaises. Il accompagne tous les plats de viande, poisson, légumes. Préparé par les femmes, il est vendu sous forme de pain ou farine, le "fufu". Les feuilles de manioc sont vendues en botte. Pour les consommer il faut au préalable les piler dans un mortier et pendant la cuisson y ajouter du poisson frais ou fumé, de l'huile de palme ou la pulpe de noix de palme. Selon les régions ce mets porte les noms de "saka-saka, pondu, ntoba", c'est le plat national.

Il n'y a pas d'hommes dans les marchés de Poto-Poto, Moungali, Ouenzé, etc... qui vendent de "loundife", l'oseille de Guinée et d'autres légumes, c'est un travail de femme. Les "loundife très consommés, sont des légumes qui s'accomodent à toutes les sauces. Ne supportant pas de long trajet, ils sont cultivés dans les centres maraîchers de la ville. Le "koko" appelé aussi "mfumbu" est un produit de cueillette, les femmes qui le vendent coupent très finement les feuilles à la demande. Il leur faut un couteau bien

⁽¹⁾ Cité par M. SANTOS: L'espace partagé - Les deux circuits de l'économie urbaine des pays sous-développés Ed. M. Th. Génin 1975.

tranchant et un morceau de bois. Selon l'origine ethnique des femmes, le "koko" se débite en position assise ou debout, la botte posée soit sur le morceau de bois soit sur le genou ou sans aucun support. Ces femmes manifestent une telle dextérité qu'elles ont reçu le surnom de "coiffeuses" .

Le "koko" ne demande pas une longue cuisson, il est ajouté en dernière minute dans le sauce d'arachide, la "moambe" (pulpe de noix de palme) ou autre sauce. La tomate est un ingrédient essentiel dans les diverses préparations culinaires, aussi les trouve-t-on en grande quantité sur tous les marchés, particulièrement en saison sèche. La liste des légumes vendus par les femmes est longue : aubergines, gombos, "moussosso", épinards, "badi" bananes plantains ... on ne saurait les énumérér tous, il faut simplement retenir que la production en légumes du pays est écoulée par les femmes dans les marchés urbains.

Les fruits, dans le régime alimentaire ne figurent pas comme complément au menu mais ils sont consommés à toute heure de la journée comme amuse-gueules. C'est ainsi que les marchés ne sont pas les lieux privilégiés où on les trouve. Hormis la papaye, les bananes, les avocats, tous les autres fruits sont saisonniers : agrumes, mangues, safous, ananas...

Dans les marchés, la vente de poisson du fleuve est exclusivement réservée aux femmes. C'est une denrée très appréciée mais n'est pas à la portée de toutes les bourses. Dans son étude, J.F.S. SOUKA cite les six espèces les plus commercialisées : "mboto, ngola, malangwa nzombo, mbesse, ntsinga".

Jusqu'à une date encore récente les femmes étaient seules à vendre le poisson fumé dans les marchés, mais depuis peu, les hommes.



13. Les coupeuses de "Kok

 Vendeuses de produits alimentaires importés.





15. Vendeuses de charbo

des retraités en général, font des incursions timides au sein de cette activité: nous en avons dénombré deux sur une quinzaine de femmes au marché de Poto-Poto. Ce commerce lucratif occupe au marché de Moungali 10,64 % (1) de la superficie totale des étals. Le fumage est l'un des seuls systèmes de conservation que l'on connaisse dans le pays, il dessèche le poisson qui peut tenir plusieurs semaines avant d'être consommé. Sa préparation nécessite donc au préalable un trempage plus ou moins long selon la consistance du poisson, et les modes d'assaisonnement sont nombreux : avec les feuilles de manioc, les graines de courge, le gombo, la "moambe", le "koko", etc...

Quant au poisson de mer et au poisson salé, ils sont vendus aussi bien par les femmes que par les hommes. Les poissonniers s'approvisionnent tous les matins chez un grossiste du centre-ville, le poisson frais non écoulé en fin de matinée est, soit bradé, ou placé dans la chambre froide du marché, en attendant d'être transformé en poisson salé. Les espèces les plus vendues sont, bars, dorades, mulets, thons, soles, maquereaux. Dans les marchés, le poisson de mer est d'un prix abordable, on ne peut pas en dire autant du poisson salé plus cher mais beaucoup plus prisé par les populations. Les espèces de poisson qui subissent la salaison sont le bar, le thon, le requin...

Les femmes vendent toutes sortes de produits alimentaires, riz, haricots, sel, condiments ... sauf un seul produit : la viande de boucherie. Nous avons demandé aux hommes et aux femmes comment l'expliquent-ils, les premiers ont répondu : "les femmes n'ont pas assez de courage

⁽¹⁾ J.F.S. SOUKA : op. cité p. 147.

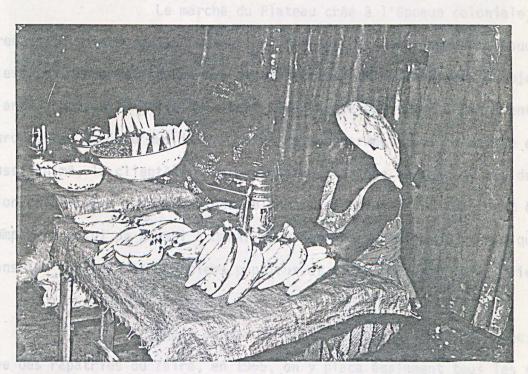
pour se lever comme nous à 3 heures du matin et se rendre à Maya-Maya" et les femmes "c'est un travail d'homme ". Il faudrait expliquer cela par le fait qu'en milieu traditionnel la division du travail se prolonge au niveau des échanges. Les femmes qui travaillent la terre, commercialisent elles-mêmes les produits agricoles. Les hommes font la chasse et se rendent eux-mêmes dans les marchés pour vendre la viande. Le travail de boucherie demande une force musculaire dont se félicitent les hommes, et l'utilisation de mesures de précision rebutent les femmes. Elles vendent cependant les abats, la volaille mais pas le gibier.

Le produit alimentaire manufacturé le plus vendu par les femmes est la tomate concentrée, soit à a pièce, soit par petite cuil-lerée à café. Elles vendent également de l'huile de palme brute et raffinée, d'autres huiles dont on ne connait pas la nature de la matière qui a servi à sa fabrication, telle cette huile mise en vente dans les commerces en ville et qui ne porte sur l'étiquette ni le nom du pays d'origine ni la nature de la matière première. Des renseignements pris au Secrétariat Général au Commerce nous ont indiqué qu'elle provenait d'un pays africain, mais ignprait de quel produit elle en était extraite.

A propos de produits locaux non alimentaires vendus par les femmes ainsi que les hommes, nous citerons deux : le charbon qui alimente un commerce peu lucratif au niveau du micro-détail et le bois de chauffe. Les autres produits non alimentaires mais manufacturés qui garnissent les éventaires de quelques femmes et de beaucoup d'hommes sont la quincaillerie, les tissus, les vêtements. Par contre les hommes sont seuls à commercialiser les produits de l'artisanat dont la fabrication leur revient, par exemple les meubles en bois, les fours à charbon, les mortiers,

____// LANCHE X.

Ce qui vient d'être décrit est l'aspect général nu'offrent les marchés populeux de la ville. Mais lersqu'en se rend dans les deux marchés du centre ville, celui de la Plaine et celui de Plateau c'est une image tout à fait différente



16. Un coin de marché de nuit : chaque vendeuse amène sa lampe.

mes et de fruits. On compte actuellement deux tiers de femmes spécialisées dans la vente des fruits tels oranges, ananas, papayes, manques... quelque femmes vendent aussi des tomates et des penmes de terre. Les hommes representent un tiers de vendeurs, ils commercialisent les memes especes de legumes cultivés par les maraîchers dans les jardins c'est-à-dire, poireaux, carottes, mavets, concombres, persil... des figurs coupées et des plantes d'ornement. Quant à la question de savoir pourquei font-ils cette distinction; les hommes n'ont pas réagi, les femmes ont répondu ceci : "nous les

etc... ainsi que les produits de la pharmacopée traditionnelle.

Ce qui vient d'être décrit est l'aspect général qu'offrent les marchés populeux de la ville. Mais lorsqu'on se rend dans les deux marchés du centre ville, celui de la Plaine et celui du Plateau, c'est une image tout à fait différente.

Le marché du Plateau créé à l'époque coloniale comprenait le marché des légumes proprement dit, des boulangeries, boucheries, poissonneries tenues par des expatriés, et des kiosques d'objets
d'art congolais. C'était un marché réservé exclusivement à la clientèle
européenne. Aujourd'hui il y a moins de boucheries, mais le marché est
aussi animé, la clientèle plus hétérogène. Chaque ancienne ville de création coloniale a son marché des "blancs", et celui du Plateau peut être
comparé à celui de Kermel à Dakar. Les denrées y sont plus cher que
dans les marchés des quartiers populeux et mieux présentées à la clientèle.

Quant au marché de la Plaine, il fut créé avec l'arrivée des rapatriés du Zaïre, en 1965, on y placa également tous les vendeurs ambulants de légumes.

Ces deux marchés sont avant tout des marchés de légumes et de fruits. On compte actuellement deux tiers de femmes, spécialisées dans la vente des fruits tels oranges, ananas, papayes, mangues... quelques femmes vendent aussi des tomates et des pommes de terre. Les hommes représentent un tiers de vendeurs, ils commercialisent les mêmes espèces de légumes cultivés par les maraîchers dans les jardins c'est-à-dire, poireaux, carottes, navets, concombres, persil... des fleurs coupées et des plantes d'ornement. Quant à la question de savoir pourquoi font-ils cette distinction, les hommes n'ont pas réagi, les femmes ont répondu ceci : "nous les



17. Dans les marchés du centre ville, une distinction dans la nature des produits commercialisés : les hommes vendent des légumes ...



18. ... les femmes, les fruits. hendes & Moungali, Fotal, Ouenze, etc...

femmes, vendons les produits dont l'approvisionnement ne pose aucun problème. On achète les fruits au marché Total ou à la P.V. (Petite Vitesse), les tomates également à la P.V., les pommes de terre au supermarché ou chez les femmes Batéké. Lorsque nous nous rendons dans les jardins maraîchers pour acheter les légumes, nous arrivons le plus souvent après le passage des hommes qui eux peuvent s'y rendre en taxi ou à vélomoteur tandis que nous, à pied. Dans ces jardins il faut avoir des "clients". Ce n'est pas facile de trouver un maraîcher qui veuille vous vendre des carottes, des poireaux.. Le seul légume qu'on trouve à profusion est la salade. On en achète la quantité d'une cuvette qu'on porte sur la tête jusqu'au marché; mais vous ne verrez pas cette salade sur notre étal car nous la remettons aussitôt à un collègue masculin qui la vendra pour nous. Pourquoi ? Parce que nous ne sommes pas habituées à vendre ce genre de légume, nous ressentons une certaine gêne."

On constate encore une fois que les femmes vendent plus fréquemment ce que d'autres femmes ont produit. Quant aux hommes, ils estiment que la vente de légumes de type européen est plus lucrative. Actuellement ce n'est plus tout à fait vrai, car la population du centre ville n'est plus aussi homogène qu'auparavant, de nombreux congolais occupent les maisons de l'ancienne ville européenne, ils ont conservé leurs habitudes alimentaires donc ne sont pas une clientèle assidue de ces marchands. Les femmes l'ont compris, certaines vendent à présent le manioc, du piment, des safous, de l'oseille de Guinée, des "loundife".

Il y a des marchandes à Moungali, Total, Ouenzé, etc...
qui, lorsqu'elles n'ont pu écouler leurs produits périssables dans la journée, se rendent aux marchés du soir animés parfois jusqu'à 21H. Pour cer-

taines, ces marchés leur offrent l'occasion de compléter les recettes insuffisantes de la journée. D'autres n'y vont que le jour de la fermeture
hebdomadaire du grand marché. Enfin, il y a une catégorie de femmes qui
se sont spécialisées dans la vente de nuit. On y trouve surtout des plats
prêts à emporter, tels brochettes de viande, poulets braisés, "maboke" (1),
poisson salé frit, safous et maïs cuits, beignets, pains de manioc, fruits...
Les derniers arrivages de poisson d'eau douce y sont écoulés à ce moment.

Le matin, la clientèle des marchés est composée essentiellement de ménagères, le soir par contre on rencontre des hommes célibataires, des travailleurs, des femmes salariées mais aussi des pères de famille qui ne veulent pas partager l'ordinaire avec le reste de la maisonnée. Une enquête menée par M. GABOU-STRMCNIK (2) révèle que 50 % des ménages du quartier de Moukoundzi-Ngouaka fréquente quotidiennement le marché du soir. Ces marchés sont souvent à proximité des plus grands, mais en retrai de grandes avenues illuminées. On s'éclaire de lampes tempêtes, il y règne une ambiance particulière : on propote, on rit, c'est aussi le lieu de rendez-vous des jeunes gens.

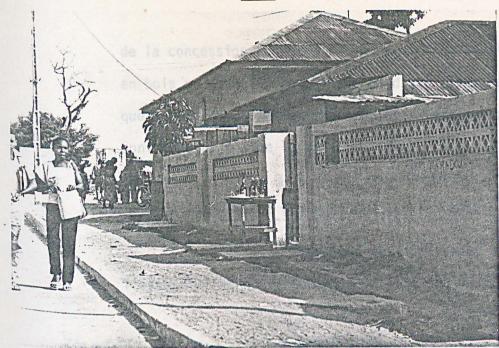
2°) LA VENTE DANS LES "LOPANGO".

Nous avons choisi ce terme pour le distinguer de la vente à domicile que nous aborderons dans un autre chapitre, et de la vente dans les rues. "Lopango" en lingala désigne la parcelle, la clôture sur laquelle l'étal prend appui, qu'il soit à l'intérieur ou à l'extérieur de

^{(1) &}quot;Maboke", poisson enveloppé dans les feuilles genre "matetæe"et cuit à l'étouffée dans la cendre.

⁽²⁾ M. GABOU-STRMCNIK: Moukoundzi - Ngouaka 1959-1974. Evolution d'un quartier périphérique de Brazzaville - TER, Université de Bordeaux III UER de Talence.

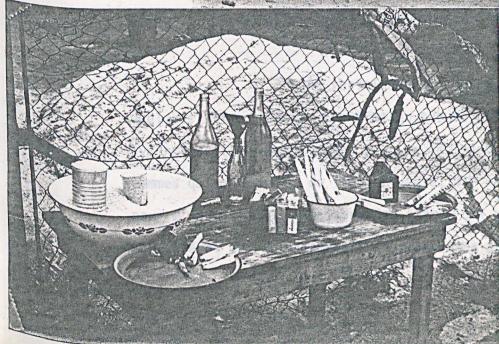
// \(\sum_{\text{LANCHE}}\) LANCHE XII.



19. La vente dans les
"lopango" : des produits qui ne posent
aucun problème de
conservation :

20. ... le bois de chauffe





21. ... le riz, l'huile, le sucre, les bâtonnets pour le nettoyage des dents, etc.

de la concession. Un étal est généralement constitué d'une table basse en bois ou d'un fût métallique ou d'une claie faite de golettes, sur lesquels sont disposées les marchandises. Certains produits non comestibles sont déposés à même le sol.

a) Celles qui exercent ce type de vente.

Signalons que les femmes de cette catégorie forment l'essentiel de notre échantillon soit 406 femmes.

On les retrouve dans toutes les tranches d'âges, mariées pour la plupart, près de la moitié tire de ce commerce, l'essentiel pour la subsistance de la famille. Deux tiers d'entre elles sont nées en milieu rural où elles exerçaient l'activité agricole avant leur départ pour la ville.

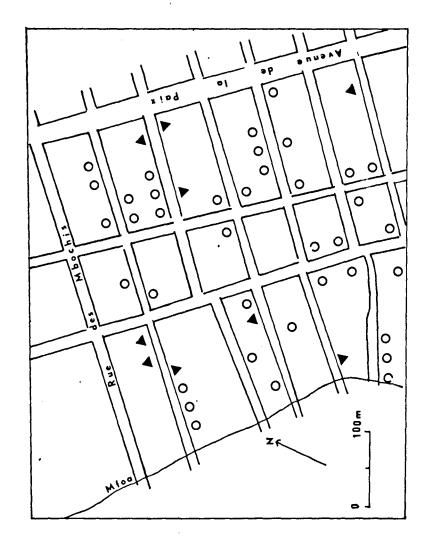
Il a été surprenant de découvrir que la majorité des femmes interrogées avaient moins de 3 ans d'exercice , certaines à peine une semaine. Il faut dire que notre passage coîncidait avec la fin de l'année civile et nous avons souvent été prises pour les agents du service des impôts. Ceci peut expliquer leur méfiance à cette question. Mais aussi peut être avions nous affaire à des locataires récemment installées.

Des renseignements obtenus, nous avons néanmoins fait quelques recoupements. En effet, on trouve parmi celles qui ont déclaré avoir travaillé depuis moins d'un an, des jeunes au-dessous de 28 ans; des femmes qui ont changé de lieu de vente, par exemple ont quitté le marché pour s'installer à la maison; des femmes qui se sont reconverties, telles les maraîchères qui ont abandonné leur ancienne activité à cause de l'âge...

O étais des femmes

Létais des hommes

Fig. 16- LOCALISATION DES ETALS DANS QUELQUES RUES DE BRAZZAVILLE.



Seulement 35 % ont plus de 7 ans d'exercice, les plus âgées d'entre elles totalisent 15 à 20 ans.

La date d'arrivée en ville n'influence en aucun cas la période de démarrage del'activité de vente, nous avons plutôt remarqué une certaine concomittance avec la naissance du premier enfant et ce, particulièrement pour les femmes qui aujourd'hui ont atteint ou dépassé la quarantaine. Enfin, quelques femmes ont débuté dans le commerce soit à la mort du mari soit après un divorce.

b) Une forte densité des étals.

Lorsqu'on se promène dans les quartiers populeux de la ville il n'y a pas une seule rue ou presque, qui ne soit bordée de ces petits étals des "lopango". Dans les anciennes agglomérations comme dans les nouvelles extensions, les étals se suivent et donnent un aspect particulier au paysage urbain. Une exception, le centre ville, dont on comprendra aisément les raisons de leur absence.

Le paysage qu'offrentles "lopango" est surtout le fait des femmes, on observe peu d'hommes dans ce type de vente. Sur le croquis (16), on note que leur localisation privilégié les rues secondaires et délaisse l'artère principale (l'Avenue de la Paix) sur laquelle sont installés les commerces spécialisés tels pharmacie, pâtisserie, magasin à chaussures, buvettes ... et aussi de nombreux artisans. Elles désertent également l'avenue des Mbochis quoique goudronnée mais offrant peu de sécurité dans ce tronçon.

Une cartographie détaillée (1) sur la localisation

⁽¹⁾ Atlas de Kinshasa - Marc PAIN - 1975.

des commerces à Kinshasa, ville voisine, reflète bien l'image de cette densité; signalons malheureusement que les commerces sont représentés globalement, il n'y a pas de distinction entre ceux appartenant aux hommes de ceux des femmes. Néanmoins, on compte dans cette ville un micro-commerce pour 45 personnes soit un point de vente pour 6 à 8 familles. L'auteur ajoute que "ces données numériques sont considérables et elles prennent toute leur importance si l'on sait qu'elles ne figurent pas dans les recensements de l'Economie Nationale".

c) On y vend des produits de consommation courante.

Les étalages sont garnis en petite quantité de marchandises de consommation quotidienne et surtout celles ne posant aucun problème de conservation. Nous avons constaté à propos des étals représentés sur le croquis que les femmes vendent en tout premier lieu, les produits de consommation familiale : pétrole, huile, tomate en boîte, savon, bois ... Le pétrole sert à éclairer les nombreuses maisons de la ville dépourvues d'électricité; l'huile et la tomate sont des ingrédients employés chaque jour dans les sauces; les deux combustibles les plus utilisés sont le bois et le charbon. G. GILBERT (1) a fait une étude détaillée sur la commercialisation du bois de chauffe et de charbon à Brazzaville, il a répertorié entre 800 et 1.200 détaillants en mai 1977. Ce sont le plus souvent, dit-il, des femmes ou de vieilles personnes.

Avant l'Indépendance, lorsque Brazzaville abritait des africains de divers horizons, on pouvait deviner l'origine ethnique de la

⁽¹⁾ G. GILBERT: le ravitaillement de Brazzaville en bois de chauffe in Bois et Fôrets des Tropiques n° 182 - Nov. Déc. 1978, p. 19 à 36.

vendeuse rien qu'à la vue de son étal le long de la parcelle. En effet, les Sénégalaises, Maliennes, Tchadiennes ... vendaient des produits destinés à une certaine clientèle, en général ouest-africaine ou de religion islamique, mais dont toutefois les autochtones en faisaient usage dans des circonstances bien définies. Quelques exemples de ces produits : la Kola, le henné, le Khôl, les bâtonnets pour le nettoyage des dents, le tamarin, le gingembre, les fibres végétales pour le bain, les "mbouma Dakar" etc... Les Congolaises quant à elles ne vendaient à cette époque que des produits vivriers comme le manioc, les fruits et l'huile. Il faut dire que dans l'ensemble, les ouest-africaines ne se sont jamais intéressées à la commercialisation des produits locaux.

Les femmes ont rarement un seul produit à offrir, trois ou quatre marchandises différentes garnissent leur plateau. Nous leur avons demandé combien dans la rue étaient-elles à vendre les mêmes produits ?

Seulement 15 % ont répondu être les seules, 85 % se retrouvent à 2, 4 , voire 7 à vendre des marchandises semblables.

Quant aux hommes, les produits qu'ils vendent sont destinées à une clientèle plus restreinte, telles des cigarettes pour les fumeurs. Ils vendent parfois des produits alimentaires manufacturés, dans ce cas les installations sont beaucoup plus élaborées : murs en planches ou matériaux durables recouverts de tôles ondulées. Ces boutiques sont souvent de véritables épiceries où l'on trouve non seulement des conserves mais aussi une variété d'articles comme les brosses à dents, les cahiers, les piles. Les hommes ne vendent pas l'huile et rarement le bois.

Aux ménagères nous avons posé cette question : "Pour l'alimentation de la famille, où vous approvisionnez-vous en manioc, tomate,



22. La vente devant un établissement scolaire : pain beurré, biscuit...

... devant un magasin d'alimentation en ville : tomates, haricots verts, courgettes, pommes de terre...





24. ... dans la rue : arachide en coque et décortiquées, avocats, manioc huile, sucre ? Leurs réponses dénotent du bon sens : le manioc et la tomate produits périssables sont achetés au marché tandis que l'huile et le sucre auprès des "lopango". Il faut dire que pour l'huile il est bien plus pratique de s'approvisionner chez la vendeuse du quartier car on peut se présenter chez elle avec la marmite ou la poêle à la main et y verser directement la quantité nécessaire pour la cuisson.

3°) LA VENTE DANS LES RUES ET DEVANT LES ETABLISSEMENTS SOCIAUX ET COMMERCIAUX.

de leur avenir répondaient à J.F. VINCENT (1), "qu'elles aimeraient être

Les établissements ouverts au public sont relativement nombreux à Brazzaville : écoles, dispensaires, hôpitaux, bâtiments administratifs, magasins, etc.. Assises devant leur petite table, les femmes proposent des marchandises dont la nature diffère selon les lieux.

Devant les écoles elles vendent des beignets, arachides, petits gâteaux, pain beurré. Pendant la demi-heure de pause des fonctionnaires, c'est-à-dire entre 10H et 10H30, elles proposent des boissons non-alcoolisées, sandwichs au pâté ou au boudin, cornets d'arachides ... Dans les chantiers elles vendent aux ouvriers des mets préparés, safous ou maïs bouillis, poisson frit, "chikouangue". On les voit également à l'entrée des hôpitaux et dispensaires où malades et personnel soigant s'approvisionnent à toute heure de la journée. Bref, elles vendent partout des aliments prêts a être consommés sauf devant les supermarchés et autres magasins du centre ville, où l'on trouve sur leur étalage des tomates, pommes de terre, salade, fruits...

huile, sucre ? Leurs réponses dénotent du bon sens : le manioc et la tomate produits périssables sont achetés au marché tandis que l'huile et le sucre auprès des "lopango". Il faut dire que pour l'huile il est bien plus pratique de s'approvisionner chez la vendeuse du quartier car on peut se présenter chez elle avec la marmite ou la poêle à la main et y verser directement la quantité nécessaire pour la cuisson.

3°) LA VENTE DANS LES RUES ET DEVANT LES ETABLISSEMENTS SOCIAUX ET COMMERCIAUX.

Les établissements ouverts au public sont relativement nombreux à Brazzaville : écoles, dispensaires, hôpitaux, bâtiments administratifs, magasins, etc.. Assises devant leur petite table, les femmes proposent des marchandises dont la nature diffère selon les lieux.

Devant les écoles elles vendent des beignets, a achides, petits gâteaux, pain beurré. Pendant la demi-heure de pause des
fonctionnaires, c'est-à-dire entre 10H et 10H30, elles proposent des boissons non-alcoolisées, sandwichs au pâté ou au boudin, cornets d'arachides
... Dans les chantiers elles vendent aux ouvriers des mets préparés, safous ou maïs bouillis, poisson frit, "chikouangue". On les voit également
à l'entrée des hôpitaux et dispensaires où malades et personnel soigant
s'approvisionnent à toute heure de la journée. Bref, elles vendent partout
des aliments prêts a être consommés sauf devant les supermarchés et autres
magasins du centre ville, où l'on trouve sur leur étalage des tomates, pommes de terre, salade, fruits...

En ville, les marchés assurent une fonction vitale dans la distribution de produits vivriers auprès de la population; au sein des masses féminines ils jouent un rôle social, économique, car ils permettent aux femmes sans emploi ni qualification d'exercer une activité "professionnelle". Cette activité leur donne la possibilité de se réaliser en tant qu'individu et surtout d'avoir une autonomie financière. Bien qu'elles apparaissent dans les proportions encore faibles, certaines femmes sortent du domaine alimentaire qui leur est traditionnellement réservé, pour commercialiser des produits non comestibles et d'importation. Sans doute est-ce cette génération de jeunes et lettrées qui, en 1966 à propos de leur avenir répondaient à J.F. VINCENT (1), "qu'elles aimeraient être commerçantes sur les marchés".

Dans les quartiers anciens ou récents, la vente dans les "lopango" est celle qui convient réellement à la nature des besoins immédiats d'une population aux revenus modestes et irréguliers. Moins contraignante mais aussi moins lucrative que la vente dans les marchés, elle est le type de commerce choisi par d'innombrables mères de famille qui veulent gagner un peu d'argent tout en restant chez elles. Certaines versent journellement à la popote familiale les bénéficies réalisés, c'est ce qui explique qu'on voit si souvent le long des parcelles des tables vides, qui témoignent de l'impossibilité du moment à pourvoir au renouvellement du petit stock de marchandises.

En tout cas, quel que soit le lieu (marchés, "lopango", places publiques), les femmes dominent par leur nombre l'activité de vente au dernier stade de la distribution. Il serait intéressant de connaître le

⁽¹⁾ J.F. VINCENT: Femmes africaines en milieu urbain - ORSTOM 1966 p. 102

rôle que jouent ces femmes dans l'approvisionnement des marchés, c'est-àdire dans les liaisons entre la ville et la campagne et entre la ville et l'étranger.

// HAPITRE V

ORGANISATION DES CIRCUITS DE COMMERCIALISATION

La vente au micro-détail est dominée par les femmes en milieu urbain. Ce mode de vente n'est que l'aspect final de tout un ensemble de mécanismes qui va de l'amont où la marchandise est produite (pour les produits importés depuis leur entrée dans le territoire congolais) jusqu'à l'aval où elle est distribuée au niveau des consommateurs. Dans ce chapitre nous tenterons d'appréhender la part des femmes aux différents stades de l'échange, à travers quelques exemples de produits commercialisés par elles au détail et micro-détail. Il faut savoir que chaque produit peut emprunter plusieurs circuits à la fois, mais nous retiendrons le plus usité à notre avis. L'essentiel de ce qui va suivre provient de l'observation directe, des interviews collectives, par conséquent les quantités, les volumes, vont peu apparaître. Nous communiquerons toutefois quelques résultats chiffrés parus dans les études d'autres chercheurs.

A./- DES PRODUITS LOCAUX.

1°) Le Circuit direct.

Ce type de circuit met en rapport direct le producteur vendeur et le client consommateur.

L'exemple des produits maraîchers.

C'est un circuit employé par la majorité des femmes maraîchères qui récoltent en chaque fin de journée, quelques pieds de légumes avant de regagner le domicile. Ces maraîchères ont un emplacement au marché où elles viennent chaque matin vendre les légumes cueillis la veille.

A la question de savoir pourquoi ont-elles adopté ce système, une réponse unanime : par nécessité économique. Vendre chaque matin leur permet de disposer dans l'immédiat de quelques numéraires pour faire face aux dépenses quotidiennes élémentaires. "Ne pas vendre au marché signifie pour nous : plus de feu au foyer, pas de repas pour les enfants, ni de lumière le soir dans la maison ..."

Ce type de circuit est un moyen efficace pour faire baisser le prix dans les marchés donc inciter à la consommation, par conséquent augmenter la production au niveau des jardins. Aussi les conducteurs le conseillent-ils aux hommes qui restent réticents pour plusieurs raisons : d'abord les légumes qui conviennent à ce type de circuit ne relèvent pas de leur production, ensuite ils ne s'imaginent pas debout derrière un étal melés aux femmes, enfin ils n'apprécient pas les dépenses en frais de trairport qu'occasionneraient ces déplacements fréquents. Les femmes effectuent ces trajets à pied.

Nous avons remarqué néanmoins au marché Total de Bacongo deux ou trois hommes à avoir adopté ce système.

La quantité de légumes vendus le matin par les femmes productrices est très faible, car elles doivent partager leur temps entre la vente et les travaux de jardinage. En général elles passent une à deux heures au marché. Le reste de la production est écoulé par des intermédiaires.

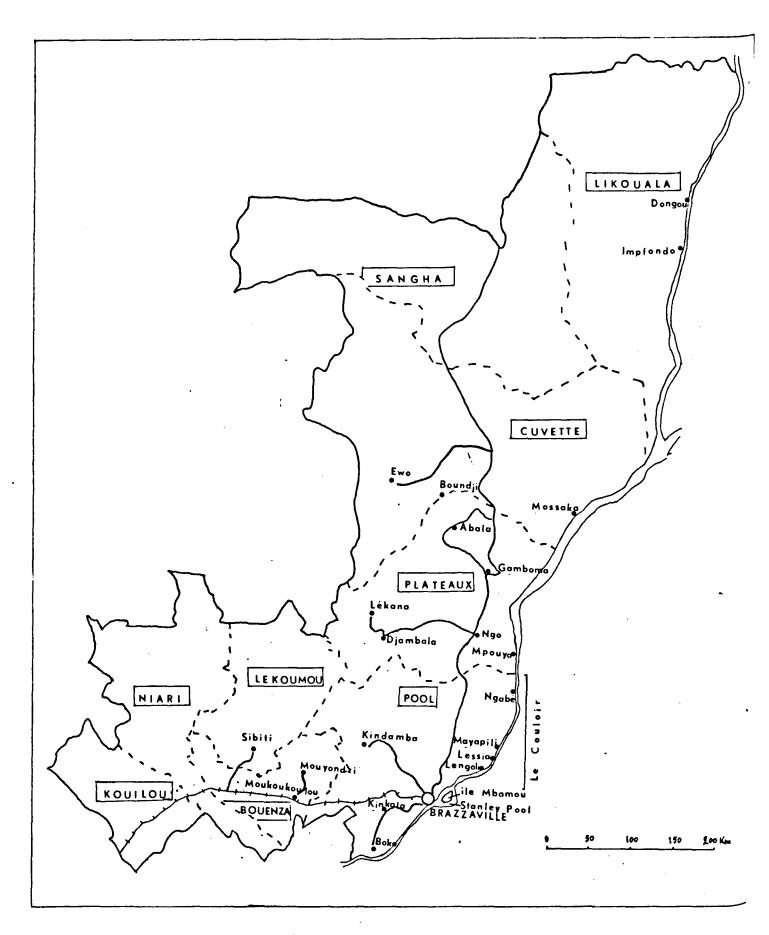


Fig. 17- NOM DES LOCALITES CITEES AU CHAPITRE V.

2°) Le circuit à un intermédiaire.

Dans ce type de circuit les femmes détaillantes au marché sont les seules intermédiaires entre le producteur et le consommateur.

L'exemple du poisson d'eau douce.

Avant le lever du jour, entre 3h et 4h, les marchandes de poisson de Moungali, Ouenzé, Poto-Poto, se rendent au port de Yoro. Par petits groupes de 7 à 10 personnes elles louent des pirogues soit à pagaie soit munies d'un moteur. Celles qui empruntent ces embarcations motorisées, ont un gain de temps et une économie d'énergie physique. Ces pirogues appartiennent aux hommes, néanmoins quelques femmes sont propriétaires de pirogues à pagaies. Munies de leurs cuvettes émaillées et de seauxen plastique, les voilà parties pour la tournée des campements de pêcheurs.

La pêche se pratique dans la partie rétrécie du fleuve, en aval de M'Pouya, qu'on appelle le Couloir (Fig. 17). A la sortie de ce passage étroit, le fleuve s'élargit en un grand lac de 28 km de long et dans sa partie la plus large mesure 24 km, c'est le Stanley Pool. Au milieu, émerge une grande île, appelée l'Ile M'Bamou. C'est dans les eaux de ce pool que l'essentiel du poisson frais consommé à Brazzaville est pêché, et c'est sur cette île que sont établis de nombreux campements de pêcheurs.

Les marchandes font donc le tour de l'île de campement en campement pour ramasser le poisson. Lorsque la pêche dans l'Ile Mbamou n'a pas été fructueuse, les femmes avancent plus loin sur les rives du Couloir. Entre 9h et 10h, elles sont de retour au port, règlent au propriétaire la location du hors bord, 1.500F par cuvette de poisson et lorsqu'elles n'ont rien ramené elles paient 200F chacune. Pour les femmes qui se déplacent en pirogue à pagaie le prix est de 100F et lorsqu'elles reviennent bredouille des

campements, la location est gratuite.

Aussitôt arrivées au port, les voilà reparties cette fois en taxi pour les marchés qu'elles doivent atteindre au plus vite, car n'ayant aucun moyen pour conserver le poisson frais, il doit être écoulé dans la matinée



25. Les marchandes reviennent au port; après le ramassage du poisson dans les campements.

eur qui vend en demi-pros aux détaillantes du marche

'exemple du "koko".

Le "koko," ou "minumbu" provient d'une liane qui pousse en forêt, seules les feuilles sont consonnées. C'est un produit de cuefflette, nom scientifique en est Gnetum Africanum Welw (1)

(1) M. JEANNIN : Les activités agricoles des femmes op. cité o 237.

campements, la location est gratuite.

Aussitôt arrivées au port, les voilà reparties cette fois en taxi pour les marchés qu'elles doivent atteindre au plus vite, car n'ayant aucun moyen pour conserver le poisson frais, il doit être écoulé dans la matinée.

Soit environ 455 Le circuit que nous venons d'évoquer s'applique particulièrement aux femmes originaires du nord et opérant dans les marchés de Moungali, Ouenzé, Poto-Poto. Il concerne moins les femmes originaires du sud et vendant au marché Total de Bacongo.

Pour percourir la distance qui sépare Brazzaville d'Abala,

n'excède pas 500 FLes femmes du sud, ne sachant pas pagayer attendent sur le rivage leurs consoeurs du nord qui leur revendent une partie de la production. Donc à ce niveau elles forment un nouveau réseau d'intermédiaires. Lorsqu'elles veulent se rendre elles-mêmes sur les lieux de ramassage, elles louent les services d'un rameur. C'est ce qui explique sans doute que le poisson au marché Total soit plus cher qu'ailleurs.

3°) Le circuit à deux intermédiaires.

Il met en présence un grossiste transporteur ou collecteur qui vend en demi-gros aux détaillantes du marché.

La queillette a d'autres exigences, par exemple on ne

L'exemple du "koko".

Le "koko" ou "mfumbu" provient d'une liane qui pousse en forêt, seules les feuilles sont consommées. C'est un produit de cueillette, le nom scientifique en est Gnetum Africanum Welw (1)

⁽¹⁾ M. JEANNIN: Les activités agricoles des femmes op. cité p 237.

Le "koko" consommé en ville vient d'Abala, Pointe-Noire, Ewo, Mayama ... D'après les vendeuses, le plus savoureux et le plus facile à tailler est celui d'Abala. C'est ainsi que nous avons choisi de rencontrer quelques uns des transporteurs urbains qui font la route Brazzaville-Abala afin c nous fournir quelques renseignements. Ils sont originaires de ce district.

Pour parcourir la distance qui sépare Brazzaville d'Abala, soit environ 465 km, le transporteur avec une camiomette met 12 h, avec un gros camion il mettra un peu plus de temps. Lorsqu'il arrive au village, il attend le retour des femmes qui entrent des champs en début de soirée afin de leur remettre la somme qui déterminera la quantité de "koko" que chacune d'elles aura à produire le lendemain. La somme que perçoit chaque femme n'excède pas 500 F.

Tôt le lendemain matin, par petit groupe, elles se rendent sur les lieux de cueillette situés quelquefois à plusieurs kilomètres du village. Il nous a été rapporté qu'au cours de ces opérations de cueillette, des chutes mortelles ont été enregistrées. La liane qui porte les feuilles ne se trouve pas toujours à hauteur de femme, alors elles doivent grimper aux arbres. A présent, les femmes, et les enfants qui les accompagnent n'escaladent plus les branches mais abattent l'arbre autour duquel s'entortille la liane de "koko". La queillette a d'autres exigences, par exemple on ne doit pas ceuillir les jeunes feuilles ni celles mouillées par la pluie, elles risquent au cours du transport, avec l'ensolleillement, de dégager la vapeur d'eau puis de se décomposer. Après la cueillette, les femmes rassemblent les feuilles en petites bottes puis regagnent le village aux environs de 16h.

Le grossiste-transporteur vérifie la taille de chaque botte et si le nombre de paquets correspond à la somme remise. Il arrive que le grossiste demande aux femmes de reconfectionner les bottes pour leur donner la taille reglémentaire. Dans le cas où elles n'auraient pas fourni la quantité déterminée, elles remboursent le trop-perçu. Pour l'un des transporteurs le maximum qu'il ait pu charger dans une camionnette Toyota est pour la valeur de 70.000 F à raison de 15 F la botte à l'achat (il n'y a pas longtemps elle était à 10 F), soit environ 4.667 bottes. Les propriétaires des gros camions Mercedes peuvent en prendre plus mais ils préfèrent diversifier leur chargement. Par semaine, trois véhicules se rendent à Abala.

Habituellement les camiomeurs qui font la route du nord déchargent la cargaison à leur domicile et non au marché comme les camionneurs du sud. Les vendeuses de "koko" connaissent donc les habitations respectives, elles s'y rendent quelques heures avant l'arrivée du camion pour s'inscrire sur une liste qui déterminera l'ordre d'après lequel elles seront servies. La vente s'effectue à partir du camion, les détaillantes achètent en demi-gros 40 F la botte (il n'y a pas longtemps elle était à 25 F), pour une somme excédent rarement 1.000F.

Il arrive souvent que les dernières inscrites ne soient pas servies, elles doivent reprendre la route, toujours à pied, vers d'autres domiciles. Cette tournée harassante se poursuit parfois tard dans la nuit car elles ne peuvent rentrer chez elles les mains vides, il faut absolument assurer la vente du lendemain. Signalons que le "koko" non coupé peut se conserver plusieurs jours.

L'exemple du bois de chauffe.

Le circuit du bois de chauffe est similaire à celui du "koko" dans lequel s'intercalent entre le producteur et le consommateur, le grossiste-transporteur et la détaillante.

D'après les enquêtes menées par G. GIBERT (1), il ressort que la population urbaine consomme chaque année environ 750.000 stères de bois dont 400.000 sont livrées par les grossistes-transporteurs. On compte moins de 30 personnes reconnues comme grossistes importants, c'est-à-dire acheminant à Brazzaville plus de 3.000 stères par an, ces personnes sont originaires du Pool.

G. GILBERT définit deux zones d'intense coupe, la première sur la route du sud avec 65 % du volume total et la deuxième sur la voie ferrée. Sur la route du nord des lambeaux forestiers commencent à être entamés.

Le grossiste-transporteur emploie des journaliers sur les lieux de coupe. Ils chargent le bois dans les camionnettes de marque française ou japonaise. A Brazzaville le camionneur dépose le bois dans les marchés, sillonne les rues pour les marchands habituels et les vendeurs occasionnels, pour la plupart des femmes.

⁽¹⁾ G. GIBERT : le ravitaillement de Brazzaville. op. cité.

La vente du bois de chauffe au détail dit-il, est le compagnon des faibles revenus. A l'époque de l'enquête la stère coutait 2.000F aux détaillants.

L'exemple du manioc et du "fufu".

Voici deux exemples de produits qui s'adaptent à tous les circuits, aussi bien à ceux qui viennent d'être décrits, qu'à celui qui va suivre. Nous pensons que par ce canal s'écoule la plus grande quantité de pains de manioc et de "fufu".

Le manioc produit sous forme de "chikouangue" est une spécialité du Pool, à elle seule cette région fournit 72 % (1) de la consommation urbaine. Les gares ferroviaires de Kibouendé (ex-Baratier), Kibossi, Madzia, Kikembo (ex-Marche), Loulombo (ex-Des Chavannes) viennent en tête dans le ravitaillement de Brazzaville.

D'après J. NKOUNKOU, c'est un groupe d'intermédiaires dynamiques qui assure l'approvisionnement en "chikouangue", ils se sont répartis les différentes gares où se tiennent des marchés hebdomadaires. A cette occasion l'intermédiaire grossiste achète le manioc que lui amènent les femmes, il charge dans deux ou trois wagons loués, ainsi que d'autres produits agricoles.

⁽¹⁾ J. NKOUNKOU : Le manioc. op cité p 209.

__________________XV.

femmes responsables qui veilleront à ce que soit produit pour le marché su vant la quantité de mapioc commandée.

nuement, les femmes doivent parcourir plusieurs kilomètres à pied, le "muteto" charge sur la tête. Lorsqu'il y a une noute praticable certains



26. Arrivée du manioc roui au port de Yoro.

Le conditionnement change : on emploie de plus
en plus de sacs en matière plastique au lieu
des paniers en osier.

(1) U. OUABARI : Le rôle des piroquiers du village Yoro dens le ravitaille ment de Brazzaville. Mémoire de maîtrise de géo + Université de Bor-

En fin de marché, il désigne les villages ainsi que les femmes responsables qui veilleront à ce que soit produit pour le marché suivant la quantité de manioc commandée.

Tous les villages ne sont pas proches de la gare d'embarquement, les femmes doivent parcourir plusieurs kilomètres à pied, le "mutete" chargé sur la tête. Lorsqu'il y a une route praticable certains grossistes se déplacent en véhicule pour effectuer eux-mêmes la collecte dans les villages. Après le chargement, les wagons sont acheminés sur Brazzaville où a lieu la vente en gare de marchandises, la P.V. (Petite Vitesse).

En ce qui concerne le manioc roui, avons demandé aux femmes de notre échantillon où s'approvisionnaient-elles, 85 % ont répondu à Yoro, 7,50 % au marché Total, les autres le reçoivent ou vont le chercher directement au village. Il semble donc que la quasi - totalité du manioc roui débarqué à Brazzaville soitacheminé par voie fluviale. D'après J. OUABARI (1) quelques villages du Couloir se distinguent comme gros producteurs, 'engoli, Lessia, Mayapili etc ...

Dans ce circuit il n'y a pas d'intermédiaires urbains qui procèdent à la collecte de village en village, mais ce sont les hommes de ces villages qui, après le conditionnement opéré par les femmes, chargent les pirogues de manioc roui et viennent vendre au port de Yoro.

⁽¹⁾ J. OUABARI : Le rôle des piroguiers du village Yoro dans le ravitaillement de Brazzaville. Mémoire de maîtrise de géo - Université de Bordeaux 1971.

Le "fufu" consommé à Brazzaville provient pour l'essentiel des régions du nord, Ewo, Boundji, Mpouya, le consommateur apprécie partiru-lièrement celui du pays Batéké notamment de Lékana, Ngo, Ngabé.

La collecte est assurée par les grossistes-transporteurs urbains parmi eux une femme grossiste, elle se rend régulièrement par avion dans l'une des régions productrices. A l'aide d'un camion de location elle procède au ramassage du "fufu" de village en village puis charge les sacs sur le bateau et revient par avion les réceptionner à Brazzaville plusieurs semaines plus tard. Il y a aussi des hommes qui procèdent de la même manière, des ouest africains en l'occurence, ceux-là vont plus loin, jusqu'en Centrafrique. La quantité écoulée par chacun d'eux est cinq fois supérieure que celle évacuée par la femme.

D'autres femmes grossistes se sont lancées dans ce commerce, elles n'ont pas de camion, ni les moyens de se rendre par avion. Comme passagères embarquent dans un camion qui les dépose dans leur village. Lorsqu'au bout de plusieurs jours elles ont rassemblé la quantité de "fufu" nécessaire, elles regagnent Brazzaville, en camion toujours, moyennant 1.500F de frais de transport par sac. Celui-ci coûte à l'achat chez la productrice du village, 3.500 F. Le transporteur trouve plus rentable de charger son véhicule de ses propres sacs de "fufu" qui sont revendus à Brazzaville 8.000F chacun.

Depuis mai 1978, il s'est instauré à la R.N.T.P. (Régie Nationale de Travaux Publics), un système de location de camion Mercedes dont les tarifs sont les suivants, aller-retour chauffeur compris : 80.000 F Kindamba - 175.000 F Gamboma - 180.000 F Djambala, 220.000 F Ewo. Le carburant est à la charge du client. Mis à part les prix, c'est un système qui aurait sans doute avantagé les femmes. Mais à notre passage à la R.N.T.P. il n'y avait que deux camions en circulation dont un en panne.

L'essentiel du "fufu" acheminé à Brazzaville est l'oeuvre des transporteurs urbains, à l'aller ils chargent leurs camions de produits manufacturés pour approvisionner les points de vente ruraux, au retour ils ramènent en ville les produits vivriers.

4°) Le circuit à plusieurs intermédiaires.

L'exemple des bananes plantains.

Les régions productrices sont le Niari et la Bouenza, cette dernière produit plus spécialement les bananes plantains. Nous avons rencontré un groupe de 30 femmes toutes de l'ethnie Bembé, ayant accepté en leur sein une femme Mbochi et une femme Vili. Elles font la navette Brazzaville - Moukoukoulou (Ex-Le Briz) une fois par semaine, elles commercialisent les bananes plantains, c'est-à-dire les bananes légumes.

Tout le groupe quitte Brazzaville par autorail chaque samedi matin vers 6 h, le billet aller-simple coûte 1.700 F. Elles arrivent en gare de Moukoukoulou vers 11h, y passent le reste de la journée en attendant le marché du lendemain. Pour dormir, elles louent par petit groupe de 6 une case à 1.500 F le mois. Certaines passent la nuit sur le quai de la gare et sont victimes de voleurs, d'autres sont logées chez les parents dans les environs. Le lendemain matin dès 6h, le marché commence, le marché des "commissionnaires" comme elles l'appellent. Comment se passe-t-il ?

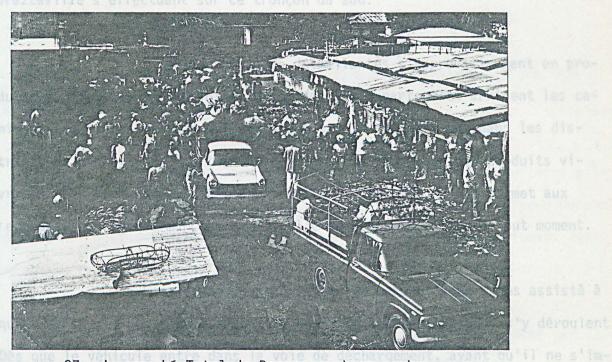
Le jour du marché chaque commerçante urbaine remet à une paysanne une certaine somme. Celle-ci repartie dans son village, rassemble la quantité de bananes commandée. Elle peut en prendre dans son champ ou acheter chez d'autres paysans. Entre le village et la gare où a lieu le marché, le transport des bananes se fait en camion. Le dimanche matin lorsque la femme citadine et la femme rurale se rencontrent, elles procèdent à l'échange. La paysanne remet les bananes à la commerçante, celle-ci lui confie l'argent pour l'achat de la semaine et règle ses frais de commission. A 10h le marché est terminé, les commerçantes chargent dans les wagons, les bananes et quelques sacs de tubercules de manioc doux. Les chemins de fer les taxent au poids. Le dimanche soir, les femmes regagnent Brazzaville par autorail, les wagons suivront deux jours plus tard tirés par une locomotive pour train de marchandises.

Des hommes font le même commerce mais s'organisent différemment. De la gare de Moukoukoulou ils se déplacent en camion pour effectuer eux-mêmes le ramassage des produits agricoles qu'ils ramènent en gare. Là, ils louent individuellement 1, 2 ou 3 wagons pour l'acheminement sur Brazzaville.

L'ouverture des wagons en gare de P.V. à Brazzaville s'effectue le mardi matin. Les femmes grossistes dont la quantité de produits est moindre par rapport à celle des hommes, vendent aux micro-détaillantes, tandis que les hommes trouvent des demi-grossistes qui revendent ensuite à des micro-détaillantes.

L'exemple des légumes et fruits

Il s'agit des tomates, safous, aubergines, piments, avocats, feuilles de manioc, "moussesse" etc... qui arrivent par la route du
sud en traversant la région du Pool et sont débarques à la gare routière du
marché Total de Bacongo. Les trois quarts du trafic rayonnant à partir de



27. Le marché Total de Bacongo est un centre d'approvisionnement pour les revendeurs : l'arrivée des camionnettes chargées de produits vivriers.

elles tirent les colis à terre ou grimpent dans le camion, s'asseyent sur le macs, le temps que s'éloigent d'éventuelles acquereuses. Le calme revenu, el débâtent du prix avec le camionneur Ensuite comme un ballet règle d'avance, intervient un deuxième groupe de femmes intermédiaires qui après avoir discuté briévement avec les premières, enlèvent la totalité de la marchandise. L'est après seulement que les pourparlers s'engagent avec les micro-détaillantes. Tout se passe eu même endroit, et on attend le véhicule suivant.

L'exemple des légumes et fruits.

Il s'agit des tomates, safous, aubergines, piments, avocats, feuilles de manioc, "moussosso" etc... qui arrivent par la route du sud en traversant la région du Pool et sont débarqués à la gare routière du marché Total de Bacongo. Les trois quarts du trafic rayonnant à partir de Brazzaville s'effectuent sur ce tronçon du sud.

Un grand nombre de détaillantes s'approvisionnent en produits vivriers au marché Total. C'est de là que partent et arrivent les camionnettes et les minibus qui circulent sur la route du sud dans les districts de Kinkala mais surtout de Boko pour le ramassage des produits vivriers. Les arrivages s'échelonnent toute la journée, ce qui permet aux vendeuses des autres marchés de la ville de s'y ravitailler à tout moment.

Lors de nos passages dans ce marché, nous avons assisté à quelques scènes qui caractérisent le genre de transactions qui s'y déroulent. Dès que le véhicule entre dans la voie de déchargement, avant qu'il ne s'immobilise, quatre ou cinq femmes se mettent à crier, menacent quiconque prendra les paniers ou sacs qu'elles désigent du doigt. Le véhicule s'arrête, elles tirent les colis à terre ou grimpent dans le camion, s'asseyent sur les sacs, le temps que s'éloigent d'éventuelles acquéreuses. Le calme revenu, elles débattent du prix avec le camionneur. Ensuite comme un ballet réglé d'avance, intervient un deuxième groupe de femmes intermédiaires qui après avoir discuté brièvement avec les premières, enlèvent la totalité de la marchandise. L'est après seulement, que les pourparlers s'engagent avec les micro-détaillantes. Tout se passe au même endroit, et on attend le véhicule suivant.

Quelques camions en circulation sur la route du sud sont la propriété des femmes commerçantes. Elles vont personnellement faire la collecte des produits agricoles, accompagnées d'un chauffeur. Il y a de plus en plus de commerçants qui se spécialisent dans la location de véhicules pour le trafic du sud.

L'exemple du poisson fumé.

Il est débarqué au port fluvial de Brazzaville une fois par mois, 2.400 paniers de poisson fumé (1).

Le poisson est pêché tout le long du fleuve, certains villages sont de gros producteurs de poisson fumé tels Mossaka, Impfondo,Dongou, Makotopoko. Quelques villages zaïrois en amont de Kinshasa contribuent également au ravitaillement de Brazzaville.

Dans ces régions, le poisson est généralement pêché par les hommes, ils ramènent leurs prises aux femmes qui les attendent dans les campements pour le fumage. Celui-ci se déroule sur plusieurs jours. Pendant ce temps les hommes confectionnent les paniers dans lesquels sera placé le poisson. A la fin du conditionnement commence alors le processus d'échange, il peut se passer de deux manières. La première et la plus courante est pratiquée par les citadins, parmi lesquels on compte plus de femmes, qui empruntent la ligne régulière des transports fluviaux de l'A.T.C. Débarqués dans les régions de pêche, ils se déplacent en pirogue pendant plusieurs jours pour collecter

⁽¹⁾ Ce chiffre a été obtenu à partir du dépouillement des carnets de billets passagers. Nous remercions les collaborateurs de Monsieur MOUGOUNGA, d'avoir effectué ce travail.

le poisson fumé, puis attendent au débarcadère le retour du bateau. La deuxième manière est utilisée par le pêchur producteur qui se rend lui-même, ou un membre de safamille, à Brazzaville. Les paniers de poisson dans tous les cas, sont toujours convoyés.

Nous avons assisté à l'arrivée du "Ngabé" (1) comme à l'accoutumée, la population en avait été avertie par la voie des ondes.

A 8h le "Ngabé" entre au port. On contrôle les billets-passagers, les femmes au fur et à mesure qu'elles mettent pied à terre, déploient sur le sol pavé de grandes pièces d'étoffe ou des feuilles de plastique. Dans un coin, un groupe d'une quinzaine de jeunes se prépare, ce sont les porteurs, tous de rouges vêtus. Les passagers débarqués, commence alors le ballet des porteurs entre le bateau et l'aire de vente.

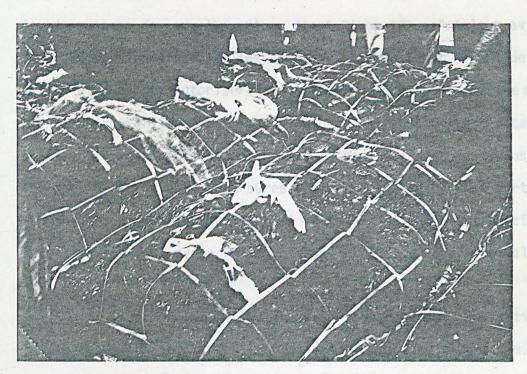
Les paniers sortent du bateau à un rythme cadencé, ils sont ensuite déposés sur le sol à l'endroit dé imité par chaque femme à l'aide de la pièce d'étoffe. Quelques paniers portent des nomssur carton, ils appartiennent aux hommes. Les femmes ont simplement marquéd'un petit signe distinctif leurs paniers.

Il est 11h, le déchargement du bateau n'est pas achevé, il se poursuit dans un calme relatif sous le soleil. Derrière les grilles fermées de la gare fluviale, une foule attend, scrute du regard les paniers qui remontent un à un la passerelle. Dans cette foule on ne distingue que des femmes,

⁽¹⁾ Nom d'un bateau.

des acheteuses et des vendeuses. Ces dernières dans quelques instants vont prendre la place des parents ruraux qui ne connaissent pas les subtilités de la vente du poisson fumé en milieu urbain. A ce propos nous voudrions raconter une anecdote.

Lorsqu'au cours de nos enquêtes dans les marchés nous avon demande à rencontrerles marchandes de poisson fumê, les comités respectifs nous en ont dissuade en nous proposant au contraire de contacter des marchan



28. Pour reconnaître les paniers qu'elles ont choisis, les marchandes de poisson fumé y accrochent des morceaux d'étoffe.

-Dans ce marché il y a un agent municipal, son rôle consiste .

a surveiller les prix, ils ne doivent pas grimper au-délà de 50.000 F. D'après
l'agent le prix d'un panier se situe entre 20.000 et 40.000 F pour la première

des acheteuses et des vendeuses. Ces dernières dans quelques instants vont prendre la place des parents ruraux qui ne connaissent pas les subtilités de la vente du poisson fumé en milieu urbain. A ce propos nous voudrions raconter une anecdote.

Lorsqu'au cours de nos enquêtes dans les marchés nous avons demandé à rencontrerles marchandes de poisson fumé, les comités respectifs nous en ont dissuadé en nous proposant au contraire de contacter des marchandes de poisson de mer, les autres étant "trop têtues" à leur avis. Après avoir parcouru plusieurs marchés, les comités n'ont pu venir à bout de notre obstination et nous ont autorisée à rencontrer quelques unes d'entre dles. L'entretien se déroula simplement, sans incident, il nous donna l'occasion de comprendre les appréhensions des hommes du comité : dans la discussion ces femmes vont droit au but, sont sûres d'elles, parlent haut et fort. On imagine la mine des hommes lorsqu'ils sont en face d'elles. C'est précisément ces femmes là que nous avons retrouvées aux grilles du port fluvial.

A 11h30, les grilles s'ouvrent dans une petite bousculade, les femmes sédirigent vers les paniers de poisson, tâtent, soupèsent et accrochent un bout de tissu pour marquer leur choix. On constate que pour un seul panier, plusieurs femmes peuvent avoir marqué leur signe. Tout se passe dans le calme et ce juqu'à 14h, on continue à sélectionner les paniers.

Dans ce marché il y a un agent municipal, son rôle consiste à surveiller les prix, ils ne doivent pas grimper au-delà de 50.000 F. D'après l'agent le prix d'un panier se situe entre 20.000 et 40.000 F pour la première

vente dont il a le contrôle, car après, se passe une sorte de spéculation spéciale au poisson. Voici comment se déroule la vente.

Il y a la grossiste debout derrière ses paniers et un peu plus loin les acheteuses qui ont choisi le ou les mêmes paniers. La grossiste propose un premier prix mais ne s'adresse par directement aux acheteuses, celles-ci ont choisi un courtier, un homme, qui établira le contact entre la grossiste et le groupe des acheteuses. La vendeuse principale ignore l'identité de ges partenaires commerciales. L'homme fera des va et vient incessants entre l'une et les autres jusqu'à ce qu'elles tombent d'accord sur le prix. Pour ce marchandage collectif les acheteuses font bloc pour obtenir de la grossiste le prix initial le plus bas possible. Parfois ce prix est décidé au niveau des marchés urbains plusieurs jours avant l'arrivée du bateau.

Lorsque le montant est accepté par les deux parties, la première acheteuse sort du groupe, remet l'argent à la grossiste. Pour cette dernière la vente estterminée, elle s'en va, pour l'homme également après avoir perçu sa commission. Les pourparlers reprennent donc entre la première acheteuse et les autres restées en lice et la vente se poursuit ainsi de suite. La première acheteuse peut repartir sans panier mais avec le bénéfice qu'elle a tiré de sa revente, elle peut aussi enlever une partie de la marchandise et laisser relancer la spécultation sur le reste. Les femmes savent elles-mêmes dans quel ordre elles doivent passer, toutefois les rares femmes Bakongo-Lari présentent à ce marché sont en bout de liste.

C'est vers 18h30 que les dernières acheteuses quittent le port fluvial. Ce mode de spéculation peu banal, nous l'avons observé qu'une fois et ne pouvons apporter des éléments explicatifs. Mais rappelons qu'au

moment de l'enquête le pays connaissait une crise économique très aigue.

Nous avons interrogé trois personnes prises au hasard, elles caractérisent peut-être les différents types d'agents commerciaux qu'on y rencontre.

- Madame A. est commerçante-grossiste de poisson fumé, elle vit à Brazzaville, tous les deux mois elle se rend à son village dans la région de la Cuvette. Il y a 29 jours qu'elle est partie emportant avec elle farine, sucre, huile, pour la préparation des beignets qu'elle vendra ainsi que du sel, du savon. Il lui faut plusieurs jours d'attente avant que les pêcheurs n'aient rassemblé la quantité de poisson désirée. A chacun de ses voyages, elle s'installe chez les siens. Sur le plan financier elle est à l'aise, ainsi paietelle les frais de transport à l'embarquement soit 2.400 F pour un grand panier et 1.240 F pour un petit. Cette fois, elle a ramené 20 grands paniers et 10 petits.
- Monsieur B. est un jeune homme qui a manqué son bac à la dernière session , il vit à Brazzaville et ne travaille pas. Après quelques jours passés au village il a constitué 6 paniers de poisson qu'il a lui-même pêché et fumé mais dont la vente sera assurée par la tante venue l'attendre à l'arrivée du bateau. Ses paniers ont voyagé en port-dû.
- Madame C. vit dans un village en bordure du fleuve, son mari pêche le poisson, elle le fume. Elle est arrivée avec 15 paniers. A l'ouverture de la grille sa soeur viendra prendre la relève. "Je ne sais pas discuter les prix" dit-elle.

Le circuit du poisson fumé se poursuit parfois jusqu'au marché du quartier où entre en jeu une autre catégorie de femmes, les "manoeuvres". C'est un nom que les grosses marchandes ont donné à d'autres femmes très démunies qui, pour sunvivre, viennent emprunter 2 ou 3 tas de poisson qu'elles vont revendre dans les marchés secondaires. Au bout de quelques jours elles reviennent rembourser en espèce leur premier crédit et empruntent à nouveau du poisson. En lingala on les appelle des "essombila".

Les arrivages de poisson fumé sont réguliers mais espacés, une fois par mois. Entre temps une marchande peut avoir épuisé son stock, elle rachète donc à celle qui, au départ aurait fait l'acquisition de plusieurs paniers. Dans ce cas, le prix enchérit.

B./- DES PRODUITS IMPORTES.

1°) Le circuit des maisons de commerce.

Rappelons brièvement ce que fut le commerce de détail européen durant les années qui ont précédé l'Indépendance et suivi la Révolution.

A cette époque les détaillants européens étaient essentiellement d'origine portugaise mais on comptait aussi quelques grecs, juifs et français. Ils exerçaient dans la ville européenne, sur la devanture de leur magasin à côté des noms tels Assanakis, Nogueira, Branco ... était inscrit commerce général d'étail et gros. Importateurs et revendeurs, ils offraient des marchandises de nature diverse : tissus, quincaillerie, chaussures, bicyclettes, boissons, spécialités portugaises comme la sardine, le "ba-calhau", le vin "Nabao"... Leur clientèle venait des faubourgs africains, on ne distinguait guère en ce temps là les catégories sociales dans la clientèle autochtone. Les Portugais ont été pendant des décennies, les fournisseurs quasi exclusifs des marchandises importées, pour la population africaine.

On a vu décroître leurs activités peu après l'Indépendance, en 1963. En effet à cette date le Congo fait sa Révolution et opte pour le socialisme, l'Etat nationalise certains moyens de production, les grandes compagnies concessionnaires ralentissent leurs activités exportatrices dans les régions, se rabattent sur la ville où elles renforcent leurs activités importatrices et recréent un réseau moderne de distribution. Cette période s'accompagne d'un afflux important de ruraux vers la ville : les grandes maisons s'assurent ainsi d'un vaste marché urbain et écoulent de nouveaux produits. Face au déploiement financier des compagnies multinationales, certaines maisons portugaises de type familial ont dû fermer leur porte. On peut également expliquer le déclin du commerce portugais par le fait que la relève n'a pas été assurée par les jeunes générations. En effet, les populations méditerranéennes peu scolarisées au départ, avaient eu le souci de donner une instruction à leurs enfants et pour cela les envoyaient étudier dans leur pays respectif . Rares sont les jeunes qui sont revenus au Congo prendre la succession familiale. Toutefois, les commerçants portugais, grecs et juifs ont conservé au centre ville leurs biersimmobiliers qu'ils ont mis en location. Le départ de ces commerçants a coïncidé avec l'arrivée des Libanais à partir de 1965, ils se sont spécialisés dans la vente de vêtements pour hommes, et tissus de type occidental pour dames.

Actuellement quelques maisons de commerce dominent le marché d'importation et de distribution dans le pays, ce sont la S.C.K.N., la C.C.S.O., la C.F.A.O. auxquelles il faut ajouter pour Brazzaville deux supermarchés, Score et Monoprix (1). Ce sont des filiales de grands groupes à capitaux européens.

Ces maisons sont installées au centre ville mais les trois premières possèdent des succursales dans les principaux marchés des quartiers populeux. Ils font l'alimentation, l'habillement, l'ameublement l'automobile, l'électro-ménager, etc...

Rappelons que pour concurrencer le capital commercial étranger, l'Etat a créé l'OFNACOM, il l'a doté d'un monopole d'importation pour les produits de première nécessité : sel, riz, concentré de tomate, poisson salé, couvertures, ustensiles en émaillé, seaux galvanisés, ciment. L'OFNACOM complète cette gamme,par l'importation de produits de grande consommation tels le lait, l'huile d'arachide, le savon,etc... L'office a un monopole conjoncturel du sucre lié à la situation de l'usine de la SUCO (Sucrerie Congolaise).

Il a comme les maisons privées, des succursales dans les marchés du quartier mais bien souvent moins achalandées, même dans les produits de première nécessité, car les grandes sociétés aux moyens puissants, achètent à l'Office la quasi-totalité de son stock, par exemple la S.C.K.N. pour 50 % environ (2). Cette situation explique-t-elle la naissance d'un

⁽¹⁾ Monoprix a fermé courant 1982.

⁽²⁾ D'après le Secrétariat Général au Commerce.

circuit parallèle d'importation qualifié d'anarchique par l'Office et dans lequel les femmes prennent de plus en plus une part importante ? Ce sera l'objet du chapitre VII.

A côté de ces deux types de maisons commerciales, il y a un foisonnement de magasins, de boutiques appartenant aux ouest-africains, libanais, congolais. On les trouve dans les marchés où les premiers font surtout de l'habillement et les congolais de l'alimentation. Les magasins tenus par les européens restent localisés au centre ville.

Nous avons demandé aux femmes qui font le commerce des "lopango" où s'approvisionnent-elles en riz, sel, tomate.... 10 % ont répondu dans les grands magasins en ville et 90 % dans leurs succursales aux marchés, c'est-à-dire dans les magasins les plus proches de leur domicile.

Certains grands commerçants congolais achètent en gros à l'OFNACOM puis ravitaillent les détaillantes des marchés en prélevant un bénéfice.

Parmi les produits les plus commercialisés figurent la tomate, elle vient de la Chine Populaire, de l'Italie; l'huile de France, Côte d'Ivoire, Sénégal, Zaïre ...; le poisson salé de Norvège, Mauritanie, cette importation complète une production artisanale locale; le riz de Chine Populaire, des Etats-Unis ... des pommes de terre, oignons, des pâtes alimentaires.

2°) Le circuit de Kinshasa.

C'est un échange qualifié de dynamique qui s'effectue entre les deux rives. Nous parlerons des femmes de Kinshasa dans le chapitre VII. Signalons d'ores et déjà que les produits importés par cette voie sont destinés en partie au commerce du micro-détail. Ce sont surtout l'huile de palme brute et raffinée, les boîtes de conserves, le savon, etc...

C./- LE CIRCUIT DES OBJETS DE RECUPERATION.

C'est une activité de femmes, d'hommes et d'enfants démunis. Les objets à récupérer sont nombreux et de nature diverse. Les femmes se sont spécialisées dans quelques uns d'entre eux.

Par exemple, elles "font" les poubelles des hôtels ou maisons des expatriés au centre ville pour récupérér les bouteilles d'Evian en plastique et autres vidanges en verre ou en plastique qu'elles revendent aux marchandes d'huile, de boisson alcoolisée tel le "lotoko", non alcoolisée comme le gingembre. Elles sont les clientes des ouvriers dans les chantiers de construction qui leur procurent les emballages des sacs de ciment qu'elles revendent aux marchandes de poisson, arachides, riz, etc... Elles passent au peigne fin le sable de ces endroits pour rammasser les gravillons qui sont aussitôt revendus sur les lieux mêmes parpetits tas. Elles récupèrent également les grands pots de peinture, les boîtes de lait guigoz qui serviront de mesure dans la vente de grains tels le maïs, le riz, les arachides, les haricots. Nous avons vu à la P.V. après le déchargement des wagons, des femmes ramasser les grains, les doigts de bananes, des morceaux d'igname ou de tubercules de manioc et les revendre dans les petits marchés.

Au port à grumes elles escaladent les wagons chargés de billes, décapent l'écorce qui servira de bois de chauffe. A cet endroit on a déjà enregistré des accidents mortels. Les objets à récupérer sont innombrables, nous ne pouvons les énumérer tous.

On a vu à travers ces quelques exemples que la domination exercée par les femmes au niveau de la vente au détail n'apparaît pas lorsqu'on remonte la chaîne de commercialisation. En effet, on découvre peu de femmes au stade de grossiste dans l'alimentation vivrière, les raisons sont diverses mais l'une d'elles et peut être la principale, est la difficulté qu'ont les femmes d'accéder à un moyen de transport moderne et individuel, nous voulons parler de l'automobile. En outre il faut dire que de tradition on ne reconnaît pas ce rôle d'intermédiaire aux femmes. C'est avec l'urbanisation, donc à une époque relativement récente, que s'organise la fonction d'intermédiaire chez les hommes sous la responsabilité de l'administration coloniale. Celle-ci choisissait dans les régions productrices, des chefs de canton en général, pour assurer le ravitaillement en "chikouangue" de la main-d'oeuvre masculine concentrée en ville pour les besoins de travaux d'infrastructure. Il a fallu pour cela créer un réseau de ramassage dans les campagnes, réseau dans lequel l'autochtone jouait un véritable rôle de courtier. Lorsque la marchandise arrivait en ville, d'autres personnes prenaient le relai, par exemple à Pointe-Noire c'était un français qui réceptionnait le manioc revendu aux dockers du port.

L'exemple du manioc est significatif dans la propension qu'ont les hommes de s'attribuer le rôle d'intermédiaire pour une denrée dont ils ne participent pas à la production ni assurent la distribution au niveau du détail. Les raisons sont celles que nous venons d'évoquer, c'est-à-dire qu'ils ont hérité d'un système depuis la colonisation, et aujourd'hui ont su exploiter les moyens de locomotion moderne. C'est ainsi qu'entre la femme qui produit à la campagne et la femme qui vend au consommateur, l'homme assure la liaison en tant qu'intermédiaire collecteur, grossiste-transporteur. Il a un rôle privilégié et une position stratégique dans le ravitaillement de la ville en produits locaux, car il est seul à en déterminer la quantité. Et c'est à travers cette notion de quantité que la dépendance de la femme vis-à-vis des transports est mieux ressentie : bien que se rendant sur les mêmes lieux, l'homme revient en ville avec une plus grande quantité de produits que la femme.

Toutefois il y a des circuits où la présence de la femme est très remarquée, il s'agit de la vente directe, telle pour les légumes des centres maraîchers ou le circuit à un intermédiaire comme celui du poisson d'eau douce. Donc les distances courtes favorisent l'activité des femmes.

Faute de pouvoir se déplacer dans les campagnes, les femmes attendent en ville de clore le long circuit des intermédiaires en spéculant aux points de débarquement des produits vivriers. C'est peut être ce que certains auteurs appellent "l'équilibre dans la pénurie" (1), en tout cas cette pratique a des incidences sur la formation des prix dans le commerce de détail et micro-détail.

⁽¹⁾ Cité par G. LASSERRE in La Croissance urbaine en Afrique Noire et à Madagascar Tome I - CNRS 1972 p. 195.

// HAPITRE VI

LES CARACTERISTIQUES DU COMMERCE DE DETAIL ET MICRO-DETAIL EXERCE PAR LES FEMMES

Presque toutes les femmes urbaines à un moment ou à un autre de leur vie, s'engagent dans une activité commerciale. Ce secteur peu considéré dans la comptabilité nationale, tient une place importante dans l'économie de la ville, non pas à cause de la masse d'emplois qu'il procure mais pour sa souplesse d'absorption de la force de travail. Analphabètes pour la plupart, l'activité commerciale est la seule à accueillir les nombreuses femmes de la ville, elle n'exige aucune qualification, en outre ne présente aucune contrainte : on y entre, on en sort sans aucune formalité. Pour beaucoup de femmes immigrées, libérées de travaux agricoles, elles trouvent dans cette activité une possibilité de perpétuer l'économie de subsistance.

Le commerce exercé par les femmes présente sans doute de nombreux points communs avec les hommes de ce secteur, mais les femmes se distinguent par quelques caractères particuliers dont certains ont déjà été évoqués.

A./- UNE PREDOMINANCE DE FEMMES.

Le commerce de détail et micro-détail est d'abord une activité de femmes. Leur nombre est supérieur à celui des hommes dans ce secteur. Parmi ces femmes on trouve une forte proportion d'épouses de chômeurs, retraités, artisans, petits commerçants, elles ont par conséquent une charge

familiale.

La faible proportion d'éléments masculins dans le commerce de détail fit prendre au gouvernement des décisions qui eu t des répercussions politiques et économiques dans le pays. En effet, les hommes congolais ont toujours été attirés par le travail salarié, favorisant ainsi l'installation des commerçants de l'Afrique de l'Ouest dans les marchés, les quartiers, bref ils avaient une main mise totale sur le réseau de redistribution en milieu africain, dans les produits d'importation. Devant l'ampleur de ce phénomène, le Gouvernement prit la décision d'expulser tous les ouestafricains, hommes et femmes. Il leur reprochait non seulement d'accaparer le commerce de détail mais en outre de n'avoir effectué aucun investissement au Congo: ils louaient à plusieurs une maison, dans un coin de la parcelle installaient une boutique faite de planches ou deparpaings. Par contre ils rapatnaient dans leur pays respectif, les bénéfices de leur activité de négoce.

Aussitôt après leur départ, l'Etat réquisitionna ces boutiques qu'il remit aux Congolais, c'est ce qu'on a appelé les B.C.M.

(Boutiques à la Commission) c'est-à-dire que les gérants étaient tenus de s'approvisionner à crédit exclusivement auprès de l'Office National du Commerce, puis devaient revendre à des prix imposés par la direction du commerce. Non seulement, les commerçants congolais ne s'acquittaient pas régulièrement de leur emprunt, mais jugeaient ce système contraignant et n'étaient pas satisfaits des maigres bénéfices qu'ils en tiraient. La plupart abandonnèrent, au marché de Poto-Poto on nous signala que les B.C.M. qui continuaient à fonctionner étaient celles gérées par les femmes Bakongo-Lari. Le retour des ouest africains ne se fit pas attendre : ils réussirent à se procurer des passeports centrafricains, camerounais et surtout tchadiens et reprirent peu à peu leur commerce comme auparavant.

ECONOMIES PERSONNELLES	DON DU CONJOINT	DON D'UN MEMBRE DE LA FAMILLE	TONTINE	EMPRUNT AUPRES D'UN TIERS	EMPRUNI' AUPRES DU MARI	CREDIT AUPRES D'UNE BANQUE	TOTAL	
45 %	21,25 %	15,50 %	7 %	6 , 25 %	5 %	0 %	100 %	
	·		·			·		
·	. ,		·	·				:

Tableau 18 - Origine du Capital.

B./- C'EST UN COMMERCE ALIMENTAIRE AVANT TOUT, LOCALISE DANS LES QUARTIERS POPULAIRES.

Le commerce alimentaire est branché essentiellement sur la production locale. La distribution des produits agricoles et de pêche est assurée en ville par le réseau de détail tenu par les femmes. Même si l'on trouve sur leursétals des produits d'importation ,c'est encore l'alimentation qui est privilégiée, puis viennent les produis non comestibles mais de grande consommation.

Comme l'explique J.F. VINCENT, "le commerce féminin qui n'était primitivement que la vente du surplus des plantations familiales, ne s'est pas encore débarassé de ce caractère... les femmes semblent "prédisposées" par un passé récent de cultivatrices et laissent le plus souvent aux hommes les catégories de marchandises où les bénéfices peuvent être plus forts : les produits d'importation ...".

La micro-localisation des points de vente se calque sur la répartition des zones habitées par les classes populaires. Ainsi les femmes ont-elles pris en charge la desserte de la majorité des habitants en produits de première nécessité.

C./- LA MISE DE FOND INITIALE EST D'ORIGINE "ECONOMIES PERSONNELLES

Près de la moitié des femmes ont répondu avoir démarré leur petit commerce en investissant leurs économies personnelles (tableau 18). A ce propos nous avons relevé une lacune dans notre fiche d'enquête qui ne prévoyait aucune question pour affiner cett information. Cela nous aurait

permis de connaître la manière dont se sont constituées ces économies. Cependant certaines femmes ont pris l'initiative de le préciser sur les fiches, ainsi avons nous pu savoir que les économies sont d'origines diverses, elles peuvent provenir : de la vente d'un bien, par exemple un champ, des allocations familiales, de la pension du mari décédé ou l'allocation du capital de décès, de la vente de produits envoyés du village par un membre de la famille. Aux justifications exprimées par les femmes, nous pouvons ajouter la possibilité qu'a chacune d'elles de soutirer quelqu'argent de la part destinée à la popote pour constituer leurs propres économies. Plus nombreuses sont celles qui se sont reconverties au commerce après avoir été fabricantes de manioc ou maraîchères.

La part du conjoint dans l'apport initial est relativement important. 21,25 % de femmes ont reçu de leur mari l'argent nécessaire pour démarrer le commerce. Les femmes de moins de 25 ans ont spécifié sur leur fiche "c'est mon copain qui m'a donné l'argent". 5 % de femmes ont dû emprunter auprès de leur mari.

La solidarité familiale se manifeste également dans ce cas, 15,50 % des femmes de l'échantillon ont reçu une aide en espèce d'un membre de la famille. D'après les résultats, il se révèle que la mère ou le frère apporte une aide plus fréquente à la fille ou à la soeur, que le père ou le fils à la fille ou à la mère.

Il y a relativement peu de femmes qui, à partir de la tontine, accumulent le capital nécessaire au démarrage du commerce, 7 % seulement. Là encore il aurait été intéressant de savoir comment se sont-elles organisées pour participer à une tontine qui nécessite des versements réguliers.

L'emprunt auprès d'un tiers ne s'effectue pas en numéraire mais en marchandise. Les relations personnelles jouent énormément dans ce genre de crédit.

D'après J.F.S. SOUKA (1) la mise de fond initiale varie selon la nature du produit : moins de 2.000 F pour la majorité des vendeuses de produits agricoles, moins de 5.000 F pour les deux tiers des vendeuses de produits manufacturés, entre 10.000 et 20.000 F voire plus pour près de la moitié des marchandes de poisson fumé, salé et d'eau douce.

D./- PAS D'IMPOTS POUR LES UNES, DES TAXES POUR LES AUTRES.

Les vendeuses exerçant dans les rues, devant les cinémas, les buvettes, les écoles ... ne font l'objet d'aucun contrôle fiscal. Il en est de même pour les femmes qui détiennent les étals des "lopango", sauf si l'installation témoigne d'une relative importance, dans ce cas elles paient une patente.

Les vendeuses dans les marchés sont soumises à de multiples taxes. La plus importante est la taxe au titre du droit de place, 30 F (2) perçus quotidiennement par les agents de recouvrement du service municipal, le montant s'élève ainsi à 9.360 F par an. D'après l'état récapitulatif des recettes, la municipalité a encaissé en 1979, 61.828.000 F pour l'ensemble des marchés urbains. Il y a également la taxe régionale à laquelle est soumise toute la population urbaine, dans le cas des vendeurs, le prélèvement

⁽¹⁾ J.F.S. SOUKA op. cité p. 84

⁽²⁾ Rappelons que la monaie est exprimée en francs CFA - 1 F.CFA = 0,02 FF.

Nature du Produit	Unités de mesu- re s emplo yées dans le micro-détail	Soit rapport Poids/Prix	Prix dans le Commerce	Marges bénéficiaires
Sucre	morceaux	5 morceaux à 10 F	175F le Kg	150 % par Kg
Concentré de toma- te	cuiller à café	20 g à 25 F	40 f 1a boîte	103 % par boite
Huile de palme	Pouteille	20 cl <u>à</u> 100 F	340f le litre(de Kinshasa)	47 % par litre
Thé	Cuiller à soupe	une cuille- rée à 10 F		
Riz	Boîte de guigoz	720 g à 150 F	150F le Kg	28 % par Kg
Aspirine	par compri- mé:;	le compri- mé 5 F		
Pétrole	bouteille	20 cl à 30 F	125F le litre	20 % par litre
Cigarettes	par ciga- rette	2 ciga- rettes à 15 F	100F le paquet	50 % par paquet
Pâtes alimentaires	tas	25 g à 20 F		

Tableau 19 - Exemples de fractionnement des produits et marges bénéficiaires

Source : Enquêtes personnelles.

de cette taxe s'effectue au moment du renouvellement du droit d'occupation de la surface de vente. Cette taxe s'élève à 1.000 F par an. Enfin il y a la patente, elle varie selon la nature du produit soit de 2.720 F à 7.920 F par an. Aux marchandes de poisson et détaillantes de produits manufacturés, il leur est appliqué le premier barème. Sont exemptées du paiement de la patente, les vendeuses de produits locaux. Par contre il leur est demandé de se soumettre à des examens médicaux dont le montant s'élève à 3.000 F par an, afin d'obtenir l'autorisation de vendre certains produits comme le "koko", la pâte d'arachide, la bouillie de maîs, etc...

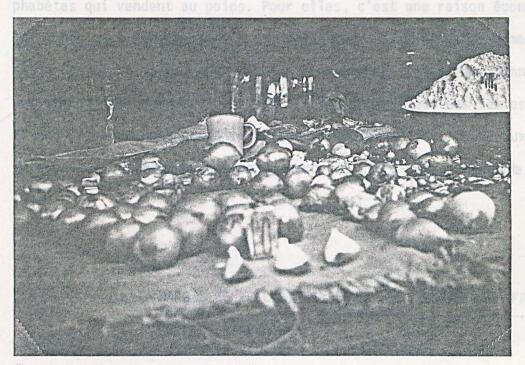
E./- UN FRACTIONNEMENT EXTREME DE CERTAINES MARCHANDISES.

Le commerce moderne offre à sa clientèle des marchandises standardisées, indivisibles. Dans les boutiques des quartiers ou du marché commence le fractionnement, on y vend une boîte d'allumettes au lieu de 10 comme en ville, un bâton de craie, une aiguille etc... lorsqu'on arrive sur les étals tenus par les femmes, le fractionnement est accentué dans certaines gammes de produits. Ainsi l'huile est moins vendue au litre que par flacon de 20 cl ou dans des verres à liqueur genre vodka, le concentré de tomate par cuillerée à café, le thé par cuillerée à soupe, le sucre par morceau , l'oignon par quartier, etc... (Tableau 19).

Les femmes n'emploient pas les instruments conventionnels de mesure. L'unité de vente la plus courante est le tas, utilisé pour les
tomates, pomme de terre, piments, gombos, "koko", pâtes alimentaires, fruits,
etc... Elles mesurent le "fufu" par verre de 25 cl, les haricots, le riz par
verre de 15 cl ou dans des boîtes de Guigoz. Pour connaître le poids approximatif, il suffit aux marchandes de poisson fumé, salé, frais, de jauger du
regard le produit ou de le prendre dans la main et le soupeser. Elles vendent

egalement le poisson débité en petits morceaux

Par contre les hommes utilisent les instruments de mesure au marché pour vendre la viande et le poisson de mer, dans les boutiques pour vendre le riz, les haricots, etc.. Au début de l'enquête nous avions en tête l'idée que les femmes ne se servaient pas de la balance parce qu'elles ne savaient pas lire. A cette question elles ont répondo que cella ne constituait en aucun cas un obstacle car il y a bien des brêses sont



29. Exemple de fractionnement : on vend le quartier d'oignon à 10 F. Dans la cu-vette à droite, du "fufu".

Chaîne. Plus la marchandise est morcelée, davantage elle procure du profit.
L'exemple de l'huile est significatif : vendue au verre à liqueur, elle rapporte un bénéfice plus substantiel que par bouteille de 20 cl (tableau to).
Il en est de même pour le sucre dont la marge bénéficiaire est de 166 % de même pour le sucre dont la marge bénéficiaire est de 166 % de même pour le sucre dont la marge bénéficiaire est de 166 % de même pour le sucre dont la marge bénéficiaire est de 166 % de même pour le sucre dont la marge bénéficiaire est de 168 % aurgros et 6 % au détail, le riz respectivement 20 % et 12 %. Il est difficilé de déterminer d'une manière exacte le montant des bénéfices des produits locaux, sans doute ne dépassent-eiles pas les 20 %.

également le poisson débité en petits morceaux.

Par contre les hommes utilisent les instruments de mesure au marché pour vendre la viande et le poisson de mer, dans les boutiques pour vendre le riz, les haricots, etc.. Au début de l'enquête nous avions en tête l'idée que les femmes ne se servaient pas de la balance parce qu'elles ne savaient pas lire. A cette question elles ont répondu que cela ne constituait en aucun cas un obstacle car il y a bien des hommes analphabètes qui vendent au poids. Pour elles, c'est une raison économique, elles ont conscience quela majorité des ménagères qui se rendent au marché chaque matin disposent de peu pour remplir leur panier, elles leur donnent ainsi la possibilité de consommer des produits indispensables. Les femmes lettrées du niveau primaire ou secondaire ont eu la même réaction. Quand aux hommes, à cette question ont répondu que le commerce de micro-détail rapporte peu de bénéfice.

F./- MARGES BENEFICIAIRES ELEVEES A L'UNITE MAIS FAIBLE CHIFFRE D'AFFAIRES.

Le fractionnement de la marchandise provoque une majoration excessive des prix au détail pour le consommateur au bout de la chaîne. Plus la marchandise est morcelée, davantage elle procure du profit. L'exemple de l'huile est significatif : vendue au verre à liqueur, elle rapporte un bénéfice plus substantiel que par bouteille de 20 cl (tableau 20). Il en est de même pour le sucre dont la marge bénéficiaire est de 150 % /kg au micro-détail tandis que dans les magasins de commeræcette marge est de 18 % au gros et 6 % au détail, le riz respectivement 20 % et 12 %. Il est difficile de déterminer d'une manière exacte le montant des bénéfices des produits locaux, sans doute ne dépassent-elles pas les 20 %.

MONTANT	% DE FEMMES DANS CE	TTE CATEGORIE
Moins de 500 F	40,75 %	
500 - 1000 F	23 %	
1005 - 2000 F	20,50 %	
2005 - 3000 F ·	4,25 %	
3005 - 4000 F	4,75 %	
4005 - 5000 F	2 %	
5005 - 6000 F	1 %	·
6005 - 7000 F	1,50 %	
7005 - 8000 F	0,50 %	
8005 - 9000 F	০,25 %	
9005 - 10000 F	0	
Plus de 10000 F	1,5 %	
TOTAL	100 .%	

Tableau 20 - Chiffres d'affaires journaliers approximatifs dans le Commerce de détail et micro-détail

Source : Enquêtes Personnelles

Si la marge bénéficiaire est élevée à l'unité, elle reste maigre globalement car les femmes vendent peu de marchandises à la fois. Leur stock limité nécessite un renouvellement fréquent, une à huit fois par mois.

Nous avons calculé approximativement le volume du chiffre d'affaires des vendeuses de l'échantillon en leurposant deux questions, la première à savoir, quel est le montant des ventes le plus élevé dans une journée et la deuxième, quel est le montant le plus faible dans une journée, ensuite nous avons fait la moyenne journalière. Nous reconnaissons que c'est une méthode peu rigoureuse mais elle nous donne néanmoins une idée (tableau 20). Les résultats révèlent que le plus grand nombre de femmes, soit 40,75 % ont un chiffre d'affaires de moins de 500 F par jour. Le pourcentage de femmes diminue au fur et à mesure qu'augmente le montant des ventes. Ces chiffres ne peuvent être rapprochés de ceux obtenus dans le commerce moderne parce que de dimension différente, ne sont pas comparables. On ne peut non plus les confronter à ceux du commerce de même échelle exercé par les la mmes parce qu'il n'existe pas de données, ces chiffres ne sont donc comparables qu'entre eux.

Le lieu de vente et la nature du produit sont deux facteurs qui déterminent le volume du chiffre d'affaires. On a constaté que sur trois ou quatre dizaines de produits inventoriés chez les vendeuses effectuant moins de 500 F par jour, quatre viennent en tête, l'huile, le sucre, le bois et le pétrole. Celles qui présentent un chiffre d'affaires entre 1.000 et 2.000 F commercialisent les mêmes produits que les femmes de la première catégorie, mais apparaissent d'autre denrées tels les beignets, le vin de palme, le pain, les fruits de saison. Dans les deux cas on trouve en majorité les femmes des "lopango". Entre 2.000 et 3.000 F on s'aperçoit que ce sont les femmes qui exercent hors de chez elles qui totalisent ces montants

les beignets devant les écoles, les plats préparés devant les cinémas...

La quasi totalité des femmes qui ont un chiffre d'affaires de plus de 3.000 F

vendent au marché. Certaines marchandes de poisson fumé se distinguent par

le montant relativement élevé de leur chiffre d'affaires, 10.000 F et plus.

Une vendeuse de beignets gagne autant en vendant le jour devant un lycée et

la nuit dans un marché.

Pour les fabricantes de manioc, le montant des ventes dépend bien sûr du nombrede maniocs préparés, 4.000 F par semaine pour la majorité, quelques unes atteignent 10.000 F par semaine.

G./- LE MARCHANDAGE N'EST PLUS SYSTEMATIQUE MAIS LE CREDIT SUBSISTÉ.

Le marchandage est une discussion qui s'établit entre vendeur et acheteur. Ce dernier essaie d'obtenir la plus grande quantité au plus bas prix. Cette pratique semble être freinée par les exigences de la conjoncture économique.

En effet, dans les marchés de la ville depuis quelques années, les vendeurs doivent appliquer strictement les prix imposés par la mercuriale, et pour rendre plus efficace le contrôle des agents de recouvrement, les vendeuses, analphabètes ou non, sont tenues d'afficher d'une manière ostensible les prix des produits.

On ne marchande pas sur les prix des légumes, des produits stockables, mais sur les produits périssables et ce malgré la vigilance des contrôleurs. Le marchandage se pratique suivant l'heure de vente : à l'ouverture du marché il est difficile qu'une marchande de poisson frais et une acheteuse aboutissent à un accord, mais à la fin de la jour-

née il est plus aisé d'obtenir la denrée à un meilleur prix. La période du mois et l'unité de vente sont aussi des facteurs qui favorisent ou non le marchandage. En effet, les vendeuses sont inflexibles les fins de mois, mais déjà la souplesse se ressent quinze jours avant la prochaine paie. Lorsque l'unité de vente est approximative tel le tas ou le "main", pour l'acheteur il est plus facile d'aborder la discussion quelorsqu'on emploie la balance comme chez les hommes.

Le "matabich" (1) fut une pratique courante dans le commerce des femmes, mais il tend à disparaître. Auparavant pour l'achat d'un cornet d'arachides, un tas de tomates, un verre de "fufu" ou d'huile ..., la vendeuse vous en rajoutait "cadeau". A présent elle s'en tient strictement à la somme versée.

Le crédit au client bien au contraire se perpétue dans les habitudes du commerce de détail et micro-détail. On peut dire de ce système, qu'il joue dans la population un rôle social efficace.

Dans le commerce moderne non seulement les prix sont fixes mais il faut payer comptant. Bien que certains magasins de Portugais accordent des crédits, n'en peuvent bénéficier que des personnes solvables, des salariés en l'occurence. Toute la masse des gagne-petit et ceux aux revenus incertains, ont recours aux prêts qu'accordent le commerce de micro-détail. Ce sont des prêts sur parole basés sur les relations personnelles. C'est pour cette raison qu'il est moins pratiqué dans les marchés où la clientèle est plus anonyme que dans le commerce de "lopango" où tout le monde se connaît. On prête peu à la fois, ce peut-être quelques morceaux de sucre, un fagot de

⁽¹⁾ Bakchich.

bois, un flacon d'huile, une boîte de lait, etc. Il faut voir dans ce système de crédit non seulement un moyen pour une partie de la population d'accéder à la consommation mais aussi un moyen pour faire vivre le petit commerce, il lui donne la possibilité de se maintenir à la condition que les emprunteurs s'acquittent de leurs dettes.

H./- UNE UTILISATION FREQUENTE DES PRODUITS COMMERCIALISES.

Comme pour les paysannesen milieu rural qui assurent une agriculture de subsistance, en ville les femmes font du commerce de subsistance. 98 % de femmes interrogées soustraient régulièrement des produits commercialisés, une part qu'elles destinent à la consommation familiale. Pour certaines cette méthode ne connait pas de limite et au bout de quelques temps, le petit stock se volatilise en attendant d'être reconstitué par d'autres "économies personnelles". Les plus parcimonieuses essaient de mainterir un minimum de fond de roulement pour que le commerce ne "tombe pas" comme elles disent. Mais pour la majorité des femmes l'accumulation du capital ne constitue pas une préoccupation première, il s'agit plutôt d'assurer la survie quotidienne de la famille. Les recettes sont employées fréquemment dans la popote familiale.

I./- UNE SPECIALISATION DE VENTE PAR ETHNIE.

C'est une caractéristique des plus marquantes du commerce des femmes. Dans les marchés urbains, elles vendent naturellement les produits vivriers en provenance de leur région d'origine. Excepté les femmes de l'ethnie Bakongo-Lari qui exercent dans tous les domaines, d'une manière générale les marchandes respectent cet ordre, en voici quelques exemples.

__// LANCHE XIX.

due par les femmes du nord notamment celles de la région de la Cuvette. La région des Plateaux produit du "fufu", des pommes de terre, des oignons, des haricots ... en ville ces vivres sont commercialisés par les femmes Batéké. Quant aux femmes Babembé, elles vendent les bananes, les tubercules, les ignames; les femmes Badonde, de la pâte d'arachide, les légumes feuilles sont une exclusivité des femmes Bakonco-Lari.

On notera toutefois une exception, la région du Koullou



30. Les activités des femmes ont un effet induit sur les transports urbains. Au départ de la gare P.V., les marchandes de bananes louent des taxis ou des camionnettes.

une carte professionnelle est délivrée. Pour éviter toute confusion les norteurs du port fluvial portent un uniforme rouge sur lequel est france un numero. Moins bien organisés mais tout aussi actifs sont les porteurs du Beac de la P.V., de Yora, qui soulevent les sacs bien plus lourds qu'ailleurs. La quasi totalité de la production de poisson fumé est vendue par les femmes du nord notamment celles de la région de la Cuvette. La région des Plateaux produit du "fufu", des pommes de terre, des oignons, des haricots ... en ville ces vivres sont commercialisés par les femmes Batéké. Quant aux femmes Babembé, elles vendent les bananes, les tubercules, les ignames; les femmes Badondo, de la pâte d'arachide, les légumes feuilles sont une exclusivité des femmes Bakongo-Lari.

On notera toutefois une exception, la région du Kouilou fournit le poisson de mer à Brazzaville qui n'est pas commercialisé par les femmes de l'ethnie Vili.

J./- PAS DE CREATION D'EMPLOIS MAIS DES EFFETS INDUITS SUR LES TRANSPORTS URBAINS ET LE PORTAGE.

Les femmes travaillent seules, elles ne recrutent pas de personnel. Par contre sur les lieux d'arrivage de produits vivriers, elles utilisent les services de porteurs regroupés à ces endroits spécialement pour cette tâche. Leur travail consiste à transborder les marchandises du wagon ou du bateau au véhicule. Selon la taille ou le poids, ils perçoivent entre 100 et 200 F par colis. La corporation des porteurs connait en ce moment un début d'organisation par exemple au port fluvial pour être porteur il faut avoir fait l'objet d'une enquête de moralité à l'issue de laquelle une carte professionnelle est délivrée. Pour éviter toute confusion les porteurs du port fluvial portent un uniforme rouge sur lequel est frappé un numéro. Moins bien organisés mais tout aussi actifs sont les porteurs du Beach, de la P.V., de Yoro, qui soulèvent les sacs bien plus lourds qu'ailleurs.

Pendant longtemps les femmes ont employé le poussepousse comme moyen de transport entre le lieu d'approvisionnement et le marché ou le domicile. Mais dans cette catégorie de transporteurs se sont infiltréles escrocs, semble-t-il des Zaīrois, qui en cours de trajet disparaissaient
avec la marchandise. Les femmes n'engageaient aucune poursuite car ne sachant
pas écrire, elles ne pouvaient relever ni l'identité du pousse-pousseur, ni
l'immatriculation de son engin. Ainsi les femmes ont-elles délaissé ce moyen
de transport peu sûr, pour les taxis ou camionnettes plus cher, mais dont les
frais de transport pouvaient être partagés entre elles. Des propriétaires de
véhicules se sont spécialisés dans le transport de produits vivriers en
milieu urbain.

Les caractéristiques du commerce de détail et mircodétail exposées, ne sont pas spécifiques à Brazzaville, on les retrouve dans
la plupart des villes de pays sous-développés. Ici il s'agit de femmes,
ailleurs ce pourrait être des hommes ou des individus appartenant à une
ethnie. Le maintien de cette activité en ville n'est pas seulement dû au
fait qu'elle concerne une part importante de la population, mais aussi parce
que jusqu'à présent elle n'a pas fait l'objet d'une préoccupation des pouvoirs publics. La structurer serait sans doute lui permettre d'évoluer d'une
manière plus rationnelle, la contrôler c'est peut être la condamner à la
disparition en étouffant l'esprit d'initative individuelle. Il est difficile
de prévoir dans un domaine aussi insaisissable. Mais si on enregistrait
une élévation du niveau de vie de la population , nul doute cela changerait
les formes du commerce de détail actuel. C'est un problème qui est lié au
contexte économique du pays en général.

// HAPITRE VII

LES AUTRES CATEGORIES DE COMMERCANTES

Nous ayons eu beaucoup de difficultés à contacter les femmes de ces catégories. Nous tenterons de livrer ici quelques bribes de renseignements et de réflexion personnelle. C'est une étude qui reste à faire.

Ces femmes représentent une minorité mais très active, le développement de leurs activités est conséquente à l'expulsion des commerçantes Popos (1) en 1978. On ne connaît pas leur nombre encore moins le volume de leurs affaires, ce sont des femmes qui, difficilement cherchent à acquérir une certaine notoriété au sein de la société. Elles ont un point en commun : leurs activités se trouvent branchés sur l'extérieur.

A./ - LES FEMMES D'AFFAIRES.

C'est bien un grand mot et pourtant il en existe quelques unes mais rien ne les distingue des autres catégories qui vont suivre.

De leur origine sociale, on peut dire qu'elles sont soit des épouses de fonctionnaires, d'hommes d'affaires ou leurs parentes, soit des femmes qui ont débuté comme détaillantes au marché et sont à la tête actuellement d'un "gros" chiffre d'affaires. On trouve parmi elles aussi bien des lettrées que des analphabètes. Aucune indication sur le capital investi au départ,

⁽¹⁾ Au Congo on appelle "Popos, les originaires du Togo et du Bénin.

mais on suppose qu'elles ont eu un soutien financier soit de l'époux soit d'un homme jouissant d'un rang social élevé.

Elles n'ont pas de relations suivies avec les institutions publiques, bancaires ou commerciales. Certaines ont rempli la plus élémentaire des formalités, celle de l'acquisition d'une carte de commerçante, qui leur permet d'obtenir plus facilement auprès des services de sécurité, l'autorisation de sortie pour l'étranger. Sur la liste des 200 grandes entreprises recensées par la Chambre de Commerce de Brazzaville figurent 7 femmes congolaises. Leur capital n'est pas indiqué mais n'est certainement pas plus élevé que celui de grandes commerçantes non déclarées.

Rares sont les femmes qui obtiennent le concours des banques pour un financement quelconque. Même à ce niveau peu de femmes tiennent une comptabilité, leur gestion "tout est dans la tête" n'offre aucune garantie aux institutions bancaires. Il en est de même pour les maisons de commerce qui disent "il n'y a pas de créu t commercial sans sécurité" : les femmes congolaises sont reconnues pour ne pas tenir leurs engagements. Les maisons commerciales tant privées qu'étatiques regrettent la période où les femmes "Popos" par leur dynamisme et régularité dans les paiements, animaient le réseau de distribution de la vente au détail. Elles n'exercaient que dans les marchés de Poto-Poto et Moungali, mais le rayonnement de leurs activités s'étendait sur toute la ville. Leurs éventaires n'avaient rien de comparable avec ceux des autochtones, d'abord par la longueur de la table puis dans la variété des marchandises : articles de mercerie, scolaires, accessoires de coiffure, cosmétiques, quincaillerie ... que des produits d'importation. Ces femmes étaient surtout réputées dans la vente des wax. Après leur expulsion en 1978,

pour les raisons que nous avons évoquées au chapitre précédent, les congolaises occupèrent leur, table, mais peu d'entre elles eurent la confiance des maisons de commerce pour leur assurer un approvisionnement régulier. C'est ce qui explique peut être, la provenance tous azimuts des marchandises vendues par ces femmes. Signalons qu'une étude sur "la circulation des biens et des personnes au Togo" (1), révèle que certaines maisons commerciales au Togo font 70 % de leurs affaires avec les femmes. Elles achètent à crédit ou au comptant pour des sommes énormes s'élevant à plusieurs millions de francs CFA.

Les femmes congolaises se consacrent essentiellement au commerce d'importation, peu s'aventurent dans la petite industrie. En effet sur les 7 femmes figurant sur la liste de la Chambre de Commerce, 3 sont inscrites dans la rubrique import-commerce général, une dans l'import-mercerie, une grossiste en boissons alcoolisées, une en papeterie et matériel de bureau et enfin une fabricante de yaourt.

Elles importent des articles d'habillement de "luxe", robes longues, chaussures, sacs, bijoux, lingerie féminine, blouses ... et pagnes, mais aussi des produits alimentaires. Elles voyagent en France, Italie, Espagne, ... au Bénin, Togo, Côte d'Ivoire, Ghana ... pour faire un choix de marchandises tout à fait hétéroclite . Ce n'est pas la grande spécialisation qu'on rencontre chez les femmes d'affaires Togolaises ou Béninoises. En général elles ne s'intéressent qu'à une gamme de produit à la fois, écoulé en grande quantité : tissus, cigarettes, émaillés, bimbeloterie, parfumerie, produits pharmaceutiques, produits vivriers, conserves, sucre, poisson...

A Brazzaville, les importatrices des produits alimentaires assurent le ravitaillement de quelques boutiques de commerçants,

⁽¹⁾ Dossa Hospice GBOLOU: La Circulation des biens et des personnes au Togo - Thèse 3è cycle - Lille 1974 - Institut de Géographie.

ainsi que les détaillantes du marché. Pour les premiers, elles procèdent à la vente en gros ou demi-gros, pour les secondes la vente se fait généralement au détail, car disposant de peu de moyens, elles achètent par exemple 5 ou 10 litres d'huile au lieu d'un fût de 200 litres. Dans l'habillement les femmes vendent en demi-gros à des revendeuses mais assurent également la distribution du niveau des consommatrices. Peu d'entre elles possèdent des magasins, tout se passe au domicile. Les Togolaises par contre opèrent essentiellement dans les marchés où les revendeuses principales ont sous leurs ordres, de sous-revendeuses qui transforment l'achat en gros, en commerce de détail.

Les activités des femmes d'affaires ont peu d'effet sur l'emploi, on compte rarement plus de trois salariés, recrutés généralement dans le cercle familial. D'après les renseignements obtenus aucune femme d'affaires ne participe aux activités exportatrices du pays.

Pour illustrer notre propos, voici deux récits très courts sur des femmes d'affaires :

- Madame Z.: "N'ayant pas fréquenté l'école, j'ai commencé il y a 20 ans par vendre le manioc que je fabriquais moi-même. Puis j'ai abandonné cette activité trop pénible pour vendre le poisson salé au marché, acheté à Kinshasa. De la vente au micro-détail je suis passée à la vente en gros de produits alimentaires toujours en provenance de Kinshasa. Je viens de cesser cette activité pour me consacrer à l'importation de produits alimentaires. Je vais au Sénégal, enCôte d'Ivoire, au Togo pour acheter du sel, de l'ail, des oignons, du conœmbéde tomate ... & n'ai pas de magasin, les commerçantes viennent retirer la marchandise à mon domicile."

Madame Y: "Mon mari est fonctionnaire, j'ai le niveau d'études secondaires. Il y a longtemps que je me consacre au commerce de l'habillement. Auparavant je voyageais pour choisir les articles que je vendais à mon domicile. A présent que je connais les fournisseurs, je ne voyage plus et ai ouvert un magasin. J'emploie trois salariés. En tant qu'importatrice je paie une patente de 300.000 F par an. Tous mes articles viennent de France.

B./- LES FEMMES PRETE-NOM.

Les activités de certaines d'entre elles sont si prospères qu'elles sont devenues de véritables femmes d'affaires. Elles prêtent leur nom aux ouest-africains, aux européens et aux fonctionnaires.

L'article 4 de l'Ordonnance n° 24/72 du 16 Juin 1972, stipule : "sont autorisées à exercer la profession de commerçant les personnes de nationalité congolaise. Peuvent cependant être commerçants les nonnationaux sous les conditions ci-après : avoir rempli toutes les formalités d'entrée et être muni d'une carte de séjour; avoir séjourné au Congo pendant 5 ans, etc..." Or les nombreux émigrés maliens, mauritaniens, sénégalais ... qui débarquent au Congo dans le seul but d'exercer une activité commerciale, ne remplissent pas tous ces conditions, ils font alors appel aux femmes congolaises surtout en ce qui concerne les importations. Par exemple, il y a quelques années la traversée du fleuve entre Kinshasa et Brazzaville étant interdite aux non-nationaux des deux rives, les femmes congolaises assurèrent pour le compte des commerçants ouest africains l'acheminement des marchandises moyennant une commission.

Les européens qui demandent les services des commerçantes congolaises sont souvent à la tête d'une entreprise, cependant, mènent parallèlement des affaires personnelles. Ils mettent à la disposition de ces femmes, de grosses sommes d'argent les distinguant ainsi des autres grandes commerçantes qui achètent en leur propre nom, des quantités relativement plus modestes, 2 à 3 millions de francs CFA. Il n'est pas rare de voir les femmes prête-nom se présenter à 1 OFNACOM avec 1, 2, 3 dizaines de millions.

Enfin, on trouve dans le troisième groupe de prêtenom, les femmes qui travaillent pour les fonctionnaires. Au Congo, l'activité de commerce est incompatible avec le statut de fonctionnaires. Si certains cadres moyens peuvent se permettre de transgresser cette règle, ceux qui occupent les rangs élévés de la hiérarchie ne pourraient l'enfreindre sans se faire remarquer. Il faut alors utiliser un prête-nom choisi parmi les proches, ce peut être une soeur, une nièce, une cousine ou un "2è bureau". Le fonctionnaire ne dispose pas de grosses sommes au départ, il lui faut donc prendre la marchandise à crédit dans les maisons de commerce. On accorde plus facilement un crédit commercial à cette catégorie de femmes qui se présentent avec un avaliste, en l'occurence le fonctionnaire, dont le salaire garantit le prêt. Le fonctionnaire peut ainsi se livrer au commerce sans toutefois laisser des traces.

C./- LES FONCTIONNAIRES - COMMERCANTES.

On aurait dû dire les salariées-commerçantes, mais les femmes du secteur privé sont si peu représentées, que les fonctionnaires dominent d'une manière écrasante.

Les femmes fonctionnaires qui se livrent à l'activité commercialese recrutent parmi les secrétaires, les enseignantes, les infirmières... Le motif de cette double activité serait économique : compléter un salaire insuffisant qui ne permet pas de maintenir le pouvoir d'achat ou de profiter des plaisirs que procure un certain genre de vie.

Elles vendent des pagnes, blouses, chaussures... et comme produits alimentaires plutôt des conserves et boissons, quelquefois du poisson salé. Les sources d'approvisionnement sont diverses, ce peut être dans les commerces de la ville, au marché, ou lors des voyages en Europe.

En effet, certaines fonctionnaires s'approvisionnent dans les maisons de commerce, achètent la marchandise à crédit. A la différence des hommes fonctionnaires qui s'adjoignent un prête-nom, les femmes fonctionnaires contractent le crédit en leur propre nom. Pendant les vacances d'été, qui correspond à la période des soldes, elles vont en France faire des emplettes chez les détaillants. Les achats qu'elles effectuent sont de nature hétérogène, on y trouve des articles de luxe comme des plus anodins, mais arrivés à Brazzaville provoquent l'engouement d'un certain type de femmes, nous citerons l'exemple du savon "Fa". Sur le trajet du retour elles font un crochet à Abidjan pour acheter les boubous. D'autres s'assurent un approvisionnement relativement plus régulier auprès des commerçants maliens, des détaillantes du marché... telles ces fonctionnaires qui revendent des blouses de Bruxelles à leurs collègues de bureau, blouses achetées à une vendeuse au marché qu'elle même a reçurydes maliens.

Dans ce circuit le crédit est très répandu. On achète pagnes, chapeaux, boucles d'oreilles, pendantifs, perrugues etc... en

"bon pour". L'écoulement dans ce cas est long, de 3 à 6 mois. C'est un commerce qui a l'avantage de mettre à la portée de petites bourses des produits de luxe mais son inconvénient, il incite à la consommation, des produits aux prix excessivement élevés.

Quelques fonctionnaires ont ouvert dans leur concession une boutique, d'autres envoient leur domestique quelques heures au marché et pour cela paient comme les autres marchands les taxes relatives au droit d'occupation.

Il y a de plus en plus de salariées qui sollicitent une mise en disponibilité d'un ou de deux ans afin de se lancer dans l'activité commerciale. Lorsqu'elles n'y ont pas réussi, elles demandent leur réintégration, par contre si cette nouvelle activité est prospère, elles démissionnent de la fonction publique ou de l'entreprise qui les emploie.

On retiendra du commerce de cette catégorie de femmes, leur caractère occasionnel et éphémère. Elles ne mettent pas à profit leurs connaissances pour mener leurs affaires d'une manière plus rigoureuse. Les détaillantes du marché disent d'elles, "ces femmes se comportent comme nous qui ne savons ni lire ni écrire mais avons au moins le sens du commerce".

D./- LES FEMMES DE KINSHASA.

On appelle " femmes de Kinshasa", les congolaises qui font la navette entre les deux rives du Congo pour exercer l'activité de commerce. On compte environ 600hommes et femmes dans cette catégorie de commerçants mais d'après les responsables de la douane frontalière environ une centaine de femmes et une vingtaine d'hommes peuvent être considérés comme actifs réguliers, effectuant deux traversées par semaine aux jours indiqués, soit le mardi et le jeudi. Les autres ne franchissent pas plus de huit fois le fleuve à l'année. On y trouve quelques femmes lettrées mais beaucoup plus d'analphabètes.

Pour être autorisées à commercer entre les deux rives, les femmes doivent avoir une carte de commerçante frontalière que l'on obtient après agrément de la Sécurité d'Etat et du Ministère du Commerce, ainsi qu'une autorisation du mari et enfin, justifier par une attestation son militantisme dans un arrondissement de l'U.R.F.C.

Le commerce exercé par les femmes de Kinshasa est bien différent de celui des femmes fonctionnaires qui proposent des produits utiles mais pas toujours de première nécessité. Les femmes de Kinshasa importent selon le rythme de la demande, ainsi lorsqu'il y a rupture de stock sur l'une des deux rives elles approvisionnent immédiatement, par exemple le riz et la farine sont deux produits qui traversent le fleuve d'une rive à l'autre selon les besoins. Mais il y a des produits telle que l'huile qui fait l'objet d'une importation permanente à cause de son prix abordable.

En effet, l'huile de palme brute et raffinée présente en valeur l'essentiel des produits importés avant le riz et les haricots.

On peut lire également sur la liste des marchandises en provenance de Kinshasa, des produits tels que, poulets congelés, oignons, tomate fraîche, pomme de terre, lait, beurre, conserves, etc... Bien que les produits alimentaires constituent en valeur l'essentiel des importations, on y trouve de plus en plus des articles d'habillement, savons et détergents, pièces de rechange pour voiture, articles de mercerie, linge de maison, etc... Le café a été pendant quelque temps un commerce très lucratif, des femmes mais surtout des hommes,

livraient à l'Office Congolais du Café des centaines de sacs de café zaïrois.

Autre commerce fructueux est celui des fournitures et matériel de bureau exercé par beaucoup de femmes.

Les femmes de Kinshasa se heurtent à plusieurs problèmes dont celui de la convertibilité de la momaie zaîroise, elles ont su le résoudre à leur manière. En effet, il est formellement interdit d'entrer à Kinshasa avec des zaïres, cette momaie à sa création valait 500 F.CFA au change officiel, actuellement au marché noir on l'obtient à 45 ou 35 F.CFA. Pour disposer donc de la monnaie zaïroise, afin d'effectuer leurs achats à Kinshasa, les femmes arrivent dans cette ville avec des produits congolais tels le poisson de mer congelé, la bière St. Pauli, les pagnes... qu'elles revendent puis achètent aussitôt ce qui est nécessaire pour le marché brazzavillois.

Les marchandes, au départ de Kinshasa sont soumises à la taxe à l'exportation, à leur entrée au Beach de Brazzaville, il faut à nouveau payer les droits de douane. Par exemple pour les pagnes, le taux est de 96 %, les légumes 61 %, le riz 57 %. Malgré le coût élevé des taxations, les articles en provenance de Kinshasa défient toute concurrence de prix.

Les femmes de Kinshasa n'ont pas de lieux précis pour écouler leurs marchandises. Cela commence dans l'enceinte de la zone douanière, se poursuit quelques mètres plus loin sous les manguiers près de l'hôtel Cosmos, puis sur le trajet du retour et enfin à domicile. Il n'en est pas de même pour les articles d'habillement dont la vente se fait soit au marché soit à domicile.

E./ - LES FEMMES ET LE COMMERCE DES TISSUS-PAGNES.

Le pagne est le costume national des femmes congolaises, elles le portent en toutes circonstances, au champ, au bureau, en soirée. Les différents types de pagne qu'on trouve dans le commerce sont le wax et le java.

Le "wax block prints" (1) est une technique de décoration de tissu, pratiquée aux Indes et à Java dès le 12è s. A l'origine le wax était appliqué sur les tissus à l'aide d'une plume ou d'un pinceau, et une boule de fibre absorbait l'excédent de cire. Après les bains de teinture successifs, seules, les parties non couvertes de wax étaient teintes. Cette technique a évolué au cours des siècles tant aux Indes qu'à Java. Actuellement les européens qui fabriquent ce genre de tissus n'emploient plus le wax mais de la colle ou la résine et les teintures sont appliquées à l'aide de bois, ce qui explique le nom de ces imprimés , "wax block prints".

La caractéristique du tissu wax est de présenter des craquelures, se sont des lignes bleues ondulantes qui traversent le tissu. La fabrication du tissu java, qu'on appelle aussi technique Fancy est plus simplifiée, un seul passage de l'étoffe sous le rouleau imprimeur la teint de plusieurs couleurs à la fois, tandis que pour le tissu wax le rouleau n'imprime qu'une seule teinte et nécessite des passages successifs.

Les principaux fournisseurs de "wax block prints" sont les anglais, les hollandais, les suisses et depuis peu les japonais.

⁽¹⁾ Dr. W.T. KROESE: The origin of the wax block prints on the coast of West Africa - Hengelo 1976.

Les // LANCHE XX. to des variantes de ces techniques,

selon la qualité du support : le super-wax est un mélange de coton et de tergal ainsi que le super-java; le bazin est un tissu damassé, l'ourd, le super-bazin est un peu plus glacé.

Nous avons maintes fois fait allusion aux tissus-pagnes à propos des femmes d'affaires, des fonctionnaires commerçantes, des femmes de Kinshasa, elles ont toutes plus ou moins touché à ce commerce mais malgrances commerce toutes plus place de se faire une place de



31. Une marchande de tissus : en haut à gauche, des wax; dans les mains des Fancy.

Les pagnes produits à l'usine IMPRECO sont des Fancy, cette unité tourne aux maximum de sa capacité, 25 millions de mêtres par an dont 80 % destinés au marche congolais et 20 % aux pays de l'80EAC.

Sur le plan commercial, l'usine travaille uniquement sur co mande et pour cels offre desk formules à ses clients : dans la première el

⁽¹⁾ Union Pouanière des Etats de l'Afrique Centrale, en fent partie : le Conco, le Gabon, le Cameroun le Tohad, le Centralrique.

Les autres tissus sont des variantes de ces techniques, selon la qualité du support : le super-wax est un mélange de coton et de tergal ainsi que le super-java; le bazin est un tissu damassé, lourd, le super-bazin est un peu plus glacé.

Nous avons maintes fois fait allusion aux tissus-pagnes à propos des femmes d'affaires, des fonctionnaires commerçantes, des femmes de Kinshasa, elles ont toutes plus ou moins touché à ce commerce, mais malgré leurs nombreuses tentatives, n'ont pas réussi à se faire une place dans ce marché dominé par les étrangers.

1°) La production de pagnes congolais.

Les pagnes du Congo sont produits par l'Usine IMPRECO installée dans le site élevé du Djoué, il y a moins de 10 ans. Des usines de même type se sont établies dans les autres pays de l'UDEAC (1) et au Zaïre. L'usine IMPRECO est une entreprise mixte dans laquelle l'Etat détient 30 % des actions. Sa production n'est pas intégrée car elle imprime des tissus à partir de matières premières importées. Les tissus écrus qui servent de support proviennent des pays asiatiques tel Taïwan ou l'Inde, les colorants de l'Allemagne, la France, la Suisse.

Les pagnes produits à l'usine IMPRECO sont des Fancy, cette unité tourne aux maximum de sa capacité, 25 millions de mètres par an dont 80 % destinés au marché congolais et 20 % aux pays de l'UDEAC.

Sur le plan commercial, l'usine travaille uniquement sur commande et pour cela offre deux formules à ses clients : dans la première elle

⁽¹⁾ Union Douanière des Etats de l'Afrique Centrale, en font partie : le Congo, le Gabon, le Cameroun, le Tchad, le Centrafrique.

soumet à l'appréciation du commerçant des maquettes de dessins et dans la deuxième le client peut faire exécuter ses propres motifs. Quel que soit le cas, le dessin devient l'exclusivité du client, il peut le faire reproduire en différents coloris. Lors de notre passage 25 motifs étaient prêts à passer à l'impression.

L'usine IMPRECO impose des conditions de paiement très rigoureuses, elle exige du client un important apport financier à la commande. Nous ignorons le montant minimum mais il s'élève à plusieurs millions de francs C.FA. pour un seul motif. Cette mesure élimine tout naturellement les clients peu fortunés et laisse la place aux grandes sociétés à capitaux étrangers et aux ouest-africains installés au Congo.

2°) Le circuit des sociétés commerciales et des grands commerçants ouest-africains.

Parmi les sept premiers clients de l'usine IMPRECO, on compte par ordre : la S.C.K.N, la C.F.A.O., la C.C.S.O., deux ouest-africains, une ouest-africaine, pas de Congolaises, le Congolais arrive loin derrière.

L'usine offre néanmoins une possibilité aux femmes congolaises, elle met en vente tous les mercredis des coupons de tissu. Au début cette opération intéressait une centaine de femmes, mais depuis que l'Etat a exigé des commerçantes une patente de grossiste, il n'en reste plus qu'une quarantaine.

La S.C.K.N. est en effet le premier client d'IMPRECO, elle est aussi une grosse importatrice de tissus wax et superwax hollandais. Les tissus-pagnes et la friperie représentent 80 % de son chiffre d'affaires. Elle a à Paris un bureau d'étude de dessins qui sont ensuite exécutés soit à IMPRECO soit en Hollande. Pendant bngtemps la S.C.K.N. a fait appel pour le choix final des motifs et coloris, aux femmes togolaises qui sont réputées pour ne pas se tromper sur les goûts de la clientèle. Après leur expulsion l'une d'elles continue à faire profiter la société de ses conseils.

Au niveau de la distribution, les grandes maisons, la S.C.K.N. en particulier, se sont limitées à la vente en gros laissant le soin aux commerçants africains d'assurer l'approvisionnement au stade du détail. Les prix de gros sont les suivants : 225.000 F la balle de 50 pièces tissus IMPRECO - 192.000 F la balle de 12 pièces en 12 yards tissus wax. Ici la barre des prix n'est pas si élevée et certains congolais pourraient aisément la franchir. Mais les grandes sociétés commerciales soutraitent principalement avec deux grands marchands ouest africains la majeure partie de leur stock. Les commerçants congolais s'adressent donc à ces intermédiaires. Il n'y a pas de concurrence entre ces deux marchands car ils se sont partagés un monopole de fait, l'un en tissus IMPRECO, l'autre en tissus wax. Tous y trouvent leur compte : les gros marchands contrôlent une grande partie du marché congolais et les sociétés commerciales grâce au dynamisme des détaillants rentrent rapidement dans leurs fonds.

Une femme congolaise disposant d'importants moyens par l'intermédiaire de son mari, grand entrepreneur de la ville, s'est aventurée dans ce commerce et a échoué. L'usine ne s'explique pas les raisons de cet échec mais on pourrait penser qu'il manquait à cette femme un réseau de distribution efficace au niveau du détail comme ont su le conquérir les ouest

africains grâce à la solidarité de leur colonie.

La consommation des pagnes IMPRECO est minime au Congo pour deux raisons, d'une part à cause de la faible densité de la population et d'autre part, au Congo seules les femmes portent le pagne tandis qu'en Afrique de l'Ouest, la tenue traditionnelle des hommes se confectionne dans ces tissus. De l'aveu des responsables de l'usine, celle-ci maintient sa production grâce au marché zaïrois. La ville de Kinshasa est plus peuplée que l'ensemble du Congo, ainsi des 80 % de tissus déversés sur le marché congolais, deux tiers sont écoulés au Zaïre par les femmes zaïroises qui viennent régulièrement s'approvisionner à Brazzaville chez les gros marchands ouest-africains.

Le pagne Impreco a le mérite d'être un produit populaire re relativement bon marché. Avant la création de l'usine les consommatrices n'avaient qu'un seul choix, le wax, peu accessible aux gagne-petit. L'usine Impreco a permis à toute une frange de la population de s'habiller décemment. Au prix de demi-gros on achète 4.500 F les 12 yards, au détail la pièce de 6 yards 2.500 F ou 3.000 F pour les nouveautés. Dans les tissus-pagnes c'est la couleur qui fait la différence de prix, ceci est surtout vrai pour le wax. En effet au détail on peut acheter la pièce de wax un tiers au-dessus du prix indiqué, selon que le coloris est à la mode ou est très apprécié par la clientèle sélecte.

Le commerce de tissus au Congo est en principe réglementé, les détaillants ne doivent pas excéder 23 % de marge bénéficiaire, les grands commerçants s'en tiennent à cette réglementation mais au marché elle est difficilement applicable car elle porte atteinte à la liberté du marchandage à laquelle tiennent aussi bien les clients que les vendeurs. C'est ainsi qu'ils affichent un prix plus élevé pour qu'en débattant il atteigne celui recommandé. Comme ils disent eux-mêmes "le marché, c'est le marché, on doit débattre et si nous donnons comme premier prix 9.800 F tel qu'il est conseillé, nous perdons par là même le bénéfice minimum".

Le pagne fabriqué par l'usine Impreco a eu du mal à s'imposer au niveau des consommatrices urbaines. Elles lui reprochent ses teintes mal fixées qui passent à la lessive et pâlissent aux rayons de soleil. Malgré l'effort technique réalisé dans ce domaine, les femmes n'ont d'attrait que pour les tissus hollandais et tout ce qui est fabriqué hors des frontières nationales, elles ont pour cela créé leur propre circuit d'approvisionnement.

3°) Les circuits parallèles.

a) Celui des ouest-africains.

Ils arrivent par avion de l'Afrique de l'Ouest, on les appelle tous des "Maliens" que le que soit leur origine. Souvent passent la douane sans remplir les formalités et viennent ravitailler les commerçants du marché en Fancy hollandais et blouses de Bruxelles. Leur séjour est court et leur passage irrégulier.

b) Celui des congolaises qui vont à Lomé.

Elles vont par avion en Afrique de l'Ouest, à Lomé plus particulièrement, acheter les Fancy hollandais chez les "Nanas Benz"

⁽¹⁾ Ce sont les grosses marchandes fortunées, elles ont toutes une Mercedes conduite par un chauffeur en livrée.

du marché. Elles n'ont pas accès aux maisons de commerce, chasse gardée des grosses marchandes togolaises. Par contre celles-ci connaissent les motifs et coloris qui plairont aux différentes acheteuses venues du Gabon, du Centra-frique, du Zaïre, du Congo... Lomé est devenu le carrefour africain des habilleuses de pagnes.

On ne peut évaluer les quantités rapportées par les femmes au Congo parce qu'elles font partie des importations non contrôlées. En effet, la vente du Fancy hollandais est "tolérée" mais pas autorisée afin de protéger la production du Fancy congolais. Seul le Fancy fabriqué dans les pays de l'UDEAC circule. librement.

Les commerçants ravitaillés par ces circuits sont satisfaits des prix qui leur sont accordés, mais se plaignent de l'irrégularité des pourvoyeurs, car les femmes par exemple, ne font que trois à quatre voyages par an.

Nous retiendrons de ce bref aperçu sur les femmes et le commerce de tissus-pagnes que les conditions requises pour pénétrer le marché d'une manière légale sont encore insurmontables, leur présence dans ce secteur n'est due qu'à la possibilité qu'elles ont de recourrir à des transactions peu recommandables.

F./- LES PROSTITUEES

Nous n'avons pas abordé ce sujet au cours de nos enquêtes . Nous aurions voulu circonscrire les mutations que cette activité a connu au cours de ces quinze dernières années. Il semble que l'âge des prostituées actuellement est en baisse constante. Ce sont des jeunes filles qui

ont abandonné leurs études à la fin du cycle primaire ou début secondaire. Avant la Révolution de 1963, les prostituées étaient d'un âge mûr, cellesci ont disparu au cours de la période de grandes mesures qui ont suivi la Révolution. Au début des années 70 la prostitution réapparaît mais avec des éléments plus jeunes, qui exercent leur métier sur les lieux différents de leurs ainées.

En effet, les prostituées d'avant 1963 exerçaient leur activité à leur domicile ou se rendaient chez le client. Les maisons de passe n'existaient pas ou peu. Actuellement ces maisons ce sont développées mais surtout les jeunes filles sont descendues dans la rue et hantent les hôtels. Leur clientèle dans ces lieux est surtout composée d'étrangers de passage.

Il aurait été intéressant d'analyser d'autres caractéristiques comme l'origine sociale de ces filles ainsi que la répartition des revenus au sein de cette catégorie de commerçantes.

Bien des points distinguent ces autres catégories de commerçantes des micro-détaillantes. Tout d'abord l'origine extérieur des marchandises fait que des femmes d'ethnies différentes peuvent commercialiser les mêmes produits, alors qu'il y a une spécialisation ethnique pour tout ce qui est de provenance locale. Ensuite la nature du produit empêche même le fractionnement et c'est un commerce qui nécessite une mise de fond relativement élevée. Le commerce à ce niveau présente aussi des similitudes avec celui du micro-détail : les marges bénéficiaires sont élevées, nous citerons l'exemple de la blouse de Bruxelles achetée 5.600 F en Belgique, revendue 15.000 F à Brazzaville sans pour autant payer les frais de douane. Toutefois un point les démarque nettement : alors que les micro-détaillantes ne changent pas volontiers de catégorie de marchandises même si la vente n'est pas rentable, les "grandes" commerçantes suivent les goûts de la clientèle,

la mode en cours et même imposent un style. Par exemple depuis deux ans, les femmes qui visitent l'Europe ont été fascinées par les motifs de tissus d'ameublement. Elles ont commencé à vendre ces tissus par coupon, la clientèle féminine a aussitôt adopté le genre, ensuite les producteurs hollandais et français ont pris à leur compte cette idée et fabriquent à présent des pagnes de 6 yards d'après le style de tissus d'ameublement.

En général les hommes sont peu attentifs à ce que font les femmes, dans le cas des femmes d'affaires, il faudrait commencer à mesurer l'impact de leurs activités dans l'économie.

/// HAPITRE VIII

LES REVENUS

Peu d'éléments en notre possession pour aborder le thème sur les revenus, une question toujours habilement éludée par la population concernée. Quelques femmes malgré leur bonne volonté n'ont pu nous donner que des renseignements imprécis, peu exploitables. En attendant les résultats d'une enquête qui devra être menée par le service de la statistique, nous tentons d'avancer quelques hypothèses accompagnées d'aralyse de cas.

A./- LES REVENUS DES ACTIVITES NON SALARIEES.

Pour une approche plus méthodique des revenus de cette catégorie de femmes, nous avions eu l'idée au cours de l'enquête de proposer une fiche de tenue de comptabilité sur laquelle les femmes inscriraient chaque jour la quantité et le fruit des ventes, éventuellement le nombre d'acheteurs quotidiens. Sachant que notre enquête s'adressait à une majorité d'analphabètes, nous avions prévu mettre à la place des noms de produits, des symboles. Cette tentative d'approche n'eut pas de succès car les femmes la trouvaient trop fastidieuse et contraignante. Nous avons alors supposé une simple classification des revenus, déterminée par la nature des produits, leur quantité et le lieu de vente.

En effet, une première distinction s'observe entre les femmes des marchés et celles des "lopango", les premières ayant des revenus plus élevés. Par ailleurs parmi ces femmes du marché il faut faire une

différence selon la nature des produits : les marchandes de poisson fumé, salé, de mer, recueilleraient les bénéfices les plus élevés. Leur chiffre d'affaires journalier descend rarement au-dessous de 3.000 F, peut excéder 10.000 F et même atteindre 20.000 F, mais d'une manière irrégulière. Toutes les vendeuses de poisson ne peuvent être classées dans cette catégorie, telles les "essombila" dont le chiffre d'affaires ne dépasse pas 200 F par jour, ces femmes ainsi que les vendeuses de charbon obtiendraient les plus bas revenus. Dans un deuxième groupe nous placerons les vendeuses de produits agricoles, des produits alimentaires manufacturés. On se doute bien que toutes les marchandes ne peuvent apparaître dans cette classification sommaire, comme les vendeuses d'articles d'habillement parmi lesquelles le contraste des revenus est très marqué.

Des renseignements obtenus auprès des conducteurs agricoles, il semble que les revenus des maraîchères approcheraient les 20.000 F par mois pendant la saison des pluies et 75.000 F pendant la saison sèche.

Voici quelques exemples de revenus relevés au cours de l'enquête :

- Une grossiste en bananes

Ses dépenses

- achat de 20 régimes à 750 F	15.000	F
- frais de commission 10 %	1.500	F
- billet aller-retour en train	3.400	F
- Frais expédition train marchandises	3.750	F
TOTAL	23.650	· F
Ses recettes		
- vente de 20 régimes à 2.000 F	40.000	F
Bénéfices :		

40.000F - 23.650 F = 16.350 F par semaine

La grossiste consacre une journée par semaine à cette activité. Ses revenus pourrajent s'élever à 65.000 F par mois.

Une marchande de poisson salé a vu ses revenus baisser considérablement en changeant de lieu de vente. Au marché P.V. où débarquent tous les produits agricoles acheminés par la voie ferrée, la vente au demi-gros lui procurait des revenus assez substantiels entre 100.000 et 150.000 F par mois. En 1978, après la fermeture de ce marché, la vente au détail et micro-détail au marché de Bacongo lui rapportait plus que 70.000 F à 100.000 F par mois.

Une vendeuse de sucre et concentré de tomate gagnerait par mois 7.000 à 11.000 F.Rien que des exemples isolés qui ne sauraient couvrir toute la réalité.

B./- LES REVENUS DU SALARIAT.

Le tableau de la grille indiciaire fourni par la Direction de la fonction publique nous donne quelques indications. Le critère traditionnel à retenir est celui de la division en catégories à deux échelles A, B, C, D pour les fonctionnaires, A, B, C, D, E, F, G, H pour les contractuelles. Cette division correspond à une hiérarchie des emplois et des salaires. Il existe à chaque niveau catégoriel une promotion interne par échelon, qui modifie sensiblement le montant des salaires; supposons que les femmes fonctionnaires soient toutes au 1er échelon, elles percevraient un salaire mensuel net de:

Catégories Indiciaires	ΑI	A II	ВІ	B II	СІ	C II	D I	D II
% de femmes	2 %	5 %	30 %	0,5 %	52 %	7 %	2 %	1,5 %
Salaires men- suels nets en Francs CFA.	90.917	77.917	64.917	51.417	47.357	46.293	32.600	23.120

D'après ce tableau la majorité des femmes perçoivent les salaires correspondant à la catégorie C I. En fin de carrière, une femme de cette catégorie aurait un salaire mensuel de 89.480,-F et celles de la catégorie B I, 118.973,-F.

Quelques exemples : une auxiliaire sociale, une institutrice adjointe débutent avec un salaire de 45.417 F en catégorie C I; une infirmière d'Etat, une institutrice "sur pied", une sage-femme 63.147 F par mois en catégorie B I; un professeur de CEG, une secrétaire de direction, une assistante sanitaire 75.787 F en catégorie A II; un professeur de lycée licencié 88.427 F en catégorie A I.

Du côté des contractuelles les salaires minima dans chaque catégorie sont les suivants :

Catégories Indiciaires	Α	В	С	D	E	F	G	Н
% de femmes	0 %	0,50 %	4,75 %	13,25 %	7 %	56 %	18,25 %	insignif
salaires men- suels nets er Francs CFA.		68.166	58.416	47.583	33.500	23.750	16.166	15.083

La majorité des femmes perçoivent donc un salaire minimum de 23.750,-F, en fin de carrière les femmes de la catégorie F ont un salaire de 40.000 F par mois.

Les quelques éléments dont on dispose permettent de constater que les revenus des femmes indépendantes présentent une grande disparité et une irrégularité. La plupart d'entre elles ont perdu la possibilité de produire pour l'autoconsommation et leur faibles gains permettent difficilement de vivre dans une ville où il faut acheter la quasi-totalité de ce que l'on consomme. Les revenus des salariéessont plus homogènes et se classent pour la plus grande part, dans les basses catégories. C'est le reflet de la situation des femmes dans le monde du travail. Les salariées ont pris l'habitude de compléter leur solde par les revenus provenant d'une activité commerciale. Il n'est plus rare à présent de voir des jeunes filles après leurs études universitaires, abandonner la filière normale qui les conduirait à la fonction publique, pour se lancer dans le commerce et devenir des femmes d'affaires. On ignore tout sur les revenus de ces commerçantes, mais on peut en deviner les effets à travers les comportements économiques.

// HAPITRE IX

UTILISATION DES REVENUS ET COMPORTEMENTS ECONOMIQUES

Pour connaître la façon dont les femmes dépensent leur argent nous leur avons proposé cinq rubriques en leur demandant de les classer par ordre d'importance. Ce sont : loyer, alimentation, habillement, loisirs, épargne ou tortine.

Le dépouillement nous a permis de constater que la réponse sur le loyer était un peu ambigué, il aurait fallu que nous leur demandions auparavant si elles habitaient sous le même toit que le mari et de ce fait quel était le statut d'occupation de celui-ci, ou en tant que femme seule ou mariée avait-elle la charge ou non de la location.

Pour cette raison nous n'avons pu tenir compte de cette dépense. Par ailleurs nous avons constaté que les réponses à éventail que nous leur proposions, n'exprimaient pas tout à fait leur situation. Par exemple à la place de loyer, loisirs, épargne ou tontine on a vu ces trois mots qui veulent dire la même chose : pharmacie, ordonnance, soins médicaux.

D'après les réponses recueillies les femmes destinent leurs revenus aux dépenses, classées dans l'ordre suivant : alimentation, habillement, frais maladie, épargne ou tontine. Les loisirs ont obtenu peu de suffrages.

A./- LES DEPENSES.

1°) Les dépenses familiales.

En général les femmes mariées ou non, ne sont pas tenues de rendre compte au conjoint de la manière dont elles utilisent leurs

revenus. J.F. VINCENT (1) écrit : "dans presque tous les ménages rencontrés à Bacongo, nous avons observé une séparation budgétaire rigoureuse..." Si cet état garantit la liberté de la femme dans certains foyers, c'est souvent la source de discorde dans d'autres comme chez les salariées. Quant au mari, les revenus qu'il perçoit grâce à un travail salarié ou une activité indépendante, il en détermine seul son utilisation. J.F. VINCENT poursuit, "cette distinction nette entre ressources de l'homme et ressources de la femme remonte sans doute au principe économique de la division du travail...". En milieu rural cette séparation a peu de conséquences sur les besoins vitaux de la famille, c'est-à-dire la nourriture, car elle est assurée par l'agriculture d'auto-subsistance. En ville il en va tout autrement où la femme privée de ses activités agricoles n'a plus de ressources personnelles. L'homme prélève sur son salaire une part qu'il alloue à sa femme pour la nourriture, c'est le "mbongo ya madia" (2). La femme est responsable de la gestion de ce budget trop insuffisant, ce qui l'oblige à se "débrouiller".

L'homme a plusieurs manières de remettre "mbongo ya madia" à sa femme, soit en déposant tous les matins sur la table une certaine somme qui varie peu, soit en lui remettant chaque fin de mois une somme globale. Beaucoup de femmes préfèrent cette solution. Voici ce que nous dit Madame 0. "je vends à domicile du riz, l'huile, haricots, thé, sucre, bonbons... Je gagne par jour entre 200 et 600 F. Mon mari est fonctionnaire et nous avons 4 enfants, il gagne par mois 60.000 F. Nous louons une maison avec deux chambres à coucher, 3.500 F par mois, nous sommes plusieurs locataires dans la même parcelle. Tous les mois mon mari me remet "l'argent de la nourriture" soit 15.000 F. Je prélève 500 F par jour en y ajoutant entre 200 et 300 F sur ce

⁽¹⁾ J. VINCENT: Femmes africaines en milieu urbain - ORSTOM 1966 p. 186

⁽²⁾ L'argent de la nourriture.

que je gagne afin de nourrir la maisonnée. Nous ne faisons qu'un repas par jour, le soir notre dîner se compose de thé et de pain. L'alimentation constitue la dépense principale de mon budget".

Dans son étude sur les femmes LEBOU de Dakar, C. Le Cour Grandmaison écrit (1) "il ressort que pour l'ensemble des femmes qui travaillent, les trois quarts d'entre elles participent aux dépenses alimentaires du ménage qui relèvent en droit de la responsabilité du mari".

Les femmes seules avec enfants à charge supportent entièrement le budget familial, il en est de même lorsque le mari à momentanément des difficultés de diverses sortes.

Quant aux habitudes alimentaires de la population, elles ne sont pas très différentes entre les diverses classes sociales, pour ce qui concerne les produits de base. Dans tous les ménages on mange à peu près les mêmes aliments mais ce qui diffère c'est la quantité et la fréquence.

Nous avons effectué une petite enquête auprès d'un échantillon dont les chefs de famille sont artisans , salariés du privé, fonctionnaires, retraités, chômeurs, femmes seules. La question était de connaître la fréquence de consommation de certains aliments. Les fonctionnaires consomment la viande deux à trois fois par semaine et les autres une à deux fois, mais nous avons constaté que dans les ménages où les femmes se débrouillent bien la fréquence peut être entre deux et trois. Les autres jours, les familles consomment du poisson, pour les moins favorisés le poisson de mer, pour les autres on alterne entre poisson d'eau douce, fumé ou salé. Les ménages concernés

⁽¹⁾ Le Cour Grandmaison Op. cité p. 201.

consomment tous les jours le manioc, le pain, le sucre.

A propos des femmes d'affaires, les dépenses familiales dépassent la simple participation au budget alimentaire, certaines d'entre elles envoient leurs enfants étudier en France, elles supportent les frais de scolarité, de pension et d'entretien.

2°) Les dépenses personnelles.

Les dépenses personnelles prennent une part relativement importante dans le budget des femmes seules et certaines femmes mariées,
l'habillement vient en tête.

Qui veut suivre la femme congolaise dans le domaine de l'habillement est rapidement désorienté. Les pagnes, bijoux, blouses, chaussures, foulards, sacs... se changent sans discontinuer. C'est la particularité d'une catégorie de femmes, toujours élégantes certes, mais combien versutiles et inconstantes dans leur choix vestimentaire. Elles achètent les pagnes au rythme de leur apparition sur le marché. Les commerçants n'ont besoin d'aucune publicité pour lancer leurs articles, les femmes s'en chargent en portant d'une manière ostentatoire toutes les nouveautés, puis en mettant au rebut dès l'apparition d'un vêtement dernier cri.

Dans la gamme des pagnes wax,les femmes ont su créér une hiérarchie de valeur selon un procédé pratiqué depuis fort longtemps.

Lorsqu'un pagne arrive sur le marché, les consommatrices le baptisent aussitôt. A ce propos W.T. KROESE (1) écrit : "les dessins deviennent populaires

⁽¹⁾ W.T. KROESE : op. cité.

quand ils reçoivent un nom. Le producteur attend de savoir quel nom est donné spontanément à tel dessin par les africaines et ensuite il le baptise de ce nom". Les différentes appellations ont une grande importance car le renchérissement vient de là. Parmi les noms les plus célèbres nous citerons, "nzete ya bongo, brosse, dzeke, miso ya pitain, télévision, mon mari est capable, dindon (2) ... etc.

Bien que les wax soient toujours prisés, les femmes s'orientent actuellement vers un genre nouveau d'imprimés : les "muzi" et "super muzi", sont des damassés teint s selon la technique fancy avec des dorures; les "super-impérial", sont des cotonnades avec dorure; les "motors" sont des tissus d'ameublement que les femmes distinguent selon les noms des personnages de la célébre série américaine "Dallas", J.R., Sue Ellen, Bobby, Pam, etc...

Les pagnes énumérés coûtent relativement cher entre 20.000 et 25.000 F, ils proviennent de Bruxelles, d'Allemagne, de Paris. Il y a quatre ans la mode était à la dentelle anglaise de fabrication autrichienne, achetée au Ghana et vendue à Brazzaville entre 35.000 et 50.000 F pièce.

Mais la majorité des femmes ne se livrent pas à ces dépenses vestimentaires. Une marchande de tissus nous a confié les différentes observations qu'elle a faite sur sa clientèle. Lorsqu'une femme non salariée aux revenus modestes vient acheter un pagne, elle paie comptant, pour elle c'est une dépense planifiée d'avance et a économisé dans ce but. Lorsqu'une femme salariée ou de classe sociale aisée désire un

⁽¹⁾ Traduction des termes en lingala : l'arbre qui produit l'argent, coquillages, les yeux de putain.

pagne, elle l'acquiert généralement à crédit car le salaire est déjà hypothéqué par de nombreux engagements, tels les frais d'habillement, d'équipement ou de participation aux tontines.

B./- TONTINES ET EPARGNE.

Les tontines sont très répandues en Afrique, les noms locaux le témoignent. A Dakar on l'appelle "nath", à Accra " esusu", au Congo "likelemba" par les populations du nord et "kitemo" dans le sud.

Les tontines sont "des mutuelles financières visant à réaliser grâce aux cotisations de leurs membres, une capitalisation collective. Le principe est le suivant : chacun des membres de la tontine verse la quote-part d'une somme fixée d'avance. Lorsque la somme est réunie, elle est attribuée à tour de rôle à l'un des adhérents." (1) Ce système d'épargne connaît des variantes, au Sénégal (2) par exemple, le tour de chaque adhérent est décidé selon la chance qu'il aura lors du tirage au sort. Alors qu'au Congo le tour se décide en fonction des besoins du moment de chaque membre. Le même "likelemba" peut effectuer plusieurs tours avec les mêmes membres, ceux-ci peuvent le quitter de leur propre gré ou sont exclus lorsqu'ils ont failli aux règles. La périodicité des versements peut être quotidienne, hebdomadaire ou mensuelle. Les fondements de cette association reposent sur la bonne moralité et l'honnêteté des participants recrutés soit dans le cadre des relations de voisinage, soit dans le cadre profesionnel. Toutes les couches sociales se retrouvent dans ces mutuelles financières.

⁽¹⁾ M. ADAM : Manioc, op. cité p. 41

⁽²⁾ R. NGUYEN-VAN-CHI-BONNARDEL : Vie de relations au Sénégal - la Circulation des biens .IFAN-DAKAR 1978 p. 509

Il y a des tontines d'hommes, de femmes, ou mixtes. Dans ces dernières, l'élément féminin domine généralement ainsi que l'indique l'enquête faite par les assistants sociaux : 54,03 % de l'échantillon sont des femmes et 45,97 % sont des hommes. (1). Par contre au Sénégal (2) les tontines s'organisent sur la base de la stricte sépération des sexes, il n'existe pas de tontines mixtes. L'enquête citée révèle par ailleurs que les plus nombreux à participer au "likelemba", sont les personnes à revenus moyens et les moins nombreux ceux à hauts revenus. Les résultats sont les suivants :

- 11,70 % revenu fort ou 2 revenus moyens
- 27,01 % revenu moyen mais régulier type fonctionnaire
- 35,09 % revenu moyen mais comportant un risque social (commerçant, artisan)
- 26,20 % revenu très faible ou nul

De notre enquête il ressort que la moitié des femmes salariées participent à une tontine. Le montant descend rarement au-dessous de 5.000F, parfois peut atteindre les deux tiers du salaire, elles sont membres de plusieurs associations à la fois. Un tiers seulement des vendeuses interrogées à domicile a répondu à cette question et parmi elles, le quart participe à une tontine. La périodicité la plus fréquente est mensuelle avec des versements entre 1.000 et 10.000F, beaucoup plus de 5.000 à 10.000F. Les marchandes de poisson et les vendeuses de beignets, versent les montants les plus élevés. L'enquête des assistants sociaux révèle que les cotisations peuvent atteindre 20.000 F par mois chez les commerçantes de poisson.

⁽¹⁾ Enquête sur les associations urbaines contractuelles, réalisée par la promotion des assistants sociaux 1978-1979 - Brazzaville.

⁽²⁾ R. VAN-CHI : op. cité p. 543.

Les versements quotidiens se situent entre 200 et 500 F et regroupent jusqu'à 30 personnes tandis que les versements hebdomadaires entre 8 et 12 femmes pour une somme variant entre 1.000 et 3.000 F. Certaines femmes participent à la fois à un "likelemba" hebdomadaire et mensuel, et versententre 5.000 et 15.000F.

Les couturières font partie de celles qui versent les montant les plus élevés, jusqu'à 20.000F par mois pour certaines.

Nos informatrices nous ont rapporté une formule de tontine relativement récente pratiquée dans les marchés et que J.F.S. SOUKA décrit dans son étude sur Moungali. Cette formule nous arrive de l'Afrique de l'ouest, au Nigéria on l'appelle "ajo" (1). M. SANTOS reprenant un auteur le qualifie de "banque des pauvres" (2). Voici comment fonctionne la "banque des pauvres" du marché de Moungali. Un collecteur ouest-africain en l'occurence, visite chaque jour les vendeurs et les vendeuses, enregistre la contribution de chacun dans un cahier réparti en 30 cases. A la fin du mois la contribution versée par chaque commerçant lui est restituée excepté la somme correspondante à une journée qui revient à l'animateur de la "banque". Il est probable que l'argent versé à cette personne soit placé dans des prêts à court terme pendant le mois où elle détient ces fonds. En tout cas de l'avis des femmes, elles sont satisfaites de ce système.

A la question de savoir combien d'entre elles placent leur argent à la Caisse d'Epargne, on a dénombré 50 % de salariées et un chiffre insignifiant de non salariées. Malgré nos passages fréquents à la Directic

⁽¹⁾ Lilian TRAGER: Market women in the urban economy: The role of Yoruba intermediaires in a medium sized city - African Urban Notes 1976-1977.

⁽²⁾ M. SANTOS: l'espace partagé - Editions M. Th. Gémin - 1975 p. 221.

de la Caisse Nationale d'Epargne, nous n'avons pu obtenir la proportion que représententles femmes au sein de cette institution financière. Mais, M. JEANNIN faisant une étude quelques années auparavant, écrit : "le nombre de femmes inscrites à la C.N.E. de Brazzaville augmente assez régulièrement, près de 1.400 par année pour les trois dernières années, avec une moyenne de dépôt de 15.500 F par épargnante (1)."

Le salaire des femmes est généralement viré dans une banque. De l'aveu d'un directeur de banque, les femmes sont plus nombreuses que les hommes à détenir des comptes d'épargne bloqués. Il ajoute que les femmes qui constituent une épargne ont peur d'y toucher, et lorsqu'elles ont besoin d'une somme relativement importante, préfèrent demander un crédit même à un taux élevé. Cette épargne constitue pour elles une sécurité. ... "on ne sait jamais...." Dans cette même banque les femmes titulaires d'un compte courant, représentent environ 18 à 20 % de la clientèle. Parfois elles versent leur salaire au compte du mari qui leur accorde une procuration, mais c'est rare.

Le manque de confiance est la principale raison évoquée par les non salariées analphabètes à propos des institutions financières. Ensuite elles n'éprouvent pas le besoin de se déplacer pour des gains si minimes.

Mais alors les grosses marchandes et les femmes d'affaires, celles qui brassent quelques centaines de milliers à quelques millions de francs, où placent-elles leur argent ?

⁽¹⁾ M. JEANNIN, op. cité p. 245.

On a relevé dans une banque, 14 commerçantes ayant un compte courant, sans doute pour la plupart des lettrées. Les autres gardent leur argent par-devers elles : elles introduisent dans un saucisson en tissu les billets de banque et ceignent la taille avec. Ces femmes sont de véritables "banques ambulantes", les gens malhonnêtes, les voleurs, connaissent ce procédé et il arrive qu'au bénéfice d'une cohue sur les lieux de grand rassemblement, ils sectionnent la ceinture et emportent le butin. Lors de notre enquête une marchande s'est fait voler 600.000F au marché.

L'argent épargné sert généralement à effectuer un achat important qui, sans ce système, n'aurait pas procuré la somme nécessaire pour le réaliser. "Manger son tour" coïncide souvent avec une dépense planifiée longtemps à l'avance, par exemple retrait de deuil, construction de tombeau, achat de matériaux pour construction de maison, voyage à Paris, pélerinage à Rome, etc... L'enquête de J.F.S. SOUKA à Moungali révèle que la majorité des vendeuses de produits agricoles et poisson, ont investi leurs économies d'abord dans l'activité commerciale puis en deuxième position dans l'achat d'une parcelle.

Quand nous avons demandé aux femmes comment elles auraient dépensé leur argent si elles avaient d'importantes économies, chez les salariées les réponses ont été les suivantes :

- 88 % achat d'une parcelle et construction d'une maison
- 4 % investissement dans le commerce
- 3 % achat d'une machine à coudre, voyage à l'étranger
- 2 % achat de mobilier.

Les femmes exerçant une activité de vente à domicile ont répondu ce qui suit :

- 62,50 % achat d'une parcelle et construction maison
- 8,75 % renflouer le fond de commerce
- 8,50 % achat d'habits
- 7,75 % achat d'une machine à coudre
- 5,50 % n'y pensent pas
- 3,25 % faire face aux dépenses familiales
- 1 % placer l'argent à la Caisse d'Epargne
- 1 % achat d'ustensiles de cuisine
- 0,75 % payer des cours de secrétariat
- 0,75 % achat d'un camion pour faire du transport
- 0,25 % retrait de deuil

On peut supposer que l'argent mis de côté par les femmes est rarement destiné à la consommation familiale, seulement 3,25 % chez les non-salariées. Mais une préoccupation commune se dégage dans la population féminine : l'espoir de devenir un jour propriétaire d'une maison. Cette acquisition constitue pour elles une sécurité, car elles vivent dans une société dont la structure ne reconnaît pas les droits des femmes divorcées ou veuves. Par ailleurs, les femmes présentent une différence dans leurs désirs secondaires, ceci tient aux conditions de vie de chaque catégorie.

Les tontines auxquelles se livrent les femmes en milieu urbain, sont considérées par le public comme une manière irrationnelle de constiuer une épargne. Or, ce système qui se rapproche beaucoup plus à une caisse d'entraide, supplée à la carence des institutions en matière de garanties sociales. Ce n'est là qu' un aspect des problèmes auxquels sont confrontées les femmes en tant que femmes d'abord, puis en tant qu'agents économiques.

PROBLEMES LIES AUX ACTIVITES DES FEMMES EN MILIEU URBAIN

Le comportement des femmes, des hommes, des jeunes vis-à-vis des femmes dans le monde du travail, reflète l'image que l'on se fait d'elles au sein de la société. Le manque de qualification est une des principales causes de la situation inférieure des femmes dans la vie professionnelle. L'analphabétisme est un handicap pour les actives indépendantes, il freine les capacités de rendement et d'organisation dans le petit commerce et le commerce des affaires. En tant qu'agent économiques, les femmes sont confrontées à de nombreux problèmes généralement mal posés, par conséquent, trouvent rarement de solution auprès des autorités. Les pouvoirs publics n'ont pas de politique définie en faveur des femmes. C'est à l'U.R.F.C., l' unique organisation de femmes, que le Parti a confié la tâche de conduire les masses féminines à leur plein épanouissement en vue d'une intégration effective à la lutte de libération nationale. Mais cette organisation dispose d'une marge de pouvoirs très limitée.

// HAPITRE I

LES DIFFERENTES ATTITUDES FACE AUX FEMMES DANS LE MONDE DU TRAVAIL

Il s'agit ici de faire apparaître la manière dont les jeunes, les hommes, les femmes, se représentent la place de la femme dans le monde du travail.

A./- ATTITUDES DES JEUNES.

Avec eux nous avons abordé trois points principaux : quel métier souhaitent-ils exercer plus tard, les filles peuvent-elles pratiquer les métiers choisis par les garçons, ces derniers acceptèraient-ils dans le cadre du travail d'avoir comme supérieure une femme.

D'abord qui sont-ils ces jeunes ? Ce sont des élèves d'un lycée de la capitale, ils sont au nombre de 90, dont 30 filles. Ils fréquentent les classes de lère et 3è et ont entre 17 et 23 ans.

A propos du choix des métiers, les garçons se sont portés en majorité sur la médecine soit 31,5 %, tandis que 43,25 % de filles ont préféré les professions médico-sociales. La plus citée d'entre elles est infirmière, puis sage-femme et enfin assistante sociale. La médecine n'intéresse les filles qu'en deuxième position, 20 % de réponses puis l'enseignement 16,50 %. On constate que le choix des filles se cantonne dans les carrières dites féminines,

néanmoins apparaissent dans 20 % des réponses exprimées, des métiers moins habituels tels mécanique, électricité, banque, douane.

L'éventail des professions auxquelles les garçons aspirent est plus varié. Après la médecine, 13,25 % souhaiteraient travailler dans l'enseignement, les autres moins nombreux ont choisi d'être ingénieur, militaire, journaliste, pilote, électricien. Les dernières professions citées sont homme d'affaires, interprète, douanier, industriel.

La grande majorité des garçons envisagent la possibilité pour les filles d'exercer le même métier qu'eux, ils sont 75,50 % notamment ceux qui ont choisi la médecine, l'enseignement, l'armée, le pilotage.

Ils sont nombreux, 80 %, à ne pas souhaiter que les filles accèdent aux postes de commandement. Voici classées en deux groupes leurs justifications :

D'abord : " - l'homme, c'est lui qui commande, c'est lui le patron, le chef.

- la femme est un être inférieur.
- être sous les ordres d'une femme c'est nous donner des complexes.
- même si la femme s'émancipe, elle ne sera jamais l'égale de l'homme. ""

Puis ils jugent la femme qui travaille : "insolente

orgue illeuse

paresseuse

indécise et timide "

Ceux au contraire qui admettent l'idée de voir les filles plus tard occuper des postes de responsabibilité et travailler éventuellement sous leurs ordres, représentent seulement 20 % de l'échantillon mas-culin, ils donnent les raisons suivantes:

- " la femme est l'égale de l'homme
 - la femme a les mêmes capacités que l'homme
 - il faut respecter les recommandations faites par les Nations Unies. "

Plus nuancées :

- " si elle mérite ce poste
 - tout dépendra de sa conduite
 - comme directrice d'école, oui ."

B./- ATTITUDES DES HOMMES.

Ils sont moins nombreux dans notre échantillon et sont essentiellement des dirigeants d'entreprises privées ou d'Etat, de lycées, de centres médicaux ... Ils ont sous leur responsabilité des hommes et des femmes.

Les hommes interrogés entretiennent des relations plutôt excellentes, parfois bonnes avec les femmes de leur environnement professionnel. Mais la quasi totalité préfère travailler avec les hommes, ils reproduent au sexe opposé son faible rendement; dans les rapports qui peuvent s'établir entre hommes et femmes au travail, ne font aucun effort pour suivre les mêmes voies que les hommes afin d'obtenir les avantages profesionnels . Ils leur reprochent également le manque d'initiative dans l'exercice de leur fonction, ne font rien pour élever leurs connaissances professionnelles.

Curieusement l'absentéisme des femmes n'a pas été cité comme défaut majeur par les hommes. Il aurait été intéressant d'étudier l'absentéisme féminin sous plusieurs angles, notamment selon l'âge, la charge familiale et la qualification. Sur ce point, les hommes interrogés ont avoué qu'en dehors des congés de maternité et des maladies des enfants, les femmes s'absentent moins que les hommes. Le manque de ponctualité est reproché aux deux sexes.

Quant aux qualités reconnues aux femmes on en a peu relevées. Dans le secteur privé, les chefs d'entreprise apprécient particulièrement le travail accompli par les femmes, "il est bien fait, sans plus" et dans quelques services du secteur d'Etat "les femmes qui ont une parcelle de responsabilité mènent leur travail avec plus d'autorité".

Les réponses sont plus restrictives quant à voir les femmes assumer de hautes fonctions dans les branches exercées par les hommes interrogés, "tout dépend de ses qualités" ou, "on ne nous a pas habitué à cela".

Enfin, quel métier conseilleraient-ils à leur fille ?

La majorité pense que ce n'est pas au père d'influencer la fille dans son choix, elle doit mesurer elle-même ses capacités. Les autres souhaitent pour leur fille une carrière dans la santé.

C./_ ATTITUDES DES FEMMES.

Plus que les hommes, les femmes portent un jugement sévère à l'égard de leurs congénères.

A la question de savoir avec les éléments de quel sexe préférent-elles travailler, 5 % seulement des salariées ont répondu avec les femmes parce qu'elles trouvent chez les hommes inconscience et incompréhension. Ce petit groupe de femmes travaille pour la plupart dans un environnement masculin. 9 % accepteraient de travailler indifféremment avec les hommes ou les femmes car on trouve, disent-elles, de bons et de mauvais travailleurs parmi les deux sexes. La majorité soit 86 % préfère travailler avec les hommes, ces femmes exercent dans un environnement féminin : écoles, centres médicaux, services des P.T.T., etc...

Cette majorité de femmes décèle des défauts chez leurs semblables. Parmi les remarques manifestées, celles du comportement sont nombreuses: les femmes sont hautaines, calomnieuses, s'occupent de la vie privée des autres,, font règner dans le service un esprit de concurrence au point de vue habillement ... Par contre, nous avons relevé peu de remarques d'ordre qualitatif : les femmes encadrent mal, ne sont pas autoritaires, manquent de conscience professionnelle. Les sorties abusives et absences ont souvent été citées, certaines femmes font leur marché durant les heures de service.

Nous avons tenté de distinguer les remarques faites par les femmes ayant répondu avoir une responsabilité au sein de leur service, c'est-à-dire directrice d'établissement scolaire, chef de secrétariat, chef de division, chef d'équipe dans un atelier, chef de rayon dans un magasin ..., elles

représentent 14 % des salariées interrogées. Leurs critiques sont sensiblement les mêmes que celles exprimées par les femmes exécutantes, mais ajoutent : médisance, paresse, causent trop pendant les heures de travail.

L'enquête sur cet aspect n'a pas été menée d'une manière systématique auprès des femmes indépendantes, voici néanmoins quelques phrases relevées dans nos conversations et qui reflètent leur jugement sur certains groupes ethniques :

- " les femmes Vili ne savent pas vendre, elles ne connaissent que la couture ...
 - les femmes Bakongo ne savent pas acheter calmement, elles se bousculent, ne ménagent personne ...
 - s'il n'y avait que les femmes du nord à Brazzaville on n'aurait pas le moindre légume à mettre dans nos marmites ..."

Les salariées interrogées sont des mères pour la plupart, elles ont formulé des souhaits quant à l'avenir professionnel de leurs filles, 58 % désirent les voir exercer comme médecin à la rigueur infirmière. Pour les mères non salariées, les carrières médicales sont également les premières citées, soit 38 %.

Autant chez les salariées comme chez les non salariées, 19,25 % pensent que la fille doit choisir librement son métier et 31 % de non salariées ajoutent "l'essentiel est qu'elle ait un emploi". Après la profession médicale, c'est l'enseignement qui est cité avec peu de voix, puis gestion, ingénieur, pilote, pharmacienne, couturière, ceci pour les mères salariées. Les autres ont évoqué les métiers de secrétaire, couturière, commerçante, dactylo ...

Dans les opinions et attitudes exprimées par les jeunes, les hommes, les femmes on relève une grande similitude, particulièrement dans le choix de la profession : parents et jeunes sont pour la carrière médicale.

Nous aurions fait cette enquête il y a une vingtaine d'années, les réponses auraient été bien différentes. Sans doute le métier d'enseignant aurait remporté plus de suffrages, mais aujourd'hui c'est le médecin qui jouit d'une considération et d'une popularité au sein de la société.

Quant aux attitudes des jeunes, des hommes, des femmes, en ce qui concerne le monde du travail, il faut considérer qu'une part des réponses tient à l'image traditionnelle que l'on se fait de la femme dans la société, les mentalités n'ont pas évolué, celles des jeunes en sont une preuve. Il faut reconnaître aussi que les femmes ne font pas tout ce qui est nécessaire pour avoir un comportement adulte dans le milieu du travail.

Parmi les jeunes que nous avons interrogés, certains seront versés dans la production dans deux ou trois ans, d'autres accèderont plus tard sans aucun doute à de hautes fonctions politiques ou administratives. Sachant que leur jugement sur la femme changera peu, quelle part de sincérité ou d'honnêteté accordera-t-on à leurs propos quand ils parleront des femmes, de leurs problèmes, de leur participation au processus de développement économique du pays?

// HAPITRE II

LES PROBLEMES EVOQUES PAR LES FEMMES

La femme en ville est confrontée à de nombreux problèmes en tant que citadine d'une part et travailleuse d'autre part. Nous avons voulu aborder ce volet relativement important de notre étude en utilisant deux procédés : le questionnaire et les réunions de groupe.

Deux questions ont été formulées, la première : "dans le cadre de vos activités avez-vous rencontré des difficultés en tant que femme, si oui lesquelles ?" La majorité des femmes n'a pas répondu, les quelques autres ont dit non. La réaction des femmes à une telle question était prévisible, c'est ainsi que nous l'avions complétée par une autre qui pensions-nous allait susciter plus de réactions de leur part. La question était celle-ci, " que peut-on faire pour améliorer les conditions de travail de la femme salariée ou de la femme commerçante". Un tiers de salariées n'a pas répondu, la moitié des non salariées a apporté une réponse.

Voici par ordre d'importance les problèmes tels qu'ils ont été exprimés par les salariées :

- insuffisance de crèches et jardins d'enfants
- transports en commun
- assurer une formation permanente
- augmenter la durée du congé de maternité et faire respecter l'heure des nourrices
- aménagement du temps de travail
- manque de loisirs et de colonies de vacances pour les enfants
- ouvrir des blanchisseries
- ouvrir des cafétarias sur les lieux de travail

- supprimer le travail le samedi

A propos des indépendantes on remarquera que les préoccupations concernant les commerçantes viennent en tête, ces femmes représentent l'essentiel de notre échantillon :

- accorder des crédits
- diminuer le prix des marchandises
- payer régulièrement les salariés
- l'Etat doit tout faire pour surmonter la crise
- installer ou améliorer l'infrastructure des marchés : eau, électricité, chambre froide
- créer des coopératives de commerçantes et de couturières
- fabriquer des machines pour transformer le manioc
- redonner aux maraîchers leurs terres de culture
- ne pas fermer la frontière entre Kinshasa et Brazzaville
- créer des organismes qui s'occuperaient uniquement des femmes indépendantes

La deuxième manière d'aborder cet aspect de notre étude a été les réunions de groupe. Nous en avons tenues quelques unes dans les entreprises et administrations avec le concours des chefs de personnel qui réunissaient pour la circonstance des femmes ayant une responsabilité politique, syndicale ou administrative au sein de l'entreprise. Au cours de la discussion nous avons abordé plusieurs sujets. Les femmes nous ont impressionné par leur niveau idéologique. Cependant les problèmes ressentis par ces femmes diffèrent peu de ceux que nous avons énumérés précédemment : garde d'enfants, formation permanente, partage au sein du couple des travaux ménagers ... Nous avons alors tenté d'aborder d'autres points, par exemple quelles solutions envisagent-elles

apporter à ce genre de problèmes.

Dans tous les groupes de discussion les femmes ont eu le sentiment qu'elles étaient en partie responsables de cette situation : "elles n'ont pas eu l'habitude , n'ont pas appris à poser clairement leurs problèmes ... On ne peut aboutir à une action commune si chacune ne se sent pas impliquée. Cette carence tient au manque de conscientisation des populations féminines"... Les hommes aussi ont une part de responsabilité, même si les femmes parviennent à cerner leurs problèmes et à les formuler, ceuxci doivent être soumis à une hiérarchie composée d'hommes pour lesquels la résolution des problèmes féminins ne constituent pas une priorité.

// HAPITRE III

ESSAI D'ANALYSE DES PROBLEMES

Nous ne pouvons assurer avoir pris connaissance de tous les problèmes féminins. Seront développés quelques uns de ceux soulevés par les femmes, et d'autres constatés par nous lors du travail sur le terrain. Ils ont été regroupés par thème, toutefois la classification choisie n'est pas absolue, car un problème est rarement isolé, il interfère avec d'autres éléments. Au cours du développement nous nous permettrons de donner un avis ou de suggérer une idée.

A./- PROBLEMES SOCIO-CULTURELS

En ville, ces problèmes sont ressentis plus qu'ailleurs et ont des conséquences sur la vie professionnelle des femmes.

1°) La garde des enfants

Les mères réclament des crèches et écoles maternelles qui puissent accueillir leurs enfants pendant les heures de travail.

Il existe .à Brazzaville 15 établissements préscolaires fréquentés par 2.352 (1) enfants âgés de 3 à 6 ans. Ces établissements disposent de 69 salles, on a donc une moyenne de 34 enfants par classe.

L'enseignement est gratuit au Congo sauf pour le préscolaire dont la participation des parents s'élève à 1.500 F. par mois et

⁽¹⁾ Statistiques scolaires 1977 - 1978.

4.600 F. de frais d'inscription.

Dans son étude sur les écoles maternelles, Yvonne NKOUSSOU (1) note que la majorité des enfants provient des familles dont le père est salarié :

- 57 % fonctionnaires
- 20 % salariés du privé
- 12 % commerçants
- 6,5 % artisans.
- 4,5 % autres catégories

A propos des crèches il en existe deux à Brazzaville, moins de 20 places chacune, réservées aux cas sociaux tels les orphelins à la naissance, ces crèches peuvent accueillir d'autres enfants selon les places disponibles.

La mise en place de nouvelles structures pour accueillir les enfants est la première revendication des mères salariées. Dans notre échantillon 9,5 % ont pu placer leur enfant dans une école maternelle. La majorité, 47 %, bénéficie des services d'un membre de la famille, soit une mère, une tante ou une cousine... Dans certaines familles les aînés assurent la garde de leurs cadets pendant que la mère est au travail, les horaires scolaires le permettent car on applique la mi-temps dans les écoles : un groupe fréquente le matin et l'autre l'après-midi. Au sein de chaque famille on s'arrange pour qu'il ait cette répartition.

⁽¹⁾ Yvonne NKOUSSOU : les écoles maternelles au Congo - Mémoire de maîtrise des sciences de l'éducation Paris VIII 1980 - p. 50

Les mères sont en outre confrontées à leurs devoirs familiaux : cuisine, ménage, entretien des enfants ..., ce qui provoque quotidiennement des acrobaties dans l'organisation du temps. Depuis environtrois an dans le secteur public on travaille de 6H2O à 13H0O. L'école ouvre ses portes à 7H0O et 43,65 % seulement des salariées disposent de personnel domestique aux trois quarts féminins.

La majorité des mères indépendantes portent sur le dos leurs bébés qui les accompagnent dans tous leurs déplacements professionnels.

2°) La formation professionnelle.

Si l'instruction des filles est acquise au niveau primaire, celles-ci sont moins nombreuses au fur et à mesure que s'élève le niveau d'étude. L'équilibre se rétablit dans l'enseignement technique et professionnel où l'on compte 52,25 % de garçons et 47,75 % de filles.

C'est grâce à la création d'écoles de formation professionnelle que les femmes ont pu accéder au salariat et entrer en nombre relativement important dans la fonction publique. Bien que cette voie ait amélioré le statut social des femmes, il faut néanmoins faire trois constatations : choix des métiers spécifiquement féminin, insuffisance de qualification, promotion mal assurée. Ces trois constatations agissent les unes sur les aucres et sont elles-mêmes soumises à deux actions : la formation initiale et la formation en cours de carrière. Essayons à travers l'exemple de l'enseignement technique de relever les quelques distorsions qui surgissent au cours de la formation

Cycle Sexe	Primaire	Secondaire 1er Degré	Secondaire 2e Degré	Université Marien NGOUA BI	Université à l'étranger
GARCONS	52,4%	60,4%	75 , 5%	87,6%	91,5%
FILLES	47,6%	39,6%	24,5%	12,4%	8,5%
TOTAL	100%	100%	100%	100%	100%

Tableau 21 - Pourcentage Garçons-Filles dans les différents Cycles d'Enseignement

Source: Statistiques Scolaires 1977-78.

Résultats aux examens en 1978

Admis au C.E.P.E. 66,4 % Garçons, 65,4 % Filles

Admis au B.E.M.G.:

19,6 % des deux sexes

Admis au BAC

23,4 % dés deux sexes

DENOMINATION	Nombre d'Etablis- sements		Durée de Formation	SECTION PREPAREE	DIPLOMES	NIVEAU
Centre d'Orien- tation Pratique (C.O.P.)	3	Recrute les élèves is- sus du cycle primaire élémentaire trop âgés pour suivre l'ensei - gnement moyen.	2 ans	Section agricole mixte - élevage - cultures maraîchères Garçons : 47,6 % Filles : 52,4 %	Pas de diplôme	Préformation
Centre élémen- taire de for- mation profes- sionnelle (C.E.F.P.)	19	Recrute par voie de concours les élèves du cycle primaire élémentaire.	2 ans	Sections pour garçons: - menuiserie - mécanique générale - maçonnerie Garçons 56,1 % de l'effectif total. Section pour filles: - arts ménagers Filles 43,9% de l'effectif total	Pas de diplôme	Elémentaire
Collège d'Enseigne ment Technique (C.E.T.)	7	Recrute: - les élèves de la formation précé- dente (C.E.F.P.) - par voie de concours les élèves de 5è année d'enseigne ment général.	2 ans	Sections mixtes: -Industrielle (92 % de gar- çons, 8% de filles) - Commerciale (23% de gar-	B.E.M.T. (Brevet d'Etudes Moyennes Techni- ques)	Moyen
Lycée d'Enseigne ment Technique	3	Recrute: - les titu- laires du BEMG (classe de 3è) - certains titulaires du BEMT après examen d'orien- tation	3 ans	Sections mixtes: - Industrielle (93,75% de garçons, 6,25% de filles) - Commerciale (51,75% de garçons, 48,25% de filles) - agricole (90% de garçons 10% de filles)	B.A.C. Technique	Secondaire

des filles, mais auparavant quelques chiffres.

En 1978, on comptait 345.736 enfants à l'école primaire, 108.632 dans le 1er cycle du secondaire, 18.578 dans le 2è cycle du secondaire et 3.642 étudiants à l'université (tableau 21). On remarque que les taux d'abandon sont plus élevés entre le primaire et le secondaire mais encore plus entre le 1er et le 2è cycles du secondaire. C'est parmi eux qu'on recrute les élèves de l'enseignement technique et professionnel, en 1978 on en comptait 11.462.

Au premier niveau de la formation professionnelle il y a les centres d'orientation pratique (tableau 22), avec une seule section agricole qui regroupe plus de filles que de garçons. Bien que les centres soient installés en milieu rural on ne compte que 233 élèves pour l'ensemble du pays. Au sortir de cette formation les élèves ne retrouvent pas la spécialité agricole parmi celles qui leur sont offertes dans les C.E.F.P.

On dénombre 19 C.E.F.P. (Centre élémentaire de formation professionnelle) pour l'ensemble du pays, mais proportionnellement ces établissements rassemblent le moins d'élèves. C'est Brazzaville avec deux établissements seulement qui en compte le plus grand nombre. Ces centres offrent plusieurs spécialités aux garçons, les filles n'ont que le choix d'une seule section spécifiquement féminine : les arts ménagers où l'on apprend la couture, la cuisine, le repassage etc..., elles représentent 43,90 % des effectifs.

Depuis la création de ces centres, la section arts ménagers s'est maintenue, bien qu'elle offre peu, sinon aucun débouché aux filles. La plupart qui y sont inscrites poursuivent leur formation dans les C.E.T.

Avec 7 établissements seulement, les C.E.T. (Centre d'Enseignement tæhnique) réunissent près de la moitié des élèves de l'enseignement technique. Bien que les C.E.T. proposent des sections mixtes avec comme

spécialités, industrie, agriculture, les filles s'orientent en grand nombre vers la comptabilité et le secrétariat, tandis que la section médico-sociale (auxiliaires puéricultrices, auxiliaires sociales, jardinières d'enfants) est à 100 % féminine. Ces choix ne sont pas affaire de goût ou d'aptitude mais la conséquence d'idées reçues sur les rôles féminins. Parmi les élèves des C.E.T., seules les filles inscrites dans les sections mixtes ont la possibilité de poursuivre leurs études dans les lycées techniques, par contre toutes les filles de la section médico-sociale arrivent au terme de leur cycle de formation et sont réparties dans les structures existantes en ville en particulier.

Le département des Affaires Sociales, un des principaux utilisateurs, constate chez ce personnel une formation insuffisante en raison de la "faiblesse de niveau (1)" et ajoute " son nombre pléthorique, environ 500 pour les deux promotions des trois C.E.T. féminins, a depuis longtemps amené le département des Affaires Sociales à demander leur fermeture momentarée" (2). Rappeions que ce département a le taux de féminisation le plus élevé et les jeunes filles sorties de ces écoles forment un pourcentage relativement important dans les recrutements annuels de la fonction publique. Insuffisance de qualification, mais aussi insuffisance de structures "il sort de l'école de jardinière chaque année une quarantaine, alors qu'il n'y a eu aucune extension des structures de 1974 à 1980 (3)".

Dans les écoles maternelles de Brazzaville la moyenne est de 10 enfants par éducatrice mais dans une salle il y a plusieurs éducatrices.

⁽¹⁾ Synthèse des enquêtes régionales sur les problèmes de formation - Document ronéotypé p. 2 - Direction des Affaires Sociales 1981.

⁽²⁾ La formation des travailleurs sociaux en R.P.C. - Annexe N° 8 p. 2

⁽³⁾ Yvonne NKOUSSOU op cité , p. 48

Tandis que dans les C.E.T. les filles sont majoritaires, dans les L.E.T. (Lycée d'Enseignement Technique) le nombre de filles ne représente plus que la moitié de celui des garçons. La majorité d'entre elles sont inscrites en section commerciale.

Au niveau universitaire en 1979-1980, les bachelières ont été orientées principalement à l'INSSEJAG et à l'INSSED (1).

Dans notre enquête, une des premières revendications des femmes salariées est la possibilité de suivre une formation permanente qui leur permette d'améliorer les connaissances et se préparer à des concours professionnels. Seulement 23 % des femmes enquêtées ont répondu avoir suivi un séminaire, un recyclage (y compris les séminaires idéologiques) au cours de leur carrière, particulièrement les femmes de l'enseignement et de la santé qui ne sont pas passées par les écoles professionnelles. Ces périodes de "formation" vont de quelques jours à plusieurs semaines et ne donnent pas toujours droit à une promotion. Certaines administrations organisent des concours professionnels qui permettent à leur personnel d'entrer dans une école de formation. D'autres plus nombreuses, à une date encore récente n'avaient pas cette possibilité; le personnel, pour gravir les échellons et atteindre le grade supérieur, devait soit changer de corps soit aller en stage à l'étranger.

Dans les deux cas, les femmes sont coincées. Nous avons pris en exemple une promotion d'institeurs adjoints stagiaires, 12 ans après leur intégration, les femmes sont restées dans l'enseignement : une moitié a atteint le grade d'institutrice, l'autre, institutrice adjointe à des échelons différents. Mais parmi les hommes plusieurs ont abandonné le corps pour entrer dans la magistrature , l'armée, la diplomatie, un seul a atteint un

⁽¹⁾ INSSEJAC : Institut Supérieur des Sciences Economiques, Juridiques, Administratives et Gestion. INNSSED : Institut Supérieur des Sciences de l'Education.

grade supérieur tout en restant dans la profession, il est devenu professeur certifié. On voit dans cette promotion comment naissent dans certains cas les déséquilibres entre les hommes et les femmes. Les hommes en changeant de corps gravissent rapidement les échelons de la hiérarchie, occupent des postes de responsabilité, perçoivent en conséquence des salaires plus élevés que les femmes qui n'ont bénéficié que d'un avarcement interne. Pour expliquer cette attitude les femmes invoquent le poids des charges familiales, travaux domestiques. S'ils empêchent les unes de se replonger dans les livres, de suivre une formation, ils ne sont pas un argument pour les autres qui se complaisent dans cette situation, n'ont aucune ambition. L'essentiel pour elles est d'avoir un emploi, un salaire.

Aller en stage, est le souhait de beaucoup de travailleurs et travailleuses de la fonction publique. Jusqu'à présent les hommes
ont été pratiquement les seuls à bénéficier de cet avantage d'abord, à cause
de la nature du stage qui leur est proposé ou qu'ils demandent, mais aussi
parce que la départ de l'homme ne pose aucun obstacle au niveau du foyer.
Par contre il y a des hommes qui refusent à leurs épouses ce genre de formation à l'étranger pour de multiples raisons. Celles qui ont accompagné leur
mari ont profité de ce séjour pour se perfectionner.

Sur place, la chambre de commerce de Brazzaville (1) donne la possibilité aux salariés du privé et du public de se perfectionner moyennant 12.000 F/an, dans les sections d'industrie, de secrétariat et de comptabilité. Les deux tiers de femmes sont inscrites en secrétariat. Les

⁽¹⁾ NTINOU Monique, NTOULA Julienne, NTOUTA Charlotte:
La femme congolaise et les cours de promotion sociale. Mémoire pour
l'obtention de la licence en sciences de l'éducation - Université Marien
Ngouabi 1978- 1979.

cours ont lieu de 17H30 à 21H30 et on note une forte participation de femmes, 642 contre 475 hommes. Parmi ces femmes 51 % ont plus de cinq enfants. Le lycée technique organise également des cours du soir pour les travailleurs, de 17H00 à 22H00, les femmes y sont aussi en grand nombre.

Pour la formation au niveau supérieur, le grand salut des femmes a été l'ouverture à une date relativement récente, de plusieurs instituts à l'Université Marien Ngouabi. On voit déjà quelques femmes se mettre en disponibilité d'étude pour devenir sociologue, psychologue, médecin, inspectrice, etc... Si les instituts supérieurs poursuivent la création de formations diversifiées, le mythe et le regret d'un séjour à l'étranger vont bientôt disparaître de l'esprit des femmes.

En conclusion il n'y a aucune discrimination au niveau de la fonction publique en ce qui concerne les salariés : à formation égale, salaire égal. Mais les déséquilibres surgissent dès le départ dans le choix de la formation et dans la promotion en cours de carrière. Toutes ces raisons maintiennent les femmes en situation subalterne et font qu'on préfère confier aux hommes les emplois à responsabilité.

3°) L'analphabétisme.

L'analphabésime fait partie des fléaux dont doivent se libérer les populations des pays en voie de développement, et particulièrement les femmes, les plus touchées. A Brazzaville, 41,1 % de femmes de plus de 15 ans sont analphabètes, en chiffres absolus cela représente

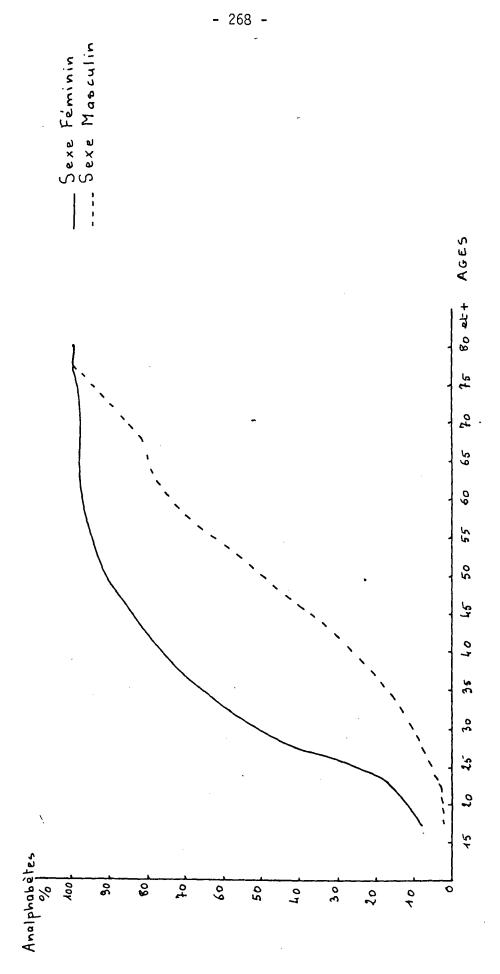


Fig. 18- TAUX D'ANALPHABTES DANS LA POPULATION DE BRAZZAVILLE.

25.468, signalors que 14.246 femmes n'ont pas précisé leur niveau au cours du recensement (l'Éhez les hommes on compte 17,50 % d'analphabêtes. Ce fléau est très élevé dans les tranches d'âges adultes par exemple 84.6 % chez les femmes de 30 à 34 ans. 95.4 % de 40 à 44 ans (Figure 18) et cela va en augmentant. C'est précisément dans ces franches d'âges que l'on trouve les femmes qui exercent une activité indépendant



32. Manifestation de l'analphabétisme : les femmes font des entailles de différentes formes pour reconnaître leurs régimes de bananes ...

Les manifestations de l'analphabêtisme dans la vie active des femmes sont diverses. On pourrait donner comme exemple cette fem me d'affaire qui, à cause de cet handicap ne peut utiliser le téléphone pour le moiadre renseignement ou rendez-vous à soiliciter. Une autre pour

(1) Recensement général de 1974.

25.468, signalons que 14.246 femmes n'ont pas précisé leur niveau au cours du recensement (1). Chez les hommes on compte 17,50 % d'analphabètes. Ce fléau est très élevé dans les tranches d'âges adultes par exemple 84,6 % chez les femmes de 30 à 34 ans, 95,4 % de 40 à 44 ans (Figure 18) et cela va en augmentant. C'est précisément dans ces tranches d'âges que l'on trouve les femmes qui exercent une activité indépendante.

Nous avons demandé aux femmes si le fait d'être analphabètes constitue pour elles un handicap. Certes, il en est un pour la plupart mais surmontable, à la limite disent-elles "on s'en accommode". A
titre d'exemple nous citerons le cas de ces femmes Bembé commerçantes
en gros de bananes sur la ligne de chemin de fer. Lorsqu'elles enregistrent leurs marchandises en gare de Moukoukoulou, elles n'ont personne pour
inscrire nom et adresse sur les talons à coller aux colis. Elles ont
trouvé l'astuce de faire des entailles au couteau sur les régimes, distinctes d'une femme à l'autre. Elles sont un trentaine de femmes, autant
de signes différents. Lorsqu arrive le jour du déchargement à Brazzaville, elles n'ont aucune difficulté pour reconnaître chacune ses régimes
de bananes. Le cas des commerçantes de poisson fumé est similaire, lors du
chargement dans le bateau elles accrochent des morceaux d'étoffe distincts sur les paniers.

Les manifestations de l'analphabétisme dans la vie active des femmes sont diverses. On pourrait donner comme exemple cette femme d'affaires qui, à cause de cet handicap ne peut utiliser le téléphone pour le moindre renseignement ou rendez-vous à solliciter. Une autre pour

⁽¹⁾ Recensement général de 1974.

passer la commande de ses marchandises à Dakar ou Abidjan se rendra ellemême en avion mais n'utilisera pas le télex. L'analphabétisme des femmes d'affaires a des répercussions sur l'emploi : elles ont les possibilités de créer des emplois, d'embaucher du personnel mais ne le font pas par crainte de ne pouvoir les contrôler. L'une d'elles débordée par son activité qui prend de l'essor, utilise ses jeunes enfants pour la comptabilité alors qu'ils n'ont pas encore assimilé les règles élémentaires d'arthmétique. Par exemple pour calculer le prix d'un litre d'huile et le bénéfice qu'on tirera sur un arrivage d'une centaine de fûts, les enfants y vont à tâtons et cela prend des heures voire des journées : bon exercice pour eux, mais parfois incidence fâcheuse sur le prix de vente. Au niveau des banques, de la caisse d'épargne cela pose aussi des problèmes que nous verrons à propos de l'inadaptation des institutions financières.

Les vendeuses au marché savent compter, rendre la monnais sans se tromper, possèdent quelques rudiments de français qui leur permettent d'entrer en contact avec le client étranger. Beaucoup de femmes estiment ce minimum suffisant, ne trouvent aucun intérêt à être alphabétisées. L'âge est souvent invoqué comme raison et quelquefois on entend dire "pourquoi m'alphabétiser, donner plutôt du travail à mon fils qui à son BEMG". Cependant on trouve aussi des femmes qui yeulent surmonter cet handicap et sont admises dans les structures de la capitale.

On y compte 5 centres d'alphabétisation réservés uniquement aux femmes, car on y dispense également des cours de cuisine, couture, puériculture, et 24 centres mixtes. A la rentrée 1979-1980, il y avait 2.312 inscrits dont 1.553 femmes soit 67 % des effectifs. En 1961-1962, les femmes

ne représentaient que 24 % des inscrits (1), on note une nette progression. Mais il faut déplorer que la fréquentation ne soit pas régulière et que les effectifs diminuent en cours d'année.

Aucune étude n'est faite sur les mobiles de désertion des femmes. Sans doute s'astreindre chaque jour à cet exercice de 15H à 18H pour les unes et de 18H à 20 H pour les autres, exige une volonté que beaucoup ne possèdent pas. Mais on peut aussi se demander si l'alphabétisation prend en considération dans ses programmes, les problèmes spécifiques des différentes catégories de femmes actives auxquelles elle s'adresse. Pour les femmes de la ville, nous pensons que toute alphabétisation doit être une formation pour la productivité. L'alphabétisation fonctionnelle telle qu'elle est dispensée dans les régions du Pool et des Plateaux dans le cadre de projet de développement rural, n'est pas appliquée à Brazzaville. En ville on fait de l'alphabétisation traditionnelle, on apprend à lire et à écrire or, la femme attend de la théorie qu'on lui apporte des enseignements qui la rendraient plus efficace dans son activité de tous les jours.

Nous avons rencontré quelques unes de ces femmes. Au centre de Poto-Poto, ce sont de jeunes femmes et jeunes filles congolaises, zaïroises; voici l'une des raisons invoquées : "... je veux apprendre à lire et à écrire parce que je reçois des lettres que je donne à lire à d'autres personnes, il en est de même lorsque je veux faire un mandat". A Moungali, elles sont également jeunes, voici ce que dit une jeune fille de 18 ans : "l'autre jour le facteur me tend une lettre et je lui demande à qui elle est destinée,

⁽¹⁾ J.F. VINCENT : femmes africaines, op. cité p. 70

il me répond - mais c'est écrit sur l'enveloppe, tu peux lire - Non, je ne sais pas lire ! - Quoi ? une si jolie fille comme toi ne sait pas lire ? ... et depuis je viens au cours d'alphabétisation."

A Bacongo on trouve des femmes jeunes mais aussi plus âgées entre 30 et 40 ans. L'une d'elles dit : "je fais le commerce entre Kinshasa et Brazzaville, pour passer la frontière il me faut remplir des formulaires, je sollicite l'aide des lettrés qui ne le font pas toujours de gaîté de coeur. Je dois pouvoir désormais me débrouiller seule". Une autre : "pour l'instant je ne fais rien, mais si je viens au cours d'alphabétisation c'est parce que j'ai l'intention de me lancer dans le commerce de Lomé, j'irai dans un pays où les commerçantes ne parlent pas la même langue que moi, il nous faudra communiquer en français".

Il est certain que l'alphabétisation ne peut résoudre tous les problèmes de la femme, mais ajoutée à l'esprit de créativité et d'ingénio-sité qu'ont les femmes, leur activité ne peut qu'en bénéficier grandement et connaître une autre dimension.

B./- PROBLEMES ECONOMIQUES.

Ils sont liés à l'exercice de la profession, aux conditions matérielles et techniques dans lesquelles elle se déroule. Nous dépasserons parfois le cadre urbain pour constater les mêmes phénomènes au niveau régional.

1°) Le chômage féminin en ville.

Est considéré comme chômeur tout travailleur cherchant un emploi par suite d'une rupture de contrat de travail. Mais dans un sens

plus large on dit aussi de tout travailleur en quête d'un emploi qu'il est au chômage.

Il n'y a pas d'étude faite sur le chômage féminin en ville, seule l'enquête sur le taux d'activité en 1972 donne quelques indications. La population féminine sans travail en 1972 est estimée à 74,6 % dont 8,4 % seulement sont en quête d'un emploi. Les statistiques sur les femmes ayant perdu un emploi ne sont pas disponibles mais représentent sans doute une infime proportion, compte tenu de leur nombre insignifiant dans le secteur privé et la sécurité de l'emploi que leur offre le secteur public. Néanmoins, ces dernières années, on a enregistré des licenciements notamment à l'usine textile de Kinsoundi et plus récemment, Monoprix qui employait 28 femmes, vient de fermer.

L'usine de Kinsoundi, à la suite d'une mauvaise gestion, d'une pléthore d'effectifs et d'une faible productivité, a licencié un grand nombre d'ouvriers et parmi eux, 97 femmes sur 105 ont été remerciées. Au Congo comme dans d'autres pays africains, la sécurité sociale ne couvre pas tous les risques de suppression de ressources, il n'y a pas d'allocation de chômage. Que sont alors devenues les femmes licenciées de Kinsoundi?

Un petit nombre a pu être recruté dans les entreprises d'Etat telle la Société Nationale d'Energie ou la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale. Quelques unes se débrouillent dans le petit commerce, une ou deux dans le grand commerce comme celui du café entre Kinshasa et Brazzaville, et les autres sont restées chez elles.

Les femmes qui se débrouillent peinent à joindre les deux bouts. Il se dégage chez elles le désir ardent de retrouver un emploi salarié qui leur assurerait des revenus réguliers aussi minimes soient-ils. Celles qui vivent dans les foyers aisés où le mari apporte un revenu substantiel, souhaiteraient également retravailler non pas pour les mêmes raisons mais parce qu'elles ont l'impression que cette absence d'apport personnel a modifié les rapports au sein du foyer. Elles veulent reconquérir leur indépendance financière. D'après les entretiens que nous avons eus , à la reprise des activités, l'usine limitera le nombre de femmes à l'embauche pour laisser la place aux hommes.

Les femmes en quête d'un premier emploi sont de plus en plus nombreuses, notre petite enquête auprès de 28 femmes n'a pas valeur statistique, mais corrobore ce que disent les administrations qui ploient sous l'afflux des demandes d'emplois. Les femmes interrogées sont dites de la catégorie "ménagères".

Plus de la moitié d'entre elles soit 53,50 % désirent travailler. Elles ont le niveau fin primaire, début secondaire. On y trouve des célibataires et des femmes mariées à des fonctionnaires, artisans ou commerçants. Elles sollicitent toutes des emplois dans le secteur public, des emplois non productifs. Voici leur ordre de préférence : infirmière, jardinière d'enfants, couturière, secrétaire, enseignante. Pour y parvenir deux seulement suivent les cours du soir, toutes les autres ont introduit un dossier auprès des administrations respectives en précisant par l'intermédiaire d'un cousin, d'un oncle, du mari, etc... Bien que ces femmes soient officiellement sans travail, elles ne sont pas inactives, à l'exception de deux, toutes font du commerce. Ces femmes ont peu de chance de trouver un emploi salarié pour insuffisance de formation professionnelle.

Le reste des femmes interrogées se répartit en deux groupes. Les premières, 28,5 % sont des analphabètes qui n'envisagent pas du tout demander un emploi à cause de leur analphabétisme. Elles complètent le petit salaire de leur mari manoeuvre, ouvrier, infirmier, retraité, par l'argent que leur rapporte l'activité commerciale. Le deuxième groupe, avec 18 % de femmes, que fait un choix : le commerce sera leur unique activité. Elles ont 25 à 40 ans, ont le niveau du primaire, secondaire ou sont analphabètes.

La seule administration qui pourrait fournir des statistiques sur les personnes en quête d'emploi est le service de l'emploi et de la main d'oeuvre mais tous n'y sont pas inscrits encore moins les femmes. Les quelques unes dont on retrouve les traces sollicitent les emplois de comptable, secrétaire - dactylo, gardienne d'enfants. Seules les employeurs du secteur privé recourent aux services du Bureau de Placement, quant aux entreprises d'Etat elles recrutent sur la base du militantisme le plus souvent.

L'arrivée des femmes sur le marché du travail sera de plus en plus pressante, le manque de formation professionnelle, la conjoncture économique les défavorise par rapport aux hommes. Mais on peut dire que, contrairement aux éléments masculins, les femmes considérées comme chômeurs sont rarement inactives, une étude pourra le confirmer.

2°) Insuffisance des infrastructures dans les marchés.

Les marchés urbains sont sous la responsabilité administrative du service des Finances Municipales qui a pour tâche : assurer le recouvrement du droit de place, faire appliquer la mercuriale, maintenir propres les lieux de vente, assurer la sécurité des marchands et acheteurs, veiller au déroulement harmonieux des activités commerciales. Le service des Finances s'acquitte convenablement de la première tâche mais ne fait aucun effort pour améliorer les conditions de travail des vendeurs.

Ils réclament depuis des années l'adduction d'eau, le bitumage des aires de vente, la construction des toilettes publiques. Les vendeurs mécontents, demandent que les recettes relatives au recouvrement du droit de place soient affectées à la réalisation de ces travaux. Le service des Finances nous a répondu que cette somme représentant 60 millions sur un milliard que compte le budget municipal, ne suffirait pas à entreprendre ces aménagements.

Les grands marchés ferment une fois par semaine, à cette occasion tous les vendeurs, sous la responsabilité des comités de marché procèdent au nettoyage. Mais les détritus et ordures s'entassent aux abords des lieux de vente et ne sont enlevés qu'une fois par an. Sur ce point on nous a signifié que la municipalité ne disposant que d'une dizaine de camions n'était pas en mesure d'assurer l'enlèvement des ordures dans toute la ville.

Dans certains marchés les vendeurs se sont substitués efficacement au service municipal, ont pris en main la réalisation progressive de toute l'infrastructure du marché, c'est le cas de cdui de Total à Bacongo (1). Sous la responsabilité du comité des marchés, les vendeurs et vendeuses ont cotisé, la première tâche a été l'adduction d'eau de la partie

⁽¹⁾ ETUMBA n° 239 - janvier 1980 p. 4

du marché appelée "Foulakari". Par souci d'hygiène ils ont installé une longue table de 60 m pour permettre aux vendeurs occasionnels venus du village généralement, de disposer leurs produits, ils évitent ainsi d'étaler les marchandises à même le sol. En outre ils ont construit un bâtiment qui comprend une salle de réunion qui, le dimanche est transformée en salle d'audience pour juger les affaires touchant la vie du marché; une salle de sonorisation; les toilettes publiques; pour les vendeurs qui ne peuvent pas payer le transport de leurs marchandises deux fois par jour, une salle est réservée à cet effet moyennant 500 F par mois. Cet argent sert à rémunérer les deux veilleurs de nuit chargés de la sécurité des lieux.

Les aménagements entrepris par les vendeurs au marché Total de Bacongo ont représenté un coût moins élevé que les taxes au titre de droit de place versées à la municipalité, celles-ci se sont élevées en 1979 à 14.634.000,-F.

3°) La situation des terres de maraîchage en ville.

Les maraîchères ont soulevé le problème de leur expultion des terres mises en culture dans le périmètre urbain. En effet, l'extension de la ville se fait en partie aux dépens des surfaces cultivables : le ravin du Tchad, M'Pila, le ravin de la glacière, les bords de la M'Foa... ont déjà été lotis. On concentre les maraîcher s sur de faibles surfaces provoquant un morcellement à l'extrême, par exemple à Yala-Yala ils sont 230 maraîchers pour 9 Ha, chaque maraîcher dispose donc environ de 4 ares (1).

⁽¹⁾ A la forme d'Etat de Kombé. De maraighere dignocent par famille de

⁽¹⁾ A la ferme d'Etat de Kombé, les maraîchers disposent par famille de 36 ares de jardins et 30 ares de verger : M. JEANNIN op. cité p. 211.

A Talangaï, les maraîchers sont également menacés, car les Autorités prévoient de construire dans ce quartier la nouvelle zone industrielle. Mais déjà des particuliers convoitent ces terrains pour bâtir leurs maisons.

Les maraîchers travaillent sur les terres qui appartiennent les unes à la municipalité, les autres relevant du droit coutumier. La municipalité alloue gratuitement le lopin de terre, tandis qu'aux chefs coutumiers il faut verser une redevance. La différence s'arrête là car de toute part on demande le départ des maraîchers.

Pour résoudre ce problème les autorités ont décidé de réinstaller hors du périmètre urbain tous les maraîchers de Brazzaville, sur des terres situées derrière l'O.M.S. en bordure des rives du Djoué. Ces terres relèvent du district de Gamaba. On y prévoit de créer un village de maraîchers qui disposeraient pour leurs habitations et leurs champs d'une superficie de 600 ha.

Cette décision prise par les autorités de Brazzaville sans l'assentiment des autorités de Gamaba, oppose les deux administrations. A Gamaba après un refus net, on consent à présent à allouer une partie des terres que Brazzaville juge insuffisante. Avant que les deux administrations n'aient abouti à un consensus, sur le terrain on enregistre déjà le départ d'une première vague de 66 maraîchers à Talangaï, chacun ayant perçu une indemnité de dédommagement.

C'est un problème qui se pose autant aux femmes qu'aux hommes, mais les femmes plus nombreuses et certaines en tant que chef de famille, sont durement frappées par cette décision. Nous ne pensons pas que

les maraîchers soient réticents à leur réinstallation au Djoué, mais l'angoisse des maraîchers est de rester inactifs pendant une période indéterminée. C'est un manque à gagner lourd de conséquences. Combien de temps tiendront-ils avec des indemnités qui représentent moins de 200.000 F ?

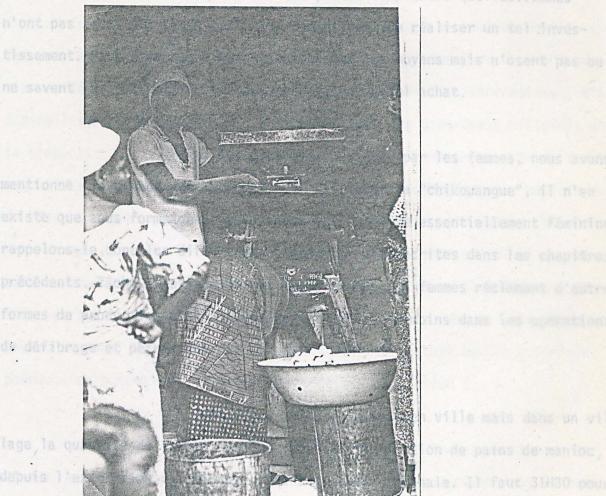
L'idée de la réinstallation des maraîchers sur des espaces plus étendus est bonne en soi mais est dépourvue de bons sens dans son application.

4°) A qui profitent les technologies nouvelles introduites en ville ?

En tout cas rarement aux femmes. Nous voulons parler de l'accomplissement de certains travaux dans la production alimentaire, réservés traditionnellement aux femmes et qui, grâce à l'introduction de technologies nouvelles sont exécutés par des machines dont les propriétaires sont plus souvent des hommes.

L'introduction des moulins à "fufu" en ville a été une grande innovation pour la production de cette denrée. Un travail autrefois réservé aux femmes, accompli avec leur seule énergie et deux outils : le mortier et le pilon taillés dans le bois. Après le séchage, les cossettes de manioc étaient pilées dans le mortier puis tamisées, cette opération se répétant plusieurs fois de suite. Aujourd'hui, les femmes amènent au moulin leur cuvette de cœsettes qui en quelques minutes sont réduites en farine. Pour les femmes c'est un gain de temps et la fatigue en moins. Pour les hommes propriétaires de ces moulins, c'est une activité rentable. J.F. VINCENT

écrivait en 1966 (1) que les 5 moulins installés à Bacongo écrasent quotidiennement la farine de 100 à 250 femmes suivant les jours. La consommation du "fufu" en ville à augmenté et les moulins se sont répandus dans tous les quartiers. Pourquoi les femmes ne sont-elles pas plus nombreuses à maîtriser ce nouveau moyen de production ? A cette question les hommes autant que les femmes apportent une réponse identique "les femmes ne connaissent rien à la mécanique". Il faut plutêt comprendre que les femmes



33. Avec leur cuvette de cossettes de manioc, les femmes attendent leur tour devant le moulin à "fufu".

tité de travail est réduite parce qu'une partie des opérations s'effoctue au

écrivait en 1966 (1) que les 5 moulins installés à Bacongo écrasent quotidiennement la farine de 100 à 250 femmes suivant les jours. La consommation du "fufu" en ville a augmenté et les moulins se sont répandus dans
tous les quartiers. Pourquoi les femmes ne sont-elles pas plus nombreuses
à maîtriser ce nouveau moyen de production ? A cette question les hommes,
autant que les femmes apportent une réponse identique "les femmes ne connaissent rien à la mécanique". Il faut plutôt comprendre que les femmes
n'ont pas accès au crédit qui leur permettrait de réaliser un tel investissement. Peut-être aussi que certaines ont les moyens mais n'osent pas ou
ne savent pas comment s'y prendre pour faire un tel achat.

Parmi les problèmes soulevés par les femmes, nous avons mentionné la demande de machines pour fabriquer la "chikouangue", il n'en existe que sous forme de projet. C'est une activité essentiellement féminine rappelons-le, dont les différentes phases ont été décrites dans les chapitres précédents. Tâche éprouvante, il est légitime que les femmes réclament d'autres formes de production pour alléger leur travail, au moins dans les opérations de défibrage et pétrissage.

M. ADAM (2) a calculé non pas en ville mais dans un village, la quantité de travail social pour la fabrication de pains de manioc, depuis l'extraction des fibres jusqu'à la cuisson finale. Il faut 31H30 pour obtenir 20 kg de "chikouangue" soit 95' pour 1 kg. Le "fabriqué" consommé en ville représente à quelques grammes près ce poids. En ville bien sûr la quantité de travail est réduite parce qu'une partie des opérations s'effectue au

⁽¹⁾ J.V. VINCENT : op. cité planche IV - Légende de photo.

⁽²⁾ M. ADAM : op. cité p. 25

village, néanmoins le temps consacré reste encore lourd.

Comme pour les moulins à "fufu", quelle sera l'attitude des femmes face à une machine à fabriquer le manioc, pourraient-elles accéder à ce nouveau moyen de production ? Le tout est de savoir informer judicieusement les femmes.

Sortons des milieux urbains tout en restant dans le sujet, pour noter l'absence de la participation de la femme lors de l'introduction de technologies nouvelles dans les domaines où elles sont maîtres, c'està-dire l'agriculture en milieu rural. Il s'agit des programmes officiels dans
la production des aliments vivriers. Par exemple à Mantsoumba près de Madingou, l'Etat a construit une usine pour produire des & ssettes de manioc, puis
du "fufu". C'est une unité de production intégrée car elle possède ses propres champs de manioc et assure également la commercialisation. Il est certain que les consommateurs urbains en profiteront car cette initiative élimine les intermédiaires qui sont à l'origine de la hausse des prix. Mais au
niveau régional a-t-on mesuré l'incidence sur le travail agricole féminin,
pourquoi ne sont-elles pas associées à cette réalisation ?

Une autre création qui a échoué heureusement pour les femmes, est l'usine de fumage de Mossaka. Rappelons que c'est dans la région de Mossaka que se trouve la majorité des pêcheurs. Le poisson pêché par les hommes est fumé par les femmes. Dans une telle organisation la femme participe réellement à la production régionale, son activité lui rapporte quelques gains dont elle peut disposer à son gré. Dans l'organisation telle que la prévoyaient les autorités, les pêcheurs devaient fournir le poisson à l'usine chargée de le fumer. Compte tenu de la suppression du travail féminin qu'elle aurait entraînée, les pêcheurs refusèrent d'en assurer l'appro-

visionnement. Prévue pour une capacité de 3.000 T, elle n'a produit la première année que 50 t. L'usine est fermée à présent.

Revenous en ville avec l'exemple des champs du Parti à Odziba, sur la route du nord. Il y a quelques années les autorités avaient décidé de mettre en culture de vastes espaces pour la production de tuber-cules de manioc avec le concours bénévole des militantes de la ville. Pendant plusieurs mois, une fois par semaine hommes et femmes, machettes à la main ont défriché des hectares de terrains. Aujourd'hui c'est une exploitation moderne qui fonctionne avec un outillage mécanisé, combien de militantes ont été retenues comme ouvrières agricoles ?

Il faut que les femmes soient informées sur les techniques qui peuvent alléger leur travail et en améliorer le rendement. Les hommes qui conçoivent les projets de développement doivent tenir compte du niveau de participation effective des femmes à l'économie locale, la réduire ne ferait que creuser le fossé qui existe déjà entre le sexe masculin et le sexe féminin. Autant que les hommes, les femmes doivent contribuer et bénéficier du développement.

5°) Difficultés d'établir des coopératives en milieu urbain.

La compération est un moyen de développement qu'encourage l'Etat dans certains secteurs économiques, telle l'agriculture. En ville le travail collectif des femmes n'a pas abouti à des résultats concluants, nous verrons à travers quelques exemples l'échec des différentes tentatives de groupements féminins. Le premier exemple est celui de la teinturerie .

L'U.R.F.C. (Union Révolutionnaire des Femmes du Congo) désirant occuper

les femmes dans quelqu'activité productive a, de commun accord avec l'association féminine de Guinée, envoyé des Congolaises apprendre la teinture

des pagnes à l'indigo. De retour au pays, elles ont créé le groupement précoopératif des teinturières. Le but n'a pas été atteint, plusieurs raisons
sont à l'origine de cet échec : choix de l'activité, coût élevé de la pro-

duction, produit non compétitif sur le marché, conséquences sur le profit.

A propos du choix de l'activité, il n'y a pas une tradition de la teinture des tissus à l'indigo au Congo, peut-être a-t-elle existé autrefois, mais il n'y a plus de traces.Par contre dans les pays de l'Afrique de l'Ouest (Guinée, Sénégal, Nigéria, Bénin...) où elle subsiste encore, cette technique est apparue au XV siècle, son développement a été lié à celui du coton notamment dans les régions connues pour le travail de leurs tisserands. Ce fut donc une activité intégrée. Dans la plupart de ces pays la teinture est essentiellement un travail féminin, peut-être est ce pour cette raison que les Congolaises l'ont choisie. Mais en tout cas transplantée au Congo, les conditions socio-culturelles et matérielles n'étaient pas réunies pour accomplir efficacement cette tâche.

Les tissus sont achetés dans les maisons de commerce de la ville, les colorants et produits fixateurs sont importés d'Abidjan (en provenance d'Allemagne). La conséquence sur le coût de la production s'en est ressentie.

Au début les pagnes teints par le groupement n'étaient pas compétitifs au point de vue qualité. Mais même quand celle-ci s'est améliorée, les congolaises sont restées fidèles au wax et super-wax venant d'Europe. Seuls quelques touristes et coopérants appréciaient ce type de pagne pour le travail artistique réalisé mais aussi pour le prix très accessible.

Coût de production élevé, marché non assuré, article trop bon marché, il en est résulté de maigres bénéfices à partager entre les membres du groupement. Chacune percevait environ 8.000 F par mois que leur assurait en partie le P.C.T. (1). Durant les quatre années de son existence, la pré-coopérative a enregistré des abandons, mais en 1975 les teinturières ont pu obtenir leur intégration comme ouvrières dans le secteur public.

A présent, il n'y a plus de répartition de bénéfices en fonction du travail fourni, c'est le diplôme qui compte. Les femmes sans C.E.P.E. débutent avec 17.110 F, avec C.E.P.E. 23.800 F. Ainsi, il y a d'anciennes teinturières, parce qu'analphabètes, touchent moins que les jeunes entrées recemment en activité.

La tentative de créer une coopérative n'a pas abouti mais cette unité de production a de l'avenir pour autant qu'on l'aide sur le plan du marketing, car la valeur artistique de ses produits suscite de l'admiration, surtout les teinturières ont appris au cours de ces quelques années à s'adapter au goût des congolaises.

⁽¹⁾ P.C.T. : PARTI CONGOLAIS DE TRAVAIL.

Les femmes de l'URFC habitant la ville ont eu d'autres tentatives de travail collectif dans le domaine agricole, c'est M. JEANNIN (1) qui rapporte l'expérience du centre émetteur du Djoué où les femmes de l'URFC avaient envisagé de faire des cultures sur une parcelle de 5 ha. Il écrit " ... mais en l'absence de semences vainement sollicitées auprès de l'administration (justification futile), le terrain a été distribué aux cultivatrices venues individuellement mettre en valeur un lopin de terre". Il ajoute qu'une expérience précédente tentée sur les terres de Mbwono en bordure du Congo n'a pas eu plus de succès car les frais de transport des militantes de Brazzaville créèrent des difficultés de trésorerie.

Il semble que l'insuccès de ces coopérations vient du fait qu'on a pris l'habitude au sein de l'URFC de tenter de grouper les femmes autour d'une activité qu'on choisit et non de grouper des femmes qui exercent déjà une même activité, au sein d'une structure. Car le but de la coopération est de faciliter l'exercice d'une profession commune grâce à l'achat et à l'utilisation du matériel en commun, ainsi que d'assurer la commercialisation des produits. Si les femmes au départ n'apportent rien, même pas la pratique d'une activité, il est difficile de définir les objectifs à atteindre en commun.

Les femmes ne sont pas les seules à échouer dans le système coopératif. En 1965, on créait par décret l'ARR (Action de Rénovation Rurale), elle avait pour but de ramener à la campagne les jeunes inactifs de la ville en créant des villages coopératifs agricoles. Peu à peu ces villages se sont désagrégset en 1971, les derniers coopérateurs ont été intégrés dans l'administration agricole. Ce n'est pas une expérience en milieu urbain,

⁽¹⁾ J. JEANNIN, op. cité p. 207

mais elle a été tentée avec des citadins. Une autre expérience, celle-ci en ville, avec les artisans céramistes groupés en coopérative pendant quelques années, en 1964-1965 ont été intégrés à la fonction publique, sans doute pour les mêmes raisons que les teinturières.

Le dernier exemple est celui des groupements pré-coopératifs de maraîchers. Depuis 1970, l'administration agricole tente d'instaurer dans les centres maraîchers de la ville, des coopératives. Une fois par semaine, encadrés par les conducteurs agricoles les pré-coopérateurs de chaque centre cultivent sur la parcelle réservée au travail collectif. Ils doivent y appliquer lestechniques culturales modernes.

L'administration agricole ne réalisera sans doute pas son but, celui de changer les structures de production des centres maraîchers, faire de ces groupements de véritables coopératives car il manque aux maraîchers toutes les attitudes de coopération : sentiment d'appartenance, désir de participation aux objectifs du groupe, confiance envers les autres coopérateurs etc... c'est plutôt l'individualisme qu'ils cultivent.

Tandis que les hommes sont plus ambigus dans les raisons invoquées, les femmes disent clairement pourquoi elles ne veulent pas de coopérative : elles n'approuvent pas les techniques culturales qu'on leur impose, les variétés de légumes qu'elles cultivent ne nécessitent pas un savoir-faire spécial; ensuite ne sachant ni lire, ni écrire, la commercialisation de leurs produits sera confiée aux hommes qui ne leur rapporteront pas en retour les sommes dues. Rappelons que les femmes sont majoritaires dans les centres maraîchers. La situation est bloquée.

Il y a portant des femmes qui réclament des coopératives, les commerçantes détaillantes l'ont mentionné pendant l'enquête. C'est une

idée très intéressante et profitable aussi bien aux commerçants qu'aux consommateurs. Toutefois les femmes désirant se constituer en coopérative doivent connaître la procédure à suivre.

Il existe au Ministère de l'Economique Rurale, une direction chargée des coopératives agricoles et non-agricoles. Pour bénéficier des avantages accordé s aux coopératives, celles-ci doivent tout d'abord être agrééespar la direction précitée, après toute une procédure administrative. Les coopératives ont de nombreux avantages, tout d'abord fiscal : elles peuvent être exemptées de droit de douane, de droit d'enregistrement, de patente. On leur-accorde des prix de faveur à l'achat, bénéficient plus facilement du crédit qu'en travail individuel. Enfin, il existe à la direction un compte intitulé "assistance aux coopératives" dont ont déjà bénéficié certaines coopératives agricoles par exemple, la dotation d'un véhicule.

En ville l'action de coopération n'est pas probante, mais en milieu rural on a enregistré dans l'agriculture quelques résultats encourageants.

6°) Le redressement économique.

Au moment où nous faisions notre enquête, l'économie s'était considérablement dégradée, le pouvoir d'achat des ménages était en forte baisse, une seule question se posait à de nombreuses familles chaque matin : "qu'allons-nous manger aujourd'hui". Pendant cette période les pouvoirs publics développèrent les arguments qui pourraient aider le pays à sortir de cette crise, tandis que les femmes donnaient leur opinion sur les solutior qui amélioreraient leur condition. Des uns et des autres nous avons recueil-li quelques avis. Ils concernent particulièrement les commerçantes.

Le souci des autorités est de lutter contre la hausse des prix de produits vivriers dont les femmes sont responsables. Empruntons à J.S. SOUKA (1) l'analyse qu'il en a faite à ce sujet.

Il y a quelques années les autorités avaient recommandé l'utilisation systématique de la balance pour toutes les ventes des produits alimentaires effectuées sur les marchés. Hormis les vendeurs de viande, les autres et particulièrement les femmes, ont refusé d'appliquer ces consignes. Les autorités ont alors imposé à chaque vendeur n'utilisant pas de balance d'afficher les prix sur les tas, les bottes ou autres unités de mesures. Les femmes ont accepté volontiers de se soumettre à cette instruction et ont confectionné des petites plaques métalliques sur lesquelles on a inscrit les prix à la peinture. Refuser la balance, accepter les prix imposés sur les unités de mesure difficilement contrôlables, leur laisse une marge de liberté pour maintenir leur niveau de vie. On affichait toujours le même prix, mais la quantité de la denrée diminuait. C'est ainsi que le poids du "mingwele" a pordu 45 % de son poids pendant les années où son prix était bloqué.

Les marchands excellent dans le trucage des unités de mesure qu'ils utilisent. Les hommes qui vendent au poids emploient des balances déréglées, les femmes liment les verres à grain, humidifient le verre à "fufu", ajoutent de l'eau dans le concentré de tomate pour en augmenter la quantité.

En ce qui concerne les femmes d'affaires, aucune mesure n'a encore été prise pour les amener à exercer dans la légalité. Leur problème tourne autour de la fiscalité. Outre que les charges professionnelles

⁽¹⁾ J.S. SOUKA , op. cité p. 26-27.

sont infimes, les charges fiscales le sont encore moins par rapport au profit qu'elles peuvent tirer de leurs affaires. Tout commence à l'entrée de
la marchandise dans le territoire congolais, à cause des relations qu'elles
peuvent entretenir avec certains milieux, ne paient pas ou peu de droits
de douane. Leur contribution aux recettes fiscales se réduit à la patente
qu'elles paient généralement, et qui dans leur cas est peu élevée. Ensuite,
les bénéfices qu'elles tirent de leur commerce ne sont pas déclarés donc, ne
peuvent être imposées

A ce propos, l'étude (1) faite sur les "Nanas Benz", femmes d'affaires togolaises, démontre que leur contribution aux recettes fiscales est faible.

En 1979, les commerçantes de tissus ont acheté pour 11.414.800.878,-F.CFA dont un tiers dans un magasin de la place et pour le reste provenant en majorité de l'étranger. Mais pour limiter les taxes douanières, lesimportatrices ont déclaré pour une valeur représentant2,3 % des achats globaux connus. Ensuite les "Nanas" bénéficient d'un régime fiscal très avantageux. Pendant longtemps leur contribution aux recettes fiscales s'est réduite aux patentes qui selon les trois catégories, s'élèvent à 52.800 F, 24.000 F et 12.000 F, somme dérisoire pour des femmes qui brassent de dizaines de millions de francs. En 1979-1980, il a été institué une taxe complémentaire de patente (T.C.P.) fixée à 1 % du montant des achats en gros et demigros, qui a rapporté à l'Etat, patentes comprises, 132.170.497 F. On a calculé que s'il était appliqué aux revendeuses les taux d'imposition en vigueur, ces

⁽¹⁾ Place des revendeuses de tissus op. cité.

femmes rapporteraient à l'Etat une contribution de 20 %. Il n'y a aucune commune mesure entre les femmes d'affaires congolaises et les revendeuses togolaises de tissus mais quelle que soit l'importance du commerce, ces femmes forment une couche sociale de privilégiées. Au Togo on n'ose pas réexaminer cette distorsion entre la capacité économique des "Nanas" et leurs charges fiscales. Les auteurs de cette étude concluent qu'elles ont d'énormes possibilités pour le développement économique et réprésentent une force politique que nul ne peut ignorer.

Pour revenir aux importatrices congolaises, à l'OFNACOM on nous a démontré comment elles désorganisent la structure commerciale mise en place par l'Etat à cause de leurs importations anarchiques. Dans le cas des produits alimentaires, elles vont solliciter la licence d'importation au moment où la marchandise est déjà dans le port, alors que celle -ci doit être obtenueavant, pour que l'administration puisse contrôler la nature et le rythme des importations. L'office qui a le monopole sur certains produits se trouve ainsi en concurrence sur le marché et souffre par la suite d'un surstock. On nous a cité le cas du concentré de tomate qui est un produit de monopole. La tomate OFNACOM arrivée au port de Pointe-Noire est au prix de 17 F, en ajoutant les diverses charges elle revient à 33 F, elle est donc vendue à 40 F prix de gros et 45 F prix de détail. Tandis que les femmes qui vont au Togo l'achètent à 20 F, s'il y a des frais pla boîte ne revient qu'à 23 F parce qu'elles "cafouillent" au frêt, à la douane, au CFCO (1)

⁽¹⁾ Chemin de Fer Congo-Océan.

et en plus vendent la boîte au même prix de détail fixé par les maisons étrangères c'est-à-dire 75 F.

Pour mettre de l'ordre dans le commerce d'importation, l'office a l'intention de proposer aux importateurs un plan d'achat auquel les importateurs souscriraient : après avoir fixé la consommation nationale, l'office déterminerait ses capacités d'approvisionnement, la différence serait accordée aux particuliers par quotas. Il serait intéressant de suivre le comportement des femmes dans un tel système.

Quant aux détaillantes des marchés, le redressement économique passe d'abord par la régularité dans le paiement des salaires des travailleurs. Au moment où nous faisions l'enquête, les travailleurs attendaient un à deux mois pour percevoir leur salaire. Ces femmes vivent grâce aux employés qui, après avoir perçu les revenus que leur versel'Etat, en particulier, viennent au marché les dépenser en achetant les produits qu'elles vendent. Mais si les salariés ne sont pas payés, ils ne peuvent pas acheter et s'ils n'achètent rien ou peu les moyens de vivre des vendeuses s'amenuisent : les détaillantes des marchés sont indirectement concernées par le budget de l'Etat. Une vendeuse de sel du marché nous disait qu'il lui fallait auparavent 5 jours pour écouler 25 kg de sel, à présent 3 à 4 semaines.

A propos de la lutte contre la hausse des prix des denrées agricoles, les commerçantes détaillantes ont une autre opinion. Premièrement, si on veut lutter efficacement, il faut contrôler les prix à tous les niveaux. Les femmes nous ont ainsi amenérdans tous les points où elles s'approvisionnent afin de nous prouver qu'à ces endroits les contrôleurs des prix n'y avaient mis les pieds, donc ne pouvaient apprécier objectivement leur

ajustement des prix au niveau du détail. Les intermédiaires auprès desquels elles s'approvisionnent ne sont tenus à aucune règle, ils fixent les prix à leur convenance et ne paient aucune taxe au niveau des marchés. Deuxièmement, si les prix des denrées agricoles doivent baisser, pourquoi il n'en serait pas autant pour les produits d'importation dont le prix devient inabordable pour une partie de la population. A cela les maisons de commerce rétorquent que les taxes versées à l'Etat sont de plus en plus lourdes. Or l'Etat, dont le budget est essentiellement d'origine fiscale doit supporter les charges salariales sans cesse en augmentation, à cause du nombre pléthorique des employés. Si le gouvernement mêne donc la lutte pour que les denrées alimentaires de base soient à un prix abordable, c'est pour ne pas être dans l'obligation d'augmenter les salaires. Le Congo a pu sortir de ce cercle vicieux grâce au "boum" pétrolier (1).

Au cours d'une conférence donnée par une personnalité du Ministère du Plan à l'intention des femmes de l'URFC et à laquelle nous assistions, le représentant du gouvernement a fait une analyse de la situation économique. Le thème "la femme congolaise face au redressement économique" était articulé autour de quatre points : pourquoi devons-nous parler de redressement économique - que devons-nous redresser - que faire pour redresser - pourquoi la femme doit-elle s'intéresser à ce problème.

Développant le premier point voici en résumé ce qu'il a déclaré : "... notre économie est extravertie, par exemple nous devons importer

⁽¹⁾ Depuis 1980, la rente pétrolière représente 50 % des recettes budgétaires; In ETUMBA n° 635 p. 4. En 1981-1982 on a enregistré une augmentation des salaires.

des poteaux électriques alors que nous produisons du bois. Nous dépensons beaucoup de devises pour notre alimentation alors que nous pourrions la produire si notre population se maintenait dans les zones rurales. Il faut que l'économie se construise sur la base des matières premières que nous possédons. Notre économie présente des faiblesses, tandis que la population s'accroît à un rythme accéléré nous sommes de moins en moins en mesure d'assurer le financement de notre développement, nous dépassons les prévisions et accumulons les déficits."

"les entreprises d'Etat sont au nombre de 80, pour la majorité subventionnées.

Plusieurs entreprises ne tiennent pas de comptabilité. Par exemple l'usine textile de Kinsoundi a coûté un milliard de francs. Cette usine ne connait même pas le prix de revient de sa production. La CIDOLOU (Cimenterie Domaniale de Loutété) perd chaque année 300 millions de francs parce que nous n'avons pas prévu le renouvellement des machines. LINA CONGO (lignes aériennes) n'a jamais fait de bilan depuis sa création. La SUCO (Sucrerie Congolaisε) n'a produit que 5.000 tonnes en 1979, pour satisfaire la consommation nous devons importer, alors qu'il faut assurer le salaire de 4.500 travailleurs permanents et 70.000 temporaires en période de campagne. Nous avons mis le désordre dans les entreprises d'Etat par la mauvaise compréhension de la Trilogie (1)."

Puis, il a énoncé les moyens à mettre en oeuvre pour le redressement économique. "Il faut supprimer les dépenses par anticipation trop courantes dans notre administration. Le Ministère des Finances ne doit pas

⁽¹⁾ Dans une entreprise la Trilogie est formée de représentants du Parti, du Syndicat, de la direction, auxquels se sont ajoutés des représentants des organisations de jeunes et de femmes.

seulement contrôler le budget de l'Etat mais il a droit de regard sur les banques et toutes les finances publiques. Il faut doter les entreprises d'un programme de redressement. Nous devons porter l'effort de développement au niveau de toutes les régions sur le modèle autocentré et autodynamisé que nous avons choisi. Pour cela, élaborons un plan quinquennal".

Nous réservons le dernier point développé lors de cette conférence, il nous servira de réponse sur la question "l'action des pouvoirs publics face aux problèmes des femmes".

C./- PROBLEMES DES RELATIONS AVEC LES ADMINISTRATIONS ET LES POUVOIRS PUBLICS

1°) Les tracasseries administratives.

Dans les marchés et autres lieux de vente où exercent les femmes, il se produit chaque jour des incidents. Sous la dénomination "tra-casseries administratives" nous ne mettons pas en cause le fondement de ces mesures administratives mais le comportement de certaines personnes chargées de les appliquer.

Nous livrons ici quelques unes de nos observations sur le terrain, à propos de certificats médicaux, de la descente des douaniers dans les marchés, des exigences des miliciens au port de Yoro, du contrôle des agents de recouvrement.

Ce matin là, nous avions rendez-vous avec les vendeuses de "koko" d'un marché de la ville. A notre arrivée nous apercevons aux abords

du bureau du marché un atroupement de femmes visiblement révoltées, c'étaile les vendeuses de "koko". Les membres du comité du marché nous ont alors signifié que la réunion n'aura plus lieu, mais sur l'insistance des femmes nous l'avons tenue, elles voulaient que nous prenions connaissance de leur problème. Le voici tel qu'il se présente :

Le service d'hygiène exige des vendeuses de certains produits alimentaires à se soumettre une fois par an, à un examen médical qui comprend la radioscopie, un examen des selles, une auscultation, une prise de mensurations pour une somme de 3.000 F, ajoutées à cela les nombreuses taxes que prélèvent la municipalité. Ces examens sont pratiqués au centre d'hygiène urbain. Les femmes protestent d'abord pour le prix qu'elles trouvent trop élevé, ensuite pour elles, la nécessité de ce genre d'examens ne se justifie pas.

Le jour du contrôle sanitaire les vendeuses de "koko" n'étaient pæ enrègleet par mesure de répression les agents confisquèrent eur outil principal, le couteau.

Deux heures de discussion avec les femmes nous ont permis de comprendre que l'impopularité de la mesure venait en partie du manque d'information. Les vendeuses du marché sont au sein d'une organisation de masse, une telle décision aurait pu être discutée auparavant et cela aurait facilité l'adhésion d'un grand nombre d'entre elles. Quant à nous, avons expliqué aux femmes le profit qu'elles tireraient de ces examens car ils permettent le dépistage de certaines maladies. Bien que nous pensions que pour une médecine préventive plus efficace auprès des femmes , il aurait valu mieux remplacer les mensurations par une prise de tension, un frottis vaginal, une palpation des seins et des aiselles. A la fin de la réunion les femmes calmées, sont rentrées chez elles.

Quelques jours plus tard, nous sommes repassée dans ce même marché, les vendeuses de "koko" avaient repris leur activité mais pas toutes, car les couteaux neufs et de bonne qualité avaient été subtilisés. Les femmes nous ont ensuite rapporté que le lendemain de l'incident, des certificats médicaux en bonne et due forme étaient vendus au marché noir, parfois plus cher qu'ils n'auraient coûté au centre médical, pourtant certaines les ont achetés ... les femmes étaient tombées dans le piège.

La descente des agents de douane dans les marchés, mérite aussi d'être relatée.

Régulièrement les agents de douane interpellent les marchandes de pagnes pour qu'elles présentent les pièces justificatives de dédouanement de leurs marchandises. Ils savent que les femmes ne peuvent les fournir et pour cause ! une quantité relativement importante de pagnes est introduite dans le territoire congolais par les ouest-africains avec la complicité de certains douaniers moyennant une compensation, ils se dérobent ainsi aux obligations douanières. Les agents viennent donc sévir au niveau de la vente au détail, les pagnes sont confisqués .. et on connaît la suite.

Un autre cas, celui des acheteuses de manioc roui au port traditionnel de Yoro.

Brazzaville et le reste du pays connaissent une pénurie saisonnière qui se situe entre le mois de janvier et le mois de mars. Pendant cette période la denrée deverantrare, le prix augmente. Cet incident se passe précisément au moment de la pénurie. Alors qu'est-il arrivé aux acheteuses de manioc roui ?

Elles attendaient comme à l'accoutumée sur le rivage, le débarquement des pirogues chargées de manioc. Ce jour-là, les miliciens de faction chargés de la surveillance du port, décidèrent que les pirogues venant du Zaïre n'accosteraient pas tant que les acheteuses ne paieraient pas la somme de 1.200 F : décision municipale.

Les femmes surprises par cette nouvelle mesure ont décidé d'occuper le port jusqu'à ce que leur soit accordéel'autorisation d'acheter le manioc. Elles étaient là depuis 10H du matin. Dans l'après-midi le chef des pêcheurs prit l'initiative de joindre une autorité de la ville pour dénouer la situation. Il revi nt vers 17H en signifiant qu'aucune autorité n'avait pris cette mesure.

Enfin , un dernier problème auquel sont confrontées chaque jour de nombreuses vendeuses est celui du contrôle des prix des produits vivriers par les agents de recouvrement. Encore une fois nous ne mettons pas en cause le principe du contrôle de prix mais l'attitude des hommes quil'exercent par rapport aux femmes.

Nous avons développé en deuxième partie la part importante que prennent les femmes dans la commercialisation des produits vivriers et c'est pour cette raison qu'elles sont les cibles des agents de recouvrement. Ce que nous relatons nous a été rapporté par les membres du comité du marché. Ils soulignent la malhonnêteté de certains agents face aux femmes analphabètes, le montant des amendes est fixé suivant la "tête du client" et certains n'utilisent pas les formulaires réservés à cet effet, c'est-à-dire ave entête "Direction des Finances Municipales".

Une vendeuse de pâte à bouillie raconte qu'en moins d'uneheure elle a reçu la visite successive de deux agents. Le premier après avoir pesé ses tas de pâte lui conseille d'en retirer un peu parce qu'ils étaient trop gros, ce qu'elle n'a pas fait, le deuxième pèse à nouveau et la taxe d'une amende de 2.000 F parce que les tas étaient trop petits. Des exemples de ce genre sont nombreux.

Nous avons voulu relever à travers ces quelques faits les abus dont les femmes sont victimes. Ces femmes ont exprimé leur désarroi, elles n'ont aucune structure pour assurer leur défense. Peut-être est ce la raison pour laquelle elles revendiquent la création d'une organisation chargée des problèmes des femmes indépendantes.

2°) Inadaptation des institutions financières et sociales.

Les institutions financières, banques, caisse d'épargne, centre de chèques postaux, caisse d'assurance, sont adaptés à un type de clientèle lettrée et généralement salariée. Ne sont pas concernées, les personnes aux revenus irréguliers et les illettrés. En ville ces institutions ne disposent ni de structures ni de méthodes appropriées à certaines catégories de la population. Voici deux cas de femmes pour illustrer cette constatation.

A la fin d'une journée de vente au marché de la P.V., un responsable de banque surprit une femme assise devant une grande cuvette remplie de billets de 1.000 F, 5.000 F, 10.000 F. Elle faisait ses comptes. Ce responsable lui conseille de déposer cet argent en banque car il était dangeureux de conserver de si grosses sommes par devers soi. Le lendemain elle s'exécuta, on lui ouvrit un compte dans lequel elle fit plusieurs versements. Quelques semaines plus tard, elle se représenta pour effectuer une retrait d'une cer-

taine somme. Arrivée à 7H, elle repartit à 12H sans être servie. Pour elle ce temps perdu à attendre représentait une perte considérable dans les ventes. Le lendemain elle revint , fit la queue à nouveau et lorsque vers midi elle fut servie, c'était pour retirer tout son avoir. Son expérience avec la banque fut de courte durée.

Un autre cas, il s'agit d'une grande commerçante de la place. Il y a quelques années lorsqu'elle s'aperçut que son commerce lui rapportait beaucoup d'argent, elle décida d'ouvrir un compte. L'employé de banque lui remplit les formulaires et lui donnait trois volets à signer. Ce n'était que des gribouillis. Sans chercher d'autre solution, il lui dit de repartir et de pas insister à ouvrir un compte si elle ne savait pas signer. Les analphabètes clientes de banque sont rares, mais lorsqu'il y en a, on résou le problème de la signature par l'apposition de l'emprunte du doigt sur le document. Il faut signaler que ce procédé est accompli sans discrétion, ni délicatesse.

On sait que les femmes, plus que les hommes, ont une propersion naturelle à l'épargne. La tontine et la "banque des pauvres" leur permettent d'en constituer dans un cadre informel, mais nous pensons qu'il y a possibilité d'insérer toutes ces ressources que forment les économies et les revenus des femmes dans un système plus formel et en même temps très proche de la vie des populations. Par exemple on pourrait mettre à leur disposition des cars itinérants qui desserviraient tous les marchés, effectuant des opérations de dépôt et de retrait, évitant ainsi les longs déplacements. Ce système serait adapté aux horaires qu'impliquent les activités des femmes, il présenterait en outre une structure simplifiée qui favoriserait et améliorerait les contacts humains. Inciter les femmes à utiliser une telle institution garantirait la pérénité de leurs activités et il faudrait s'attendre

à une répercussion sur le niveau de l'emploi en milieu urbain. Ce système pourrait enfin amener les femmes à s'intégrer peu à peu à un système d'épargne plus structuré.

Quant aux grosses marchandes qui brassent déjà quelques centaines de milliers à quelques millions de francs, les institutions installées au centre ville sont plus indiquées. Ici c'est moins la structure qui changerait que la mentalité du personnel qui y travaille. Il sera toutefois nécessaire de créer un département qui mettrait au point et avec tact leur intégration dans la structure.

Une fois l'épargne constituée, il reste à savoir quelles en seront les destinations. Sur ce point ni les institutions financières, ni les pouvoirs publics ne jouent un rôle de conseil. Rappelons que les femmes qui constituent une épargne en banque n'osent plus y toucher de peur de ne pouvoir la reconstituer. Elles préfèrent demander un prêt bien qu'à un taux élevé, pour dépenser dans des achats de consommation.

L'étude sur les revendeuses de tissus au Togo (1) reflète le même esprit. "La plupart de ces commerçantes ont des avoirs bancaires qui dépassent leurs besoins en fond de roulement. Une partie de ces avoirs est en compte bloqué, donc,immobilisé. Pourtant ces femmes ont recours à des prêts dont le taux d'intérêt s'élève à 11 %,pour effectuer certaines réalisations".

⁽¹⁾ Place des revendeuses de tissus dans l'économie togolaise - Communication faite par M. A.ADUAYOM et A. KPONTON au Colloque sur les "Entrepreneurs Entreprises en Afrique XIXè et XXè s. Université Paris VII - Décembre 1981.

En général le public connaît bien deux secteurs de l'économie dans lequel il investit sans hésiter, ce sont le commerce et l'immobilier. Le rôle des institutions est de faire connaître les secteurs productifs de l'économie qui pourraient bénéficier des investissements. C'est dans cet esprit qu'au Bénin le gouvernement a créé un service pour les femmes au sein de la Chambre de Commerce où elles peuvent obtenir des informations, des conseils et de la documentation. Par ailleurs, un "Office Central des Projets" de l'Etat met à la disposition des femmes une liste de projets dans lesquels elles pourraient investir.

En ce qui concerne les institutions sociales et plus particulièrement la sécurité sociale, seuls les travailleurs du secteur public et du secteur privé bénéficient des prestations familiales; les frais de maladies, la vieillesse et les accidents de travail sont également couverts.

Nous ignorons si une étude est en cours pour examiner les modalités de création d'un régime de sécurité sociale pour les travailleurs indépendants, telles les femmes concernées par notre enquête, en tout cas, comme conjointes, elles bénéficient de soins gratuits dans les services médico-sociaux de l'entreprise où travaillent les époux, mais en tant que travailleuses indépendantes ne cotisent pas , donc ne perçoivent aucune allocation.

Interrogées sur la question de savoir que feraient-elles lorsquaffaiblies par l'âge elles ne pourraient plus exercer leur activité, les trois quarts ont avoué n'y avoir pas encore songé. Parmi celles qui ont répondu, près de la moitié pense qu'elle pourrait rester en ville et continuer à vivre du commerce, 16,50 % resteraient au village et 5,50 % pensent que

les enfants assureraient leur entretien.

Les sociologues pourraient mieux expliquer ce phénomène social qui se traduit par une prolifération des associations d'entraide, le "moziki", en milieu urbain. Certes, elles ont toujours existé mais ces dernières années le mouvement a pris une telle ampleur que les classes sociales restées jusqu'à présent à l'écart, ont été touchées par ce phénomène. Les "moziki" regroupent toutes les catégories sociales sur la base tribale, religieuse, géographique, rassemblent les anciens élèves d'une école, d'une promotion, les travailleurs d'un département, des indépendants qui exercent une même activité, etc... Ces associations d'entraide sont pour les femmes urbaines sans doute une réaction à leur condition sociale et en même temps une stratégie de survie. Grâce aux cotisations versées au "moziki", les membres aident un des leurs à faire face aux dépenses qu'occasionnent un décès, une maladie, des cérémonies familiales tel mariage ou retrait de deuil.

Les vendeurs des marchés ont aussi leur "moziki". A Poto-Poto par exemple lorsque l'un d'eux est hospitalisé, ils cotisent chacun 25 F pour couvrir les frais de médicaments et assurer l'aide alimentaire à sa famille.

Un autre exemple décrit par Jacqueline NSOUNGA-MAMBOU (1) dans son mémoire, est celui de l'association d'entraide des travailleurs de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale. Les cotisations en cas de décès d'un collègue ou d'un membre de sa famille proche, sont prélevées

⁽¹⁾ J. NSOUNGA-MAMBOU: Tradition, modernisme chez les Bakongo, Balari, Bassundi - Mémoire Faculté des Sciences Economiques - Université Aix - Marseille II - Juin 1981.

automatiquement sur le salaire. Le comptable remet à l'éprouvé une somme de 100.000 F lorsqu'il s'agit d'un enfant, 50.000 F pour le père, la mère, le frère ou la soeur, 200.000 F pour le conjoint ou l'agent lui-même. Il y a 300 cotisants qui versent selon le rang de la personne décédée, 500 F, 250 F, 1.000 F. Le surplus des cotisations est versé à la Caisse de Solidarité prête à dépanner le prochain nécessiteux.

Au marché Total de Bacongo, les vendeurs ont une manière de suppléer l'insuffisance des structures médio-sociales. Grâce aux cotisations versées par tous les vendeurs, le Comité a ouvertune infirmerie au sein du marché. La raison qui les ont poussés à mettre en place cette réalisation, c'est la perte de temps provoquée par les longs déplacements et l'attente dans les dispensaires. Certaines mères pour ne pas perdre une seule journée de vente, venaient au marché avec leur enfant malade, sans lui avoir donné les soins nécessaires. Désormais, à l'infirmerie l'enfant peut recevoir le traitement, et la mère, l'enfant au dos, continuer à vaquer à ses occupations. Cette infirmerie ne soigne que les maladies courantes et les cas de blessures, elle est mise sous la responsabilité d'un infirmier retraité du quartier, aidé par deux vendeurs. L'infirmerie est ouverte de 7H30 à 18H00. Lors de notre passage elle fonctionnait déjà depuis quelques mois sans que l'autorisation de l'administration sanitaire leur soit parvenue. Chaque jour 20 à 25 personnes sont soignées, surtout des enfants. L'infirmerie pratique des prix très abordables par rapport aux autres centres médicaux. A titre indicatif, le traitement pour paludisme coûte 200 F pour un adulte et 150 F pour un enfant. Il comprend : quinoforme et heptamyl en injection, nivaquine, aspirine, sultirène et désinfection rhyno-pharingée. Cette infirmerie est

dotée d'un microscope et procède à l'examen des selles pour 50 F, goutte épaisse 75 F, prélèvement vaginal 100 F, examen d'urines 50 F. La prise de tension artérielle est gratuite. Les patients paient selon leur possibilité du moment, certains reçoivent les soins gratuitement.

3°) Les pouvoirs publics et l'URFC face aux problèmes des femmes.

A propos de l'action des pouvoirs publics face aux problèmes liés aux activités des femmes, nous n'avons reçu que des réponses laconiques "nous ne faisons aucune différence entre les hommes et les femmes; allez plutôt voir l'U.R.F.C., c'est à elle de faire quelque chose ...". C'est ainsi que le troisième point développé lors de la conférence sur "les femmes congolaises et le redressement économique", peut-être un essai de réponse à cette question. L'orateur disait en substance, "il n'y a pas de différence entre l'homme et la femme. C'est un problème culturel qui nous oppose. Malgré la présence d'universitaires et ingénieurs de sexe féminin, les femmes en général ont un retard par rapport aux hommes. Quinze ans après la création du mouvement féminin, la place de la femme n'est pas encore définie dans notre société. On pensait que le Code de la Famille apporterait des changements mais où en est-il aujourd'hui ? Les femmes doivent se distinguer par le travail bien accompli. Elles doivent connaître et réaliser les tâches mises en oeuvre par le Parti et le Gouvernement. La femme congolaise a les capacités théoriques pour participer au redressement économique, il faut qu'elle compte d'abord sur elle-même ainsi le parti l'épaulera".

L'U.R.F.C. est l'unique organisation des femmes du Congo, avec l'U.SJ.C., la C.S.C et l'U.N.E.A.C. (1), elle forme les organisations

⁽¹⁾ U.R.F.C. Union Révolutionnaire des Femmes du Congo U.J.S.C.: Union de la Jeunesse Socialiste du Congo C.S.C.: Confédération Syndicale Congolaise U.N.E.A.C.: Union Nationale des Ecrivains et Artises Congolais

de masses du Parti Congolais du Travail (P.C.T.). L'objectif principal (1) de l'U.R.F.C. est "le plein épanouissement de la femme congolaise en vue de son intégration effective à la lutte pour l'édification d'une société socialiste. En son sein elle mobilise les femmes (2) de toutes les couches sociales du pays et les organise sans distinction selon les centres d'intérêts ... L'U.R.F.C. qui évolue sous la mouvance du Parti fonde son action sur la ligne politique tracée par celui-ci..."

Les organes qui la structurent sont : le congrès, le Conseil Central et le Secrétariat Permanent. Ce dernier dirige l'Union entre deux Congrès et comprend plusieurs départements de travail : organisation, relations extérieures, affaires sociales, etc... activités économiques.

Des représentantes de l'Union siègent dans quelques hautes instances du pays, tels au Comité Central du Parti et à l'Assemblée Nationale Populaire, mais aucune au Bureau Politique ni au Gouvernement.

Pour essayer de résoudre les problèmes féminins, l'Union fait des motionset des recommandations au Parti telles au Congrès de 1982 (3) : "utilisation rationnelle des cadres féminins, construction d'un centre féminin de formation permanente, détachement des membres du secrétariat dans les régions, participation de l'U.R.F.C. aux décisions en rapport

^{(1) &}quot;Apprenons à connaître notre organisation " in Bakento ya Congo n° 7 septembre-octobre 1979 -P. 8

⁽²⁾ Les militantes de l'Union représentent 10,66 % de la population féminine totale en 1982. In Etumba n° 635 mars 1982 - p. 8

^{(3) 5}è Congrès de l'U.R.F.C. in Etumba n° 636 mars 1982 p. 6

avec les recrutements, situation des femmes dont les époux sont en stage à l'étranger"... Mais l'U.R.F.C. ne dispose pas de pouvoir réglementaire pour mettre en application ses résolutions, ce qui n'est pas le cas du mouvement de la jeunesse qui, au terme de son 3è Congrès Ordinaire, a pris une résolution spéciale demandant la création d'un Ministère de la Jeunesse pour, nous citons (1), "traduire face au Gouvernement les aspirations de la jeunesse congolaise". Statutairement le Premier Secrétaire du Comité Central de l'U.J.S.C. est de droit Ministre de la Jeunesse.

Concernant la résolution sur la participation de l'URFC aux décisions relatives aux recrutements, l'Union a dans le passé mené une action dans ce sens : lors de la création des entreprises d'Etat comme l'usine textile de Kinsoundi, l'hôtel Cosmos, la Maternité Blanche Gomez, elle avait imposé le recrutement de quelques unes de ses militantes.

Sur le plan financier, le département des activités économiques contrôle dans la ville quelques unités de production : la teinturerie dont nous avons longuement parlé, l'atelier de couture, des cafétarias. En tout, 126 femmes (2) choisies parmi les plus méritantes de l'Union y travaillent. Comme nous l'ont souligné les responsables de ce département, l'URFC a créé des unités de production pour compléter l'apport insuffisant que représentent les subventions du Parti. En 1980, pour la première fois elles équivalaient à près de la moitié de celles accordées à l'U.J.S.C., dans les années précédentes le taux étaiten deça de cette

^{(1) &}quot;Dix sept ans : l'âge de la maturité " Etumba n° 578 - février 1981.

⁽²⁾ Chiffres de 1980.

barre.

Les hommes en créant l'U.R.F.C. il y a quelques années, pensaient que par ce moyen les problèmes des femmes trouveraient en partie leur solution. Mais tout n'est pas aussi simple que cela ne paraît. Quoique les femmes aient leur part de responsabilité, la résolution de leurs problèmes dépend beaucoup de la volonté politique des hommes qui dirigent.

// HAPITRE IV

IL EST NECESSAIRE DE CREER UN INSTITUT DE LA FEMME.

Tout au long de notre enquête nous avons été confrontée à l'indigence des statistiques sur les femmes. La part qu'elles tiennent dans la production agricole, la quantité de marchandises qu'elles écoulent tant dans le cadre du commerce intérieur qu'extérieur n'est pas pris en compte par la comptabilité nationale. L'étude que nous avons menée sur les femmes et leurs activités en milieu urbain présente donc de nombreuses lacunes, dans la plupart des cas nous avons dû créer nous même l'information. Pourtant le thème sur la participation de la femme à l'économie fait souvert l'objet de séminaires, de conférences mais jusqu'à présent on ne s'est pas soucié de mesurer le niveau de cette participation.

Les problèmes que rencontrent les femmes en tant qu'agents économiques, ne sont pas globalement des problèmes distincts de ceux du reste de la nation dont la solution peut être laissée aux seules femmes, dans des structures mal adaptées telles que l'U.R.F.C. ou le département des Affaires Sociales. C'est une affaire de politique générale dans laquelle les hommes doivent être impliqués.

Il existe dans de nombreux pays un Ministère de la Condition Féminine qui engage la responsabilité du Gouvernement dans certains domaines relatifs à la vie des femmes. Un tel ministère n'a pas encore été créé au Congo et nous pensons que s'il en existait un, il aurait peu d'effet, car ne serait qu'une copie à peine remaniée de l'U.R.F.C. actuelle, limitée dans ses moyens d'action, ce qui le ramènerait très vite à un rang de

ministère de seconde zone. Par contre, il serait plus approprié dans les conditions actuelles de créer un Institut de la Femme qu'on placerait sous la tutelle du Ministère du Plan. Cet institut aurait une double mission :

1°/- Fournir des données sur la situation de la femme dans tous les domaines, en réalisant des études selon la méthode propre à chaque discipline : sociologique, économique, anthropologique, historique, juridique, artistique, etc...

2°/- Donner aux femmes une égalité dans les possibilités de participation à la vie sociale et économique du pays, par l'information, la formation permanente.

L'essentiel dans un institut de ce genre est d'avoir une structure souple qui s'adapterait à la conjoncture socio-économique du moment. Voici comment pourrait se présenter schématiquement l'organisation de cet institut :

- 1) <u>La recherche</u>: dans les domaines que nous avons cités; les travaux devront être publiés bien sûr à l'intention des dirigeants, mais seront également portés à la connaissance du public et plus particulièrement des femmes.
- 2) <u>La documentation</u>: il faut non seulement ouvrir des bibliothèques mais suciter au sein des masses féminines le goût de la lecture.
- 3) <u>La formation permanente</u> : elle s'adaptera aux besoins de chaque catégorie de femmes, qu'une enquête préalable aura cernés. La vendeuse de bananes, comme la marchande de pagnes ou la femme d'affaires ... suivant leurs capacités pourraient en tirer profit.

Les activités liées à la formation permanente (1) pourraient prendre la forme :

- d'ateliers pratiques
- de conférence-débats
- de cours
- de rencontres
- de consultations

L'institut ne délivrera pas de diplome, ne créera pas d'emploi directement, mais aura une incidence certaine sur l'emploi en provoquant une intégration rationnelle de la femme productrice, commerçante, salariée, dans le développement du pays.

L'U.R.F.C. bénéficierait des services de cet institut qui mettrait à sa disposition les éléments nécessaires à sa politique de mobilisation des masses féminines.

Par ailleurs, l'Institut donnera la possibilité aux hommes politiques qui dirigent le pays, d'avoir une meilleure connaissance du milieu féminin et de ses problèmes. C'est un atout considérable pour la préparation et la réalisation des actions à mener en faveur des femmes. Cette meilleure connaissance donne ainsi l'occasion de juger au moment opportun les structures à mettre en place au fur et à mesure des besoins.

Enfin,il faut signaler que l'institut ne remplacerait pas les structures déjà existantes en ce qui concerne la formation permanente, ni ne doublerait l'action de l'U.R.F.C. qui est une organisation

⁽¹⁾ Sur le modèle du Centre Féminin d'Education Permanente à Bruxelles (C.F.E.P.).

d'encadrement politico-idéologique des femmes. Toutes ces structures oeuvreront pour la même cause mais ne le diront pas toujours avec les mêmes mots.

/// ONCLUSION

Nous avons tenté au cours de cette étude, de dégager les traits dominants des activités des femmes dans l'économie urbaine, et les principaux problèmes auxquels elles sont confrontées dans le cadre de leurs occupations. Auparavant, nous avons défini les particularités de la population féminine au sein de la démographie urbaine.

Depuis quelques années, la part due au croît naturel et celle due au flux migratoire, s'équilibrent dans la croissance de la population de Brazzaville. Tandis que dans les régions rurales on relève un excédent féminin, en ville, la population est marquée par une légère prédominance d'éléments masculins. Le flux migratoire reste encore le seul facteur de l'accroissement de la population féminine d'âge adulte, cette émigration n'est pas le fait même des femmes, mais elle est liée d'une part à celle des hommes pour les femmes mariées, et d'autre part, à celle des parents pour les jeunes enfants. Toutefois l'immigration scolaire commence à prendre de l'importance. C'est grâce à la fréquentation régulière du milieu rural par les femmes, que se maintiennent en ville les coutumes traditionnelles, la pratique des langues de différentes ethnies, et surtout certaines formes d'activité.

La femme a toujours travaillé, dans la société traditionnelle elle joue un rôle prépondérant, c'est elle qui produit tout ce dont la famille a besoin pour se nourrir, elle a une autonomie financière que lui procure la vente du surplus de sa production. Cette situation se modifie en ville sous l'influence de plusieurs facteurs. Désormais, c'est l'homme qui, par ses revenus, devient le soutien économique de la famille. Ce n'est pas toujours le cas lorsqu'il est au chômage ou perçoit des revenus insuffisants; pourtant les besoins de la famille augmentent dans ce nouvel environnement où tout s'achète. Alors, la femme continue à travailler, moins dans l'agriculture que dans le petit commerce. C'est une activité qui n'exige aucune qualification à celles qui désirent l'exercer. Quant aux femmes salariées, le salaire est le seul enjeu de leur travail, il leur permet de vivre décemment : l'essentiel pour elles est d'exercer un métier et non de faire une carrière.

Les femmes de Brazzaville jouent un grand rôle dans la redistribution alimentaire au niveau du détail, en effet, elles assurent la vente de la quasi-totalité des produits vivriers consommés en ville et une partie des produits alimentaires manufacturés. Les activités féminines sont caractérisées par la transposition en ville de la division du travail pratiquée en milieu rural. Cette division présente néanmoins des nuances, compte tenu du contexte urbain. Tout d'abord dans les marchés, les hommes et les femmes en général ne vendent pas les mêmes produits. Ensuite, on constate un partage de l'espace urbain, bien que les femmes soient majoritaires dans tous les marchés, les hommes sont relativement nombreux dans les marchés de l'ancienne ville européenne, désertant ainsi ceux des quartiers populaires. Fait important, dans la population féminine se pratique également une séparation selon l'origine : les natives exercent des métiers urbains, comme la couture, la coiffure, tandis que les immigrées conservent leurs activités rurales, cultures maraîchères, fabrication du manioc, pêche. Au niveau de la vente au détail, la démarcation est très nette, chaque groupe ethnique de femmes, vend les produits provenant de sa région d'origine.

Dans l'approvisionnement de la ville, la part des femmes est faible. Ce sont les hommes qui jouent le rôle d'intermédiaires entre la campagne et la ville. Sur les courtes distances et les parcours desservis par les transports en commun, le nombre de femmes est relativement élevé. Mais lorsque la fonction d'intermédiaire est associée à celle de collecteur-transporteur, les femmes sont quasi absentes. Le rôle des hommes est stratégique dans l'approvisionnement de la ville car seuls, ils déterminent la quantité et fixent les prix. Dans la distribution des produits manufacturés, les femmes sont le dernier maillon d'une longue chaîne de commercialisation dont le point de départ se situe hors des frontières nationales.

Une conjugaison de circonstances a été à l'origine de l'apparition sur le marché, d'une nouvelle catégorie de commerçantes, spécialisées dans le commerce d'importation de marchandises en provenance d'Europe et d'autres pays africains. On ne peut évaluer leur impact dans l'économie, car ces femmes, agissent en marge des lois en vigueur.

Le salariat féminin est un phénomène récent, il est la conséquence de l'accès des filles dans les écoles de formation. Malgré l'entrée massive dans le secteur public, leur nombre reste encore relativement faible. Elles choississent les métiers, dits féminins, qui les classent dans les basses catégories de l'échelle hiérarchique. La plupart des femmes complètent leur salaire insuffisant en exerçant des activités d'appoint.

Le petit commerce des femmes est un commerce de subsistance, dont les fonctions essentielles sont de répartir les marchandises dans les zones habitées par les classes populaires, et de contribuer

à la survie de la famille, en se procurant le peu de numéraire indispensable dans une ville où tout ce qui est consommé doit être acheté. Les femmes ne destinent pas tous leurs gains aux dépenses familiales, une partie est versée dans la forme la plus populaire de l'épargne, la tontine. L'argent économisé permet de réaliser un achat personnel, ou de faire un investissement qui les mettrait à l'abri des aléas de la vie conjugale. Conscientes que la structure de la société ne leur permettra pas pour longtemps encore d'hériter du mari en cas de veuvage, ni de partager les biens en cas de divorce, toutes les femmes projettent d'acquérir une maison.

Les femmes qui travaillent sont confrontées à de nombreux problèmes dont certains sont spécifiques aux citadines. L'insuffisance de crèches et écoles maternelles perturbe l'organisation du travail des salariées. Les conditions matérielles dans les marchés, ne permettent pas le déroulement harmonieux de l'activité de vente. L'absence de données sur le chômage féminin n'exclut pas de présager les difficultés que connaîtront les jeunes générations scolarisées qui vont arriver dans quelques années sur le marché du travail. L'analphabétisme n'est pas considéré comme un handicap par beaucoup de femmes, mais il est certain qu'il réduit les possibilités d'un meilleur rendement. Les citadines sont encouragées à produire des objets d'artisanat qu'on sait nullement compétitifs sur un marché envahi par les mêmes articles d'importation. Les femmes qui effectuent des travaux pénibles dans la production alimentaire, souhaitent voir alléger leur tâche par l'introduction d'un outillage moderne. L'expérience a démontré que les hommes s'approprient des moyens de production, dans les domaines qui relèvent de la compétence de la femme.

Peut-on prévoir l'avenir des activités des femmes en milieu urbain ? En ce qui concerne les salariées, tout dépendra des prévisions du secteur public. Quant aux femmes qui exercent dans les activités indépendantes, notamment le petit commerce, leur situation est étroitement liée à la conjoncture économique. Les formes du commerce de détail et microdétail évolueront avec le pouvoir d'achat de la population. Il y a quelques années la marchande vendait l'équivalent d'un kilo d'oignons, ensuite ce fut un oignon, puis une moitié et même un quart d'oignon. Le petit commerce des femmes d'adapte aux situations du moment.

Si l'on veut que les femmes participent au développement économique du pays, il faut que cette participation soit intégrée
dans les structures chargées de promouvoir ce développement. Il faut qu'on
cesse de classer toute intervention féminine de quelle que nature que ce soit
dans ce que l'on a coutume d'appeler "actions sociales", les femmes doivent
être associées à la réalisation des objectifs pour le progrès social.

//___) IBLIOGRAPHIE

- ADAM (M): Manioc Rente foncière et situation des femmes dans les environs de Brazzaville UER de Sciences Economiques et Sociologie Lille I 1977.
- ADUAYOM (M.A.) KPONTON (A) : Place des revendeuses de tissus dans l'économie togolaise. Communication colloque sur "Entrepreneurs et Entreprises en Afrique XIXè et XXè s. Université Paris VII. Décembre 1981.
- AMIN (S) et COQUERY-VIDROVITCH (C) : Histoire économique du Congo 1880-1968. Ed. Anthropos 1969.
- Annuaire statistique 1980 Brazzaville
- AUGER (A): Kinkala, étude d'un centre urbain secondaire au Congo-Brazzaville, ORSTOM, 1973.
- BAKENTO YA CONGO n° 7 Sept. Octobre 1979 n° 8 Avril 1980
- BEAUD (H) : Une vallée maraîchère à Brazzaville : La M'Filou TER. Géo.

 Bordeaux 1970.
- BERTRAND (H): Le Congo Formation et mode de développement économique Maspéro 1975.
- Colloque du CNRS sur la Croissance urbaine en Afrique Noire et à Madagascar 1972 - Talence
 - AUGER (A) : Le ravitaillement vivrier traditionnel de la population africaine de Brazzaville - Tome I
 - VENNETIER (P) : La poussée urbaine en Afrique Noire et à Madagas car Tome I.

- VILLIEN-ROSSI (M.L.) : Le développement du commerce à Jacob (République Populaire du Congo) Tome II.
- CONGO (le), un partenaire commercial Centre Congolais du Commerce Extérieur - 1979.
- DEVAUGES (A) : Les marchés de l'agglomération de Brazzaville (1972-1974)

 Brazzaville ORSTOM 1975.
- Direction des Affaires Sociales
 - Synthèse des enquêtes régionales sur les problèmes de formation 1981.
 - La formation des travailleurs sociaux en République Populaire du Congo.
- Enquête sur le taux d'activité Brazzaville 1972.
- Enquête sur les associations contractuelles réalisée par la promotion des Assistants Sociaux 1978-1979 Brazzaville.
- Etumba n° 239 Janvier 1980 N° 578 février 1981 N° 635 Mars 1982 n° 636 Mars 1982.
- GABOU-STRMCNIK (M) : Moukoundzi-Ngouaka 1959-1974- Evolution d'un quartier périphérique de Brazzaville TER Université de Bordeaux III UER de Ta-Lence.
- GBOLOU DOSSA (H) : La circulation des biens et des personnes au Togo Thèse 3è cycle Lille 1974 Institut de géographie
- GIBERT (G) : Le ravitaillement de Brazzaville en bois de chauffe in Bois et Fôrets des Tropiques n° 182 Noy :Déc. 1978.
- HUGON (Ph) : Le secteur "non structuré"ou "informel" des économies du Tiers Monde in Problèmes Economiques n° 1703 - 1980.
- JEANNIN (M): Les activités agricoles des femmes de Brazzaville, l'exemple de Makélékélé et de la Terre Kimpouomo in Recherches sur l'approvisionnement des villes - Mémoires CEGET - Bordeaux 1970
- KROESE (W.T.): The origin of the wax block prints on the coast of West Africa Hengelo 1976.

- Le COUR GRANDMAISON (Colette) : Femmes Dakaroises Rôles traditionnels féminins et urbanisation. Annales de l'Université d'Abidjan 1972 Série Tome 4.
- NGUYEN-VAN-CHI-BONNARDEL (Régine) : Vie de relations au Sénégal La circulation des biens IFAN Dakar 1978.
- NKOUNKOU (J) : Le manioc au Congo-Brazzaville Culture, consommation et com mercialisation- Thèse 3è cycle de géographie. Université de Lille et de Picardie - 1978.
- NKOUSSOU (Yvonne) : Les écoles maternelles au Congo Mémoire de maîtrise des Sciences de l'Education Paris VIII 1980.
- NSOUNGA-MAMBOU (Jacqueline): Tradition, modernisme chez les Bakongo,
 Balari, Bassundi Mémoire de maîtrise Faculté des Sciences Economiques Université Aix-Marseille II 1981.
- NTINOU (Monique), NTOULA (Julienne), NTOUTA (Charlotte): La femme congolaise et les cours de promotion sociale. Mémoire pour l'obtention de la licence en Sciences de l'Education. Université Marien Ngouabi 1978-1979.
- OUABARI (J) : Le rôle des piroguiers du village Yoro dans le ravitaillement de Brazzaville. Mémoire de maîtrise de géo. Université de Bordeaux 1971.
- PAIN (M) : Atlas de Kinshasa 1975.
- Recensement 1955-1956 et 1961 Service de la Coopération de l'INSEE.
- Recensement général de la population 1974 Direction des Statistiques.
- SANTOS (M) : L'espace partagé Les deux circuits de l'économie urbaine des pays sous-développés. Ed. M. Th. Hénin 1975.
- SANTOS (M): Les villes du Tiers Monde Edition M. Th. Génin 1972.
- SOUKA (J.F.S.) : Le marché de Moungali Etude géographique d'un marché urbain. Mémoire de maîtrise Université Marien Ngouabi Brazzaville 1978-1979.
- Statistiques scolaires 1977-1978 Ministère de l'Education.

- TRAGER (Lilian): Market women in the urban economy: the role of Yoruba intermediaires in a medium sized city African urban notes 1976-1977.
- VENNETIER (P) : Les villes tropicales Masson 1976.
- VINCENT (Jeanne Françoise) : Femmes africaines en milieu urbain ORSTOM 1966.

<u>//-))</u> NNEXES

PARTIE COMMUNE DU QUESTIONNAIRE

- 1-Quartier d'habitation, rue n°.
- 2-Age. Lieu de naissance. District de.
- 3-Au moment où vous êtes née quel était le lieu de résidence de vos parents.
- 4-Situation familiale: Mariée. Divorcée Veuve Célibataire.
- 5-Nombre d'enfants vivants.
- 6-Nombre de grossesses.
- 7-Ecrire en dessous :

Date de naissance des enfants

Lieu de naissance

Sexe

- 8-Depuis que vous habitez Brazzaville combien d'enfants avez-vous eus.
- 9-Combien d'enfants avez-vous eus en 1979 : 0-1-2 -Grossesse en cours.
- 10-Si vous n'êtes pas née à Brazzaville (ou dans une autre ville), qu'aviez-vous comme occupation au moment où vous quittiez le village définitivement :
 - -Vous étiez à l'école.
 - -Vous cultiviez les champs.
 - -Vous n'étiez pas à l'école, vous ne cultiviez pas les champs mais vous habitiez avec vos parents.
 - -Vous restiez à la maison vous occuper des enfants.
 - -Vous étiez salariée d'une entreprise privée ou d'Etat.

Autre réponse à préciser.

11-Si vous n'êtes pas née à Brazzaville, en quelle année y êtes vous arrivée pour la première fois.

12-En quelle année vous êtes-vous installée définitivement.

13-Pour quelle raison vous êtes-vous installée à Brazzaville :

- -Pour accompagner le mari.
- -Pour chercher du travail.
- -Pour chercher un mari.
- -Pour poursuivre les études.
- -Pour suivre les parents qui y étaient affectés.
 - -Pour suivre les parents qui cherchaient du travail.
 - -Pour le plaisir de vivre en ville.
 - -Autre raison à préciser.

14-Lorsque vous êtes arrivée à Brazzaville pour la première fois dans quel quartier habitez-vous.

15-Chez qui : Un parent -Un ami(e)-Vous étiez locataire.

16-Quels sont les quartiers dans lesquels vous avez habités. Citez-les dans l'ordre.

17-Lorsque vous êtes arrivée du village, avez-vous amené d'autres personnes avec vous : oui non.

18-Quel lien de parenté avez-vous avec ces personnes.

19-Retournez-vous dans votre village (celles qui sont nées à Brazzaville doivent aussi répondre)

- -Une fois par mois.
- -Une fois par an.
- -Une fois tous les 5 ans.
- -Jamais.

20-Combien d'enfants auriez-vous voulu avoir.

21-Savez-vous lire et écrire : oui non.

22-Avez-vous été à l'école : oui non.

23-Jusqu'à quel âge.

24-Lorsque vous aviez arrêté vos études en quelle classe vous trouviez-vous

25-Pourquoi avez-vous interrompu vos études.

26-Où avez-vous fait vos études primaires.

vos études secondaires.

(Donnez le nom de l'établissement et le lieu).

27-Avez-vous suivi les cours d'alphabétisation : oui non.

28-Pendant combien d'années. Les suivez-vous encore : oui non.

29-Quelle est votre dernière classe fréquentée en alphabétisation.

30-Avez-vous suivi les cours du soir : oui non.

31-Pendant combien d'années. Les suivez-vous encore : oui non.

32-Quelle est votre dernière classe fréquentée en cours du soir.

33-Vous êtes mariée, quelle est la profession de votre mari.

34-Travaille-t-il

(Mettre une croix dans l'une des cases)

- -A la fonction publique.
- -Dans une entreprise d'Etat.
- -Dans une entreprise privée.
- -Chez un particulier.
- -Il est à son propre compte.

35-Habitez-vous

- -Dans la maison de votre mari.
- -Dans une maison de fonction de votre mari.
- -Dans une maison de fonction qui vous est attribuée
- -Chez vos parents.
- -Dans votre propre maison.
- -Vous êtes locataire.
- 36-Avez-vous une personne à la maison qui vous aide pour les travaux ménagers. oui non.
- 37-De quel sexe : Masculin Féminin.
- 38-Que fait-il (mettre une croix)
 - -Le ménage.
 - -La cuisine.
 - -La lessive et le repassage.

- 327 - QUESTIONNAIRE DESTINE AUX FEMMES SALARIEES.

- 1-Vous êtes employée:
 - -A la fonction publique.
 - -Dans une entreprise d'Etat.
 - -Dans une entreprise du secteur privé.
 - -Chez un particulier.
 - -Ailleurs, précisez.
- 2-Nom du service ou de l'établissement.
 - 41- Votre profession.
- 3-Quel emploi occupez-vous actuellement.
- 4 Avez-vous été dans une école de formation : oui non.
- 5-Laquelle.
- 6-En quelle année avez-vous débuté à travailler.
- 7 -Depuis combien d'années êtes-vous dans ce service.
- 8-Quels sont les autres services dans lesquels vous avez travaillé

Année Nom du service Lieu Raison de la mutation

- N.B.: Pour la raison de la mutation, choisissez entre ces 3 raisons et inscrivez les dans la colonne: décision du service, affectation du mari, à votre demande.
- 9 -Depuis que vous travaillez avez-vous suivi:

Date du début et fin Objet ou but

Un séminaire :

Un recyclage:

Un stage:

N'a rien suivi :

- 10 -A l'issue de l'une de ces formations avez-vous subi une modification dans votre situation : oui non.
- 11 -Si oui, laquelle .
 - -Changement de corps.
 - -Changement de catégorie.
 - -Bonification indiciaire.
 - -Changement d'échelon.
- 12-Au cours de votre carrière avez-vous changé de profession : oui non.
- 13 Si oui, quel est ce changement.
- 14 Pour les femmes fonctionnaires, dans quelle catégorie êtes-vous (mettre une croix dans l'une des cases): A1,A2,B1,B2,C1,C2,D1,D2.

- 15-Pour les femmes contractuelles , dans quelle catégorie êtes-vous (mettre une croi x dans l'une des cases) : A , B,C,D,E,F,G,H.
- 16-Pour les femmes du secteur privé, écrivez votre catégorie.
- 17-Classez les dépenses de votre budget selon leur importance. (N.B. Ne mettez pas de croix mais un numéro dans chaque case n°1,2,3,4,5,.

Le n° 1 sera dans la case devant la dépense la plus importante, le N°2,3.. etc. et le n°5 dans la case de la dépense la moins importante. Tous les numéros doivent être utilisés).

- -Loyer.
- -Alimentation.
- -Vêtements.
- -Loisirs.
- -Epargne ou Likelemba. -
- 18-Comment yous rendez-vous au travail.
 - -Pied.
 - -Bus.
 - -Vélomoteur.
 - -Car service.
 - -Taxi.
 - -Voiture personnelle.
 - -Déposée par le mari en voiture.
- 19-Participez-vous au Likelemba: oui non.
- 20-Avez-vous un compte bancaire (ou C.C.P.) personnel : oui non.
- 21-Avez-vous un compte banquaire (ou C.C.P.) commun avec votre mari : oui non.
- 22-Avez-vous un compte à la caisse d'épargne : oui non.
- 23-Pourquoi exercez-vous ce métier (choisissez seulement une réponse et mettez une croix)
 - -Parce que vous êtes seul à subvenir à vos besoins et à ceux de vos enfants.
 - -Pour subvenir aux besoins de vos parents.
 - -Pour compléter le salaire de votre mari.
 - -Pour avoir une indépendance financière vis à vis du mari.
 - -Pour assurer votre sécurité en cas de divorce ou de veuvage.
 - -Pour vous épanouir.
 - -Parce que c'est la mode.

- 24-Là où vous travaillez avez-vous un poste de responsabilité : oui non.
- 25-Si oui, lequel.
- 26-Sou haitez-vous davantage de responsabilités : oui non.
- 27-Si vous n'avez pas de responsabilités, dites pourquoi.
- 28-Pensez-vous avoir les qualités qu'exigent ces responsabilités : oui non.
- 29-Avez-vous déjà bénéficié d'une mise en disponibilité (en dehors du congé de maternité et administratif) : oui non.
- 30-Pour quelles raisons (mettre une croix):
 - -Convenance personnelle.
 - -Garde des enfants.
 - -Autre réponse à préciser.
- 31-Pendant combien de temps.
- 32-Si vous aviez une fille allez-vous lui faire suivre des études.
 - -Primaires.
 - -Secondaires.
 - -Supérieures.
- 33-Si vous aviez une fille ou un conseil à donner, que souhaiterizz-vous qu'elle fasse plus tard.
- 34-Ecoutez-vous la radio : oui non.
- 35-Lisez-vous un journal: pui non. Si oui, lequel.
- 36 Pensez-vous être arrivée au sommet de votre carrière : oui non.
- 37 -Que comptez-vous faire pour y parvenir.
- 38 -Quelle solution avez-vous (ou aviez-vous) pour garder vos enfants en bas âge au moment où vous êtes au travail (Mettre une croix):
 - -Une parente : quel est le lien de parenté.
 - -Un de vos enfants plus âgé.
 - -Une personne que vous payez. De quel sexe.
 - -Crèche ou garderie. Où .
- ³⁹ -Avez-vous déjà pensé à ce que vous ferez lorsque vous serez à la retraite. oui non.
- ⁴⁰ :Parmi ces propositions choisissez-en une même si vous n'avez pas encore pensé à votre retraite.
 - -Vous resterez en ville et vous aurez une autre activité. Laquelle.
 - -Vous retournerez au village et vous aurez une autre activité. Laquelle.
 - -Vous resterez en ville et vous vivrez de votre pension.
 - -Vous retournerez au village et vous vivrez de votre pension.

- 41-Préférez-vous travailler avec : les hommes les femmes.
- 42-Que reprochez-vous à l'autre sexe.
- 43-Dans votre service y a-t-il: Hommes Femmes.
 - -Plus de femmes.
 - -Plus d'hommes.
 - -Aut ant de femmes que d'hommes.
- 144-Auriez-vous voulu exercer un autre métier que celui que vous exercez actuellement. oui non.
- †45-Quel métier.
- \$46-Avez-vous rencontré en tant que femme des difficultés dans votre travail.

 oui non.
- 47-Lesquelles.
- √48-Quels sont vos loisirs: Cinéma, Danse moderne, Danse traditionnelle, Visite aux amies; Vous assistez au match, Vous pratiquez un sport, lequel, Jardin de case, que cultivez-vous.

Autre réponse à préciser.

- 49-Si vous aviez une grosse somme d'argent, quelle est la première chose à laquelle vous pensiez depuis longtemps et que aurez voulu acquérir (ou acheter) ou réaliser.
- 60-Etes-vous satisfaite de vos conditions de travail : oui non.
 - 51-Que peut-on faire pour améliorer les conditions de travail de la femme salariée

 \star

√1-Que vendez-vous (liste complète).

2-0ù vendez-vous.

A Domicile (le vôtre).

Au marché. Lequel.

Dans une grande rue. Laquelle.

Devant un grand magasin.

3-Combien de jours par semaine.

4-Vendez-vous également la nuit : oui non.

5-A quel endroit.

6-Depuis combien d'années faites-vous ce travail.

7-Il vous arrive d'aller vendre votre marchandise en dehors de Brazzaville:
oui non.

8-Quel moyen de transportutilisez-vous pour vous y rendre.

9-Dans ce cas combien de jours êtes-vous absehte de Brazzaville.

10-Avez-vous toujours vendu les mêmes produits : oui non.

11-Sinon que vendiez-vous auparavant.

12-Ce que vous vendez, vous appartient-il : oui non.

13-Si le commerce appartient à une autre personne; quel est le lien de parenté
-Mari.

Enfant.

Frère ou sœur.

Autre lien de parenté.

Aucun lien de parenté.

14-Où achetez-vous les produits que vous vendez. (Répondre en utilisant le tableau ci-dessous, en écrivant le nom du produit en entier et une croix à l'endroit où vous l'avez acheté)

Nom du produit Magasin Village Yoto Marché Total Kinshasa Autres provenance 14-Si vos produits viennent du village, donnez le nom du village.

15-Parmi les produits que vous vendez en retirez-vous pour la consommation familiale: oui non.

16-Tous les jours : oui non.

17-Dans une journée lorsque vous avez bien vendu, combien pouvez-vous gagner.

18-Dans une journée lorsque vous n'avez pas bien vendu, combien pouvez-vous gagner.

19-Comment avez-vous commencé votre commerce:

- -Grâce au Likelemba.
- -Votre mari vous a prêté de l'argent.
- -Votre mari vous a donné de l'argent.
- -Vous avez emprunté chez quelqu'un d'autre.
- -Vous avez eu un crédit de la banque.
- -Vous aviez vos propres économies.
- -Autre réponse à préciser.

20-Combien de fois par mois devez-vous approvisionner votre commerce, c'est à dire acheter la marchandise.

21-Quel moyen de transport utilisez-vous pour ramener la marchandise sur le lieu de vente

Pied.

Bus.

Pousse-Pousse.

Taxi.

Voiture personnelle.

La marchandise est livrée à domicile par le fournisseur.

22-Vos clients viennent-ils du quartier uniquement : oui non.

23-Combien de personnes vendent les mêmes produits que vous dans la même rue.

24-Avez-vous toujours exercé cette activité : oui non.

25-Qu'aviez-vous comme activité auparavant.

26-Participez-vous au Likelemba: oui non.

27-Combien payez-vous par mois / par semaine.

28-Il y a combien de personnes dans votre Likelemba.

29-Classez les dépenses de votre budget selon leur importance .(N.B. Ne mettez pas de croix mais un numéro dans chaque case n°1,2,3,4,5. Le n°1 sera dans la case devant la dépense la plus importante, le n°2,3 etc... et le n°5 dans la case de la dépense la moins importante. Tous les numéros doivent être utilisés).

Loyer.

Alimentation.

Vêtements.

Loisirs.

Epargne.

30-Avez-vous un compte en banque (ou C.C.P.) personnel : oui non.

31-Avez-vous un compte de banque (ou C.C.P.) commun avec votre mari : oui non.

32-Avez-vous effectué une dépense pour améliorer votre commerce :

- -Soit dans la construction d'une boutique.
- -Soit dans l'aménagement de votre lieu de vente.
- -Soit dans l'achat d'un véhicule de transport.
- -Soit dans l'embauche du personnel. Combien de personnes.

33-Souhaitez-vous vendre d'autres produits que ce que vous vendez : oui non. 34-Pour quelles raisons.

35-Souhaitez-vous vendre les mêmes produits mais beaucoup plus : oui non. 36-Que devez-vous faire pour vendre plus.

37-Si vous aviez une fille allez vous lui faire suivre des études :

Primaires

Secondaires

Supérieures.

38-Si vous aviez une fille ou un conseil que souhaiterez-vous qu'elle fasse : plus tard.

39-Ecoulez-vous la radio : oui non.

404Lisez-vous un journal : oui non.

41-Avez-vous l'impression que l'activité que vous exercer est réellement une profession : oui non.

42-Pourquoi.

43-Lorsque vous accouchez pendant combien de mois arrêtez-vous de vendre.

44-Si vous vendez en dehors de votre domicile à qui confiez-vous la garde de vos enfants en bas âge :

Une parente.

Un frère ou sœur aîné de l'enfant

Une personne que vous payez. De quel sexe.

Vous l'ammenez avec vous.

Crèche ou garderie. où.

45-Auriez-vous aimé exercer un autre métier que celui que vous exercez actuellement : oui non.

46-Quel métier.

47-Avez-vous pensé à ce que vous ferez lorsqu'à cause de l'âge avancé vous n'aurez plus de force pour travailler : oui non.

48-Si oui, que ferez-vous.

49-Si vous aviez une grosse somme d'argent quelle est la première chose à laquelle vous pensiez depuis longtemps et que vous aurez voulu acquérir (ou acheter) ou réaliser.

50-Pourquoi exercez-vous cette activité. Choisissez seulement une réponse et mettez une croix.

- -Parce que vous êtes seule à subvenir à vos besoins et à ceux de vos enfants.
- -Pour subvenir aux besoins de vos parents.
- -Pour compléter le salaire de votre mari.
- -Pour avoir une indépendance financière vis à vis de votre mari.
- -Pour assurer votre sécurité en cas de divorce ou de veuvage.
- -Pour vous épanouir.
- -Parce que c'est la mode.
- 51-Avez-vous rencontré en tant que femme des difficultés dans votre travail; oui non.

52-Quels sont vos loisire: Cinéma, Danætraditionnelle, Danse moderne, Vous pratiquez un sport, lequel. Visites aux amies, Vous assistez au match. Jardin de case, que cultivez-vous/ Autre réponse.

53-Etes-vous satisfaite de vos conditions de travail : oui non.

54-Que peut-on faire pour améliorer les conditions de travail de la femme Vendeuse ou commerçante.

QUESTIONNAIRE DESTINE AUX FABRICANTES DE PRODUITS ALIMENTAIRES ET DE L'ARTISANAT.

- 1-Que fabriquez -vous .
- 2-Combien en fabriquez-vous par jour.
- 3-Depuis quand faites-vous ce métier.
- 4-Avez-vous toujours exercé ce métier; oui non.
- 5-Sinon que faisiez-vous auparavant.
- 6-Travaillez-vous

Seule.

Avec votre mari.

Avec des personnes que vous payez. Combien de personnes, de quel sexe.

Avec vos enfants.

Avec un membre de la famille.-

Avec des apprentis. Combien d'apprentis. De quel sexe.

7-Combien de jours travaillez-vous par semaine.

8-Où travaillez-vous

A votre domicile.

En dehors de votre domicile. Où

Autre réponse à préciser.

9-Quel est le matériel que vous utilisez.

10-A qui appartient ce matériel.

A vous.

A votre mari.

A un membre de la famille.

Autre réponse à préciser.

- 11-Dans une journée lorsque vous avez bien vendu, combien pouvez-vous gagner.
- 12-Dans une journée lorsque vous n'avez pas bien vendu, combien pouvez-vous vous gagner.
- 13-Quelles sont les matières que vous utilisez pour la fabrication de vos produits.
- 14-0ù les achetez-vous.
 - -Au marché. Lequel.
 - -Dans un magasin de la ville. Lequel.
 - -Vous vous rendez au village pour vous les procurer. Où.
 - -Quelqu'un vous les envoie du village. D'où.
 - -Vous les commandez. Où.
 - -Autre réponse à préciser.
- 15-Quel moyen de transport utilisez-vous pour ramener vos achats sur le lieu de travail : -Pied.

- -Bus
- Pousse-Pousse.
- -Taxi.
- -Voiture personnelle.
- -Camion.
- 16-Où vendez-vous ce que vous fabriquez.
 - -A domicile.
 - -Dans un marché. Lequel
 - -Dans une grande rue ou un carrefour. Lequel.
 - -Devant un magasin de la ville.
 - -Au domicile du client.
 - -Autre réponse à préciser.
- 17-Qui sont vos clients.
 - -Les gens du quartier.
 - -Les gens des autres quartiers.
 - -Les magasins de la ville. Lesquels.
 - -Autre réponse à préciser.
- 18-Qui vend ce que vous fabriquez
 - -Vous même.
 - -Un de vos enfants.
 - -Un parent adulte.
 - -Une personne que vous payez. De quel sexe.
 - -Autre réponse à préciser.
- 19-Qui vous a appris le métier que vous faites.
- 20-Travaillez-vous également la nuit: oui non.
- 21-A quel endroit:
 - -A votre domicile.
 - -Dans une grande rue ou carrefour.
 - -Dans un marché.
 - -Autre réponse à préciser.
- 22-Qui vend la nuit
 - -Vous même.
 - Un de vos enfants.
 - Un parent adulte.
 - Une personne que vous payér..
- 23-Vendez-vous également à l'extérieur de la ville : oui non.
- 24- Où. .
- 25-Combien de personnes fabriquent les mêmes produits que vous dans votre rue.

- 26-Participez-vous au Likelemba: oui non.
- 27-Combien payez-vous par mois / ou par semaine.
- 28-Il y a combien de personnes dans votre Likelemba.
- 29-Classez les dépenses de votre budget selon leur importance. (N.B.:

ne mettez pas de croix mais un numéro dans chaque case n°1,2,3,4,5.

Le n°1 sera dans la case devant la dépense la plus importante, le n°2,3 etc... et le n°5 dans la case de la dépense la moins importante. Tous les numéros doivent être utilisés).

- -Loyer.
- -Alimentation.
- -Vêtements.
- -Loisirs.
- -Epargne ou Likelemba.
- 30-Avez-vous un compte banquaire (ou C.C.P.) personnel : oui non.
- 31-Avez-vous un compte bancaire (ou C.C.P.) commun avec votre mari : oui non.
- 32-Avez-vous un compte à la caisse d'épargne : oui non.
- 33-Avez-vous effectué une dépense pour améliorer ou accroître votre production :
 - -Soit dans l'achat de nouveau matériel.
 - Soit dans l'achat d'un véhicule de transport.
 - Soit dans l'embauche du personnel. Combien de personnes.
- 34-Souhaitez-vous fabriquez d'autres produits que ce que vous fabriquez actuellement : oui non.
- 35-Pour quelles raisons.
- 36-Souhaitez-vous fabriquez les mêmes produits mais beaucoup plus : oui non.
- 37-Que devez-vous faire pour fabriquez plus.
- 38-Si vous aviez une fille allez-vous lui faire suivre des études :
 - -Primaires.
 - -Secondaires.
 - -Supérieures.
- 39-Si vous aviez une fille ou un conseil à donner que souhaiteriez-vous qu'elle fasse plus tard.
- 40-Ecoutez-vous la radio. oui non.
- 41- Lisez-vous un journal : oui non, Lequel.

42-Avez-vous l'impression que l'activité que vous exercez est réellement une profession : oui non.

43-Pourquoi?

44-Lorsque vous accouchez pendant combien de mois arrêtez-vous votre activité.

45-Si vous travaillez hors de votre domicile à qui confiez-vous la garde de vos enfants en bas âge.

- Une parente.
- -Un frère ou sœur aîné de l'enfant.
- -Une personne que vous payez. De quel sexe.
- -Vous l'amenez avec vous.
- -Crèche ou garderie.

46-Auriez-vous aimé exercer un autre métier que celui que vous exercez actuellement : oui non.

47-Quel métier?

48-Avez-vous pensé à ce que vous ferez lorsqu'à cause de l'âge avancé vous n'aurez plus de force pour travailler : non oui.

49-Si oui, que ferez-vous?

50-Si vous aviez une grosse somme d'argent quelle est la première chose à laquelle vous pensiez depuis longtemps et que vous aurez voulu acquérir (ou acheter) ou réaliser.

51-Pourquoi exercez-vous cette activité. Choisissez seulement une réponse et mettez une croix.

- -Parce que vous êtes seule à subvenir à vos besoins et à ceux de vos enfants.
 - -Pour subvenir aux besoins de vos parents.
 - -Pour compléter le salaire de votre mari.
 - -Pour avoir une indépendance financière vis à vis de votre mari.
 - -Pour assurer votre sécurité en cas de divorce ou de veuvage.
 - -Pour vous épanouir.
 - -Parce que c'est la mode.
- 52-Avez-vous rencontré en tant que femme des difficultés dans votre travail oui non.

53-Quels sont vos loisirs:

- -Cinéma .
- -Danse moderne.
- -Danse traditionnelle.
- -Visite aux amies.
- -Vous assistez au match.
- -Vous pratiquez un sport. Lequel.
- -Jardin de case. Que cultivez-vous.
- -Autre réponse.

54-Etes-vous satisfaite de vos conditions de travail : oui non.

55-Que peut -on faire pour améliorer les conditions de travail de la femme qui exerce votre activité.

QUESTIONNAIRE DESTINE AUX HOMMES

(Chef de service)

1- Profession.

Fonction

Service.

2-Age.

- 3-Dans l'enseignement général, quelle est votre dernière classe fréquentée en cours Primaire ou secondaire.
- 4-Depuis combien d'années travaillez-vous.
- 5-Votre femme travaille-t-elle : oui non.
- 6-Quelle est sa profession.
- 7-Travaillait-elle avant que vous ne l'épousiez : oui non.
- 8-Etes-vous
 - -Pour.
 - ou -Contre, le travail professionnel des femmes.
- 9-Donnez-en la raison essentielle.
- 10-Si votre femme travaille, pensez-vous que cela pose des problèmes dans votre foyer : oui non.
- 11-Si oui, lesquels.
- 12-Si votre femme ne travaille pas, souhaitez-vous la voir exercer une profession : oui non.
- 13-Si oui, laquelle.
- 14-Dans votre service y a-t-il des femmes : oui non/
- 15-Quelles relations de travail entretenez-vous avec elles.
 - -Excellentes.
 - -Bonnes.
 - -Assez bonnes.
 - -Mauvaises.
- 16-Préférez-vous travailler avec :
 - -Les hommes.
 - ou -Les femmes.
- 17-Quelle qualité essentielle avez-vous observée chez les femmes qui travaillent avec vous.
- 18-Quel défaut particulier ont-elles.
- 19-Pensez-vous qu'une femme peut assumer de hautes fonctions dans votre branche d'activité ou dans votre service : oui non.
- 20-Pourquoi.
- 21-Accepteriez-vous de travailler sous ses ordres : oui non.

22-Si vous aviez une fille ou un conseil à donner que souhaiteriez-vous qu'elle exerce comme métier plus tard.

23-A votre avis que peut-on faire pour aider la femme à participer aux activités économiques de notre pays.

Questionnaire destiné aux élèves de 1ère et 3ème.

- 1-Nom du Lycée ou du CEG.
- 2-Sexe Masculin. -Sexe Féminin .
- 3-Age . Lieu de naissance . District de
- 4-Profession du père. Ou profession du tuteur.
- 5-Profession de la mère.
- 6-Si vous n'êtes pas né à Brazzaville en quelle année êtes-vous arrivé.
- 7-Pour quelle raison êtes-vous venu à Brazzaville.
- 8-Quelles classes avez-vous redoublées.
- 9-Avez-vous l'intention de poursuivre vos études jusqu'en quelle classe
- 10-Que souhaiteriez-vous exercer comme métier plus tard
- 11-Dans quelle localité du pays préfériez-vous travailler
- 12-Dans quel secteur auriez-vous souhaité travailler : le secteur public -Le secteur privé -// Vous installer à votre propre compte.

Seuls les garçons répondent à ces dernières questions

- 13-Pensez-vous qu'une femme peut exercer le même métier que vous : oui non
- 14-Accepteriez-vous de travailler sous les ordres d'une femme : oui non 15-Pourquoi.

// ABLES

______ABLE DES _// — IGURES

		Pages
FIGURE :	l :	Les villes congolaises et les densités régionales 7
2	2:	Les quartiers de Brazzaville 8
;	3 :	Evolution de la population urbaine au Congo 10
4	4 :	Croissance démographique de Brazzaville
ļ	5:	Structure de la population féminine de Brazzaville 19
(6 :	Structure des femmes de l'échantillon selon l'âge 19
•	7:	Origine géographique des femmes de l'échantillon 21
;	8 :	Pyramide des âges de la population urbaine 39
!	9 :	Rapport de féminité selon l'âge
1	0 :	Evolution de la structure par sexe selon les grands grou-
		pes d'âges 42
1	1 :	Courbe cumulative des structures par âge et par sexe 43
1	2 :	Courbe de fréquence du nombre d'enfants par femme 50
1	3 :	Proportion des femmes selon les classes d'âges et le nom-
		bre d'enfants vivants 51
1	4 :	Nombre d'enfants vivants et nombre de maternités 54
1	5	Les marchés urbains
1	6	: Localisation des étals dans quelques rues de Brazzaville . 154
`1	7	: Nom des localités cités au chapitre V
1	.8	: Taux d'analphabètes dans la population de Brazzaville 268

/ ISTE DES // ABLEAUX

			*	Pages
Tableau	1	:	Population féminine de Brazzaville native et immigrée	17
	2	:	Rythme de fréquentation du milieu rural par les généra-	
			tions de citadines	32
	3	:	Evolution de la structure par grands groupes d'âges	37
	4	:	Pourquoi certaines femmes de la ville travaillent-elles .	64
	5	:	Evolution des effectifs dans la fonction publique	81
	6	:	La population de Brazzaville selon l'activité	81
	7	:	Répartition des fonctionnaires par zone	83
	8	:	Taux de féminisation dans l'administration	91
	9	:	Effectifs dans les entreprises d'Etat de Brazzaville	95
	10	:	Les entreprises selon la taille	97
	11	:	Pourcentage de salariés par sexe et selon la taille de	
			1'entreprise	97
	12	:	Répartition des cadres de la santé selon la qualifica-	
			tion	102
	13	:	Répartition par catégorie indiciaire	104
	14	:	Répartition du personnel Congolais selon les niveaux d'en-	•
`			seignement	106
	15	:	Répartition par grade et par sexe dans l'enseignement pri-	•
			maire et le premier cycle du secondaire	108
	16	:	Effectifs des maraîchers	112
	17	:	Légumes cultivés par les maraîchers des deux sexes	116
	18	:	Origine du capital	194

TABELAU	19:	Exemples de fractionnement des produits et marges bé-	
		néficiaires	198
	20:	Chiffres d'affaires journaliers approximatifs dans le	
		commerce de détail et micro-détail	202
	21 :	Pourcentage garçons-filles dans les différents cycles	
		d'enseignement	261
	22 :	Filières dans l'enseignement technique au Congo	262

PLANCHE I : 1. Les enseignantes

PLANCHE II : 2. La teinturerie : la macération

3. Le défroissage

4. Les produits finis

PLANCHE III : 5. Planches de "loundife"

6. Maïs et arachide

PLANCHE IV : 7. Jardin potäger

PLANCHE V : 8. Pétrissage du manioc

9. Préparation des "Kimpiala"

PLANCHE VI : 10. Vente de manioc par les enfants

PLANCHE VII : 11. Préparation des beignets

PLANCHE VIII : 12. Vue d'un marché

PLANCHE IX : 13. Les coupeuses de "koko"

14. Vendeuses de produits alimentaires importés

15. Vendeuses de charbon

PLANCHE X : 16. Marché de nuit

PLANCHE XI : 17. les hommes au marché du centre ville

18. Les femmes au marché du centre ville

PLANCHE XII : 19. Vente dans les "lopango"

20. Le bois de chauffe

21. Etal de "lopango"

PLANCHE XIII : 22. Vente devant un établissement scolaire

23. Vente devant un magasin d'alimentation

24. Vente dans la rue

PLANCHE XIV : 25. Retour au port des marchandes de poisson

PLANCHE XV : 26. Arrivée du manioc roui au port de Yoro

PLANCHE XVI : 27. Le marché Total de Bacongo, arrivée des camionnettes

PLANCHE XVII : 28. Les paniers de poisson fumé

PLANCHE XVIII : 29. Exemple de fractionnement de marchandise

PLANCHE XIX : 30. A la gare P.V.

PLANCHE XX : 31. Une marchande de tissus

PLANCHE XXI : 32. Manifestation de l'analphabétisme

PLANCHE XXII : 33. Le moulin à "fufu"

ABLE DES //))//([ATIERES

	Pages
AVANT-PROPOS	1
INTRODUCTION	5
	9
CHAPITRE I : Croissance urbaine	11
A- Brazzaville et les villes Congolaises	11
B- Les composantes de la croissance urbaine	15
1°) L'accroissement naturel	15
2°) Les migrations	15
CHAPITRE II :: Les femmes et le phénomène migratoire	18
A- Aspects de l'immigration féminine	18
1°) Evolution du phénomène	18
2°) L'âge des immigrées	20
3°) L'âge des immigrées à l'arrivée	20
B- Origine géographique	22
1°) Originaires du Pool	22
2°) Originaires des Plateaux	24
3°) Originaires de la Cuvette	24
4°) Les originaires d'autres régions	26
5°) Composition ethnique de la population fé-	
minine et mobilité intra-urbaine	26

	C- Spécificité de l'immigration féminine	29
	1°) Les motifs	29
	a) Le mariage	29
	b) L'immigration des parents	29
	c) L'immigration scolaire	29
	d) Autres motifs	30
	2°) Les activités des femmes antérieures à leur im-	
	migration	31
	a) Culture des champs	31
	b) La fréquentation scolaire	31
	D- Les générations de nouvelles citadines et leur lien	
	avec le milieu rural	33
	•	
CHAPITRE III	: Représentation numérique des femmes dans la structure	
	par sexe et par âge	38
	A- Un léger déséquilibre en faveur des hommes	38
	B- Plus de femmes que d'hommes dans certaines classes	
	d'âges	41
CHAPITRE IV	: Comportement socio-démographique des femmes	46
\	A- Situation familiale	46
	1°) Etat matrimonial des femmes	46
	2°) Vivre la polygamie en ville	47
	3°) L'emploi des maris	47
	•	
	B- Les femmes face à la natalité	52 52
	1°) Nombre d'enfants par femme	52
	2°) Nombre de grossesses et nombre d'enfants res-	
,	tés vivants	55

3°) Nombre d'enfants vivants et nombre d'enfants	
souhaités	56
CHAPITRE V : Autres caractéristiques de la population féminine	58 -
A- niveau d'instruction	58
1°) Les analphabètes	58
2°) Les scolarisées	58
a) Niveau primaire	58
b) Niveau secondaire	59
c) Niveau supérieur	59
3°) Comparaison de la population féminine et la	
population masculine	59
B- Population active feminine	60
	
	63
ASPECTS DES ACTIVITES DES FEMMES DANS L'ECONOMIE URBAIN	ΙE
CHAPITRE I : Pourquoi certaines femmes de la ville travaillent	
elles ?	65
CHAPITRE II : Bref aperçu de l'économie urbaine	72
A- Brazzaville, un grand marché de produits vivriers	72
B- Une économie tournée vers l'extérieur	75
1°) Le commerce d'import-export	75
2°) L'industrie de transformation	76
3°) Le poids de l'administration dans l'économie	
urbaine	80

CHAPITRE	III	: Les	activités des femmes salariées	86
		A-	Peu de femmes salariées	86
			1°) Les sources	86
			2°) Les premiers emplois féminins	87
·			3°) Aspects quantitatifs	90
		B-	Les caractéristiques du salariat féminin	90
			1°) L'âge des femmes à l'entrée dans le salariat	
			et leur formation	90
			2°) Taux de féminisation	92
,			a) Dans la fonction publique	92
			b) Dans les entreprises d'Etat	94
			c) Dans les entreprises privées	96
			3°) Les emplois occupés par les femmes	98
			a) Les emplois productifs	98
			b) Les emplois non directement productifs	101
			c) Les emplois du tertiaire	103
		÷	4°) Les catégories indiciaires	105
			5°) Niveau de responsabilité	105
			6°) Le cas des enseignantes	107
CHAPITRE	IV	:	Les femmes non salariées et leurs activités	111
			A- La production alimentaire	111
			1°) Le maraîchage	111
			a) Plus de maraîchères que de maraîchers .	113
			b) Des techniques et une production dif-	
			férentes de celle des hommes	115
			2°) La pêche	121
			3°) La fabrication du manioc	122

a) Les fabricantes de "chikouangue" ou	
pain de manioc	123
b) La préparation de la "chikouangue".	124
1) Le rouissage	125
2) Le pétrissage et la cuisson	125
c) Le "fufu"	130
4°) Autres préparations alimentaires	132
B- L'artisanat	134
1°) L'artisanat utilitaire traditionnel	134
2°) L'artisanat utilitaire moderne	135
C- L'activité de revente	136
1°) La vente dans les marchés	138
a) Les marchés urbains et les marchands.	138
b) Les femmes dominent dans la redistri-	
bution de produits alimentaires	142
2°) La vente dans les "lopango"	151
a) Celles qui exercent ce type de vente.	153
b) Une forte densité des étals	155
c) On y vend des produits de consommation	l
courante	156
3°) La vente dans les rues et devant les éta-	•
blissements sociaux et commerciaux	159
CHAPITRE V : Organisation des circuits de commercialisation	162
A- Des produits locaux	. 162
1°) Le circuit direct	. 162
2°) Le circuit à un intermédiaire	. 165
L'exemple du poisson d'eau douce	. 165
3°) Le circuit à deux intermédiaires	. 167
L'exemple du "Koko"	. 167

	L'exemple du bois de chauffe	170
	L'exemple du manioc et du "fufu"	171
	4°) Le circuit à plusieurs intermédiaires	175
	L'exemple des bananes plantains	175
÷	L'exemple des légumes et des fruits	178
	L'exemple du poisson fumé	179
	B- Des produits importés	1 85
	1°) Le circuit des maisons de commerce	185
	2°) Le circuit de Kinshasa	189
	C- Le circuit des objects de récupération	189
CHAPITRE VI :	Les caractéristiques du commerce de détail et mi-	
	cro-détail exercé par les femmes	192
	A- Une prédominance des femmes	192
	B- C'est un commerce alimentaire avant tout, loca-	
	lisé dans les quartiers populaires	195
	C- La mise de fond initiale est d'origine "économies	
	personnelles"	195
	D- Pas d'impôts pour les unes, des taxes pour les	100
	autres	197
	E- Un fractionnement extrême de certaines marchan-	137
\.	dises	199
	F- Marges bénéficiaires élevées à l'unité mais	233
	faible chiffre d'affaires	201
	G- Le marchandage n'est plus systématique mais le	
	crédit subsiste	204
	H- Une utilisation fréquente des produits commer-	
	cialisés	206
•	I- Une spécialisation de vente par ethnie	206

J- Pas de création d'emplois mais des effets indui	its
sur les transports urbains et le portage	208
CHAPITRE VII : Les autres catégories de commerçantes	210
A- Les femmes d'affaires	210
B- Les femmes prête-nom	214
C- Les fonctionnaires-commerçantes	215
D- Les femmes de Kinshasa	217
E- Les femmes et le commerce de tissus-pagnes	220
1°) La production de pagnes congolais	222
2°) Le circuit des sociétés commerciales et de	
grands commerçants ouest-africains	223
3°) Les circuits parallèles	226
a) Celui des ouest-africain:s	226
b) Celui des Congolaises qui vont à Lomé .	226
F- Les prostituées	227
CHAPITRE VIII : Les revenus	230
A- Les revenus des activités non salariées	230
B- Les revenus du salariat	232
CHAPITRE IX : Utilisation des revenus et comportements économi	ques 235
A- Les dépenses	235
1°) Les dépenses familiales	235
2°) Les dépenses personnelles	238
B- Tontines et épargne	240

PROBLEMES LIES AUX ACTIVITES DES FEMMES EN MILIEU URBAIN

CHAPITRE	I	: Les différentes attitudes face aux femmes dans le monde	
		du travail	248
		A- Attitudes des jeunes	248
		B- Attitudes des hommes	250
		C- Attitudes des femmes	252
CHAPITRE	II	: Les problèmes évoqués par les femmes	255
CHAPITRE	III	: Essai d'analyse des problèmes	258
		A- Problèmes socio-culturels	258
		1°) La garde des enfants	258
		2°) La formation professionnelle	260
		3°) L'analphabétisme	267
		B- Problèmes économiques	273
		1°) Le chômage féminin en ville	273
		2°) Insuffisance des infrastructures dans les marchés	276
		3°) La situation des terres de maraîchage en ville .	178
,		4°) A qui pro∉itent les technologies nouvelles in-	
		troduites en ville ?	280
		5°) Difficultés d'établir des coopératives en milieu	
		urbain	285
		6°) Le redressement économique	289
		C- Problèmes des relations avec les administrations et	
		lespouvoirs publics	296

1°) Les tracasseries administratives	296
2°) Inadaptation des institutions financières et	
sociales	300
3°) Les pouvoirs publics et l'URFC face aux pro-	
blèmes des femmes	306
CHAPITRE IV : Il est nécessaire de créer un Institut de la Femme	310
CONCLUSION	314
BIBLIOGRAPHIE	319
ANNEXES	
TABLE DES FIGURES	344
LISTE DES TABLEAUX	345
TABLE DES PHOTOGRAPHIES	347

